



HAL
open science

Les échanges commerciaux et la coopération économique entre la Chine et les pays méditerranéens occidentaux : Le modèle d'intégration transrégionales

Shiwei Wu

► **To cite this version:**

Shiwei Wu. Les échanges commerciaux et la coopération économique entre la Chine et les pays méditerranéens occidentaux : Le modèle d'intégration transrégionales. Economies et finances. Université Pascal Paoli, 2015. Français. NNT : 2015CORT0003 . tel-01312205

HAL Id: tel-01312205

<https://theses.hal.science/tel-01312205>

Submitted on 4 May 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



UNIVERSITE DE CORSE - PASCAL PAOLI
ECOLE DOCTORALE ENVIRONNEMENT ET SOCIETE
UMR CNRS 6240 LISA
UFR Droit, sciences économiques, sociales et de gestion



Thèse présentée pour l'obtention du grade de
DOCTEUR DE L'UNIVERSITE DE CORSE
Mention : Sciences économiques

Soutenue publiquement par

Shiwei WU

Le 16 mai 2015

**Les échanges commerciaux et la coopération économique entre la Chine et les
pays méditerranéens occidentaux : Le modèle d'intégration transrégionale**

Directeur :

Mr Michel CASTELLANI, Professeur, Université de Corse

Rapporteurs :

Mr André BOYER, Professeur émérite, Université de Nice Sophia Antipolis
Mr Zahir YANAT, Professeur, HDR, KEDGE Business School

Jury

Mr André BOYER, Professeur émérite, Université de Nice Sophia Antipolis
Mr Jacques ORSONI, Professeur émérite, Université de Corse Pascal Paoli
Mr Michel CASTELLANI, Professeur, Université de Corse Pascal Paoli
Mr Zahir YANAT, Professeur, HDR, KEDGE Business School

“La seule Chose qui ne changera jamais est que tout change toujours tout le temps”

Yi Jing - « Classique des Changement »

RESUME

L'objectif de ce travail de recherche est de démontrer qu'il existe de bonnes pratiques économiques et commerciales à adopter pour tout acteur souhaitant évoluer dans une relation entre la République populaire de Chine et les pays méditerranéens occidentaux. Afin de répondre aux attentes des parties-prenantes et de favoriser ainsi le développement économique territorial grâce au modèle proposé, ce travail de recherche met en avant, dans un premier temps, une analyse précise des échanges commerciaux et de la coopération économique entre la République populaire de Chine et les pays méditerranéens occidentaux désormais intégrés dans un contexte globalisé et mondialisé. Après cette étape d'observation, nous avons souhaité modéliser les processus liés au développement économique territorial à travers une grille de lecture issue de l'intégration transrégionale et centrée sur les relations entre la Chine et les pays méditerranéens occidentaux. C'est pourquoi notre question de recherche va tenter de démontrer quel est le modèle de développement économique territorial qui doit être mis en place entre la République populaire de Chine et les pays méditerranéens occidentaux dans une optique de posture de prospérité mutuelle « gagnante-gagnante »? Pour répondre à cette dernière, nous avons établi un modèle d'intégration transrégionale inspiré par la philosophie chinoise *Yi Jing* qui a pour avantage de prendre en compte tout autant le schéma de pensée occidental que la philosophie orientale dans ses approches. Cela permet de favoriser le développement économique territorial réciproque.

-MOTS CLES: Chine, pays méditerranéens occidentaux, échanges commerciaux, développement économique territorial, intégration transrégionale.

SUMMARY

The objective of this research is to prove that good economical and commercial practices exist and that they can be adopted by any actor who aims to develop a relationship between the Popular Republic of China and the occidental mediterranean countries. In order to answer to the expectations of the stakeholders and thus to facilitate the economical and territorial development with the aid of the proposed model, this research work highlights, in a first step, a precise analysis of the commercial exchanges and the economical cooperation between the Popular Republic of China and the western mediterranean countries that are now integrated in a worldwide global context. After the observation step, we have wished to modelize the processes that are linked to the territorial economical development. We used a reading method which comes from the transregional integration and which is focused on the relations between China and the occidental mediterranean countries. This is the reason why our research question will try to prove which territorial and economical development model must be implemented between the Popular Republic of China and the occidental mediterranean countries in a vision of win-win mutual prosperity. In order to answer to this question, we have established a transregional integration model which is inspired by the Chinese philosophy *Yi Jing*. This philosophy has the advantage to take into account the western thinking scheme as well as the oriental philosophy. This allows the facilitation of the reciprocal territorial and economical development.

KEY WORDS: China, mediterranean western countries, commercial exchanges, territorial economical development, transregional integration.

REMERCIEMENTS

Qu'il me soit permis en premier lieu d'adresser mes plus vifs remerciements à Monsieur le professeur Michel CASTELLANI, directeur de cette thèse dont les conseils éclairés m'ont guidée et dont les encouragements chaleureux m'ont soutenue durant toute cette recherche.

Je tiens également à exprimer ma profonde gratitude à Monsieur le professeur Jacques ORSONI, à Monsieur le professeur Jean Marie PERETTI pour le soutien et l'aide qu'ils m'ont accordée tout au long de mes études et de mes recherches en France.

Merci à Monsieur le professeur André BOYER, à Monsieur le professeur Zahir YANAT, qui ont honoré cette recherche en acceptant d'être membres du jury

Merci à Monsieur Thomas POIRIER ROSSI, à Monsieur Soufyane FRIMOUSSE, à Monsieur Patrice EYRAUD, à Madame Sylvie AZOULAY et Monsieur Hervé AZOULAY pour l'aide et le temps qu'ils ont bien voulu m'accorder.

Merci à mes amis qui m'ont aidé à réaliser les enquêtes, en Chine, dans les pays méditerranéens en suivant scrupuleusement mes recommandations.

Merci également à Monsieur Ming Xu, Monsieur Patrick DAMBRON, de m'avoir soutenu et d'avoir accepté de me laisser autant de temps pour réaliser mes recherches.

Merci à mes parents, à mon épouse Madame Jie MAO pour ses encouragements, son accompagnement dans ce travail et, au-delà, dans ma vie.

SOMMAIRE

INTRODUCTION GENERALE	5
PREMIERE PARTIE – LES BASES THEORIQUES	12
Chapitre 1 : Le processus de la mondialisation et le parcours de l’intégration régionale	14
Introduction au chapitre 1	14
Section 1 - Les théories de la mondialisation	15
Section 2 - La dynamique complémentaire de mondialisation.....	46
Conclusion du chapitre 1	82
Chapitre 2 - L’émergence de la coopération transrégionale entre la Chine et les pays de la zone de méditerranée occidentale	83
Introduction au chapitre 2	83
Section 1 - La porte du monde méditerranéen : Les pays méditerranéens occidentaux	86
Section 2 - La nouvelle clé de la mondialisation : La Chine	142
Conclusion du chapitre 2	184
DEUXIEME PARTIE – LES ETUDES EMPIRIQUES	186
Chapitre 3 - La convergence entre la logique occidentale et la philosophie orientale	188
Introduction au chapitre 3	188
Section 1 - Les dimensions de la mondialisation pour la recherche	189
Section 2 - L’initiation de la philosophie chinoise et le modèle de Tai Ji.....	223
Conclusion du chapitre 3	259
Chapitre 4 - L’implication de l’intégration transrégionale sino-méditerranéenne occidentale	260
Introduction au chapitre 4	260
Section 1 - L’étude du modèle de l’intégration transrégionale.....	260
Section 2 - L’implication du modèle de Tai Ji-Engrenage dans la mondialisation.....	320
Conclusion du chapitre 4	336
CONCLUSION GENERALE	338
BIBLIOGRAPHIE	347
ANNEXES	372
Liste des figures	381
Liste des tableaux	383
Liste des photos	385
Liste des index	386
Table des matières	390

INTRODUCTION GENERALE

La mondialisation est synonyme de libre circulation pour les marchandises, les capitaux, les informations, les technologies et les personnes.

La Route de la Soie a permis à la Chine de développer ses échanges avec ses voisins du nord-ouest sous la dynastie des Han (206 A.J-220) et avec les romains sous celle des Tang (618-801).

Cependant, pendant une longue période, qui s'étale entre la dynastie des Qing et la République populaire de Chine, le pays s'est replié sur lui-même en fermant ses frontières.

Il fallut attendre 1978, où Deng Xiaoping lança une politique de réouverture des portes pour que, progressivement, les entreprises étrangères puissent trouver des opportunités d'implantations. Ainsi, à partir de 1980, grâce aux Zones Economiques Spéciales(ZES), elles purent bâtir des projets d'implantations dans des zones jusqu'alors inaccessibles. Le modèle chinois a consisté à augmenter les exportations et les investissements, ce qui lui a permis de connaître un fort développement économique dans un contexte de mondialisation.

Ainsi, en 2001, la Chine put rejoindre l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Il ne fait aucun doute que la mondialisation permet aux pays en développement de se développer plus rapidement, en raison des entrées de capitaux et le transfert de technologie.

Cependant, dans la zone asiatique, avec l'intensification des échanges sud-sud, cet argument n'est plus aussi solide qu'auparavant. En effet, la Chine a pris la première place en tant que marché de destination des biens produits par les petits exportateurs asiatiques.

Depuis que Deng Xiaoping a lancé la politique de réforme économique et d'ouverture sur l'extérieur en décembre 1978, la Chine a multiplié par douze son PIB à prix constant, avec une croissance annuelle de l'ordre de 8 à 10 %.

Elle est devenue, en 2012, la première puissance commerciale de la planète, avec 3.870 milliards de dollars de biens échangés, détrônant ainsi les Etats-Unis. Par ailleurs, son PIB l'a placée en 2013 au deuxième rang mondial.

Durant les dix premiers mois de 2013, le volume total de l'import-export de la Chine était de 3 400 milliards de dollars, en hausse de 7,6% par rapport à la même période l'année dernière. Sur ce chiffre, les exportations se sont élevées à 1 800 milliards de dollars, soit une hausse de 7,8% et les importations ont atteint 1 600 milliards de dollars, soit une augmentation de 7,3%. L'excédent commercial était de 200,46 milliards de dollars.

De plus, les investissements étrangers favorisent la croissance économique du pays. Ainsi, selon les statistiques du Ministère du Commerce de la République populaire de Chine, au cours des cinq premiers mois de 2014, 8 744 entreprises étrangères ont été autorisées à s'installer sur son territoire.

Il s'agit là du processus de développement le plus spectaculaire de l'histoire universelle. D'après la Banque Mondiale, « la Chine a réussi en une génération ce qui a pris des siècles pour la plupart des pays ».

La place de la Chine sur le plan international a entraîné l'établissement de nouveaux liens entre l'espace méditerranéen et le pays. Le développement des échanges sino-méditerranéens a longtemps été masqué par une vision strictement continentale n'envisageant les relations qu'aux niveaux sino-européens et sino-africains.

La zone méditerranéenne est un cas unique d'intégration régionale du fait d'une part de l'histoire et des traits culturels partagés par l'ensemble de ses pays riverains et, d'autre part, du fait de sa situation géopolitique unique.

La Chine y est devenue incontournable : partenaire diplomatique indispensable dans les grands dossiers internationaux, puissance militaire en pleine expansion, et, surtout, partenaire commercial de premier plan.

De plus, elle sait utiliser son influence régionale afin de contourner les difficultés commerciales qu'elle connaît avec l'Union Européenne. En effet, elle encourage ses entreprises à s'associer avec des partenaires locaux, disposant d'accords privilégiés avec le vieux continent, afin d'exporter ou de réexporter une partie de leur production vers le marché unique à des tarifs préférentiels, alors même que de nombreux obstacles freinent l'entrée de leurs produits.

Cette analyse s'applique également à l'égard de certains pays ayant des accords avec les Etats-Unis, comme le Maroc, ou avec d'autres États africains. Cette stratégie de pénétration est accueillie très favorablement par les États concernés qui voient dans ces partenariats la possibilité d'améliorer le marché de l'emploi et de favoriser le développement des économies locales.

Le gouvernement chinois est soucieux de rester solidaire vis-à-vis des pays du Sud Méditerranéen, ce, bien qu'il soit conscient que le niveau de développement, ainsi la puissance atteinte sont sans aucune mesure avec ceux de ses voisins. Aussi, elle entend défendre les intérêts des pays les plus pauvres grâce à son influence croissante dans la communauté internationale. Pour ce faire, elle souhaite prouver qu'elle est capable de mener une politique d'aide au développement d'un « nouveau type ».

Les ports des pays du pourtour méditerranéen bénéficient d'avantages géographiques de premier plan, ce qui permettra de mettre en œuvre de grands centres d'échanges de marchandises entre la Chine, l'Europe et l'Afrique.

Notre recherche va montrer que le développement des échanges commerciaux entre la Chine et les pays méditerranéens est lié aux stratégies des coopérations économiques.

Problématique :

La présente recherche vise à analyser, *dans le cadre des échanges commerciaux et de la coopération économique entre la Chine et les pays de la Méditerranée, au-delà des problèmes liés au ralentissement économique général en Europe, quel modèle de développement économique territorial entre la Chine et les pays méditerranéens occidentaux s'avérerait « gagnant-gagnant » ?*

Dans cette optique, notre étude a pour objet d'analyser les processus du développement économique territorial à travers la mise en œuvre d'un modèle d'intégration transrégionale centré sur les relations entre la Chine et les pays méditerranéens occidentaux dont le but est de favoriser le développement territorial dans le contexte de la mondialisation.

Ce modèle, inspiré par la philosophie chinoise, emprunte la théorie du Yi Jing et le modèle du Tai Ji. Nous y intégrerons les facteurs déterminants qui peuvent favoriser ou freiner le développement économique territorial.

I - Le cadre de la recherche

A travers cette recherche, nous tenterons de mettre en évidence les notions de mondialisation et d'intégration régionale en matière de développement économique territorial.

Aussi, une des principales questions, à laquelle essaye de répondre cette étude, est de savoir en quoi un modèle d'intégration transrégionale (MIT) peut constituer une clé au développement économique territorial.

Il convient donc de vérifier, au terme de ce travail, en quoi les différentes actions envisagées dans le cadre du modèle proposé permettent un développement économique territorial.

Si le modèle d'intégration transrégionale a, pour les acteurs de la mondialisation, une influence sur leurs décisions, il est essentiel de s'intéresser aux origines et aux facteurs

de ce modèle.

Ainsi, l'hypothèse que la coopération transrégionale est une condition nécessaire mais non suffisante.

De ce fait, il existerait d'autres facteurs déterminants qui renforceraient ou freineraient le développement économique territorial.

De cette étude découle un certain nombre d'implications à la fois théoriques et pratiques que nous allons évoquer maintenant.

II - Les implications théoriques

Le but de notre travail est de fournir un modèle de coopération transrégionale entre la Chine et les pays méditerranéens occidentaux contribuant à favoriser le développement économique territorial.

Nous avons créé le modèle « Tai Ji-Engrenage » qui, d'une part, est basé sur la théorie de Yi Jing et illustré par le modèle « Vélo » (Cf. chapitre 4), et qui, d'autre part, s'appuie sur la théorie de l'économie en mouvement perpétuel.

Afin de vérifier ce modèle, nous avons élaboré une étude qui se solde par un résultat positif. Il s'agit du « projet Téthys » et du pôle de compétitivité sino-méditerranéenne occidentale.

L'existence d'un modèle d'intégration transrégionale précis devrait permettre d'anticiper l'évolution du développement économique pour la zone concernée.

Dans le cadre de cette recherche, la relation entre le modèle d'intégration transrégionale et le développement économique territorial sera donc utilisée mais complétée par l'influence de facteurs déterminants.

III - Les implications pratiques

La finalité de cette recherche est de proposer aux pouvoirs publics, aux dirigeants d'entreprise ainsi qu'aux divers consultants des outils simples, faciles à reproduire ou à utiliser.

De plus, elle entend aider à comprendre le cadre général du fonctionnement du modèle d'intégration transrégionale afin de permettre un développement économique territorial illustré par le "modèle Vélo" ou le "projet Téthys".

Ainsi, elle entend donner des clefs pour prendre la mesure de l'importance des opportunités à développer les relations économiques entre la Chine et les pays méditerranéens occidentaux.

C'est pourquoi, nous tenterons d'apporter des réponses à quelques questions de fond : Comment se comportent les acteurs de la mondialisation à l'égard du modèle d'intégration transrégionale à travers le pôle de compétitivité sino-méditerranéen occidental ? Sont-ils prêts à l'accepter et à le mettre en œuvre ?

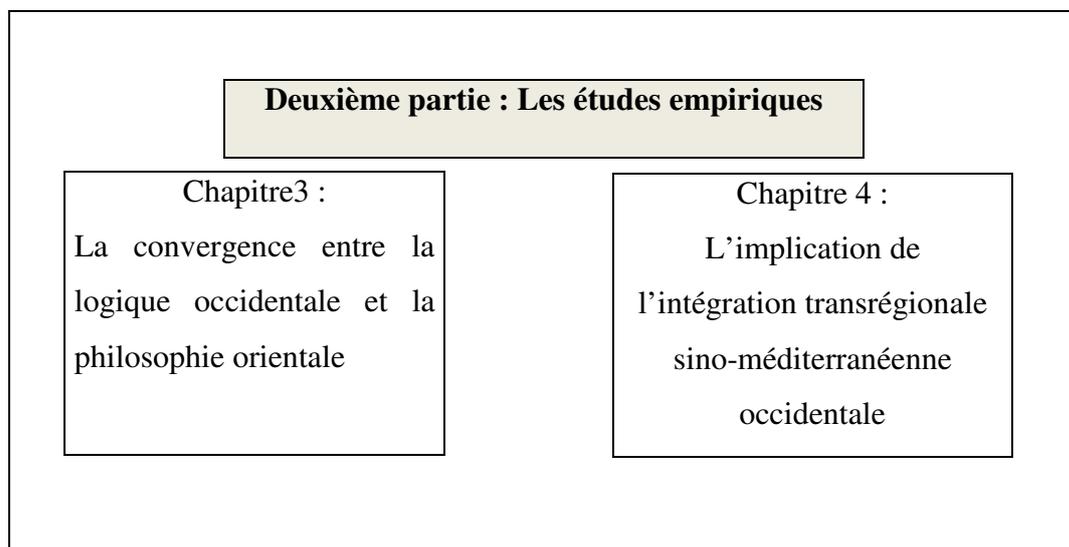
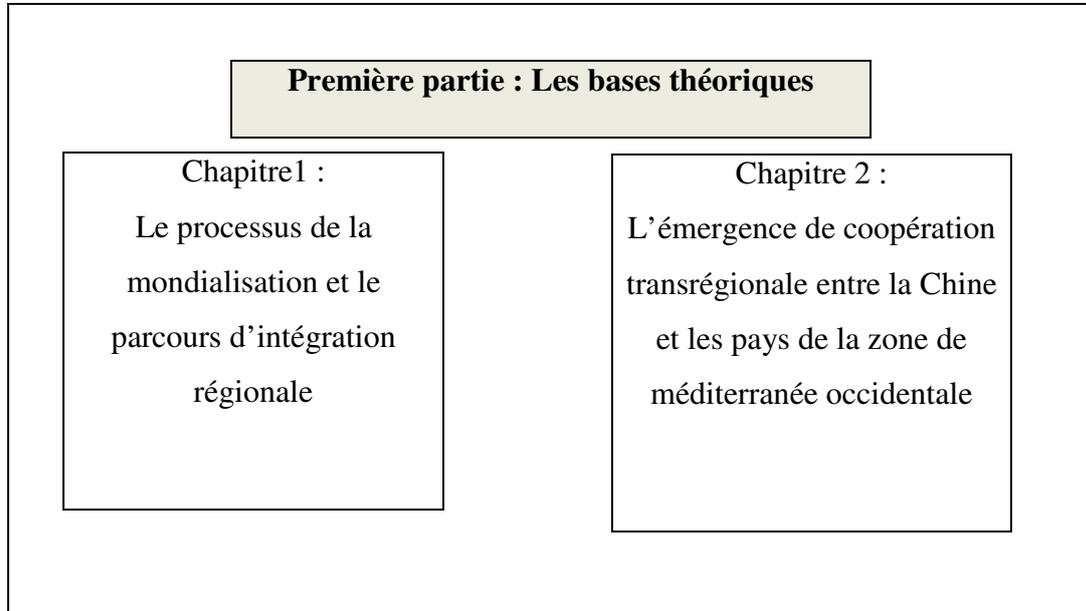
Cette recherche peut à l'avenir appeler à d'autres travaux, notamment sur la possibilité de transposer le modèle que nous avons créé dans d'autres zones géographiques.

D'où le plan suivant :

PREMIERE PARTIE: LES BASES THEORIQUES

DEUXIEME PARTIE: LES ETUDES EMPIRIQUES

Figure de structure générale de la thèse



PREMIERE PARTIE – LES BASES THEORIQUES

Partie I : Les bases théoriques

Partie II: Les études empiriques

LES BASES THEORIQUES

Cette partie fait suite aux travaux conduits dans le cadre d'une étude sur les échanges commerciaux et la coopération économique entre la Chine et les pays méditerranéens occidentaux au sein d'un processus de mondialisation. Elle prend en compte, en les approfondissant, les évolutions récentes de l'intégration transrégionale.

Le chapitre 1, intitulé « Le processus de la mondialisation et le parcours d'intégration régionale », présente les théories de la mondialisation ainsi que sa dynamique complémentaire. Les études sur les enjeux de la mondialisation et l'intégration régionale nous permettront de saisir les clés de la coopération transrégionale entre la Chine et les pays méditerranéens.

Le chapitre 2, intitulé « L'émergence de coopération transrégionale entre la Chine et les pays méditerranéens occidentaux », présente la Chine et les pays méditerranéens dans le contexte de la mondialisation, l'économie chinoise, celle des pays méditerranéens, et les défis pour ces deux régions. L'émergence de la coopération transrégionale signifie le développement d'une grande opportunité potentielle pour la Chine et les pays méditerranéens à travers des commerces internationaux Sino-Europe et sino-Afrique.

Chapitre 1 : Le processus de la mondialisation et le parcours de l'intégration régionale

Introduction au chapitre 1

La mondialisation est source de progrès sociaux, économiques, politiques, technologiques, et est à l'origine du développement de l'information dans le monde entier. Elle met en place des interdépendances entre les pays et les populations.

La recherche des voies et moyens de la mondialisation permet aux chercheurs de mieux appréhender ces phénomènes. Elle permet également de modéliser le processus d'intégration transrégionale à travers les dimensions et les facteurs déterminants sur lesquels porte notre étude.

Dans cet objectif, nous exposerons dans ce chapitre les théories de la mondialisation et les enjeux de la mondialisation. Nous compléterons notre approche en la focalisant sur l'intégration régionale qui constitue une dynamique complémentaire de la mondialisation.

Section 1 - Les théories de la mondialisation

Introduction à la section 1

Les échanges commerciaux et la coopération économique entre les pays méditerranéens occidentaux et la Chine demeurent un sujet très vaste. Il concerne le développement économique territorial dans la conception de mondialisation.

Nous présenterons dans cette section les théories relatives à la mondialisation en essayant de décrire son évolution, ses enjeux, et ses effets.

1.1- Le phénomène et le processus du développement du commerce mondial

Nous présenterons dans cette section les récents développements sur le sujet de la mondialisation dans la littérature scientifique.

La plupart des observateurs contemporains ont essayé de décrire le processus de la mondialisation, sans pour autant parvenir à construire une théorie cohérente. En effet, d'une part, il y a cette lutte pour construire un cadre cohérent mais qui se heurte à une confusion terminologique sur des concepts étroitement liés, et, d'autre part, il y a cette nécessité de savoir si l'intégration économique est dominée par des forces qui font partie d'un processus régulier et continu, ou au contraire, discontinu et conflictuel.

1.1.1 - L'évolution de la théorie de la mondialisation

L'économie mondiale est dominée par les entreprises transnationales et les institutions financières qui opèrent sur les marchés mondiaux. Elle ne se limite pas aux frontières nationales, aux objectifs politiques nationaux et aux contraintes économiques nationales (Bryant, 1980, pp. 140-42). Définie de cette façon, la propagation des relations de marché ne décrit qu'une partie du processus de la mondialisation. La mobilité des capitaux, en raison de sa capacité à se connecter aux marchés et à la production d'une manière plus directe, plus complexe et beaucoup plus profonde que les autres flux transfrontaliers, apparaît comme un facteur déterminant de l'intégration économique mondiale.

Cependant, la mondialisation ne peut être uniquement analysée qu'au travers la notion de la mobilité des capitaux. Les économistes n'ont jamais été très à l'aise avec le concept de capital et tout cela implique une approche plus directe sur l'entreprise comme véhicule de la mondialisation. Le concept de l'entreprise a lui-même souffert d'ombre dans le discours économique. Pourtant, faire de la mobilité du capital le point d'entrée dans une discussion de globalisation est utile pour mettre en évidence la distinction entre la production (commerce et investissement) et les activités financières dans le processus d'intégration.

De nombreux auteurs ont défini la mondialisation comme le résultat du développement et de l'évolution du commerce mondial. Bien que ce concept soit de plus en plus en vogue depuis le milieu des années 1990 (Bolduc et Ayoub, 2000), il est à noter que, cependant, la mondialisation est un phénomène complexe aux multiples retombées (Omar, 2013).

En effet, « La mondialisation peut se définir comme étant le processus par lequel l'interdépendance entre les marchés et la production de différents pays s'accroît sous l'effet des échanges de biens et de services ainsi que des flux financiers et technologiques. Il ne s'agit pas là d'un phénomène nouveau mais de la poursuite d'une évolution amorcée depuis longtemps. » (Commission européenne, 1997, cité par Bolduc et Ayoub, 2000).

Les économistes la définissent comme étant l'homogénéisation du marché mondial, l'internationalisation des activités commerciales et financières et l'interdépendance économique entre les pays. Enfin, elle est également synonyme d'une mise en place d'un nouvel ordre mondial.

Il n'existe donc pas de définition unique de la mondialisation. En effet, elle ne se limite pas au seul au domaine économique, puisqu'elle porte également de manière significative sur les domaines sociaux, culturels et politiques.

Tout comme les définitions portant sur le même sujet, il existe une multitude de théories sur la mondialisation. Si certains auteurs considèrent que ce concept a émergé il y a seulement 30 ans, d'autres, tels que Wallerstein (2000) ou Robertson (2003) pensent qu'il remonte à 500 ans, Cependant, nous pouvons trouver dans le plus ancien livre de poèmes chinois (Livre des Odes , 611 av J.C.), la pensée de l'« unité du monde ».

Le terme mondialisation apparaît en langue française dans les années 1960 dans le cadre de travaux économiques et géographiques (Perroux, 1964).

En idéogrammes chinois, mondialisation peut s'écrire de deux façons soit 世界一体化 soit 世界大同. Ces deux écritures signifient : « le monde est en train de se mondialiser » et « le monde est en train de s'unifier ».

D'après Carroué, reprenant une périodisation suggérée par F. Braudel (1996), la mondialisation s'est déroulée en trois étapes :

- Du XVe au XIXe siècle : période de développement du capitalisme marchand en Europe occidentale, des grandes découvertes et de la confrontation entre les « économies- monde » européenne et asiatique.
- Du XIXe à 1918 ; période de la révolution industrielle qui bouleverse les économies européennes leur assurant une domination inégalée à l'échelle mondiale (associée à l'importance de l'empire colonial). La période se termine par la Première Guerre mondiale qui engendre une nouvelle donne au sein des rapports de force, laissant la première place à une puissance émergente, les Etats-Unis.
- Période qui démarre dans les années 1970-1980, après une longue période de repli, de crises et la Deuxième Guerre mondiale, où le système capitaliste a dû s'adapter et se mettre parfois en retrait. Plusieurs facteurs ont contribué à l'émergence d'une seule « économie-monde » :

La mondialisation est « l'intensification des relations sociales mondiales qui relient des localités éloignées de telle manière que des événements locaux se caractérisent par des événements se produisant à des milliers de lieues de distance et vice versa» (Giddens, 1990).

Adda (2006) introduit la mondialisation comme « l'abolition de l'espace mondial sous l'emprise d'une généralisation du capitalisme, avec le démantèlement des frontières physiques et réglementaires ».

D'après l'OCDE la mondialisation est définie selon trois termes :

- L'internationalisation : ce terme recouvre « l'ensemble des relations et interactions dans la sphère des relations internationales entre Etats » ou encore

le développement des échanges matérialisé par des flux d'exportations et d'importations ;

- La transnationalisation, c'est-à-dire l'essor des flux d'investissement et des implantations à l'étranger.
- La globalisation : terme difficilement définissable tant les définitions sont multiples. La géographe Sylvie Brunel la définit comme étant « la mise en place de réseaux mondiaux de production et d'information, notamment les NTIC ».

1.1.2 - La conception et la définition de la mondialisation

Selon Thompson (1996), la mondialisation est comme un mot parmi d'autres pour désigner simplement l'internationalisation plus poussée de l'activité économique s'exprimant par une intégration et une interdépendance accrues des économies nationales.

Habermas (1998, p56) avance que « Le terme de mondialisation évoque en effet l'image de rivières en crue qui sapent les contrôles aux frontières et risquent de provoquer l'effondrement de l'édifice national ».

De plus, de nombreux auteurs estiment que la mondialisation est le résultat du développement et de l'évolution du commerce mondiale (Bolduc et Ayoub, 2000).

Ainsi, la mondialisation est un phénomène complexe aux multiples retombées. D'un côté elle est considérée comme une force irrésistible et bienfaitrice qui apportera la prospérité économique à tous les habitants de la planète. De l'autre on voit en elle la source de tous les maux contemporains (Omar, 2013).

Grâce à l'ouverture des frontières, les entreprises ont l'opportunité de choisir de s'implanter dans les pays où ils peuvent avoir des matières premières ainsi que de la main d'œuvre locale les plus attractives.

Ainsi, les pays ne sont plus des unités séparées dans un environnement international. En effet, ils doivent faire face aux échanges de produits et de services vendus par des entreprises internationales à dimension mondiale (Mao, 2013).

1.1.3 - Les caractéristiques de la mondialisation

La mondialisation permet aux entreprises internationales d'améliorer leur compétitivité, de développer leurs propres valeurs, de fournir des services innovants ou des produits de bonne qualité et à bon marché, et de réduire leurs dépenses ou leurs charges. De plus, elle permet également d'accroître la concurrence entre les différents pays et les entreprises aux niveaux des prix et de la production.

Les caractéristiques de la mondialisation sont les suivantes :

1.1.3.1 - La réduction des barrières commerciales

- La forte intégration des marchés financiers influence de plus en plus les comportements et les performances des entreprises.
- L'investissement direct étranger devient un facteur essentiel des processus de restructuration et de développement industriels à l'échelle mondiale.
- Les entreprises multinationales constituent un des principaux vecteurs de l'internationalisation de l'économie.
- Liens étroits entre échanges et investissements directs.
- Cadres publics multilatéraux évolutifs pour les échanges et les investissements (par exemple, MIC, ADPIC, AGCS, etc.).
- Internationalisation de la production : origine multinationale des composants des produits, des services et des capitaux, caractérisée souvent par des accords de coopérations ou de sous-traitances entre firmes.
- La stratégie de localisation des activités des entreprises multinationales est fortement influencée par les avantages comparatifs dont disposent les pays et les régions.
- Une partie significative du commerce mondial s'effectue désormais au niveau intra-firme.

- Accélération de la diffusion de la technologie au plan international et, simultanément, raccourcissement des cycles de production et d'innovation technologique.
- Sur les marchés, compétition simultanée entre de nombreux acteurs, dont certains nouveaux peuvent provenir d'un peu partout à travers le monde. Cette nouvelle concurrence, qui remet continuellement en question les positions acquises, exige dans de nombreux domaines des ajustements structurels extrêmement rapides.
- Interdépendance substantielle entre les différentes dimensions de la mondialisation (échanges, flux d'investissements directs, transferts technologiques, mouvements de capitaux, etc.). Niveau élevé d'intégration des économies nationales, mais également risques importants de propagation des conséquences des chocs économiques et financiers survenus dans certaines régions, qui peuvent s'étendre à d'autres régions non directement impliquées.
- Compression de la distance et du temps dans les transactions internationales, ainsi que la réduction des coûts de transaction.
- Multiplication des accords régionaux de libre-échange.

1.1.3.2 - Les aspects micro-économiques interétatiques

- Adoption par les entreprises de stratégies mondiales.
- Le marché est saisi dans sa globalité.
- Stratégie d'intégration multirégionale.
- Changement d'organisation externe des entreprises multinationales (par exemple, fusions, acquisitions plutôt que créations d'entreprises ex nihilo, accords de coopération et d'alliance stratégiques, sous-traitance à l'échelle internationale, mise en réseau au niveau mondial).
- Changement d'organisation interne (par exemple, structure tendue, externalisation, réduction de la taille moyenne des unités de production, individualisation des tâches et des rémunérations, relations moins hiérarchiques, nécessité d'une plus grande transparence, et de règles concernant le gouvernement d'entreprise, etc.).

Le terme « mondial » signifie que le phénomène étudié concerne le monde entier. Par conséquent, la mondialisation actuelle signifie un nouvel ordre mondial en terme

démographique, géographique, politiques, technologies, environnementales, mais également sociologique, et surtout économique. C'est un espace spécifique de l'activité économique, politique, sociale et culturelle de l'humanité (Crochet ,1996).

La mondialisation est une interconnexion mondiale dans pratiquement tous les domaines : économique, culturel, technologique, politique, juridique, militaire, environnemental et social (McGrew, 1997).

1.2 - Les enjeux de la mondialisation

1.2.1 - La conception d'interdépendance

L'interdépendance décrit les relations dans lesquelles les membres d'un groupe sont dépendants les uns des autres. Ce concept diffère d'une relation de dépendance, où certains membres sont dépendants des uns alors que certains peuvent ne pas être dépendants des autres (Bergson, 1907, p. 181 ; Lal. 1968 ; Berger., 1962, p. 115).

Parmi les auteurs et les dirigeants qui ont écrit sur l'interdépendance à travers l'histoire, nous trouvons notamment Karl Marx, le Mahatma Gandhi, Franklin Delano Roosevelt et Stephen Covey(1848). Karl Marx a utilisé l'interdépendance à long terme dans le Manifeste communiste pour décrire l'interdépendance universelle des nations par rapport à l'ancien isolement des provinces, l'indépendance nationale et l'autosuffisance.

Ainsi, par exemple, les différentes civilisations ont établi de vastes réseaux d'échanges commerciaux comme à l'époque antique entre la Chine et la méditerranée.

L'interdépendance existe lorsque des actions dans une sous-unité de l'organisation influent sur les résultats importants dans une autre sous-unité.

Selon la définition de la complexité d'Eppinger (2001), l'interdépendance augmente la complexité organisationnelle. La complexité est accrue par l'existence de nombreuses interdépendances entre les unités, ce qui nécessite une coordination fréquente et l'échange d'informations.

1.2.1.1 – Une approche de la normalisation des règles

Afin d'éviter les conflits, dans le cadre de l'augmentation constante des phénomènes d'interdépendance, il est nécessaire d'adopter des règles communes qui doivent être acceptées par l'ensemble des parties prenantes.

Tel est l'objectif du droit international qui rassemble les différents pays dans le cadre d'accord multilatéraux afin que des règles communes, acceptées par tous, soient mises en place (ONU 1945, OMC 1985, Accords de Marrakech 1994).

1.2.1.2 - Une approche de la planification et l'ordonnement adaptatif

L'Interdépendance séquentielle est une chaîne asymétrique des interactions à sens unique. La sortie d'une région devient l'entrée d'une autre. Il y a une augmentation dans la communication, ce qui augmente le risque de conflit. Aucune région de la première partie de la chaîne ne resterait indépendante, et celles de la dernière partie seraient fortement dépendantes de la première partie. Cela nécessite une préoccupation majeure au sujet de la variabilité de la performance dans la première partie de la chaîne. En effet, elle a nécessairement un effet direct sur la productivité des parties ultérieures. La gestion d'un environnement interdépendant séquentiellement exigerait la planification et un ordonnancement adaptatif.

1.2.1.3 - Une approche du partage constant de l'information

L'Interdépendance pouvant générer des conflits, il est nécessaire que les parties puissent partager les informations, ce de façon constante. Or, le développement des réseaux de communication à partir des années 1980 et plus particulièrement la généralisation de l'internet dans les années 1990 ont changé la dimension de la circulation de l'information tout en favorisant les interdépendances.

1.2.2 - La conception d'équilibre

Les pays en voie de développement ont besoin de mettre en place des stratégies qui mettent en évidence une orientation vers l'intégration dans l'économie mondiale, tout

en luttant contre l'un des grands défis qu'est la pauvreté. Cela nécessite une politique économique équilibrée et adaptée.

Dans la mesure où la notion d'équilibre constitue une composante essentielle de notre recherche, nous allons tenter d'examiner les différentes interactions entre la Chine et les pays méditerranéens occidentaux en nous appuyant sur cette dernière.

Cette notion d'équilibre apparaît dans la seconde moitié du 19^e siècle au cœur des théories économiques dites « Marginalistes » par l'entremise d'auteurs tels que Jevons, Walras, Dupuits, Pareto, Menger(1870). D'après ce courant, un marché est à l'équilibre lorsque l'offre et la demande s'égalisent. Au niveau de l'entreprise, cela se réalise lorsque ce dernier maximise sa production compte tenu de ses facteurs de production ou lorsqu'il minimise ses coûts. En ce qui concerne le consommateur, il doit maximiser son utilité ou minimiser sa dépense afin de le trouver.

Cependant, il existe différents sous-courants au sein même des marginalistes. Ainsi, pour Jevons, l'équilibre est déterminé par l'utilité, alors que pour Walras c'est le prix des marchandises qui détermine l'équilibre du marché.

Ainsi, la notion d'équilibre en sciences économiques est synonyme d'égalité, de maximisation (ou minimisation), d'optimum.

En partant de ces différentes approches, nous développons une analyse qui favorise une acception nouvelle du concept pour une analyse de l'impact de la mondialisation sur l'intégration transrégionale. Pour ce faire, nous privilégions trois aspects de la notion d'équilibre: l'équilibre d'opposition, l'équilibre de fusion et l'équilibre d'accumulation.

1.2.2.1 - Une approche en équilibre d'opposition

Pour revenir à la relation entre mondialisation et intégration transrégionale, le chercheur pourrait se concentrer dans une analyse de l'évolution de la dynamique des forces dans l'économie, la politique, la société ou la culture. En effet, cela permettrait

de savoir si l'équilibre d'opposition entre la Chine et la région méditerranéenne est maintenu ou pas, et au profit de quelle intégration transrégionale.

L'équilibre est assuré lorsque les populations ne sont ni marginalisées, ni opprimées, ni surexploitées, et encore moins sous-exploitées. Cette situation permettrait, sur le long terme de mettre les pays méditerranéens et particulièrement ceux de la rive sud sur les rails du développement durable.

La prise en compte du phénomène de la mondialisation permet de se poser plusieurs questions :

-la mondialisation favorise- t- elle le déséquilibre dans la répartition des ressources entre la Chine et les pays méditerranéennes occidentaux ? Si oui, au profit de qui et comment ?

-la mondialisation influence- t- elle le projet commercial de la Chine relativement aux pays méditerranéennes occidentaux ? Si tel était le cas, quelles en sont les retombées respectives ?

-la mondialisation permet-elle à la Chine d'augmenter ses opportunités commerciales et si oui comment ? Cela se fait-il au détriment des pays méditerranéens occidentaux ?

Autant de questions qui se posent et dont la réponse favoriserait la mise sur pied des modèles économiques pertinents, surtout lorsqu'on intègre des analyses en termes d'équilibre de fusion.

1.2.2.2 - Une approche en équilibre de fusion

Le concept d'équilibre de fusion renvoie aux notions de complémentarité, de transformation irréversible. Il explique un phénomène producteur de mouvement et qui postule que l'équilibre soit considéré comme un retour cyclique à l'équilibre initial. L'équilibre est considéré ici comme le centre des extrêmes. Cela signifie que la vertu se tient au milieu. L'équilibre renvoie alors à une notion statistique : la moyenne.

En termes d'équilibre de fusion, il s'agirait de faire une analyse qui s'appuierait sur les données moyennes. A titre d'exemple, nous pourrions essayer de voir si les politiques d'ajustement structurel, qui ont été à l'origine des dévaluations, des

restructurations des entreprises voire de leur fermeture, ont permis à la Chine de « sortir de l'ombre » et d'agir dans un contexte de complémentarité avec les pays méditerranéennes occidentaux afin de « combler les trous » (du fait de la baisse des revenus des Etats). Nous pourrions également nous demander si la mondialisation réduit les écarts de revenus entre les pays, quelle est la tendance générale des indicateurs de l'activité économique par l'intégration transrégionale et quelle est l'influence de la mondialisation dans chaque cas. Dans la mesure où la question de la stabilité des modèles incorporant la variable d'intégration est importante, nous pourrions nous demander si les modèles économétriques s'appuyant sur l'analyse d'intégration transrégionale sont stables, c'est-à-dire, dans le cas de perturbations, si ceux-ci sont capables de retrouver leur équilibre initial ; ce qui favoriserait des prévisions viables et utiles pour une planification économique.

1.2.2.3 - Une approche en équilibre d'accumulation

L'approche en termes d'équilibre d'accumulation renvoie surtout à l'évolution des points mentionnés ci-dessus. Il s'agit notamment d'introduire le paramètre temps et d'observer chaque point retenu dans l'analyse. Des questions essentielles de base seraient d'explorer à travers le temps les impacts de la mondialisation sur le bien-être, ou ses effets sur la vie des populations à travers l'intégration transrégionale.

En définitive, les équilibres d'opposition, de fusion et d'accumulation appliqués dans les analyses sur l'intégration transrégionale constitueraient un progrès important dans la recherche sur le thème étant donné que cette vision aboutit à de nouveaux concepts. Ces derniers exigeraient une définition des nouvelles variables permettant de mieux représenter ces concepts dans le but d'élaborer des modèles viables. Cela ne saurait rester sans implications pour la recherche.

1.2.3 - La conception de transition

La définition de la transition est le degré, ou l'état intermédiaire, par lequel se fait le passage d'un état à un autre, d'un état de choses à un autre. La phase particulière de l'évolution d'une société, celle où elle rencontre de plus en plus de difficultés, internes ou externes, à reproduire le système économique et social sur lequel elle se fonde et

commence à se réorganiser, plus ou moins vite et plus ou moins violemment sur la base d'un autre système qui, finalement, devient à son tour la forme générale des conditions nouvelles d'existence (Marxisme,1982).

Une économie de transition est une économie qui est en train de changer d'un type soviétique planifiée à une économie de marché. Les pays en transition sont soumis à un ensemble de transformations structurelles visant à développer des institutions fondées sur le marché. Il s'agit notamment de la libéralisation économique, où les prix sont déterminés par les acteurs du marché plutôt que par un organisme central de planification.

Quand les obstacles sont levés, il y a une tendance à la privatisation des entreprises publiques, ainsi que des ressources. L'Etat et les entreprises gérées collectivement sont restructurés, et un secteur financier est créé pour faciliter la stabilisation macroéconomique et la circulation des capitaux privés. Le procédé a été appliqué en Chine, dans les anciens pays de l'Europe et certains pays du tiers monde. Cela a donné lieu à des études détaillées sur ses effets économiques et sociaux dans l'union Soviétique et le bloc de l'est.

Le processus de transition est généralement caractérisé par l'évolution et la création d'institutions (les entreprises privées), et l'évolution du rôle de l'État avec, notamment, la création d'institutions gouvernementales fondamentalement différentes par rapport à avant.

En substance, un mode de transition est la restructuration fonctionnelle des institutions de l'Etat, passant d'un rôle de créateur de la croissance à celui de facilitateur avec le secteur privé pour moteur. Un autre mode de transition est de changer la façon dont l'économie se développe et le mode de pratique. Les relations entre ces deux modes de transition se situent aux niveaux micro et macro-économique. L'économie véritablement de transition devrait, par conséquent, inclure à la fois le micro et macro transition.

1.2.3.1 - L'indicateur de transition

Les principaux traits du processus de transition sont les suivants:

- Libéralisation : processus qui permet à la plupart des prix d'être déterminé sur des marchés libres et l'abaissement des barrières commerciales qui avaient fermé le contact avec le marché du reste du monde.
- Stabilisation macroéconomique : maîtriser l'inflation en l'abaissant au fil du temps, après son explosion initiale due à la libéralisation de la demande. Ce processus exige de la discipline sur le budget de l'Etat et la croissance de la monnaie et du crédit (c'est-à-dire discipline en matière de politique budgétaire et monétaire) et les progrès vers la balance des paiements.
- Restructuration et privatisation : création d'un secteur financier viable et réforme des entreprises afin de les rendre capables de produire des biens susceptibles d'être vendus sur les marchés libres, et transfert de leur propriété dans des mains privées.
- Réformes juridiques et institutionnelles : Redéfinition du rôle de l'Etat dans ces pays, établissement de la primauté du droit, et introduction de politiques de concurrence appropriées.

Selon Havrylyshyn et Wolf (le Fonds monétaire international, 1999), la transition au sens large implique:

- La libéralisation des activités, des prix, et des opérations de marché économiques, ainsi que la réaffectation des ressources à leur utilisation la plus efficace;
- Le développement des instruments indirects de marchés, ainsi que la réaffectation des ressources ;
- De parvenir les indirects de marchés, ainsi que la ressource à l'efficacité indirects de marchés, ainsi que la réaffectation des ressources;
- D'efficace des contraintes budgétaires de marchés, anises, qui offrent des incitations pour améliorer leur utilisation la plus efficace; Les relations entre ces deux modes de transition garantir les droits de propriété développer des institutions fondées sur le marc règlements entrée sur le marché.

Feige (2007), conscient du compromis entre efficacité et équité, suggère que les coûts sociaux et politiques des ajustements transitoires peuvent être réduits par l'adoption de

méthodes de privatisation qui sont égalitaire dans la nature, fournissant ainsi un filet de sécurité sociale pour amortir la perturbation des effets du processus de transition.

La Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) a élaboré un ensemble d'indicateurs pour mesurer le progrès de la transition. Le système de classification a été tout d'abord présenté dans le Transition Report de 1994, puis a été redéfini et modifié dans les rapports ultérieurs sont :

- la privatisation à grande échelle
- la privatisation à petite échelle
- la gouvernance et restructuration des entreprises
- la libéralisation des prix
- le système du commerce et de change
- la politique de concurrence
- la réforme bancaire et la libéralisation des taux d'intérêt
- les marchés des valeurs mobilières et des institutions financières non bancaires
- la réforme des infrastructures

1.2.3.2 - La transition de la mondialisation

La «crédibilité» du processus de transition a été renforcée par l'adoption du Consensus de Washington favorisée par le FMI et la Banque mondiale. La stabilisation a été considérée comme une nécessité en Hongrie et en Pologne, où les déficits budgétaires de l'Etat avaient augmenté et la dette extérieure était devenue plus grande que la capacité du pays à un service. Conseillers occidentaux et des experts nationaux travaillant avec les gouvernements nationaux et les programmes de stabilisation du FMI introduites visant à atteindre un équilibre externe et interne, qui est devenu connu comme «thérapie de choc» (voir aussi: thérapie de choc (économie)). Il a fait valoir que "on ne peut pas sauter par-dessus un gouffre en deux bonds".

Il avait été prévu que l'introduction de convertibilité du compte courant et de la libéralisation du commerce extérieur serait nécessairement suivie d'une dévaluation de la monnaie, ce qui soutiendrait la croissance tirée par les exportations. Comme les importations ont augmenté et les exportateurs n'ont pas réussi à répondre aux

opportunités sur les marchés mondiaux, en raison de la mauvaise qualité des produits et du manque de ressources pour l'investissement, le déficit commercial s'est agrandi, exerçant ainsi une pression à la baisse sur le taux de change. Les impacts des stratégies de transition classiques se sont révélées être déstabilisantes sur le court terme et ont appauvri la population sur le long terme.

Avec le temps, les producteurs nationaux ont pu améliorer leur capacité de production et l'investissement direct étranger a été attiré par les économies en transition. Les biens de consommation locaux, de meilleure qualité, étaient disponibles et ont gagné des parts de marché. La stabilisation du taux de change a été rendue plus difficile par la fuite des capitaux à grande échelle, des agents domestiques envoyant une partie de leurs revenus à l'étranger où ils croyaient leurs capitaux en sécurité.

1.2.3.3 - Le processus de transition

Les trajectoires de transition ont varié considérablement dans la pratique.

Si certains pays ont fait l'expérience de la transition de leur économie vers une économie de marché il y a plusieurs décennies, d'autres l'ont faite relativement récemment (la République de Macédoine, Serbie et Monténégro,...). Dans certains cas, les réformes ont été accompagnées de bouleversements politiques, tels que le renversement d'un dictateur (Roumanie), l'effondrement d'un gouvernement (l'Union soviétique), la déclaration d'indépendance (Croatie), ou la fusion avec un autre pays (Allemagne de l'Est) ; dans d'autres cas, les réformes économiques ont été adoptées par les gouvernements en place avec peu d'impact dans le changement politique (Chine, Laos, Vietnam). Les trajectoires de transition diffèrent également en fonction de l'importance de la planification centrale (par exemple, forte coordination centralisée au sein de la CEI), ainsi qu'en fonction de la portée des efforts de libéralisation entrepris (par exemple, relativement limitée en Roumanie). Enfin, certains pays, comme le Vietnam, ont connu des bouleversements macro-économiques sur différentes périodes de transition, et ont même connu une transition tourmente.

L'histoire récente des transitions a suggéré que les institutions politiques faibles et les groupes d'intérêt concernés ont entravé les réformes économiques.

1.2.4 - La conception de cycle

Le mot cycle signifie roue ou cercle. Dans une acception primitive, il désigne « un intervalle de temps qui correspond plus ou moins exactement aux retours successifs d'un même phénomène céleste », l'usage du mot a prospéré dans différentes disciplines pour illustrer l'idée « de transformation d'un système qui revient à son état initial » ou de « partie d'un phénomène périodique qui s'effectue durant une période ».

Le cycle économique à long terme (ou cycle économique ou le cycle d'expansion-récession) se réfère aux fluctuations de la production globale, du commerce et de l'activité sur plusieurs mois ou années dans une économie de marché.

Nous pouvons également dire que le cycle économique est l'ensemble des mouvements à la hausse et à la baisse des niveaux de produit intérieur brut (PIB) et se réfère à des périodes d'expansions et de contractions dans le niveau des activités économiques (fluctuations d'affaires) autour de sa tendance de croissance à long terme.

Ces fluctuations se produisent autour d'une tendance de croissance à long terme, et impliquent généralement des changements au fil du temps entre les périodes de croissance économique relativement rapide (une expansion ou la flèche), et des périodes de relative stagnation ou de déclin (une contraction ou récession).

Les cycles économiques sont généralement mesurés en considérant le taux du produit intérieur brut réel de croissance. Dépit d'être appelées cycles, ces fluctuations de l'activité économique peut s'avérer imprévisible.

1.2.4.1 - La classification de cycle

En 1860, l'économiste français Clément Juglar (1819-1905) identifie des cycles économiques sur une période de 7 à 11 ans pour les investissements fixes, que l'économiste Joseph Schumpeter (1883-1950) décompose en quatre étapes:

- expansion (augmentation de la production et des prix, taux d'intérêt faibles)
- crise (crise boursière accompagnée de nombreuses faillites d'entreprises)
- récession (baisse des prix et de la production, taux d'intérêt élevés)
- récupération (reconstitution des stocks en raison de la baisse des prix et des revenus).

D'autres économistes ont proposé des cycles économiques. Ainsi, nous pouvons retenir :

- le cycle des stocks de Kitchin de 3 à 5 ans (Joseph Kitchin, 1861-1932)
- le cycle d'investissement des infrastructures, ou de la construction, de Kuznets 15 à 25 ans (Simon Kuznets, 1901 - 1985)
- le cycle de Kondratiev ou cycle long technologique 45 à 60 ans (Nikolai Kondratiev, 1892-1938).

Cependant, l'intérêt pour ces différentes typologies de cycles a diminué depuis le développement de la macroéconomie moderne. En effet, elle donne peu de soutien à l'idée de cycles périodiques réguliers.

1.2.4.2 - L'identification de cycle

En 1946, les économistes Arthur F. Burns, et Wesley C. Mitchell (1946) proposent, dans leur livre intitulé « Mesure d'entreprise Cycles », la définition qui est de nos jours la référence:

Les cycles économiques sont un type de fluctuation trouvé dans l'activité économique globale du pays qui organisent leur travail principalement dans les entreprises: un cycle est constitué d'expansions qui se produisent à peu près au même moment dans de nombreuses activités économiques, suivies par pareillement générales récessions, des contractions et des reprises fusionner dans lequel la phase d'expansion du cycle suivant; dans la durée, les cycles économiques varient de plus d'un an à dix ou douze ans; ils ne sont pas divisibles en cycles plus courts de caractéristiques similaires avec des amplitudes de rapprocher leur propre.

Selon A. F. Burns(1946), les cycles économiques ne sont pas simplement les fluctuations de l'activité économique globale. La caractéristique essentielle qui les distingue des convulsions commerciales des siècles précédents ou des variations saisonnières à court terme de notre âge, c'est que les fluctuations sont largement diffusés dans l'économie - son industrie, ses opérations commerciales et ses enchevêtrements de financement.

L'économie du monde occidental est un système de parties étroitement liées. Celui qui veut comprendre les cycles économiques doit maîtriser les rouages d'un système économique organisé en grande partie dans un réseau d'entreprises libres en quête de profit.

1.2.4.3 - L'atténuation du ralentissement économique

De nombreux indicateurs sociaux, comme la santé mentale, les crimes et les suicides, peuvent s'aggraver au cours des récessions économiques. Les périodes de stagnation économique sont douloureuses pour beaucoup de ceux qui perdent leur emploi. Aussi, il y a souvent des pressions politiques sur les gouvernements pour atténuer les récessions. Depuis les années 1940, après la révolution keynésienne, la plupart des gouvernements des pays développés ont vu l'atténuation du cycle d'affaires dans le cadre de la responsabilité du gouvernement, sous la rubrique de la politique de stabilisation.

Etant donné que dans la théorie keynésienne, les récessions sont causées par une demande globale insuffisante, lorsqu'une récession se produit, le gouvernement devrait augmenter le niveau de la demande globale et ramener l'économie à l'équilibre. Le gouvernement peut faire cela de deux manières : d'une part, par une hausse de la masse monétaire (politique monétaire expansionniste) et d'autre part, soit par une augmentation des dépenses du gouvernement ou soit part une réduction des impôts (politique budgétaire expansionniste).

En revanche, certains économistes, notamment Robert Lucas, soutiennent que le coût social des cycles économiques est très faible ou négligeables, et que les

gouvernements devraient se concentrer sur la croissance à long terme au lieu de rechercher la stabilisation.

Cependant, même selon la théorie keynésienne, la gestion de la politique économique pour lisser les cycles est une tâche difficile en raison de la complexité de l'économie. Certains théoriciens, notamment ceux qui croient en l'économie marxiste, croient que cette difficulté est insurmontable. Karl Marx a affirmé que les crises conjoncturelles récurrentes étaient le résultat inévitable des opérations du système capitaliste. De ce point de vue, tout ce que le gouvernement peut faire, c'est de modifier le calendrier des crises économiques. La crise pourrait aussi se manifester sous une forme différente, par exemple, comme une forte inflation ou un déficit public sans cesse croissant.

En outre, depuis les années 1960, les économistes néoclassiques ont minimisé la capacité des politiques keynésiennes quant à la gestion d'une économie. Depuis les années 1960, des économistes, tels que les lauréats du prix Nobel Milton Friedman et Edmund Phelps, affirment que les anticipations inflationnistes nient la courbe de Phillips sur le long terme. La stagflation des années 1970 a apporté un soutien à leurs théories, défiant la prédiction keynésienne selon laquelle récessions et inflation ne peuvent pas se produire simultanément.

1.2.5 – La conception d'intégration

Nous entendons par intégration économique l'évolution du rôle que jouent les entreprises multinationales dans l'économie mondiale, c'est-à-dire la croissance rapide du commerce et du stock d'investissement direct à travers le monde. Ainsi, par définition, l'intégration économique est un processus qui conduit plusieurs économies à former un seul espace économique. La croissance des échanges commerciaux et le flux des IDE déterminent le niveau d'intégration d'une économie locale dans l'économie continentale (ou régionale) d'abord et mondiale ensuite.

1.2.5.1 - Une approche classique, néoclassique et l'optimum

Les tenants de cette théorie, notamment les auteurs classiques, considèrent que les accords préférentiels régionaux, c'est-à-dire ceux conclus entre pays voisins, offrent moins de bénéfices par rapport aux accords multilatéraux parce qu'ils avantagent explicitement un ou plusieurs partenaires. Donc, ils pourraient pénaliser un pays tiers plus performant. D'une part, ils sont considérés comme une menace pour le maintien de règles communes aux échanges. D'autre part, ils contribuent à mieux intégrer certains pays dans le commerce international. Malgré cette tendance contradictoire, l'inquiétude se dissipe par le fait que les pays où le commerce préférentiel est le plus développé sont en règle générale également les plus ouverts au commerce mondial (Siroën, 2005).

Par ailleurs, l'intégration supranationale (l'intégration régionale), fondée sur des ententes entre pays voisins, n'est pas considérée comme un processus légitime dans la théorie néoclassique (Hazlewood, 1987). C'est dans ce sens que Mundell (1968) considère qu'un processus d'intégration entre pays pauvres pourrait attirer des investissements étrangers vers ces nations. Il devient ainsi évident que l'apport de capitaux étrangers rapproche les dotations en capital et en travail des petites et des grandes nations. De plus, même si le régionalisme, au sens de conclusion d'accords entre pays voisins, est mal perçu par les néoclassiques, l'Europe donne l'exemple d'un régionalisme fortement intégrateur ayant pour vocation d'intégrer non seulement les pays du Centre et de l'Est de l'Europe, mais également des pays autrefois socialistes, et les pays riverains de la Méditerranée depuis la conférence de Barcelone en 1995. De même, comme le remarque Ténier (2001), le régionalisme nord-américain est également fortement intégrateur pour les partenaires des États-Unis, accentuant même leur satellisation vis-à-vis de ces derniers. Il n'en reste pas moins que les unions douanières pourraient créer dans l'avenir des conditions d'amélioration de la compétitivité internationale. En effet, une union douanière résulte souvent de l'approfondissement d'une zone de libre-échange où les droits de douane et les restrictions quantitatives à l'exportation sont éliminés, permettant ainsi une compétition au sein de la zone.

Pour les classiques, une intégration économique régionale multilatérale produit plus d'effets bénéfiques que celle bilatérale. Par contre, les néoclassiques ne considèrent l'intégration qu'en tenant compte seulement de la taille des nations.

1.2.5.2 - Une approche dynamique des unions douanières

La théorie des unions douanières développée dans les années 1950 par, notamment, Viner (1950), Tinbergen (1954), Meade (1955), Scitovsky (1958), détermine les conditions d'un gain de bien-être. Ainsi, selon elle, le fait d'instaurer un tarif extérieur commun à travers les accords d'une union douanière supprime automatiquement les obstacles à l'échange entre les pays membres. Cependant, malgré cet avantage, l'union peut entraîner des détournements de trafic, ou des créations de trafic.

Pour équilibrer la situation, c'est-à-dire que pour qu'une union douanière soit un optimum de second rang, les effets de création doivent l'emporter sur les détournements d'échange. Dans cette logique, supposons que les effets d'une union douanière soient a priori indéterminés. Les avantages seront alors perçus en fonction de différents facteurs. Par exemple, si le niveau initial des droits de douane est élevé, cela pourrait créer du trafic. Par ailleurs, si le tarif extérieur commun est bas, le risque de détournement de trafic baisse aussi. De plus, si les coûts de transport sont faibles, alors les avantages que procure l'intégration sont manifestes. Il faut également considérer le facteur taille de l'union : si cette taille est importante, c'est-à-dire si l'union compte un grand nombre de participants, la création potentielle de trafic sera favorable à l'intégration. Par ailleurs, si la structure de la production des pays membres est proche, la probabilité que la compétition favorise la création de nouvelles spécialisations est grande. De la même façon, si la circulation des facteurs (hommes et capitaux) est élevée dans l'union, une forte concurrence stimulerait la spécialisation. Finalement, si le niveau des échanges est très élevé entre les pays membres, du moins plus élevé qu'avec le reste du monde, le risque de détournement de trafic demeurera faible.

Dans cette approche, l'accent est mis sur les conditions de croissance économique. Certains économistes considèrent qu'un processus d'intégration est susceptible de modifier ces dernières.

Ces conditions de croissance affectent aussi les économies d'échelle. Ces dernières se réalisent grâce aux effets de taille. D'ailleurs, le mouvement de concentration des entreprises qui accompagne l'augmentation de la taille critique conduit à d'autres sources de gains de productivité et de coûts de production (les effets des seuils techniques, effets d'apprentissage, etc.). Dans ce cas, l'effet de concurrence s'avère bénéfique pour le consommateur, car il favorise la baisse des prix. Ce mouvement est renforcé par l'implantation des filiales des firmes multinationales et par le comportement anticipatif plus optimiste des entrepreneurs qui soutiennent la croissance des marchés.

Cet élargissement a été accompagné par une dynamique d'investissements des firmes multinationales soutenant la croissance et les exportations. À ceux-ci s'ajoutent les fonds structurels de l'Union destinés à améliorer l'infrastructure. Ces fonds contribuent au dynamisme en finançant la construction des ponts, routes ou autoroutes pour faciliter les communications. Cette croissance se traduit par l'augmentation des revenus pour les salariés et une plus forte consommation.

Plusieurs institutions internationales comme l'OCDE considèrent l'intégration régionale comme un moyen de démanteler les barrières douanières, de favoriser l'ancrage libéral des politiques économiques et de se rapprocher du multilatéralisme. De plus, l'intégration limite le pouvoir des groupes de pression et des hommes politiques et favorise la baisse des coûts de transaction, de négociation, de contrôle et d'accès à l'information. Par ailleurs, en impulsant des relations de confiance entre les membres participants, l'intégration renforce la crédibilité des politiques, la prévisibilité des opérateurs et l'attractivité des capitaux, en même temps qu'elle réduit les risques de réversibilité des politiques commerciales. Ces avantages favorisent de nouvelles candidatures et la dynamique de l'élargissement comme en témoigne la théorie des dominos (Baldwin, 1992).

Cette façon de voir l'intégration comme ayant des effets économiques favorables est partagée jusqu'à un certain point par les économistes de l'école de la dépendance. Pour eux, l'intégration économique régionale des pays en développement est susceptible de renforcer une voie de développement autocentré favorable au commerce Sud-Sud qui pourrait modifier les rapports de force internationaux. À cette position favorable à l'intégration économique régionale des pays en développement, s'ajoute celle des organisations non gouvernementales. Celles-ci considèrent qu'à travers la production des biens publics régionaux tels que les infrastructures physiques régionales, des systèmes régionaux d'information et de formation, un cadre institutionnel solidaire à travers des mécanismes compensateurs des instabilités, l'intégration économique régionale produit des effets positifs aux membres participants. Ces effets apparaissent aussi à travers le pouvoir de négociation dans les organisations internationales pour la production de biens publics globaux. En parlant d'une seule voix ou en agissant en concertation lors des négociations, par exemple au sein de l'OMC, les pays membres d'une organisation constituent ensemble une force pour ce qui concerne les pays en développement.

Ces trois approches nous ont permis de comprendre les théories qui soutiennent le concept d'intégration économique. Ainsi, pour mieux appréhender la profondeur de cette dimension de la mondialisation de l'économie, nous allons dans la section suivante faire un voyage dans le temps pour voir comment ont évolué l'intégration économique et les regroupements transrégionaux.

1.2.5.3 - Les formes d'intégration

Cette façon générale de définir l'intégration économique se bute aux étapes qui déterminent le processus d'intégration économique. En nous référant à Mirus et Rylska (2001), ainsi qu'au troisième rapport du Comité Permanent des Affaires Etrangères et du Commerce International de la Chambre des communes (2002), nous pouvons diviser l'intégration économique selon quatre étapes. Cependant, Balassa (1961) dans sa classification en distingue cinq : la zone de libre-échange, l'union douanière, le marché commun, l'union économique et l'union économique et monétaire :

- La première, celle d'accord de libre-échange (ALÉ) ou zone de libre-échange consiste à ne pas fixer de tarif entre les États membres, mais plutôt à réduire les barrières non tarifaires tout en conservant des barrières nationales particulières dans les échanges avec le reste du monde.
- La deuxième étape est l'union douanière (UD). Celle-ci combine l'ALÉ et l'imposition d'un tarif extérieur commun pour les pays membres.
- Ensuite vient le marché commun (MC) qui est le résultat de l'union douanière, du libre mouvement des capitaux, de la main-d'œuvre et de l'harmonisation partielle des politiques, c'est-à-dire l'organisation de la mobilité des facteurs de production.
- La quatrième étape, l'union économique (UE) qui confirme l'intégration économique à travers le marché commun et la mise en commun des politiques et des institutions économiques.
- Finalement, l'union économique et monétaire (UEM) ajoute une monnaie commune à tous les pays membres.

1.2.5.4 - L'intégration et la mondialisation

Le rythme de l'intégration économique internationale s'est accéléré dans les années 80 et 90 alors que tous les gouvernements procédaient à une réduction des barrières politiques entravant le commerce et les investissements internationaux. L'ouverture au monde extérieur s'inscrit dans le cadre d'une tendance plus générale axée sur une dépendance accrue aux marchés et aux entreprises privées.

L'intégration rapide des marchés financiers au cours des vingt dernières années représente l'aspect le plus spectaculaire de la mondialisation. Le système de Bretton Woods(1944)¹ créé après la seconde guerre mondiale était fondé sur des comptes des mouvements de capitaux fermés et des taux de change fixes. Alors que la libéralisation graduelle du commerce et des IDE démarrait, la mondialisation

¹ Les accords de Bretton Woods sont des accords économiques ayant dessiné les grandes lignes du système financier international en 1944 à Bretton Woods aux États-Unis par 730 délégués représentant l'ensemble des 44 nations alliées. Leur objectif principal fut de mettre en place une organisation monétaire mondiale et de favoriser la reconstruction et le développement économique des pays touchés par la guerre.

financière ne figurait pas encore à l'ordre du jour. Les marchés financiers nationaux demeuraient séparés.

C'est en 1973 que sont intervenus les premiers changements, avec la rupture du système de Bretton Woods. Toutefois, celle-ci n'entraîna pas aussitôt une course effrénée à la libéralisation des mouvements de capitaux. Le phénomène ne débuta dans les pays industrialisés qu'au début des années quatre-vingt, avec une augmentation importante des mouvements de capitaux entre ces pays.

C'est principalement dans la littérature néo-marxiste que la relation théorique entre le capitalisme et la mondialisation a fait l'objet d'une analyse plus poussée. Amin (1997) résume ainsi l'une des propositions centrales de la pensée néo-marxiste concernant la nature « mondiale » du capitalisme :

« Toutes les parties intégrées dans ce système le sont par le biais de leur participation à une division mondiale du travail qui porte sur des produits essentiels pour la consommation de masse ou sa production, en parallèle avec un degré de commercialisation (marchandisation) de la production sans commune mesure avec celui des époques antérieures. (...) Si le capitalisme est un système mondial, c'est parce que l'économie mondiale qui le sous-tend est, dans sa globalité, régie par ce système de production capitaliste.». Selon Michalet (1998), « vecteur de l'émergence d'un capitalisme mondial réside dans le processus de délocalisation de la production initié par les firmes multinationales », « L'extension à l'échelle mondiale du rapport salarial accompagne celle du capital productif. La FMN industrielle est donc le vecteur qui va éliminer progressivement dans les territoires où elles subsistent encore les formes d'organisation non capitalistes de la production. »

Luttwak (1998), quant à lui, considère la mondialisation comme un sous-ensemble du capitalisme. En effet, selon lui, le trait dominant du système économique international actuel n'est d'ailleurs pas la mondialisation, mais l'évolution du capitalisme vers une tangente qu'il qualifie de « turbo-capitalisme ». La mondialisation ne serait qu'un des piliers du turbo-capitalisme, les deux autres étant les privatisations et les déréglementations en masse. Selon ce point de vue, la mondialisation joue tout de même un rôle important puisqu'elle constitue l'élément « exportateur » du modèle :

l'intégration des marchés tend en effet à encourager un mouvement de déréglementations compétitives entre les États. Fait à noter, Luttwak utilise la notion de mondialisation selon une interprétation économique restreinte, qui ne réfère qu'à l'intégration des marchés et à la délocalisation de la production.

1.2.6 - La conception d'égalité

Afin d'évaluer l'impact de la mondialisation, nous allons expliquer ce conception par son antonyme-« inégalité ». Il est tout d'abord nécessaire de commencer par observer l'histoire des taux de croissance économique au niveau mondial et dans les différents pays. Il est frappant de constater que la croissance du PIB mondial a ralenti depuis 1990, date à partir de laquelle la mondialisation s'est accélérée, ce qui dément les prévisions les plus optimistes quant à l'impact bénéfique de la mondialisation sur cette dernière.

La croissance a été inégalement répartie entre les pays, qu'ils soient industrialisés ou en développement. Entre 1985 et 2000, la croissance du revenu par habitant n'a été supérieure à 3% par an que dans 16 pays en développement, elle a été inférieure à 2% par an dans 55 pays en développement et même négative dans 23 d'entre eux. Au cours de cette même période, l'écart de revenu entre les pays les plus riches et les pays les plus pauvres a considérablement augmenté.

Cette croissance inégale modèlè une nouvelle géographie économique mondiale. Le changement le plus frappant est la croissance économique rapide de la Chine depuis vingt ans, de même que l'amélioration plus progressive mais importante de la performance économique de l'Inde. Plus du tiers de la population mondiale vit dans ces deux pays.

La hausse des inégalités au sein des pays industrialisés représente sans doute le plus grand danger pour le processus de libéralisation et de mondialisation. Williamson (1997) a démontré que le ressentiment populaire contre les « effets secondaires » de la libéralisation économique aux États-Unis a été un facteur déterminant ayant provoqué le retour au protectionnisme après la première guerre mondiale. Depuis les années 70,

la détérioration du salaire réel des travailleurs non qualifiés aux États-Unis pourrait selon lui provoquer un nouveau ressentiment populaire contre la mondialisation.

1.2.6.1 - Le revenu individuel

Les données actuelles sur la répartition des revenus au sein de chaque pays semblent indiquer une légère tendance à la hausse des inégalités bien qu'il y ait plusieurs exceptions. Les seules régions où l'on peut déceler une tendance systématique sont l'Europe de l'Est et l'Asie Centrale, où les inégalités se sont rapidement aggravées depuis l'effondrement du régime communiste. (Banque mondiale, 2000).

L'indice le plus souvent utilisé pour mesurer les inégalités du revenu est le *coefficient de Gini* dont la valeur se situe entre 0 (égalité totale) et 1 (un seul individu possède toute la richesse). Dans la majorité des pays de l'OCDE, le coefficient de Gini a augmenté depuis les deux dernières décennies. L'accroissement des inégalités dans la répartition des revenus est toutefois plus marqué aux États-Unis qu'en Europe de l'Ouest (OCDE, 1998). Selon Giraud (1995), cette différence est principalement imputable au fait que les travailleurs non qualifiés sont beaucoup plus protégés en Europe qu'aux États-Unis. S'appuyant sur un modèle qui divise les travailleurs des pays développés en quatre groupes (les compétitifs, les exposés, les protégés et les chômeurs) et ceux des pays en voie de développement en trois groupes (les masses rurales, les salariés et les nouveaux capitalistes), Giraud est d'avis que le libre-échange entre les pays riches et les pays à bas salaires provoque inévitablement un accroissement des écarts de revenus dans les deux types de pays.

Les causes de la hausse des inégalités sont multiples et il n'est pas aisé d'isoler l'impact de la mondialisation à cet égard. Deux facteurs jouent un rôle particulièrement important dans la distribution des revenus à la fin du XXe siècle : le commerce international et le changement technologique, lequel tend généralement à diminuer le prix relatif de la main-d'œuvre non qualifiée. Un âpre débat est en cours parmi les économistes afin de déterminer lequel de ces deux facteurs est prépondérant (Krugman, 1998). Selon Feenstra (1998), le commerce et les avancées technologiques sont des explications complémentaires plutôt que compétitives puisque les deux facteurs jouent un rôle important dans la modification de la compétitivité de tel ou tel

secteur de l'économie. Feenstra estime que le lien le plus direct entre la mondialisation et la hausse des inégalités dans les pays développés réside dans le phénomène de la délocalisation de la production des biens intermédiaires par les firmes multinationales. Les travailleurs non qualifiés des pays développés se trouvent dès lors en concurrence directe avec la main-d'œuvre à bas salaire des pays en voie de développement. La conclusion à laquelle arrive Feenstra est que la modification du rapport de force entre la main-d'œuvre et le capital explique en grande partie la hausse des inégalités aux États-Unis.

1.2.6.2 - Le revenu du pays

Le débat sur l'origine des inégalités est fort complexe et ne sera pas résolu de sitôt. Un autre débat portant cette fois-ci sur la répartition des revenus *entre* les pays revêt une importance toute particulière en ce qui concerne l'impact économique de la mondialisation sur le développement des pays.

En ce début de XXIe siècle, il existe incontestablement des inégalités criantes dans la répartition des revenus entre les pays. Alors que les pays les plus riches effectuent des changements structurels dans leurs économies afin de s'adapter aux exigences de la révolution technologique dans plusieurs domaines tels que les télécommunications, le commerce électronique, la biogénétique et l'automatisation de la production, une majorité de pays en sont encore à l'étape du décollage industriel. Le PNUD estime que l'écart entre les pays riches et les pays pauvres s'est considérablement creusé depuis quarante ans. En 1960, 20 % de la population mondiale vivant dans les pays les plus riches profitait d'un revenu 35 fois supérieur aux 20 % de la population vivant dans les pays les plus pauvres. En 1995, le revenu des 20 % les plus riches était 82 fois supérieur à celui des 20 % les plus pauvres. (Rapport de développement humain du PNUD, 1998) Ce constat a ramené un ancien débat à l'ordre du jour, celui sur la convergence (ou la divergence) dans le développement entre les pays.

L'exemple de la Chine et de l'Inde ne représente qu'un aspect de l'évolution récente, marquée par une distribution très inégale des avantages de la mondialisation entre les pays.

L'expansion des marchés mondiaux des biens et des services a ouvert de nouveaux débouchés à leurs exportations, tandis que l'émergence de systèmes de production mondiaux et la libéralisation des règles d'investissement ont créé de nouvelles opportunités pour leurs multinationales, augmentant le champ d'action de celles-ci et leur pouvoir sur le marché. De manière similaire, la croissance des marchés financiers mondiaux a accru les possibilités d'investissement à forte rentabilité sur les marchés émergents. De plus, la supériorité technologique des pays industriels, associée au renforcement des règles internationales qui régissent les droits de propriété intellectuelle dans le cadre de l'OMC, a fait augmenter leurs profits, tirés des redevances et droits de licence. Ces avantages ont toutefois été en partie contrebalancés par les problèmes internes d'ajustement qui ont généré des pertes pour certains travailleurs.

Autre groupe ayant indiscutablement tiré des avantages importants de la mondialisation: un petit nombre de pays en développement qui ont réussi à augmenter leurs exportations et à attirer les IDE. En tête de ce groupe, on trouve les premières nouvelles économies industrielles de l'Asie de l'Est, qui ont désormais des revenus et des structures économiques comparables à ceux des pays industrialisés. D'autres pays d'Asie à revenu intermédiaire, les pays de l'Union européenne et des pays d'Amérique latine comme le Mexique et le Chili semblent également en passe de parvenir au même résultat.

Pour la plupart, ces pays bénéficiaient de conditions initiales relativement favorables, qu'il s'agisse de leur niveau d'industrialisation, du développement de leurs ressources humaines, des infrastructures de transport et de communication ou de la qualité des institutions économiques et sociales. Mais ils n'ont pas tous appliqué les mêmes stratégies de développement. La Chine, l'Inde et le Viet Nam, notamment, pays disposant de vastes marchés intérieurs, n'ont pas suivi des stratégies de libéralisation orthodoxes, tandis qu'en République de Corée, par exemple, l'Etat est intervenu avec force pour lancer le développement industriel.

La diversité des évolutions des finances publiques, des performances économiques, de l'emploi, des inégalités et de la pauvreté fait qu'il est extrêmement difficile de

généraliser au sujet de l'impact de la mondialisation. Cela est dû en partie à la complexité du phénomène.

Huntington (1992), dans « The Clash of Civilisations » (Le conflit de civilisations), a indiqué qu'après la guerre froide, les conflits entre les civilisations seront les caractéristiques représentatives de notre monde actuel. Dans ces conflits, la civilisation occidentale va se confronter à celles du Confucianisme et de l'Islamisme, ce qui va causer un état d'instabilité du monde. La société va être de plus en plus confrontée aux problèmes multiculturels et multi-ethniques.

Cependant nous ne sommes pas d'accord avec ce point de vue. Si des conflits peuvent bien surgir, cela ne signifie pas pour autant que l'on se dirige vers une instabilité systématique. Avec la théorie de Yi Jing (Cf. Chapitre 3) nous pouvons considérer que les différences de chacun peuvent aussi constituer des chances au bénéfice de tous.

Conclusion à la section 1

Nous avons exposé les différentes théories de la mondialisation ainsi que ses enjeux dans le contexte du développement du commerce mondial.

Il convient maintenant d'étudier l'intégration régionale qui joue un rôle important sur les dynamiques complémentaires de la mondialisation.

Section 2 - La dynamique complémentaire de mondialisation

Introduction à la section 2

La coopération interrégionale et l'action extérieure des régions connaissent actuellement un fort développement dans le monde. Elles correspondent simultanément à plusieurs nécessités. Elles constituent un vecteur particulièrement efficace de l'intégration régionale et du rapprochement des peuples.

La "diplomatie" des régions présente un caractère nécessairement plus proche des hommes et du terrain que celle des Etats. En outre, la coopération interrégionale transnationale est également un important facteur de développement économique, permettant de créer des "économies d'échelle en réseau" et de participer pleinement au marché intégré mondial.

En complément de la définition de l'intégration régionale abordée dans cette section, nous exposerons dans notre recherche la relation existant entre la mondialisation et l'intégration régionale, et ceci sur les cinq continents.

2.1 - Un processus de renforcement progressif des coopérations économique

L'intégration régionale est un processus complexe et multiforme. Issue de nombreux mécanismes et interactions, elle englobe différentes dynamiques et peut être aussi bien impulsée par un projet ou une volonté politique, comme dans le cas de l'Union Européenne par exemple, que par des processus de facto ou de jure. Pour bien en saisir toute la complexité, il est nécessaire de différencier et de définir les termes d'intégration régionale.

2.1.1 - La conception et la définition de l'intégration régionale

Pour Muchlup (1977), la région peut se définir comme une zone dans un pays souverain. Dans le cadre d'une conception libérale, l'intégration régionale peut être envisagée comme une étape vers la mondialisation.

Selon Figuière et Guilhot (2006) «un espace régional sera dit intégré régionalement, si et seulement s'il enregistre une concentration des flux entre les nations qui le constituent et s'il révèle une coordination institutionnelle instaurant durablement des règles communes».

Bien que le terme d' « intégration régionale » existe depuis longtemps, sa définition n'est toujours pas facile à formuler. En générale, l'intégration régionale se réfère à l'unification d'Etats-nations. D'une part, l'intégration régionale peut être décrite comme un processus dynamique qui implique la volonté d'un pays de partager ou de regrouper en un ensemble plus vaste. La mesure dans laquelle il partage détermine le niveau d'intégration. Il existe différents degrés d'intégration en fonction de critères prédéfinis.

L'intégration régionale se réfère également à un résultat, survenant lorsque les critères pré définis sont remplis. Elle peut être définie selon trois dimensions: (i) la portée géographique illustrant le nombre de pays impliqués dans un arrangement (à géométrie variable), (ii) la couverture de fond ou de la largeur qui est le secteur ou l'activité couverture (commerce, la mobilité de la main-d'œuvre, des politiques macroéconomiques, les politiques sectorielles, etc.), (iii) la profondeur de

l'intégration qui mesure le degré de souveraineté qu'un pays est prêt à se rendre, qui est de la coordination ou de la coopération à l'intégration profonde simple.

Pour les économistes, l'intégration régionale est composée de quatre concepts principaux :

- L'Etat souverain est la partie principale de l'intégration mondiale,
- Les pays ont une tendance d'améliorer leur niveau économique à travers le commerce intra régional collectif,
- Les pays partenaires ont certaines similitudes sur la structure politique et sont homogènes au niveau du développement économique. Ils constituent le groupe d'intérêts exclusifs,
- L'intégration est un processus de développement progressif.

A partir de ces concepts, l'intégration peut se définir comme étant un processus de renforcement progressif des coopérations économique ayant pour objectif de construire une entité économique régionale. Ses principales étapes de développement sont donc d'après Balassa (1961) :

- La zone de libre-échange entre les pays partenaires, en vue d'éliminer toutes les barrières commerciale pour atteindre la libéralisation des échanges ; l'accord de libre-échange peut favoriser la stratégie d'intégration multirégionale. Dans ce cas, la stratégie de localisation des activités des entreprises multinationales est fortement influencée par les avantages comparatifs des régions et les pays.
- L'union douanière : La théorie des unions douanières développée dans les années 1950 par divers auteurs notamment Viner (1950), Tinbergen (1954), Meade (1955), Scitovsky (1958), détermine les conditions d'un gain de bien-être. L'Union pour objectif d'approfondir les conditions d'un gain de bien-être, non seulement par la construction de la zone de libre-échange mais également par l'établissement de l'accord tarifaire extérieur commun pour renforcer l'unanimité de la compétitivité entre les pays signataires.
- Le marché commun, permet de mettre en place la politique de libre circulation des capitaux et de la main-d'œuvre entre les pays partenaires, unifie et harmonise ainsi la politique économique commune, la règle du marché et la politique monétaire etc.

- L'union économique et monétaire en utilisant la monnaie commune entre les pays partenaires. Un bon exemple est l'euro, qui offre de nombreux avantages aux citoyens européens et aux entreprises, qui stabilise les prix dans la zone euro, qui protège le pouvoir d'achat et l'épargne des citoyens européens et qui, enfin, donne plus de poids à l'Europe sur la scène internationale.

Par ce processus, dans le cadre d'une conception libérale, l'intégration régionale peut être envisagée comme étant une étape incontournable vers la mondialisation. Donc, l'intégration régionale jouera un rôle du catalyseur de la mondialisation (Françoise Nicolas 2003).

La coopération interrégionale et l'action extérieure des régions ont amené un fort développement dans le monde entier. Elles peuvent répondre simultanément à plusieurs besoins. D'une part, se sont des moyens particulièrement efficaces pour l'intégration régionale et de la réconciliation des peuples. La diplomatie des régions présente un caractère fort et nécessairement proche aux gens des Etats. D'autre part, la coopération interrégionale transnationale est également un facteur important dans le développement économique, permettant de créer des «économies d'échelle dans le réseau » et de participer pleinement au marché mondial intégré.

L'intégration régionale est un processus complexe et multiforme. Elle englobe différentes dynamiques et peut être aussi impulsée par un projet ou une volonté politique, par exemple, la création de l'Union Européen et les zones de la rive nord de la Méditerranée.

Les effets de l'intégration régionale sont très nombreux. Elle renforce l'effet d'économie d'échelle et l'effet de concurrence entre les pays ; grâce à l'intégration des différents types d'économie, elle renforce les avantages compétitifs internes et externes ; elle oblige les entreprises à être plus efficaces, plus compétitives. Ainsi, selon Carlos Salinas de Gortari, président du Mexique lorsque l'ALENA (Accord de libre-échange nord-américain) fut introduit, l'ALENA « régule clairement les échanges croissants entre nos pays, encourage l'investissement et crée de l'emploi ».

Cependant, l'intégration régionale peut également être utilisée pour d'autres objectifs. Elle peut, par exemple, améliorer la sécurité de l'ensemble du groupe d'Etats intégrés face aux menaces internes et externes (L'UE a permis de garantir la paix sur le continent européen après deux guerres mondiales). Ainsi selon Friedeman (2006) « L'intégration, inexorable des marchés, des nation-états, et des technologies à un degré jamais vu auparavant —d'une manière qui permet aux individus, aux sociétés et aux nations-états d'atteindre autour du monde plus loin, plus rapide, plus profond et meilleur marché que jamais.... la diffusion du capitalisme du marché libre à pratiquement chaque pays dans le monde. ».

2.1.2 - L'intégration régionale : une partie relative étroitement liée à la mondialisation

La mondialisation et l'intégration régionale sont étroitement liées, et se servent l'une de l'autre. Du point de vue géographique, l'intégration régionale est la 1ère étape de la réalisation de la mondialisation. En effet, si les pays partenaires n'avaient pas d'unité, la mondialisation ne pourrait pas se réaliser économiquement. Ainsi, au cours du processus de mondialisation, l'intégration régionale peut être perçue comme une étape importante du fait de son rôle de catalyseur (Nicolas, 2003), et la coopération régionale peut être considérée comme étant le moteur de la libération du commerce internationale et de l'harmonisation de l'économie mondiale.

De nos jours, l'intégration régionale est le résultat d'une révolution industrielle et commerciale, et est un phénomène typique du siècle dernier. Elle est caractérisée par le libre-échange ainsi que par la libre circulation des capitaux et des individus, par la conception politiques et des valeurs de la culture à travers des frontières géopolitiques des différents pays.

Il existe une dynamique visible de l'intégration régionale vers le développement local de manière durable.

Les pays en voie de développement cherchent à s'intégrer et à s'élargir dans le marché mondial, et, par conséquent, ont besoin d'une intégration basée sur le commerce. Par contre, les pays développés, cherchent eux davantage de

développements et ont besoin, par conséquent, une intégration basée sur le développement. Cependant, il est indispensable pour ces deux types de pays de profiter similairement de leurs ressources, comme les matières premières, les coûts de production conviviales, la politique favorable pour les investissements étrangers qui peut attirer plus d'investisseurs pour atteindre l'objectif recherché.

2.1.2.1 - Les facteurs déterminants de l'intégration régionale

Les facteurs déterminants pour le succès de l'intégration régionale sont les :

- Facteurs de formation : Volonté et engagement politique, lois régionales fortes, respect de l'Etat de Droit, structures et institutions régionales fortes ;
- Principes stratégiques : préparation adéquate des activités pour toutes les initiatives régionales, le principe de subsidiarité et de géométrie variable ;
- Facteurs de Gestion et de Développement : mécanismes de prise de décisions rapides et responsables, une méthode efficace de financement du processus d'intégration, convergence socio-économique et politique, création d'une identité régionale.

2.1.2.2 - L'intérêt de l'intégration régionale

L'économie mondiale a été intégrée dans des groupements économiques régionaux. Ainsi, l'Union Européenne (UE) était composée de 12 pays signataires en 1993 et regroupe 28 depuis 2013, l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) signé par les Etats-Unis, le Canada et le Mexique en 1992 ; l'Asia-Pacific Economic Cooperation (APEC), qui comprend actuellement 21 pays a été fondée en 1989.

Deux aspects de la coopération économique régionale méritent une attention particulière. La première est intérieure. Les États ayant un fort sentiment de l'intérêt national et qui ont joué un rôle essentiel dans le développement économique au sein de région. L'unification et l'harmonisation des pays est un objectif majeur pour les décideurs. Le deuxième est extérieur. Les pays membres ont le sentiment d'avoir été forcés de mobiliser leurs ressources afin de repousser une menace. Par

conséquent, les États autoritaires les ont obligés de donner leur accord et ont mis en place des politiques sur le développement social et économique extérieurs.

Compte tenu des deux éléments ci-dessus qui caractérisent le développement économique, la coopération économique régionale est susceptible d'être promue sur la base des interactions entre les États qui ont la perception de l'intérêt national et une vraie préférence de la coopération avec les firmes multinationales étrangères.

L'intégration régionale peut également servir des intérêts de puissance et d'influence, en réponse à l'adage « l'union fait la force ». C'est surtout le cas des États avec des économies de petite taille ou des puissances moyennes qui par ce moyen cherchent non seulement à attirer des investissements étrangers, mais également à renforcer leur pouvoir de négociation sur la scène internationale.

De plus, l'intégration régionale peut également avoir de l'influence au niveau des politiques nationales en ayant un effet de « verrou » (lock-in) pour sécuriser des réformes en cours.

L'intégration régionale a évolué avec le temps, et, aujourd'hui il semble que son objectif ne soit plus uniquement une disparition des obstacles tarifaires et non tarifaires, mais également une conduite de politiques visant une intégration plus profonde.

Une intégration régionale croissante entre pays en développement a notamment contribué à cette évolution en touchant à des domaines plus étendus. C'est ainsi que certains auteurs, Nesadurai (2003) par exemple, qualifient cette dynamique de « régionalisme développemental ».

L'intégration régionale croissante entre les pays en développement leur permet d'acquérir plus d'influence dans le monde. Ainsi, ces pays peuvent davantage participer au commerce international grâce à la mise en œuvre de politiques industrielles régionales communes. De plus, grâce à l'amélioration des conditions institutionnelles et sécuritaires au sein de la région, cette dernière va davantage attirer l'attention des investisseurs nationaux et internationaux. Cependant, à travers cette

évolution, a elle ne s'agit pas non seulement de l'amélioration, elle peut également invoquer les crises à cause de l'instabilité financière et monétaire. Ainsi, les crises dues à l'instabilité financière et monétaire, l'amélioration des conditions développées précédemment, la nécessité de gérer des ressources et des biens communs poussent les Etats à établir des mécanismes de coopération régionale.

2.1.3 - L'intégration régionale : les étapes de la mondialisation

Dans le cadre d'une conception libérale, l'intégration régionale peut être envisagée comme une étape vers la mondialisation. Dans ces conditions, le régionalisme ne serait rien d'autre qu'une forme de méso-mondialisation.

Le régionalisme « ouvert » illustre ce cas de figure : le principal déterminant de cette forme d'intégration est la recherche de l'efficacité économique ou de la croissance économique à travers la participation à des activités créant de la richesse au niveau global. La coopération régionale peut servir de véhicule pour la libéralisation non discriminatoire du commerce multilatéral et l'intégration dans l'économie mondialisée.

Pour la plupart des pays en développement (PED), l'intégration régionale peut faciliter leur insertion dans l'économie mondiale. Les raisons du choix de la solution régionale de préférence à la solution globale, pourtant théoriquement supérieure économiquement, ne sont pas très claires. Plusieurs explications peuvent être avancées : il est tout d'abord sans doute plus facile d'obtenir la coopération de ses voisins que celle de partenaires plus éloignés. En outre, l'échelon régional peut offrir un meilleur cadre d'exploitation des avantages comparatifs.

2.1.3.1 - Un catalyseur de la mondialisation

Les principaux bénéfices de la mondialisation sont l'ouverture de nouveaux marchés et la favorisation de la spécialisation ; le revers de la médaille étant un accroissement de la concurrence. En intensifiant la concurrence au niveau mondial (concurrence pour les IDE par exemple, mais aussi concurrence sur les marchés à l'exportation) et en exacerbant les exigences de la compétitivité, la mondialisation peut inciter aux

regroupements régionaux. En effet, dans un environnement fortement concurrentiel, il est important d'atteindre une taille critique, ce que l'intégration régionale ne peut que favoriser. En d'autres termes, elle peut constituer un moyen de « catalyser » les effets bénéfiques de la mondialisation. Le mouvement d'intégration européenne constitue une bonne illustration de cet état de fait : c'est notamment pour faire face à la concurrence du Japon et des États-Unis, et pour mettre un terme à l'euro-sclérose des années 80, que les pays européens ont relancé la dynamique de la construction européenne avec les projets de Marché unique, puis de monnaie unique.

L'intégration régionale bien conçue présente aussi de multiples avantages pour les PED. D'abord, le resserrement des liens commerciaux entre ces pays contribue à renforcer leur capacité à participer au commerce mondial. L'intégration régionale peut notamment aider bon nombre de pays à surmonter les obstacles que représente la relative exigüité de leur marché national en permettant aux producteurs de réaliser de plus grandes économies d'échelle et de bénéficier de la mise en place d'infrastructures au niveau régional. Par ailleurs, une approche régionale dans des domaines structurels clés – tels que la réduction et l'harmonisation des tarifs douaniers, la réforme du cadre légal et réglementaire, la restructuration des secteurs financiers, l'harmonisation des incitations à l'investissement et des régimes fiscaux – permet aux pays ainsi associés de se doter, au niveau régional, de moyens institutionnels et humains leur permettant d'atteindre un niveau de compétence technique et administrative auquel ils ne pourraient pas prétendre en agissant seul, et d'être mieux armés pour affronter la mondialisation.

À titre d'illustration, l'un des objectifs déclarés du mouvement d'intégration des pays de l'ASEAN est de favoriser les entrées d'IDE, et donc de faciliter l'intégration de ces pays dans la mondialisation. De même, les initiatives récentes d'intégration régionale en Amérique latine, notamment dans le cadre du Mercosur, répondent au souci d'améliorer la compétitivité des entreprises, mais aussi d'asseoir la crédibilité des réformes et d'en maintenir la dynamique, autant de conditions nécessaires pour tirer parti de l'insertion dans la mondialisation (Nicolas, 1997). Notons au passage, que les conditions et les obligations d'une adhésion à un programme ambitieux de réformes au sein d'une organisation régionale peuvent faciliter la tâche des responsables nationaux dans la mise en œuvre de mesures politiquement difficiles, telles que la

réduction des taux de protection ou la mise en place de réformes de grande envergure des systèmes réglementaires et judiciaires, rendues de plus en plus nécessaires par le contexte de mondialisation.

L'émergence de ce que certains auteurs appellent le « régionalisme développemental » (Nesadurai, 2003) relève de cette même logique. L'intégration régionale peut être mise au service d'une stratégie de développement dans la mesure où elle permet par exemple l'essor de capacités technologiques locales et, de manière plus générale, la mise en place de politiques industrielles désormais difficilement envisageables à l'échelon national. Ainsi le projet de zone de libre-échange entre les pays de l'ASEAN a entre autres pour objectif de leur permettre de tirer leur épingle du jeu de la mondialisation face à la Chine en favorisant le développement de capacités technologiques locales.

2.1.3.2 - Vers un rééquilibrage du monde

La crise a agi comme un révélateur d'une tendance qui semble se confirmer jour après jour, les économies émergentes tendent à s'émanciper de plus en plus des puissances occidentales. En effet, alors que les pays développés peinaient à maintenir leur taux de croissance dans le positif, certaines puissances émergentes arboraient insolemment des taux de croissance à deux chiffres. De plus, les trajectoires des flux d'échanges et d'investissements sont en train de dévier petit à petit, se détournant des pays industrialisés au profit des pays en développement. La puissance économique mondiale serait-elle en train de basculer peu à peu du Nord vers le Sud ? S'orienterait-on vers un rééquilibrage du monde ?

Déjà avant la crise, les pays en développement (PED) se démarquaient par leur fort taux de croissance, par exemple, entre 2000 et 2008 les BRIC (Brésil, Russie, Inde, Chine) auraient contribué à près de 50% de la croissance mondiale. Durant la crise, alors que leur était prédit un triste sort, celui d'être entraîné dans la spirale dépressive des puissances occidentales, ils se sont démarqués par leur résilience, à l'inverse des pays du Nord. En effet, tirant les conséquences de la précédente crise de 1997-1998, ces pays ont su prendre les mesures adéquates et réagir en conséquence pour amortir au mieux la situation et redémarrer au plus vite, même si les résultats sont variables

selon les pays. Selon certains experts de la banque HSBC, « l'équilibre des pouvoirs au sein de l'économie mondiale s'est clairement déplacé, car ce ne sont plus les pays développés qui jouent un rôle moteur mais les marchés émergents » et la crise mondiale n'a fait que révéler et renforcer ce processus. C'est ainsi que, selon une étude de l'OCDE, d'ici 2030 les PED représenteront près de 60% du PIB mondial.

Un autre symptôme de la transition en cours est la multiplication des « échanges Sud-Sud ». En effet, en 2007 pour la première fois, les exportations des PED ont été plus importantes vers la Chine que vers les Etats-Unis, et la tendance devrait se confirmer au vu de la faiblesse de la demande américaine. De même, alors qu'au début du siècle 50% des exportations chinoises étaient destinées à des pays du G7, elles ne représentent plus qu'environ 40% aujourd'hui, alors que la part des exportations en direction des PED augmente de jour en jour. Cette réalité ébranle l'argument qui jusqu'à présent consistait à dire que les PED resteraient dépendant des Etats-Unis en dernier lieu tant que leurs exportations dépendraient de la demande américaine. Or avec l'intensification des échanges sud-sud, cet argument n'est plus aussi solide qu'auparavant, la Chine par exemple a pris la première place en tant que marché de destination des biens produits par les petits exportateurs asiatiques. De plus, les pays en développement occupent une part de plus en plus importante en termes d'investissements directs à l'étranger (IDE), sans compter que de plus en plus d'opérations de fusion-acquisition proviennent de grandes entreprises de puissances émergentes. C'est ainsi que Tata, firme de nationalité indienne, se retrouve ironiquement propriétaire de firmes qui ont fait la fierté britannique telles que Rolls-Royce, Jaguar ou encore Corus (anciennement British Steel). Les entreprises des puissances émergentes s'affirment donc sur les marchés du monde entier à l'image des entreprises brésiliennes Embraer et Marcopolo en Chine, ou Vale et Petrobras en Afrique.

Ce rééquilibrage ne concerne pas uniquement le domaine économique mais va un peu plus loin. Il touche notamment le domaine de la technologie et de la recherche et développement. Par exemple, une entreprise mexicaine telle que Cemex possède toujours son siège à Monterrey, mais a cependant installé ses centres de recherche économique, financière et stratégique en Espagne. Et le mouvement se fait également en sens inverse, toujours au profit des PED, par exemple dans le domaine du matériel

informatique ou des logiciels où des pays comme la Chine ou l'Inde disposent d'un avantage compétitif important selon Andy Mold, auteur d'un rapport de l'OCDE sur le sujet. Les grandes multinationales ont alors tendance à délocaliser leurs centres de recherche dans les PED, avec des coûts salariaux moindre.

Il faut également souligner que les BRIC ne sont pas les seules puissances à se démarquer mais que d'autres PED ont également un potentiel important. Ainsi, Andy Mold avance que « dans le domaine de la technologie mobile, certains pays en Afrique ont le potentiel pour devenir des leaders », notamment par la capacité des entreprises locales à s'adapter à des consommateurs plus pauvres. Ainsi, ce processus de rééquilibrage va au-delà des principales têtes d'affiches habituelles comme le sont la Chine et le Brésil par exemple. Au-delà des BRIC, d'autres puissances se démarquent, c'est ainsi que le créateur de cet acronyme, Jim O'Neill de la banque Goldman Sachs, crée plus tard le N-11 (Prochains onze - Next eleven) pour englober les futures onze puissances émergentes, qui sont selon lui le Bangladesh, l'Égypte, l'Indonésie, l'Iran, le Mexique, le Nigeria, le Pakistan, les Philippines, la Corée du Sud, la Turquie et le Vietnam. En 2010 c'est le cabinet d'audit Pricewaterhousecoopers (PwC) qui crée son E7, regroupant d'après lui, les sept plus grandes économies émergentes soit le Mexique, l'Indonésie et la Turquie en plus de l'Inde, du Brésil, de la Russie et de la Chine. Selon leur étude, l'ensemble de leurs PNB réunis dépasserait celui des pays du G7 réunis dès 2020.

Cependant, aussi florissantes soient-elles, ces puissances émergentes doivent se préoccuper de rééquilibrer leur modèle de croissance pour le rendre pérenne, développer leur marché interne pour réduire la dépendance par rapport aux exportations, mais également veiller à réduire les inégalités parfois très grandes au sein de leur population. De plus, si l'on observe bien un processus de transition au niveau économique, il faudrait également que ce mécanisme se mette en place dans d'autres domaines telle que la gouvernance mondiale par exemple. Ces puissances méritent d'avoir plus de voix et d'occuper une place à leur hauteur sur la scène internationale. Par exemple, des puissances comme celles du sous-groupe andin en Amérique Latine sont porteuses d'éléments innovateurs à l'image du nouveau type de gouvernance qu'elles proposent, d'autres sont déterminantes pour la paix dans le monde comme le sont Israël et la Palestine par exemple. C'est vers l'émergence d'un

monde économique multipolaire vers lequel nous nous dirigeons, et c'est tant mieux car comme l'expliquait le Robert Zoellick, président de banque mondial : « À l'avenir, le modèle de croissance serait plus équilibré et solidaire à l'échelle mondiale s'il était multipolaire.», mais nous le désirons également multipolaire en termes de gouvernance mondiale.

2.1.4 - L'intégration régionale : mini-mondialisation

Bien qu'il y ait eu un développement dynamique de l'intégration régionale qui a approfondi, la mondialisation parallèlement. L'objectif de l'intégration régionale vise à définir les frontières des pays intérieurs de la région et à les renforcer vis-à-vis du reste du monde.

Si l'intégration régionale rassure les états membres face à la mondialisation, on peut se demander s'il ne serait pas en réalité complémentaire à celui-ci en agissant comme un levier. En fait, il semble, en effet, que l'intégration régionale et la mondialisation soient complémentaires et non pas opposées. L'expérience montre que l'intégration régionale ne signifie que les pays membres sont plus ouverts sur le reste du monde. En plus, l'intégration régionale et la mondialisation obéissent à une même logique de libéralisation du mouvement des capitaux, des biens, des personnes...

Par exemple, d'une manière générale, l'effet d'économie d'échelle, l'effet de spécialisation ou les transferts de technologie permettent aux Etats de mieux entrer dans une mondialisation qui permis aux Etats en développement de gagner en influence sur la scène internationale, tant au niveau des négociations économiques internationales que sur le plan politique. Il est en effet plus facile de commencer par une intégration à un échelon plus limité et abordable comme l'est la région, de coopérer avec des Etats voisins et de jouir des avantages comparatifs à cette échelle que de débiter directement au niveau mondial.

Ainsi, grâce aux incitations qu'ils offrent au niveau régional du fait de leur intégration régionale, les états accroissent leur crédibilité vers les investisseurs étrangers potentiels et, par conséquent, détournent certains flux financiers en leur faveur.

2.1.4.1 - Les états face à l'intégration régionale

L'intégration régionale perturbe l'ordre établi en introduisant de nouvelles règles et de nouvelles normes. Les états, sont soit réticents, soit enthousiaste, et ne peuvent donc pas rester indifférents. Les effets de l'intégration régionale trop nombreux ne peuvent pas être contrôlés par les états. Nous nous interrogeons ici sur la position des états, à savoir, quelles sont leurs attitudes d'ouverture ou de fermeture.

Il est vrai que les effets positifs attendus de l'intégration régionale sont nombreux. Les bénéfices sont espérés tant au niveau économique, avec l'ouverture des marchés par exemple, qu'au niveau politique, avec notamment l'extension de la sphère d'influence des Etats. Au niveau sécuritaire, elle peut également jouer un rôle en unissant face à une menace extérieure ou en créant des zones de paix entre les différents Etats concernés. Ce fut le cas de l'Union Européenne qui à l'origine fut créée pour empêcher toute nouvelle guerre dans la région. Via l'intégration régionale, les Etats peuvent également chercher à mettre en place une coopération efficace pour la gestion de ressources communes.

Les bénéfices attendus par les Etats sont nombreux, il est donc d'autant plus intéressant de se pencher sur les raisons de la réticence de certains Etats à s'engager dans un processus d'intégration régionale. Le premier argument que l'on peut avancer est que pour bénéficier des effets positifs de l'intégration régionale il est nécessaire que certaines conditions soient réunies, notamment sur le plan économique, ce qui n'est pas toujours le cas.

En effet, l'intégration régionale peut fortement influencer la dynamique des flux et des échanges dans une zone. Ceci peut mener à une convergence, celle des niveaux de revenus par exemple, avec bien souvent un effet « aspirateur » des plus hauts niveaux tirant à la hausse les plus bas, ou encore à celle du niveau des connaissances de la région, à travers les transferts de technologie. Cependant, elle peut également avoir l'effet inverse et créer un effet de divergence. Les conséquences sont variées, cela s'illustre par exemple par la délocalisation d'une partie de l'industrie d'un Etat vers un autre Etat aux conditions plus avantageuses, ce qui résulte en une perte importante de revenus pour le premier.

Un autre point sensible touché par l'intégration régionale est celui de l'influence. En effet, certaines puissances régionales peuvent craindre de voir leur influence et leur aura régionale s'affaiblir.

Il apparaît donc qu'actuellement les Etats sont plutôt ouverts aux processus d'intégration régionale. La fin de l'ère protectionniste et le fait que de nombreux bénéfices en sont attendus tant sur le plan économique que politique, expliquent en partie la prolifération des accords régionaux. Cependant, il existe des coûts et des risques non négligeables, inhérents à cette intégration qui peuvent désinviter certains Etats à s'y engager. Il est important de souligner que ce processus n'est pas uniforme à travers le monde, et que les contextes régionaux déterminent en grande partie l'ouverture ou la résistance des Etats à l'intégration régionale. Ainsi, s'il est vrai que les Etats sont susceptibles à s'impliquer dans des accords de libre-échange économique qui les engagent peu dans d'autres domaines, ils deviennent beaucoup plus frileux lorsqu'il s'agit de s'investir dans un processus d'intégration régionale plus avancée qui implique notamment des transferts de souveraineté.

2.1.4.2 - Les pays à l'égard de la mondialisation

La mondialisation favorise la division du travail et la concurrence internationale. Ce processus renforce l'intégration économiques et l'expansion du marché du travail mondiale. Chaque pays peut donc mieux utiliser leurs avantages suite de ce renforcement de la division internationale.

Par conséquent, les pays peuvent participer plus activement à la compétition mondiale et accélèrent plus rapidement leur évolution industrielle, réalisent rapidement leur innovation industrielle, la productivité et la compétitivité au marché mondial.

La mondialisation est guidée par les pays industrialisés et poussée par les activités commerciales ; elle est un processus d'ajustement structurel industriel et d'intégration des économies du monde par nature plein de complexités et de controverses.

La mondialisation a en fait promu le développement multipolaire de notre monde. L'émergence de nouveaux pays puissants, tels que la Chine, et les autres pays comme

Inde, Brésil etc., fait naître une série de nouvelles règles du jeu. Ainsi la mondialisation est un processus de changements bénéfiques qui transforme notre système actuel de la concurrence et de la coopération. Pour que la mondialisation se réalise, les modes opératoires actuels nécessitent et facilitent l'intégration, ainsi que l'interaction, entre les pays du monde.

2.1.4.3 - Les auteurs de la mondialisation et de l'intégration régionale

La conscience des acteurs de la mondialisation et d'intégration régionale à l'égard des risques est comme une clé d'un « commutateur à gradins », la mondialisation va prendre toute son ampleur sous l'action des principaux acteurs :

I. Le rôle des états

On entend souvent dire que la mondialisation entraîne un affaiblissement du rôle économique des états. Il serait toutefois plus exact de dire que le rôle de ces derniers a évolué et tend à devenir des plus en plus important : Si autrefois les états intervenaient pour soutenir leurs économies en nationalisant ou en menant des politiques plus ou moins protectionnistes, à partir des années 1980, dans les pays capitalistes du nord, les gouvernements ont plus ou moins levé les obstacles réglementaires au libre-échange des marchandises, des capitaux et des services, incitant ainsi les entreprises étrangères à s'installer sur le territoire, et accompagnent les firmes nationales dans leur expansion mondiale

II. Le rôle des firmes Multinationales (FMN)

Elles ont un rôle fondamental dans la mondialisation en adoptant des stratégies industrielles planétaires. Elles sont plus de 70 000 dans le monde avec plus de 850 000 filiales à l'étranger: les 100 plus importantes qui emploient plus de 6 millions de salariés à travers le monde ont toutes leur siège social dans un pays de la Triade.

Elles sont à l'origine d'une nouvelle division du travail : les activités de main d'œuvre sont délocalisées dans les pays du sud, les FMN des pays industriels développés (PID) du nord conservant leurs sièges sociaux et les activités de recherche à haute valeur

ajoutée sur leur territoire d'origine. (Par exemple Nike : siège social aux États-Unis et les unités de production étant implantées dans le sud-est asiatique ou sur la côte orientale de la Chine.)

III. Le rôle des organisations internationales et les autres acteurs :

- ❖ les institutions financières : FMI, FED (banque fédérale des États-Unis), Banque mondiale
- ❖ l'OMC
- ❖ le G8
- ❖ les ONG
- ❖ les organisations illicites

IV. Le rôle des organisations économiques régionales

Les organisations économiques régionales jouent un rôle croissant dans le développement des échanges. Le principal résultat de blocs économiques régionaux est l'abolition des barrières douanières entre ses membres qui permet un développement du commerce intra régional.

Comme l'ALENA, le MERCOSUR, l'UE, l'ASEAN : les échanges interrégionaux permettent des échanges de plus en plus importants et plus des ¾ du commerce mondial se réalisent entre ces blocs.

2.2 - Les processus des intégrations régionales dans le monde

Le but de cette recherche est d'établir un cadre de l'intégration régionale dans le monde à contribuer la possibilité de intégration transrégionale entre la Chine et les pays méditerranéens occidentaux, c'est-à-dire une brève description des accords régionaux et/ou institutions régionales existants, avec une analyse de leurs points forts, de leurs faiblesses, de leur avenir et des spécificités de chaque région. La délimitation géographique des fiches a été faite de manière arbitraire en suivant la délimitation classique des cinq continents même si elle comporte certaines limites.

2.2.1 - L'intégration régionale en Afrique

Pour mieux saisir l'état actuel de l'intégration régionale en Afrique, il faut se pencher sur son histoire. En effet, après la décolonisation, trois générations d'organisations régionales africaines se sont succédé, caractérisées par un double mouvement : le panafricanisme, notamment avec la création de l'OUA (Organisation de l'Unité Africaine) et le sous-régionalisme avec la prolifération d'accords régionaux sur le continent africain. La première génération est celle des organisations issues de la période de décolonisation. Ainsi, c'est en 1963 que, portée par le rêve panafricain, l'Organisation de l'Unité Africaine voit le jour et joue un rôle important dans le processus de finalisation de la décolonisation. En parallèle, de nombreuses organisations sous-régionales se sont également créées. Cependant, leur rôle étant surtout de pallier des Etats encore trop faibles, elles se sont peu à peu vidées de leur sens.

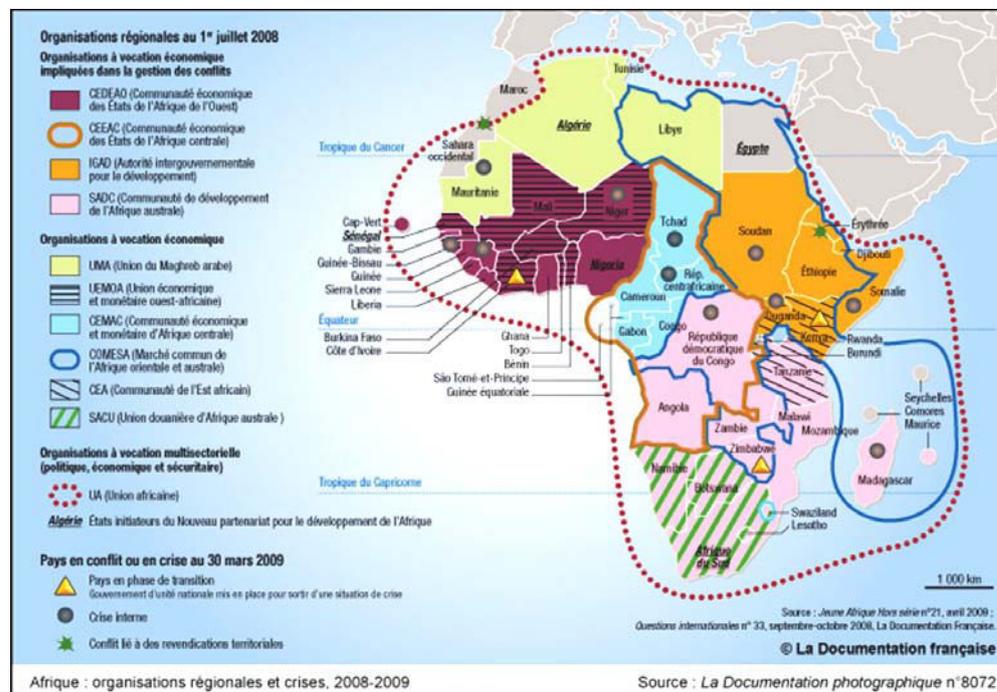
Une seconde génération d'organisations régionales a ensuite vu le jour, avec pour vocation de promouvoir la coopération économique. Liée au plan de Lagos de 1980 et au traité d'Abuja de 1991, au cours duquel l'OUA a planifié une Communauté Economique Africaine à l'horizon 2025 qui regroupe tous les Etats africains et qui vise à terme à la création d'un marché commun, d'une monnaie unique et d'un parlement panafricain. Elle s'est cependant heurtée à un manque de moyens. En effet, si sur le papier le projet était là et les institutions créées, en réalité les moyens de mise en œuvre faisaient cruellement défaut. Au niveau national, l'Etat lui-même était désinstitutionnalisé, et le pouvoir personnalisé et patrimonialité. Or, pouvoir compter sur des Etats solides est une condition importante pour l'intégration régionale. C'est donc autour de cet axe que s'est construite la troisième génération d'organisations.

Avec ce nouveau type d'organisations, le mandat s'élargit et n'est plus simplement économique, une vision plus holistique des problèmes régionaux est adoptée et la question de l'état de droit et de la construction/reconstruction de l'Etat est abordée.

Aujourd'hui, les organisations sont nombreuses et un certain nombre d'entre elles se recoupent (voir carte page suivante). Or, en créant des doublons, des lourdeurs, cette

prolifération peut mener à une certaine inefficacité, voire inertie et nuire à la construction de l'intégration régionale.

Figure 1 - L'intégration régionale en Afrique



De plus cette « concurrence » entre organisations conduit à une volatilité et une irrégularité des contributions des Etats qui n'assument pas toujours leurs diverses appartenances, et au final affecte le bon fonctionnement de ces organisations. Mais cette prolifération n'a pas été l'unique entrave à l'intégration régionale africaine ; l'un des principaux obstacles a été le refus des dirigeants d'abandonner une partie de leur souveraineté au profit de cette intégration. Durant un temps, l'OUA fut même réduite à une instance de cooptation entre nouveaux chefs d'Etats arrivés au pouvoir souvent de manière peu démocratique. Au niveau économique, l'intégration a été rendue difficile par la faible diversification de la production principalement basée sur les matières premières, ne permettant qu'une complémentarité très limitée dans les échanges.

Cependant, certaines organisations ont su tirer leur épingle du jeu, il s'agit notamment du COMESA (Marché Commun de l'Afrique Orientale et Australe) et de l'UEMOA (Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine) qui avec la SACU (Union Douanière d'Afrique Australe) sont les deux seules à avoir réellement bénéficié de

transfert de souveraineté. Dans le domaine de la paix et de la sécurité, la SADC (Communauté de Développement de l'Afrique Australe) et la CEDEAO (Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest) ont accompli de grands progrès. La CEDEAO a également avancé sur le thème de la libre circulation des personnes puisque tout comme la CAE (Communauté d'Afrique de l'Est), elle a introduit un passeport communautaire qui facilite les mouvements transfrontaliers et la promotion d'une identité communautaire.

D'autres organisations plus spécialisées ont également connu un certain succès, notamment les organisations créées autour du partage de l'eau à l'image de l'OMVS (Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal) qui regroupe la Mauritanie, le Sénégal et le Mali. Le développement de l'intégration régionale autour de thèmes spécialisés est également l'une des pistes exploitées actuellement, notamment autour du paludisme ou du VIH/Sida par exemple, ou encore autour des infrastructures. En effet, les infrastructures sont un aspect capital du développement, elles permettent non seulement un accès sécurisé à l'énergie et à l'eau mais également aux technologies de l'information et de la communication. Si elles étaient plus développées, elles permettraient de rajouter 2% à la croissance au PIB africain et d'améliorer la productivité de 40%. Le 8 mai dernier, les membres de l'ICA (Consortium pour les Infrastructures en Afrique, lancée en 2005 par le Sommet du G8) ont décidé de focaliser les investissements dans les infrastructures transfrontalières. Depuis la création de l'ICA, de grands progrès ont été constatés, notamment au niveau des investissements de ses membres qui ont progressé de 45%, passant de 13,7 milliards de dollars en 2008 à 19,5 milliards en 2009.

Aujourd'hui il y a une réelle prise de conscience à la fois de la nécessité de l'intégration régionale africaine et des erreurs passées. Les économies commencent à se diversifier et les industries se tournent de plus en plus vers la demande du marché intérieur et la transformation des matières premières au niveau local. Le symbole le plus fort reste la création de l'Union Africaine (UA) qui vient remplacer l'OUA en 2002, avec le but officiel d'accélérer l'intégration politique du continent. « L'UA est fondée sur la vision partagée d'une Afrique unie et forte et sur la nécessité de bâtir un partenariat avec les gouvernements et toutes les couches de la société civile afin de renforcer la solidarité et la cohésion entre les peuples africains. L'intégration

régionale est envisagée comme un tremplin pour atteindre l'unité africaine ». Cette volonté d'aller plus loin dans l'intégration régionale s'incarne également dans le NEPAD (Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique), créé en 2001, à l'initiative des cinq chefs d'Etats du Sénégal, d'Afrique du Sud, d'Algérie, d'Egypte et du Niger. Il est aujourd'hui l'organe technique de l'UA. Il joue un rôle capital dans l'intégration régionale africaine, qui ne se limite pas au seul domaine économique mais va bien au-delà. Par exemple, en matière de gouvernance le NEPAD a mis en place un système innovant d' « évaluation par les pairs » qui a pour but d'encourager une meilleure gouvernance, de lutter contre la corruption mais également de restaurer une meilleure image de l'Afrique aux yeux du monde. L'Union Africaine est porteuse d'espoir pour une intégration régionale africaine solide, son renforcement permettrait déjà d'harmoniser et de rationaliser le nombre d'organisations sous-régionales présentes aujourd'hui.

2.2.2 - L'intégration régionale en Amérique

Tout d'abord en Amérique du Nord, l'intégration est facilitée par le fait que malgré son étendue géographique, elle n'est composée que de trois pays : les Etats-Unis, le Canada et le Mexique ; tous trois regroupés au sein de l'ALENA (ou NAFTA en anglais) depuis 1994. ALENA est l'acronyme pour Accord de Libre-échange Nord Américain. En inscrivant « libre-échange » dans son nom même, les jalons sont posés : c'est uniquement d'un accord de libre-échange qu'il s'agit et il n'ira donc pas plus loin en termes d'intégration régionale. Aller vers une union économique, coopérer dans d'autres domaines que l'économie ou encore penser à un niveau de gouvernance supranationale n'est donc pas envisageable. Cependant cela fait quelques années que les trois pays semblent revenir sur cette position et commencent à se tourner vers une intégration régionale plus poussée.

C'est ainsi qu'en 2005 a été lancé le Partenariat pour la Sécurité et la Prospérité (PSP) qui a pour but d'approfondir la coopération entre les Etats-Unis, le Canada et le Mexique. Cependant ce Partenariat lancé sur une initiative du CCCE (Conseil Canadien des Chefs d'Entreprise) a été très vivement critiqué, notamment par la société civile canadienne qui l'accuse d'aller à l'encontre des dispositions de lois actuelles dans le domaine de la protection économique et sociale des travailleurs et de

l'environnement en particulier au Canada et au Mexique. Que ce soit pour le meilleur ou pour le pire, une seule certitude, l'intégration régionale nord-américaine va plus loin. Par ailleurs, rappelons que selon la typologie de Bela Balassa, le stade le plus avancé de l'intégration régionale au niveau économique est l'union économique et monétaire. Or, c'est de ce type d'union dont il est question actuellement en Amérique du Nord avec l'adoption d'une monnaie commune qui porterait le nom d'« Amero ». Bien que mentionnée pour la première fois par Herbert Grubel (1999), économiste canadien, un net regain d'intérêt a été constaté dans les cinq dernières années, en particulier suite à la crise de 2008. En Amérique du Nord la tendance va donc vers une intégration régionale plus poussée, avec le libre-échange comme moteur.

L'Amérique latine, composée de pays divers et variés est plus complexe. Le processus d'intégration régionale n'est pas nouveau, El Libertador Simon Bolivar nous le confirmerait, mais il a été particulièrement relancé dans les années 1990 et notamment en 1991 avec la création du MERCOSUR (Marché commun du Sud). Il aurait été trop long de faire un historique et un descriptif exhaustifs des accords d'intégration sous-régionaux ici, mais la carte située page suivante permet d'avoir une vision d'ensemble des principaux accords régionaux actuels en Amérique. L'Amérique latine est une région du monde très courtisée. En effet, son marché et ses ressources importantes font d'elle un enjeu stratégique convoité par plusieurs acteurs. Elle attire depuis longtemps déjà l'intérêt de ses voisins du nord et de l'Union Européenne. Dès les années 1990, c'est notamment à travers le projet de ZLEA (Zone de libre-échange des Amériques) que les Etats-Unis ont voulu rallier l'Amérique latine à leur projet de zone de libre-échange qui s'étendrait de l'Alaska à la Terre de feu. Cependant de par la réticence et la résistance de certains Etats sud-américains, ce projet n'est plus vraiment d'actualité aujourd'hui, mais les Etats-Unis continuent leur offensive à travers une stratégie de signatures d'accords bilatéraux en série. Un troisième choix s'offre à l'Amérique latine, celui de porter son regard vers le Pacifique et l'Asie, notamment dans le cadre de l'APEC (Coopération Economique Asie-Pacifique). Cependant, consciente de ses atouts, il semble que ce soit la carte de l'unité, de l'affirmation et de l'indépendance qu'elle ait choisie. La récente création de l'UNASUR (Union des Nations Sud-Américaines) va dans ce sens. Officiellement créée le 23 mai 2008, ses origines remontent à la Déclaration de Cuzco du 8 décembre 2004 où il était question de regrouper le Mercosur, la CAN, le Chili, le Guyana et le

Suriname en une Communauté Sud-Américaine des Nations (CSN), future UNASUR. Porteuse de grandes ambitions, à long terme, elle a notamment pour projet d'instaurer un parlement, une monnaie, une citoyenneté et un passeport communs.

Figure 2 -L'intégration régionale en Amérique



Cependant les défis pour la réalisation d'une véritable intégration régionale latino-américaine restent nombreux. Il lui faudra se donner les moyens de ses ambitions, régler les défaillances institutionnelles, gérer l'imprévisibilité de pays tels que le Venezuela par exemple et dépasser la déstabilisation indirecte causée par les États-Unis à travers les signatures d'accords bilatéraux. Les puissances régionales telles que le Brésil par exemple auront donc un rôle à jouer notamment pour imposer l'intégration régionale latino-américaine en tant qu'objectif, mais également comme moyen vers le développement et l'affirmation de l'Amérique latine comme acteur économique central sur la scène internationale.

En conclusion, l'intégration du continent américain dans son ensemble semble être fortement compromise. En effet, il semble que l'Amérique soit divisée entre deux modèles de développement, l'un, au Nord, basé sur les vertus du libre-échange, et l'autre au Sud plus intégrationniste et développementaliste. Pour l'instant aucun processus d'intégration régionale n'est parvenu à combiner ces deux visions. En revanche, le processus d'intégration latino-américain semble se renforcer de jour en jour. C'est ainsi que le 23 février 2010, les trente-trois pays d'Amérique Latine et des Caraïbes ont décidé de la création d'une nouvelle organisation régionale regroupant toute l'Amérique latine et les Caraïbes mais excluant les Etats-Unis et le Canada. Les domaines d'intervention sont vastes puisque l'objectif est de construire «un espace commun dans le but d'approfondir l'intégration politique, économique, sociale et culturelle de région et d'établir des engagements effectifs d'actions conjointes pour la promotion du développement durable de l'Amérique Latine et des Caraïbes dans un cadre d'unité, de démocratie, de respect sans restrictions aux droits de l'homme, de solidarité, de coopération, de complémentarité et de concertation politique». Il est prévu que les statuts seraient définis au Venezuela en 2011, à Caracas, ville natale du Libertador.

2.2.3 - L'intégration régionale en Asie

La carte page suivante nous donne un aperçu de l'état de l'intégration régionale en Asie de l'Est et du Sud. Cette carte fait apparaître l'ASEAN (Association of Southeast Asian Nations – Association des nations du sud-est asiatique), qui est l'initiative d'intégration régionale asiatique qui fait le plus parler d'elle aujourd'hui. C'est le 8 août 1967 que les ministres des Affaires étrangères de l'Indonésie, de la Malaisie, de Singapour et de la Thaïlande signent la Déclaration de Bangkok qui la fonde, en s'appuyant sur l'ASA (Association of Southeast Asia - Association des Nations du Sud-Est Asiatique), rassemblement créé six ans plus tôt entre les Philippines, la Malaisie et la Thaïlande. En plein contexte de guerre froide, la création de l'ASEAN avait notamment pour objectif de s'en tenir éloignée, par exemple en gardant le communisme à distance en favorisant le développement de ses membres grâce à une coopération dans les domaines économique, social, culturel et technologique. Certains auteurs comme Nesadurai (2003) parlent alors de «régionalisme développemental», où les accords ont pour but le développement des pays, l'intégration régionale y est

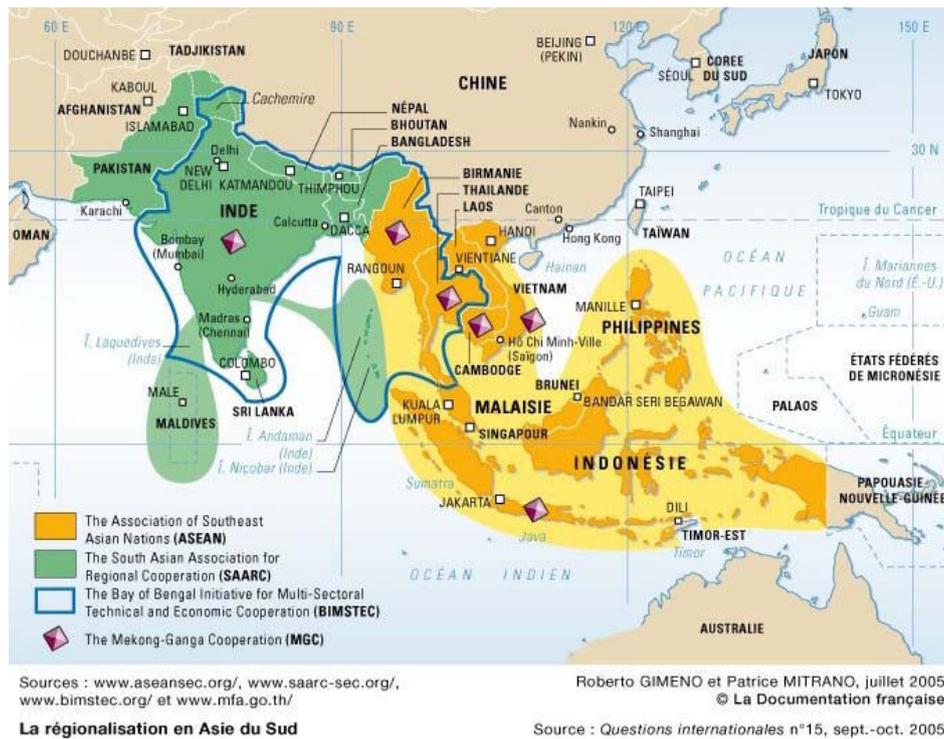
alors perçue non pas « comme une fin en soi, mais comme un outil à disposition des Etats». Aujourd'hui l'ASEAN est composée de dix pays : les cinq pays originels auxquels s'ajoutent le Brunei (1984), le Viêt-Nam (1995), le Laos (1997), la Birmanie (1997), et le Cambodge (1999). Cet élargissement a entraîné quelques désaccords et divisions, qui ont affaibli l'ASEAN sur le plan international et l'ont maintenu dans un statu quo peu constructif à la fin des années 1990. Cependant leur croissance économique dynamique ont permis aux pays de l'ASEAN d'attirer les grandes puissances économiques, intéressées par leur potentiel commercial, mais également des pays d'Afrique et d'Amérique Latine qui voient en eux un modèle de développement économique intéressant.

Parallèlement, d'autres initiatives liées à l'ASEAN voient le jour. Elles lui permettent d'étendre ses domaines de coopération comme avec le Forum Régional ASEAN, créé en 1994 autour des questions de sécurité, ou d'étendre sa zone d'influence géographique, c'est notamment le cas de l'ASEAN + 3 (APT).

Né dans les années 1990 lors des rencontres préparatoires entre pays d'Asie pour la première Réunion Asie-Europe (ASEM), elle regroupe en plus des pays membres de l'ASEAN, la Chine, le Japon et la Corée du Sud.

Ces derniers y gagnent l'opportunité de lancer des initiatives de zones de libre-échange avec les pays de l'ASEAN, qui eux bénéficient d'un gain d'influence sur la scène internationale, utile notamment lors des négociations avec l'OMC. Justement, en termes de libre-échange, l'ASEAN va plus loin avec l'AFTA (ASEAN Free Trade Area-Zone de libre-échange de l'ASEAN). Officiellement signée en 2002, mais en discussion depuis le début des années 1990, elle crée une zone de libre-échange entre pays membres de l'ASEAN. Mais récemment les pays de l'ASEAN ont dévoilé un projet encore plus ambitieux, celui de créer une Communauté économique de l'ASEAN (CEA) avec pour objectif la création d'un marché unique en 2015.

Figure 3 - L'intégration régionale en Asie



Au-delà de l'Asie du Sud-est, il existe de nombreuses autres initiatives d'intégration régionale asiatiques comme l'ASACR ou SAARC (South Asian Association for Regional Cooperation – Association d'Asie du Sud pour la Coopération Régionale), créée en 1985 et qui regroupe huit pays : le Bangladesh, l'Inde, le Pakistan, le Népal, le Bhoutan, les Maldives, le Sri Lanka et l'Afghanistan (2005). Ses domaines d'activités sont nombreux et variés : ils concernent aussi bien la santé que la culture ou les technologies. Sur le plan économique, les Etats étaient dans un premier temps plutôt réticent à établir une zone de libre-échange, mais leur position a évolué dans les années 1990. En conséquence, en 1993 ses pays membres signent un accord pour diminuer les droits de douanes de la région, qui aboutira en 2004 à la signature de l'Accord de libre-échange sud asiatique entre les sept pays fondateurs de l'ASACR ; le but étant de supprimer les droits de douanes entre ces pays à l'horizon 2016. D'autres exemples d'initiatives d'intégration régionale peuvent être cités, comme le BIMSTEC (Bay of Bengal Initiative for Multi- Sectoral, Technical and Economic Cooperation – Initiative de la baie du Bengale pour la coopération muti-sectorielle, technique et économique) qui regroupe le Bangladesh, l'Inde, la Birmanie, le Sri Lanka, le Népal, le Bhoutan et la Thaïlande, ou encore la MGC (Mekong-Ganga Cooperation – Coopération Mekong-Gange). Plus récente, elle a été établie en 2000

entre six pays : l'Inde, la Thaïlande, le Cambodge, la Birmanie, le Laos et le Viêt-Nam et se concentre autour de quatre domaines de coopération (la culture, l'éducation, le transport et le tourisme) dans le but de renforcer le commerce et l'investissement dans la région.

Un peu plus à l'Ouest, les cinq Etats d'Asie Centrale, que sont l'Ouzbékistan, le Kirghizistan, le Tadjikistan, le Turkménistan et le Kazakhstan, se démarquent des autres parties de l'Asie, notamment par leur passé soviétique. Indépendants en 1991, ils ont depuis mis en avant leur désir d'intégration régionale. Différentes initiatives ont donc été créées comme l'Organisation de coopération centrasiatique (CACO) qui regroupe, le Kirghizistan, le Kazakhstan, le Tadjikistan, le Turkménistan et la Fédération de Russie, et qui a fusionné avec la Communauté Economique Eurasienne (EURASEC) en 2005. Le Programme de Coopération Economique Régionale pour l'Asie centrale (CAREC), l'Organisation de Coopération de Shanghai (OCS) ou encore le Programme Spécial pour les Economies des Pays de l'Asie Centrale (SPECA) sont toutes des initiatives régionales qui regroupent des Etats d'Asie Centrale. Cependant, ne l'oublions pas, pour qu'il y ait une véritable intégration régionale, il faut une volonté politique (le régionalisme) clairement exprimée ici, mais également une régionalisation de fait qui a du mal à émerger en Asie Centrale. En effet, dans les faits il n'existe pas vraiment de structure d'intégration régionale qui soit efficace et qui dispose de réels moyens d'actions. Plusieurs raisons peuvent l'expliquer. D'une part les intérêts particuliers de chaque Etat qui priment sur l'intégration régionale, que ce soient en termes d'intérêts économiques, d'ambitions hégémoniques, d'accès aux ressources en eau et en énergie ou encore de construction identitaire, et d'autre part le manque de confiance mutuelle. Ces facteurs sont en grande partie responsables de l'absence de régionalisation concrète et, par conséquent, de la lente intégration régionale de la zone alors qu'une coopération régionale sectorielle serait nécessaire dans de nombreux secteurs. C'est le cas dans le domaine du transport par exemple, qui, s'il était développé efficacement à l'échelle régionale, pourrait provoquer l'afflux d'IDE (investissements directs étrangers), et dans le domaine de l'énergie où une coopération régionale efficace pourrait mener à une meilleure gestion des importantes ressources énergétiques de la région, et à les connecter aux marchés internationaux.

Après avoir parcouru un large panorama des initiatives d'intégration régionale en Asie, n'oublions pas que deux géants en développement dominent le paysage asiatique, la Chine et l'Inde. Leur récent comportement en faveur de l'intégration régionale laisse espérer un renforcement de cette dernière. Selon les mots de Juergen Steiger, directeur adjoint de la GTZ en Chine : « la tendance à une intégration régionale gagne en ampleur en Asie et la Chine est la force motrice de cette tendance ». Mais l'Inde n'est pas en reste, elle a lancé il y a plus de dix ans sa « Look East policy » et s'implique depuis dans de nombreuses initiatives régionales telles que le BIMSTEC ou le SAARC. Bien que non membre de l'ASEAN +3, elle a signé en 2003 un accord qui prévoit la mise en place d'une zone de libre-échange avec l'ASEAN et s'implique dans le projet de Communauté Economique Asiatique qui l'associerait à la fois au Japon, à la Chine, à la Corée du Sud et à l'ASEAN. Affaire à suivre...

2.2.4 - L'intégration régionale en Europe

Commençons tout de même par rappeler rapidement les grandes étapes de la construction de l'Union Européenne (UE). Ses origines remontent à la période d'après Seconde guerre mondiale, elle est issue de la volonté d'instaurer une paix durable entre Etats européens et éviter qu'une autre guerre déchire une nouvelle fois ce continent à vif. C'est ainsi que lors de son célèbre discours du 9 mai 1950, Robert Schuman déclare que son objectif est de rendre la guerre « non seulement impensable mais aussi matériellement impossible ». La première initiative de coopération européenne prit la forme d'une Communauté du Charbon et de l'Acier (CECA) conclue entre six Etats en 1951: le Benelux (Belgique, Luxembourg, Pays-Bas), l'Italie, la RFA et la France. Le processus d'intégration régionale s'est ensuite peu à peu développé pour donner naissance à la Communauté Economique Européenne (CEE) en 1957, puis à l'Union Européenne à travers le Traité de Maastricht de 1992. Elle s'élargira au fil des ans pour atteindre le nombre de vingt-sept Etats membres depuis 2007. Malgré les nombreuses difficultés rencontrées sur son chemin, l'Union Européenne a su maintenir le cap et est souvent présentée comme un modèle d'intégration régionale. Elle a su unir le destin de vingt-sept Etats et obtenir d'eux une certaine reconnaissance ainsi que d'importants transferts de souveraineté. Cependant, en approfondissant au-delà de l'unité affichée de l'Union Européenne et en

s'intéressant aux autres Etats européens qui gravitent autour, il apparait que dans certains cas l'intégration régionale en Europe se fait à géométrie variable.

En effet, en fonction des domaines de coopération, certains Etats viennent se greffer à l'Union Européenne, alors que d'autres, membres de l'UE, préfèrent se mettre en retrait. Les divergences se font donc tant par rapport aux Etats extérieurs à l'UE qu'au sein de celle-ci. La zone euro en est une bonne illustration comme le montre la carte page suivante.

En effet, sur les vingt-sept Etats membres de l'Union Européenne, seuls dix-sept ont adopté la monnaie commune, l'euro, alors que d'autres territoires hors UE l'utilisent de manière officielle (c'est le cas de Monaco, du Vatican et de Saint Marin) ou de facto (comme en Andorre, au Monténégro et au Kosovo).

Figure 4 - L'intégration régionale en Europe



Les raisons de la non participation à la zone euro de certains Etats membres de l'Union Européenne sont diverses. Certains voudraient y accéder mais s'y voit refuser l'accès car ils ne satisfont pas les critères minimums d'adhésion définis, alors que d'autres choisissent délibérément de rester en dehors, à l'image du Royaume-Uni.

L'Espace Schengen est une autre illustration d'une intégration européenne à géométrie variable. Cet espace créé en 1985 entre six Etats, puis institutionnalisé à l'échelle européenne par le Traité d'Amsterdam en 1997 regroupe aujourd'hui vingt-six Etats. Il permet une libre circulation des personnes entre les Etats signataires et harmonise les politiques de visa et de contrôle de voyageurs au sein de cet espace. De ces vingt-six Etats signataires, vingt-deux sont membres de l'Union Européenne, ce qui signifie que quatre Etats extérieurs à l'UE se sont associés à cette initiative (ce sont la Suisse, le Liechtenstein, l'Islande et la Norvège) alors que cinq membres de l'UE ne le sont pas. D'autres divergences existent au sein de l'Union Européenne, les plus notables ayant été la question de l'adhésion de la Turquie ou encore le Traité établissant une Constitution pour l'Europe. Ils témoignent de certains points de blocage qui empêchent l'approfondissement de ce projet d'intégration régionale qu'est l'Union Européenne.

Au-delà de l'Union européenne, il existe d'autres initiatives d'intégration européenne telle que l'Association européenne de libre-échange, AELE ou EFTA (European Free Trade Agreement) par exemple. Créée en mai 1960 à l'initiative du Royaume-Uni, elle avait pour objectif de rassembler les Etats non membres de la CEE et de la contrebalancer, ses membres fondateurs étant au nombre de sept contre six pour la CEE. En créant une zone de libre-échange c'est également au modèle que propose la CEE, basé sur un marché commun et une union douanière, auquel elle s'oppose. Cependant au fil du temps cette initiative a perdu de son intérêt et de nombreux membres ont fini par rejoindre l'actuelle UE. Aujourd'hui, seuls la Suisse, la Norvège, l'Islande et le Liechtenstein en sont encore membres.

En mai 1992, l'Espace Economique Européen (EEE) finit par faire le pont entre la CEE devenue UE et l'AELE. Il regroupe aujourd'hui tous les membres de l'Union Européenne et trois des quatre membres de l'AELE, la Suisse ayant refusé de ratifier un tel accord suite à un référendum, soit trente Etats. L'EEE crée un espace de libre circulation des personnes, des capitaux, des marchandises et des services entre ces trente Etats européens. Cependant, en sont exclus la pêche et les produits agricoles non-transformés et toute forme de coopération sur les tarifs douaniers, héritage de l'AELE. L'EEE est donc une union économique sans être une union douanière. C'est

un cas atypique car, en général, l'union douanière est une étape vers la réalisation d'une union économique. Par contre, il existe de manière séparée une Union douanière européenne. Celle-ci regroupe également tous les Etats membres de l'UE, mais elle y associe des pays extérieurs différents de l'EEE : il s'agit d'Andorre, de la Turquie, de Monaco et de Saint-Marin.

Au-delà de ces différentes initiatives qui façonnent une intégration régionale à géométrie variable, une organisation européenne parvient à rassembler la quasi-totalité des Etats européens, il s'agit du Conseil de l'Europe. Créée en 1949 par dix Etats, elle est la doyenne des organisations européennes et regroupe aujourd'hui quarante-sept Etats membres. Garante de la Convention européenne des Droits de l'Homme, son rôle est notamment de veiller au respect de différentes normes et textes juridiques et d'organiser un espace juridique et démocratique commun. Sa Cour européenne des Droits de l'Homme est devenue une référence en la matière, et grâce à son travail d'élaboration et d'application de conventions et de normes à travers l'Europe, le Conseil de l'Europe a grandement contribué à renforcer l'intégration européenne à son niveau.

Même si au fil de ces lignes beaucoup a été dit sur les divergences existantes autour de l'intégration régionale européenne, il est tout de même important de redonner à l'Union Européenne la place qu'elle mérite. Malgré ses défaillances, elle est en bonne voie pour réussir son pari d'intégration régionale. Projet parti de peu, parfois qualifié d'utopiste, elle a jusqu'à présent atteint son objectif premier, celui d'éviter toute nouvelle guerre européenne. En termes d'intégration régionale, telle que nous l'avons définie, elle est certainement le projet le plus abouti aujourd'hui. Née d'un projet de régionalisme, elle a su créer la régionalisation de fait et ainsi rendre l'intégration régionale réalité. Cependant, il est vrai qu'elle est aujourd'hui confrontée à de nombreux défis, dont son élargissement à vingt-sept membres qui rend le consensus plus complexe et la ralentit dans son évolution. Toutefois, cet élargissement lui permet de se rapprocher pas à pas, telle que Jean Monnet l'entendait à travers sa politique des petits pas, d'une véritable intégration régionale européenne à l'échelle du continent dans son ensemble. En effet, aujourd'hui cinq Etats européens, la Croatie, la Macédoine, le Monténégro, la Turquie et l'Islande ont le statut de candidats à l'Union Européenne, deux autres, l'Albanie et la Serbie, ont entamé les démarches

pour être reconnus comme candidats, alors que la Bosnie et le Kosovo qui n'en ont pas fait la demande, sont considérés comme candidats potentiels. Ainsi, pour reprendre les mots du « père » de l'Europe, Robert Schuman : « L'Europe ne se fera pas en un jour, ni sans heurts. Son édification suivra le cheminement des esprits. Rien de plus durable ne s'accomplit dans la facilité. Déjà l'Europe est en marche et par-delà les institutions existantes, l'idée européenne, l'esprit de solidarité communautaire ont pris racine », et c'est déjà un bel et grand accomplissement.

2.2.5 - L'intégration régionale en Océanie

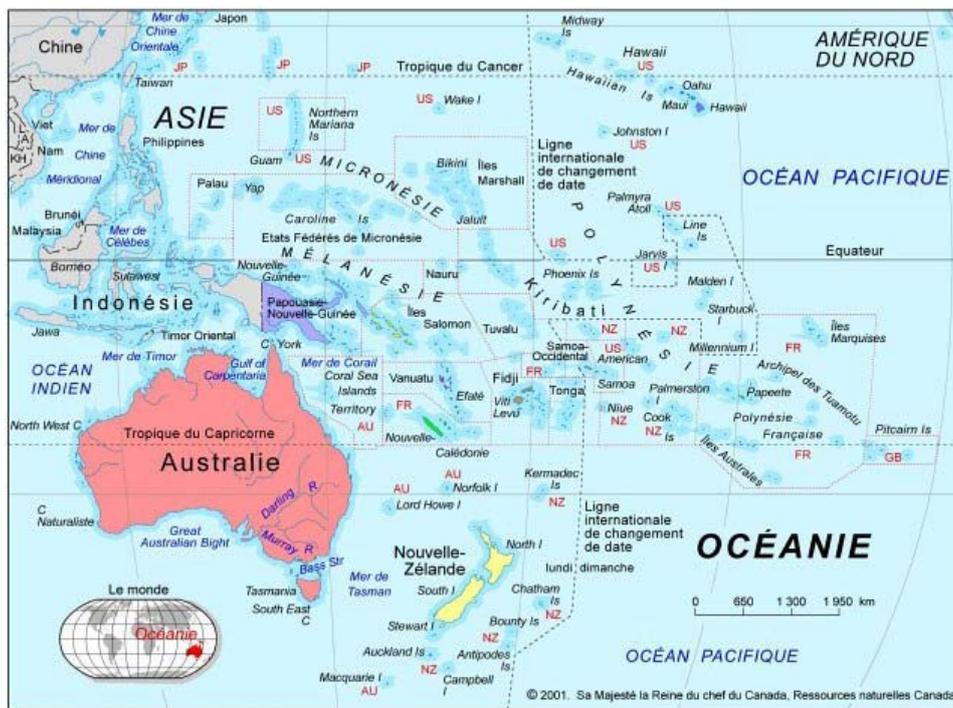
Pour mieux comprendre cette région du monde, il est important de la visualiser (cf. carte ci-dessous). Continent majoritairement insulaire, il est composé de trente-et-un Etats et territoires desquels seize seulement sont indépendants : l'Australie, les Iles Cook, Fidji, Kiribati, les Iles Marshall, les Etats fédérés de Micronésie, Nauru, la Nouvelle-Zélande, Niué, Palaos, la Papouasie Nouvelle-Guinée, Samoa, Salomon, Tonga, Tuvalu et Vanuatu.

A l'évocation de l'Océanie, beaucoup auront en tête l'Australie, éventuellement la Nouvelle-Zélande, mais peu de cas sera fait aux vingt-neuf autres Etats et territoires qui constituent ce continent. Il peut donc être légitime de s'attendre à ce que l'intégration régionale se fasse sur le même schéma, c'est-à-dire avec une place prédominante accordée à ces deux Etats et une marginalisation des autres territoires. Si l'on se réfère aux accords économiques régionaux cette hypothèse pourrait être confortée.

En effet, l'un des accords les plus importants de la région est l'APEC (Asia-Pacific Economic Cooperation – Coopération Economique pour l'Asie-Pacifique), or de l'Océanie n'en sont membres que l'Australie, la Nouvelle-Zélande et la Papouasie Nouvelle-Guinée, laissant les autres territoires à la marge. De leur côté, les quatorze autres Etats (Papouasie Nouvelle-Guinée inclus), ont conclu ensemble à Nauru, le 18 août 2001, un accord de libre-échange excluant l'Australie et la Nouvelle-Zélande, dénommé PICTA (Pacific Island Countries Trade Agreement – Accord commercial entre pays insulaires du Pacifique). Il ne concerne pour l'instant que les biens, mais des négociations ont lieu depuis avril 2008 dans le but d'établir un protocole qui

permettrait d'inclure dans l'accord les échanges de services et les mouvements temporaires de personnes.

Figure 5 - L'intégration régionale en Océanie



Cependant, cet accord se fait dans le cadre de l'accord parapluie (umbrella agreement) PACER (Pacific Agreement on Closer Economic Relations- Accord du Pacifique sur le rapprochement des relations économiques) également conclu à Nauru le 18 août 2001. Cet accord PACER fixe un cadre pour l'évolution de la coopération économique et commerciale de toute la région, et inclut donc l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Le plan d'action pour la réalisation du libre-échange dans la région est établi étape par étape, la première étant la réalisation du traité de libre-échange PICTA. La prochaine consiste à mettre en place un espace de libre-échange entre les seize Etats de la région, c'est-à-dire élargir le PICTA à l'Australie et la Nouvelle-Zélande. En effet, il était prévu que les quatorze Etats débuteraient les discussions avec ces deux pays à partir du moment où ils initieraient des négociations avec une tierce partie. C'est aujourd'hui le cas avec les discussions APE (Accord de Partenariat Economique) entamées avec la Commission Européenne. Les négociations avec Auckland et Canberra ont donc débuté en août 2009 dans le cadre d'un accord dénommé « PACER Plus ».

Deux enjeux majeurs se jouent pour les îles du Pacifique. Le premier concerne l'autorisation pour les travailleurs insulaires de venir travailler temporairement en Australie et en Nouvelle-Zélande, notamment pour la cueillette de fruits. Le second est la question de l'existence ou non de subventions et de leurs montants, pour compenser les pertes de recettes tarifaires à l'importation. Le premier point est un enjeu majeur pour ces îles, il l'a d'ailleurs été dans les négociations APE, les dirigeants insulaires étant conscients que la décision servirait d'antécédent aux négociations avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Cependant cette stratégie a échoué, ce qui explique qu'à l'été 2009 seuls deux des quatorze pays avaient conclu des accords APE intérimaires. Il s'agit des Fidji et de la Papouasie Nouvelle-Guinée qui sont les deux principaux pays dépendants de manière substantielle de la demande européenne pour leurs exportations, et qui se seraient vu imposer des hausses tarifaires punitives en cas de refus. Cependant les discussions se présentent sous de meilleurs auspices avec l'Australie et la Nouvelle Zélande, cette dernière ayant lancé avec succès un accord avec Vanuatu qui autorise un groupe de travailleurs choisis à travailler temporairement dans ses vergers. Cet accord permet aux agriculteurs néo-zélandais de bénéficier d'une main d'œuvre à faibles coûts, et aux communautés des pays insulaires souhaitent formaliser ce type d'accord dans le cadre du PACER Plus. Cependant la contrepartie pourrait être coûteuse, en effet la baisse des tarifs à l'importation des biens en provenance de l'Australie et la Nouvelle-Zélande signifient des pertes considérables de recettes pour ces Etats, qui pourraient représenter jusqu'à 17% de leur revenu public annuel. Ce, d'autant plus que l'Australie et la Nouvelle-Zélande veulent obtenir que toute concession tarifaire accordée par un Etat soit accordée à tous les autres. Dans ce domaine, l'iniquité entre les quatorze Etats insulaires et les deux grands que sont l'Australie et la Nouvelle-Zélande est d'autant plus grande que les capacités de négociations de leurs gouvernements ne sont pas les mêmes. De plus, ces pays en développement n'ont que peu à exporter alors que le risque est grand de voir s'aggraver les déficits commerciaux que ces pays affichent pour la plupart depuis l'indépendance. Reste à espérer qu'en contrepartie l'Australie et la Nouvelle-Zélande investiront dans le développement ou du moins dans les infrastructures de ces pays.

Si un clivage se dessine sur le plan économique, la cohésion semble déjà plus forte au niveau politique, notamment au travers du Forum des îles du Pacifique. Ce Forum

créé le 5 août 1971 à Wellington en Nouvelle-Zélande sous le nom de « Forum du Pacifique Sud », a été rebaptisé en 2000 « Forum des îles du Pacifique » et compte parmi ses membres les seize Etats indépendants de l'Océanie, auxquels se rajoutent deux membres associés, la Nouvelle-Calédonie et la Polynésie française. Le Forum des îles du Pacifique est surtout un organe de concertation politique dont le large mandat est d' « assurer la mise en œuvre effective des décisions des dirigeants pour le bien du peuple du Pacifique », et ses buts sont de « stimuler la croissance économique et d'améliorer la gouvernance politique et la sécurité de la région à travers le conseil politique ; et de renforcer la coopération et l'intégration régionale en coordonnant, suivant et évaluant la mise en œuvre des décisions des dirigeants.» Garant du respect de la démocratie, le Forum a joué son rôle en suspendant le statut d'Etat membre des Fidji en mai 2009. En effet, en août 2008, le Forum avait menacé les Fidji de suspension s'ils n'organisaient pas d'élections d'ici mars 2009. En janvier 2009, le Forum leur a fixé comme ultimatum le 1er mai 2009 pour annoncer une date de tenue de ces élections. Les Fidji ont rejeté cet ultimatum, ce qui a conduit leur suspension le 2 mai 2009. En août dernier, le nouveau président tournant du Forum, le Premier ministre du Vanuatu Edward Nipake Natapei déclare « En tant que dirigeants des pays des îles du Pacifique, nous avons la responsabilité de continuer à œuvrer pour que les principes et les pratiques démocratiques puissent être restaurés aux Fidji dès que possible », confortant la cohésion et la position du Forum comme «normateur » de la région. Le Forum des îles du Pacifique n'est pas la seule initiative d'intégration régionale, d'autres plus thématiques, sur la pêche par exemple, existent et sont coordonnées par le CROP (Council of Regional Organisations in the Pacific – Conseil des Organisations régionales du Pacifique), depuis 1988.

En conclusion, si l'intégration régionale laisse encore à désirer sur le plan économique, des bases solides sont cependant en place notamment en matière de coopération politique comme l'illustre le Forum des îles du Pacifique. Elle a également un bel avenir devant elle avec le projet d'Union du Pacifique. Cette Union suggérée en 2003 par un comité du Sénat australien s'inscrit dans le prolongement du Forum des îles du Pacifique. Elle possèdera une charte et des institutions communes et ira même jusqu'au stade ultime de l'intégration économique en prévoyant la mise en place d'une monnaie commune. Certes, c'est un beau projet d'intégration régionale, mais au vu de la situation actuelle il a encore de nombreux défis devant lui.

Conclusion à la section 2

L'objectif de cette section a été de comprendre que l'intégration régionale est une étape de la mondialisation à travers notre recherche sur la théorie de la mondialisation.

La multiplication des accords régionaux de libre-échange favorise la stratégie d'intégration multirégionale. Dans ce cas-là, la stratégie de localisation des activités des multinationales est fortement influencée par les avantages comparatifs dont disposent les pays et les régions.

Conclusion du chapitre 1

Le phénomène de la mondialisation n'est pas d'apparition récente même s'il tend depuis une cinquantaine d'années à évoluer de plus en plus rapidement.

Les théoriciens de la mondialisation ne se sont jamais accordés pour savoir si ses effets sont positifs ou négatifs. Indépendamment de ces considérations, nous estimons que la mondialisation constitue un processus dynamique en perpétuel changement.

Dans le cadre de notre recherche, la mondialisation renvoie avant tout à un processus dynamique et pluridimensionnel d'intégration économique permettant aux ressources nationales de devenir de plus en plus mobiles à l'échelle internationale en même temps que s'accroît l'interdépendance des économies nationales.

Cette interdépendance, qui existe entre la Chine et les pays méditerranéens occidentaux, est favorisée par la mise en place de la coopération transrégionale.

Chapitre 2 - L'émergence de la coopération transrégionale entre la Chine et les pays de la zone de méditerranée occidentale

Introduction au chapitre 2

Depuis plus de 25 ans, la Chine connaît une croissance annuelle d'environ 10%. Cela a permis à 250 millions de personnes de sortir de la pauvreté ainsi que l'émergence d'une classe moyenne, animée par l'esprit d'entreprise, qui a dépassé les 50 millions de personnes.

Face l'essor économique de la Chine, l'analyse occidentale de ce « réveil » pêche souvent par manque de nuance, certains réagissent principalement par la crainte.

Selon Mandelson (2006), « la Chine a vocation à jouer un rôle central dans l'économie mondiale au cours des prochaines décennies. Le leadership économique s'accompagne aussi de responsabilités : respecter et soutenir l'ouverture des marchés, appliquer les règles au lieu de les contourner et, surtout, veiller à ce que les avantages procurés par l'ouverture des marchés profitent à tous».

S'exprimant en avril 2010 dans un Forum International organisé en Tunisie par le magazine *Réalités*, l'ancien Premier ministre français Dominique de Villepin, évoquant un « déplacement de la puissance de l'Ouest vers l'Est », dénonçait les stratégies des entreprises chinoises en Afrique, concurrentes de l'Europe pour les hautes technologies, du Maghreb pour les industries traditionnelles et de l'Afrique pour les « industries de main d'œuvre ». Il soulignait l'importance du partenariat euromaghrébin pour faire face à la percée chinoise².

Face aux déboires entre l'Europe et ses partenaires du Sud et de l'Est de la Méditerranée, qu'il s'agisse des crispations franco-algériennes récurrentes, des tensions entre le Maroc et l'Espagne, des polémiques sur une éventuelle adhésion de la Turquie à l'Union Européenne ou des invectives échangées régulièrement entre Européens, Israéliens et Arabes sur le conflit du Proche-Orient, la Chine émerge

² www.2villepin.free.fr

progressivement dans cet espace méditerranéen comme un partenaire certes moins puissant que les Etats-Unis, mais plus habile, plus stable et moins dominateur et moralisateur que les Européens.

Si la Méditerranée ne représentait pas jusqu'à présent une stratégie prioritaire pour la Chine, elle se situe néanmoins au carrefour de deux mondes, et vu de la Chine elle constitue désormais un champ d'action de plus en plus important, en particulier sur le plan économique.

À l'égard des états du Nord de l'espace méditerranéen, la Chine mène une politique de grande puissance émergente, partenaire diplomatique de plus en plus incontournable dans les grands dossiers internationaux³, puissance militaire en pleine expansion⁴, et surtout partenaire commercial de premier plan⁵.

A l'égard des états du Sud de la Méditerranée, le gouvernement chinois entend continuer à apparaître comme un pays en voie de développement, ayant certes atteint un niveau de développement et de puissance sans comparaison avec les autres, mais soucieux de maintenir une solidarité et une volonté de participer à la défense des intérêts des pays les plus pauvres grâce à son influence croissante dans la communauté internationale. Elle entend pour cela prouver qu'elle est capable de mener une politique d'aide au développement d'un « nouveau type ».

Dans cette optique, il convient de poser la question suivante : quel rôle la Chine saura jouer auprès des pays méditerranéens dans l'avenir ?

Pour répondre à cette problématique, nous répondrons dans un premier temps aux questions suivantes : que-ce que la Méditerranée ? Comment s'est formé son espace économique ? Quels sont les défis de la Méditerranée face à la mondialisation ? Quels types de relations économiques existe-t-il entre la Chine et les pays de la Méditerranée ?

³ Iran, Corée du Nord, changements climatiques etc.

⁴ Modernisation des forces armées, développement des capacités navales, programme spatial

⁵ L'Union Européenne est devenue le premier partenaire de la Chine, devant les Etats-Unis

Dans un second temps nous répondrons aux questions suivantes : quelle est la place de la Chine dans la mondialisation ? Quels sont ses défis en matière de développement économique ?

Section 1 - La porte du monde méditerranéen : Les pays méditerranéens occidentaux

Introduction à la section 1

Le monde méditerranéen est un espace cloisonné dont l'unité est faite par la mer. Les échanges furent précoces, les sites portuaires nombreux.

L'espace méditerranéen se définit par la mer intérieure presque fermée (à l'Est par l'isthme de Suez, à l'Ouest par le détroit de Gibraltar) bordée par des territoires européens, africains et asiatiques. Selon une définition stricte, cet espace correspond à la mer elle-même et aux rivages soumis au climat du même nom. La mer Noire ne fait pas partie de ce chapitre.

La plupart de ces espaces littoraux sont cloisonnés (Pyrénées entre la France et l'Espagne, Alpes entre l'Italie et la France, Balkans, Atlas, Monts Taurus au Sud de la Turquie), les plaines littorales sont rares et les îles nombreuses (Chypre, Sardaigne, Sicile, Malte). Les relations terrestres étant difficiles, la mer donne son unité au domaine méditerranéen et y intègre les pays qui la bordent.

Le but n'est pas vraiment l'étude de cette partie du monde en tant que telle, mais de montrer qu'il s'agit d'une des interfaces Nord-Sud majeures de la planète. Les inégalités sont importantes, à toutes les échelles, elles sont génératrices d'échanges entre les façades.

Bien sûr, cette plongée dans l'histoire ne vise pas à l'exhaustivité, la période couverte – de l'Antiquité à nos jours – étant bien trop longue. Il est question de dégager les traits saillants, les tournants de l'histoire, les étapes qui ont changé la configuration de la Méditerranée, expliquant notamment sa place dans l'économie mondiale actuelle.

Après ce voyage dans le temps, il sera possible *in fine* de s'interroger sur la possibilité d'une réémergence de l'espace méditerranéen suite à un passé que l'on aura vu marqué par la domination puis le déclin progressif.

Le principal objectif est donc d'ébaucher un panorama historique et prospectif ayant pour sujet le positionnement de la zone Méditerranée en termes de relations économiques internationales ainsi qu'en termes de participation aux processus de mondialisation et d'affirmation de leadership économiques régionaux.

1.1 - L'aperçu de l'espace méditerranéen

La mer Méditerranée est une mer intercontinentale presque entièrement fermée, située entre l'Europe, l'Afrique et l'Asie et qui s'étend sur une superficie d'environ 2,5 millions de kilomètres carrés. Son ouverture vers l'océan Atlantique par le détroit de Gibraltar est large de 14 kilomètres. Elle doit son nom au fait qu'elle est littéralement une « mer au milieu des terres ».

Le bassin méditerranéen a été marqué par des initiatives politiques récentes telles que le Processus de Barcelone en 1995, Union méditerranéenne en 2008 et la Zone euro-méditerranéenne de libre-échange en 2010.

1.1.1 - Géographie

La mer Méditerranée est reliée à l'océan Atlantique par le détroit de Gibraltar à l'ouest et la mer de Marmara et la mer Noire, par les Dardanelles et le Bosphore, respectivement, à l'est. La mer de Marmara est souvent considérée comme une partie de la mer Méditerranée, tandis que la mer Noire ne l'est généralement pas. Dans le sud-est, le Canal de Suez, construit par l'homme sur une longueur de 163 km (101 mi) relie la mer Méditerranée à la mer Rouge.

- La partie méditerranéenne de l'Europe comprend les trois grandes péninsules australes que sont la péninsule Ibérique, la péninsule italienne et une partie de la péninsule balkanique avec pour limites les Pyrénées, les Alpes, les Alpes dinariques, les Balkans et les montagnes de Rhodope.
- La partie méditerranéenne de l'Asie comprends l'ouest et le sud de la péninsule d'Anatolie, le Levant, avec pour limite les montagnes de l'Anatolie tel le Taurus et le désert du Néguev.

Figure 6 -Le bassin de la Méditerranée



- La partie méditerranéenne de l'Afrique comprend la région du Maghreb, la péninsule de Cyrénaïque, le rivage libyen et égyptien et une partie de la vallée du Nil avec pour limite principalement le désert du Sahara et les montagnes de l'Atlas ;

L'identification de la limite des régions méditerranéennes se réfère principalement au climat méditerranéen et, plus particulièrement, la limite de la culture de l'olivier. La signification traditionnelle, la culture ou la civilisation méditerranéenne est alors définie par un héritage antique ou médiéval fort, lié aux civilisations gréco-romaine, islamique et de la chrétienté. Cette culture se matérialise dans l'alimentation par la prédominance des légumes, des fruits, du poisson, du pain, de l'huile d'olive et du vin.

La mer Méditerranée se divise en deux bassins bien individualisés, séparés par des hauts fonds situés entre la Sicile et la Tunisie : la Méditerranée occidentale et la Méditerranée orientale, elles-mêmes nettement compartimentées. La première recouvre une superficie d'environ 0,85 million de kilomètres carrés tandis que la seconde recouvre environ 1,65 million de kilomètres carrés.

1.1.2 - Socio-démographie

La Méditerranée se trouve au sud du troisième sous-continent le plus dense du monde, celui de l'Europe occidentale, depuis au moins vingt-cinq siècles, selon les enseignements de la démographie historique. L'importance démographique

contemporaine du peuplement de la région méditerranéenne s'explique donc notamment par son ancienneté. L'addition des populations des vingt-deux Etats ou territoires méditerranéens indique, selon les estimations de 2011, un total de 475 millions d'habitants. Les pays méditerranéens représentent donc ensemble 6,3% de la population dans le monde (estimée à 6,892 milliards). Le pourtour de la Méditerranée est parmi les plus peuplées du monde.

Néanmoins, la répartition spatiale de la population de cette région est très contrastée selon les trois continents où se répartissent les pays riverains. Le découpage géographique conventionnel conduit à distinguer les pays de la Méditerranée africaine, tous situés en Afrique septentrionale, ceux de la Méditerranée asiatique, tous situés en Asie occidentale, et ceux de la Méditerranée européenne, situés en Europe occidentale ou méridionale. Ces derniers, pays et territoires riverains de la Méditerranée européenne, sont au nombre de onze, soit, de l'ouest à l'est, l'Espagne, la France, Monaco, l'Italie, la Slovénie, la Croatie, la Bosnie-Herzégovine, le Monténégro, l'Albanie, la Grèce et Malte. Cet ensemble compte, toujours selon les estimations de 2011, 196 millions d'habitants, soit 41% des vingt-deux pays riverains.

La Méditerranée d'Afrique septentrionale est le deuxième poids démographique des trois Méditerranées, avec 165 millions d'habitants, soit 35% du total.

Les rives de la Méditerranée asiatique sont partagées entre six pays, y compris les Territoires palestiniens dont le statut et les limites restent conflictuels.

Tableau 1 - Population, superficie et densité des pays de la région méditerranéenne

MÉDITERRANÉE	Superficie (milliers de km ²)	Population mi-2011 (millions d'habitants)	Densité (habitants par km ²)
d'EUROPE	1662	196	118
1 Albanie	29	3,2	110
2 Bosnie-Herzégovine	51	3,8	75
3 Croatie	57	4,4	77
4 Espagne	506	47,1	93
5 France	552	63	114
6 Grèce	132	11,3	86
7 Italie	301	60,5	201
8 Malte	0,3	0,4	1333
9 Monténégro	14	0,6	43
10 Monaco	0	0,03	30000
11 Slovénie	20	2,1	105
d'ASIE Occidentale	1016	113,1	111
12 Chypre	9	1,1	122
13 Territoires palestiniens	6	4	667
14 Israël	22	7,6	345
15 Liban	10	4,3	430
16 Syrie	185	22,5	122
17 Turquie	784	73,6	94
d'AFRIQUE Septentrionale	5754	165,3	29
18 Algérie	2382	36	15
19 Égypte	1001	80,4	80
20 Libye	1760	6,5	4
21 Maroc	447	31,9	71
22 Tunisie	164	10,5	64
Ensembles des pays méditerranéens	8432	474,8	56
Ensemble du Monde	133953	6892	51

© Gérard-François Dumont - chiffres PRB 2011, Population & Avenir, 705.

Au total, les cinq principaux pays les plus peuplés de la Méditerranée (Égypte, Turquie, France, Italie et Espagne) cumulent 325 millions d'habitants, soit 68% des populations méditerranéennes.

La population de la Méditerranée est donc éclatée en de nombreux Etats et territoires de poids démographique extrêmement diversifié. Il en est de même pour ce qui concerne les densités de population.

1.1.2.1 - Les religions et ethnicités

Le monde méditerranéen est anciennement peuplé (Mycéniens, 12 000 avant J.-C.). Ce sont les Grecs puis les Romains qui ont donné au bassin méditerranéen sa première unité : les Grecs par la colonisation massive des rivages, les Romains par leurs conquêtes militaires (les Romains ont appelé la Méditerranée “Mare Nostrum”). La mise en valeur des plaines, des montagnes et des forêts, le développement des villes et des échanges forment les premiers traits communs de la civilisation méditerranéenne.

Le monde méditerranéen est le berceau des monothéismes :

- l'islam
- le judaïsme
- le christianisme, divisé entre catholiques et orthodoxes

1.1.2.2 - Les États

Vingt-deux pays ont un littoral sur la mer Méditerranée:

- Rive nord (d'ouest en est): Espagne, France, Monaco, Italie, Slovénie, Croatie, Bosnie-Herzégovine, le Monténégro, l'Albanie, la Grèce et la Turquie.
- Rive orientale (du nord au sud): la Syrie, le Liban, Israël, État de Palestine.
- Rive sud (d'ouest en est): Maroc, Algérie, Tunisie, Libye, Egypte.
- Nations Island: Malte, Chypre, Chypre du Nord (reconnaissance limitée).

Plusieurs autres territoires bordent aussi la mer Méditerranée (d'ouest en est): Le territoire d'outre-mer britannique de Gibraltar, les villes autonomes de Ceuta et Melilla et les îles voisines, et les zones de souveraineté sur Chypre.

Les principales îles de la Méditerranée sont : Chypre, la Crète et Rhodes à l'est ; la Sardaigne, la Corse, la Sicile et Malte au centre ; les Baléares à l'ouest ; Djerba au sud-est de la Tunisie.

1.1.3 - La culture

L'histoire de la Méditerranée est importante dans l'origine et le développement de la civilisation occidentale.

Durant l'Antiquité, la Méditerranée était une importante voie de transports maritimes permettant l'échange commercial et culturel entre les peuples émergents de la région — les cultures de la Mésopotamie, de l'Égypte, perse, phénicienne, carthaginoise, berbère, grecque et romaine.

Elle a vu naître et se développer plusieurs grandes civilisations, mais dans l'Antiquité ce sont les Grecs et surtout les Romains qui ont donné à cet espace son unité en marquant l'ensemble du pourtour, ce qui est largement à l'origine de l'idée qu'il s'agit d'un espace homogène.

1.1.4 - La politique

1.1.4.1 - La politique méditerranéenne globale

La Communauté économique européenne (CEE) a conclu dès 1969 des accords préférentiels avec les pays du Maghreb (Maroc, Algérie, Tunisie). Dans le cadre de la Politique Méditerranéenne Globale (PMG), formulée en 1972, la Communauté Européenne a négocié une série d'accords bilatéraux de commerce et des accords de coopération avec les pays tiers méditerranéens à l'exception de la Libye et de l'Albanie. Un régime spécial d'accords a été énoncé pour la Grèce, la Turquie, Malte et Chypre avec une union douanière ou une éventuelle adhésion à l'esprit.

La CEE a signé la première PMG avec Israël en 1975, puis avec le Maroc, l'Algérie et la Tunisie en 1976, et avec l'Égypte, la Jordanie, le Liban et la Syrie en 1977.

Ces accords contenaient trois grands chapitres basés sur la coopération commerciale, la coopération financière et économique et la coopération sociale.

En 1982, la Commission a mis au point un plan de développement pour les régions méditerranéennes d'Europe (étant donné l'adhésion de la Grèce en 1981 et celles de l'Espagne et du Portugal en 1986) et a recommandé qu'une nouvelle politique soit adoptée concernant la diversification de la production agricole afin d'éviter les excédents dans les aliments comme les agrumes, l'huile d'olive et le vin.

Ces accords de coopération et les protocoles financiers ont été renouvelés deux fois, sans modification notable.

1.1.4.2 - La politique méditerranéenne rénovée

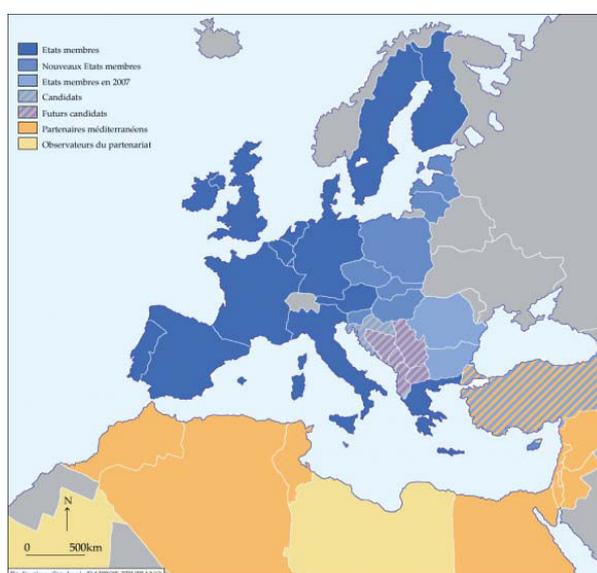
En 1990, la Politique Méditerranéenne Rénovée annoncée par la Commission Européenne a un budget plus important à sa disposition pour les protocoles financiers avec des objectifs et des stratégies plus étroits:

- Soutien les Programmes d'ajustement structurel élaboré par le FMI (International Monetary Fund) et la Banque mondiale, avec le but précis de la température de ramollissement de leurs contre-effets sociaux
- Promouvoir la création et le développement de petites et moyennes entreprises.
- Encourager la protection de l'environnement.
- Financer des actions de portée régionale et, ainsi, de renforcer la coopération horizontale
- Souligner l'importance des droits de l'homme par une nouvelle clause qui permettrait au Parlement européen de geler le budget d'un protocole financier si les violations graves des droits de la justifier.
- Aide aux acteurs de la société tels que les universités, les municipalités et les médias qui contribuent efficacement à l'élaboration et à la modernisation des PME par la mise en place de « Miel » de programmes de coopération décentralisée.

1.1.5 - Le partenariat euro-méditerranéen

Au cours de la conférence de Barcelone en novembre 1995, les ministres des Affaires étrangères des 15 Etats membres et des 12 PTMs, dès ce moment « partenaires » (les pays du Maghreb et du Machrek, y compris l'Autorité palestinienne ainsi que d'Israël, la Turquie, Malte et Chypre) ont officiellement approuvé le principe de la création d'une zone euro-méditerranéenne de libre-échange économique. Cette vaste zone, prévue pour 2010, aura deux fois la taille de l'ALENA (North American Free Trade Agreement) avec une population de 800 millions d'habitants.

Figure 7 - Le partenariat Euro-méditerranéen



En juillet 1996, le Conseil Européen a approuvé le règlement MEDA (mesures d'accompagnement financier et technique), qui sert de base juridique à l'euro-méditerranéen de coopération. La conférence euro-méditerranéenne de libre-échange de la zone économique n'est plus juste un autre projet ambitieux, car il devient progressivement une réalité: l'union douanière avec la Turquie, la future adhésion de Chypre et l'Accord d'association avec Malte, d'Israël, de Tunisie, le Maroc, l'Autorité palestinienne et la Jordanie le confirment.

Depuis Barcelone, il y a eu trois réunions des ministres des Affaires étrangères pour examiner et améliorer le processus de partenariat euro-méditerranéen: Malte

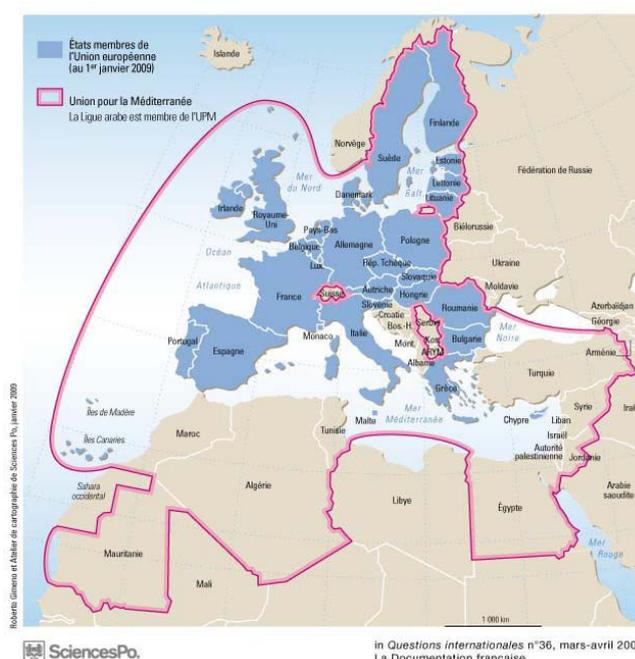
(également appelé «Barcelone II»), Palerme – une réunion informelle – et Stuttgart (Barcelone III »).

Le processus a beaucoup souffert des retards dans le processus de paix au Moyen-Orient. Les ministres des Affaires étrangères des parties prenantes au projet se réuniront à Lisbonne les 25-26 mai 2000 pour revigorer les relations entre les deux rives de la Méditerranée. Si tout va bien, cette réunion sera suivie en novembre par le premier sommet euro-méditerranéen, qui aura lieu à Marseille pendant la présidence française de l'Union européenne.

1.1.6 - L'Union pour la Méditerranée

L'Union pour la Méditerranée (UPM), officiellement dénommée « Processus de Barcelone : Union pour la Méditerranée », est une organisation internationale intergouvernementale à vocation régionale. Fondée à l'initiative du président de la République française Nicolas Sarkozy, le 13 juillet 2008, dans le cadre de la présidence française de l'Union européenne, l'organisation est destinée à donner un nouveau souffle au processus de Barcelone, partenariat liant l'Europe aux pays riverains de la Méditerranée.

Figure 8 - L'Union pour la Méditerranée



L'UPM, dont le siège est hébergé à Barcelone, rassemble des États riverains de la mer Méditerranée et l'ensemble des États membres de l'Union européenne (UE). Elle compte ainsi 44 membres : aux 27 membres de l'Union européenne s'ajoutent l'Albanie, l'Algérie, la Bosnie-Herzégovine, la Croatie, l'Égypte, Israël, la Jordanie, le Liban, le Maroc, la Mauritanie, Monaco, le Monténégro, l'Autorité palestinienne, la Syrie, la Tunisie, la Turquie et la Ligue arabe (en tant que telle).

Les principaux buts de l'organisation sont d'ordre énergétique et environnemental : l'eau, l'énergie (notamment solaire), l'environnement — tout particulièrement la dépollution de la Méditerranée — et l'autoroute de la mer comptent parmi les enjeux au cœur du projet. À l'inverse, des sujets moins consensuels comme l'immigration, la nature des régimes politiques des États membres ou le conflit israélo-palestinien ont été écartés.

L'Union pour la Méditerranée poursuit un processus enclenché en 1995 à Barcelone où, déjà, un pacte avait été signé unissant l'Europe aux pays riverains de la Méditerranée. L'Union pour la Méditerranée s'appuie pour l'heure sur les six projets communs suivants : la dépollution de la Méditerranée, l'énergie solaire, la protection civile contre les catastrophes naturelles, les autoroutes maritimes et terrestres, une université euro-méditerranéenne et une « initiative méditerranéenne de développement des affaires ».

Ces trois derniers axes sont particulièrement mobilisateurs dans le cadre de la construction d'une intégration régionale centrée sur le bassin méditerranéen. Ils font aussi sens par rapport à la notion d'économie-monde. L'économie-monde méditerranéenne s'est appuyée pour son développement sur la densité de ses routes maritimes et terrestres : il convient donc de les re-densifier. L'économie-monde méditerranéenne a rayonné grâce à l'intensité des échanges commerciaux financiers et culturels qui unissaient ses rives, indépendamment des considérations étatiques, politiques ou religieuses : développer les contacts d'affaires et culturels recrée cette dynamique perdue dans le bassin méditerranéen.

1.2 - L'évolution économique de l'espace méditerranéen et ses défis

Pour appréhender l'évolution économique de l'espace méditerranéen, il n'est pas pertinent de se livrer à une étude par pays.

Le recours au concept d'économie-monde permet d'éviter cet écueil et de considérer l'espace méditerranéen comme un ensemble, certes hiérarchisé, hétérogène, parfois conflictuel, mais aussi un ensemble cohérent avec un vécu commun de longue durée puisque « depuis des millénaires tout a conflué vers elle, brouillant, enrichissant son histoire : hommes, bêtes de charge, voitures, marchandises, navires, idées, religions, arts de vivre » (Braudel, 1985, p.9).

1.2.1 - Le concept d'économie-monde et l'espace méditerranée

La mobilisation du concept d'économie -monde afin d'évaluer sur une très longue durée le positionnement économique de la zone méditerranéenne dans les phénomènes de mondialisation découle des travaux de l'historien Fernand Braudel. C'est à lui que l'on doit l'élaboration de ce concept clef, qui est en relation directe avec l'espace organisé autour de la Méditerranée. L'ouvrage consacrant l'adoption de cet outil d'analyse n'est autre que le monumental *Civilisation matérielle, économie et capitalisme. XVème-XVIIIème siècles*.

1.2.1.1 - L'économie-monde: éléments de définition

La notion d'économie-monde est novatrice en ce qu'elle se distingue de celle d'économie mondiale et permet ainsi d'apprécier la cohérence économique et commerciale d'ensembles plus vastes que les économies nationales mais qui ne peuvent pas non plus être pertinemment englobés dans l'économie mondiale. L'objectif est de comprendre les pôles d'activité humaine et les échanges entre eux ainsi que le développement de l'économie de marché puis du capitalisme, le tout sans se laisser enfermer dans le déterminisme imposé par une vision purement nationale et étatique de ces aspects. Ainsi, loin d'être sur déterminée par la dimension nationale, l'approche par l'économie-monde donne la primauté à l'espace – largement transfrontalier – que dessinent les flux de marchandises, d'hommes et de capitaux.

Une économie-monde s'incarne avant toute chose dans un espace géographique spécifique – mais non immuable dans le temps, nous y reviendrons ultérieurement – caractérisé par un maillage d'échanges de tous ordres dense et propre à conférer une cohérence interne à cet espace qui, par là même, peut faire abstraction des autres territoires car il se suffit à lui-même. Il est à noter que cohérence ne signifie absolument pas homogénéité, bien au contraire, et c'est là une caractéristique fondamentale de toute économie-monde : « Toute économie-monde est un emboîtement, une juxtaposition de zones liées ensemble, mais à des niveaux différents ». L'économie-monde de la Méditerranée constitue pendant des siècles un ensemble autonome vis-à-vis du reste du monde. Pour autant, en son sein, elle dessine un ensemble hiérarchisé avec trois aires distinctes s'articulant autour d'un pôle.

Le pôle ou centre est déterminant ; il s'agit d'une ville, dite ville-monde, qui sera capitale économique et pas forcément politique (on retrouve là le refus du déterminisme imposé par le raisonnement ayant pour unique cadre des économies nationales). Cette ville-monde détient, selon les termes de Braudel le « sceptre du monde », ou du moins de l'économie-monde considérée ; c'est la ville la plus puissante économiquement, financièrement et c'est autour d'elle que s'organise les trois différentes aires de l'économie-monde. En Méditerranée ce sera Athènes puis Rome, Alexandrie ou Venise. Viennent ensuite des aires concentriques.

Tout d'abord, une économie-monde dispose d'un cœur, région (là encore non déterminée par des frontières administratives et politiques et pouvant être transfrontalière ou ne pas recouvrir l'ensemble d'un espace national) entourant le centre, et se distinguant par sa capacité à drainer les richesses et les connaissances ainsi que par sa faculté d'impulser son dynamisme au reste de l'espace économique dessiné par l'économie-monde.

Ensuite, vient une zone intermédiaire qui est constituée par les régions entourant ce cœur pulsant : cette zone est bien intégrée aux échanges économiques et sociaux et participe ainsi activement au dynamisme du cœur dont elle bénéficie tout en étant dépendante; la zone intermédiaire, subalterne au centre, impose par contre sa domination à la troisième et dernière aire que sont les marges.

Les marges sont les franges ultimes de toute économie-monde : elles sont à la fois nécessaires au bon fonctionnement de cette dernière et placées dans une position tout à fait subalterne, dans une relation d'exploitation par rapport au reste de l'économie-monde et plus particulièrement du cœur. Les marges appartiennent à l'espace cohérent de l'économie-monde mais elles s'y placent – ou y sont placées de force – dans une situation d'archaïsme et de retard, d'où un rôle plus dépendant que participant à la différence de la zone intermédiaire.

Une économie-monde n'est pas seulement un espace hiérarchisé, c'est aussi un espace fluctuant sur la durée et ce, à deux niveaux : en externe, parce que les marges peuvent s'étendre et, en interne, parce que la ville-monde n'est pas immuable et qu'elle peut céder sa place. A un niveau plus extrême, une économie-monde peut aussi disparaître, à être absorbée au sein d'une autre économie-monde plus conquérante et expansive puisque plusieurs économies-monde peuvent cohabiter ; c'est d'ailleurs bien ce processus d'absorption qui anime le processus de mondialisation.

Une économie-monde est généralement amenée à s'étendre et donc à développer ses marges. C'est ainsi, par exemple, que l'économie-monde européenne de la fin du Moyen-âge va se projeter au-delà de ses frontières traditionnelles par le biais des grandes explorations et la découverte de terres jusqu'alors inconnues qui vont être incorporées à ladite économie-monde car ces territoires, bien que lointains, vont être commercialement reliés au vieux continent ; ils le seront en tant que marges dans la mesure où la conquête des Amériques s'accompagnera d'un pillage des ressources locales, notamment des métaux précieux. Parallèlement, en interne, des luttes existent entre les villes candidates au « sceptre du monde ». Il est ainsi possible, à un moment donné, que deux villes se disputent le titre et le rôle de ville-monde. A titre d'exemples, Rome et Alexandrie ont cohabité comme centres de l'économie-monde méditerranéenne antique du temps d'Auguste, Antoine et Cléopâtre ; de 1378 à 1381 ce sont Venise et Gênes qui se font concurrence ; au XVIIIème siècle, Londres est au coude à coude avec Amsterdam à la tête de l'économie-monde européenne le temps qu'Amsterdam décline et que Londres la remplace comme nouveau et unique centre. Car, s'il est possible qu'il y ait deux centres, il est inévitable que l'un des deux finisse par être éliminé. Ainsi, une économie-monde peut perdurer, voire se renforcer et s'étendre, tout en changeant de centre.

Ce changement peut avoir une signification géographique très importante : dans le cas qui nous intéresse, il n'est pas neutre que le centre de l'économie-monde européenne se déplace avec le temps de villes méditerranéennes comme le sont les villes italiennes vers une ville nordique, tournée vers l'océan Atlantique bien plus que la mer Méditerranée, comme l'est Londres. Cela explique – nous y reviendrons – comment une zone (comme la Méditerranée) peut, tout en faisant toujours partie intégrante d'une même économie-monde perdre de sa centralité ou encore passer, pour reprendre la terminologie énoncée, de zone intermédiaire à marge.

1.2.1.2 - La Méditerranée : espace économique, politique et culturel

La Méditerranée est un carrefour. Elle est aussi diversité et mouvement. La Méditerranée s'incarne ainsi en trois civilisations qui, même si parfois elles s'affrontent, ne sauraient être considérées comme des lignes de faille, des fractures susceptibles de briser une économie-monde méditerranéenne. Ainsi que le synthétise Fernand Braudel (1985, p.157), la Méditerranée, ce sont trois communautés culturelles, trois civilisations, trois « façons cardinales de penser, de croire, de manger, de boire, de vivre », et dont les limites dépassent celles des Etats. Ces trois civilisations qui ne cessent d'échanger entre elles sont les suivantes :

- l'Occident qui s'apparente à la Chrétienté, elle-même largement issue de la Romanité : il va de Rome jusqu'à la mer du Nord, le Rhin, le Danube, jusqu'à l'outre-Atlantique ;
- l'Islam qui part du Maroc et va au-delà de l'océan Indien jusqu'à l'Inde ; l'univers grec orthodoxe enraciné dans les terres de la péninsule des Balkans, de la Roumanie, de la Bulgarie, de l'ex-Yougoslavie, de la Grèce (incluant le souvenir de l'ancienne Constantinople) et de la Russie.

1.2.2 - L'évaluation économique de l'espace méditerranéen

L'outil analytique qu'est l'économie mondiale permet de dresser un bilan en longue durée de la prépondérance et du déclin de la zone Méditerranée dans le processus de mondialisation économique.

A très grands traits, il s'agit de revenir sur l'hypothèse selon laquelle la Méditerranée, berceau des échanges économiques et culturels, a été progressivement détrônée par les routes commerciales atlantiques. Cette hypothèse mérite d'être présentée mais aussi relativisée : l'ouverture des routes atlantiques n'explique pas à elle seule le déclin de la Méditerranée. Il faut également comprendre le rôle joué par la construction de l'Europe et par le processus de mondialisation à la fois issu et renforcé par la Révolution industrielle amorcée par la Grande-Bretagne du XVIIIème siècle.

1.2.2.1 - La Méditerranée : le microcosme de l'économie mondiale

Le dynamisme ne vient pas de la terre mais bien de la mer, d'où la nécessité de la contrôler pour être au cœur de l'économie mondiale et les villes-mondes seront alors des ports méditerranéens. Dès le début du IIème millénaire, les premières traces de dynamisme économique apparaissent, il s'agit d'une économie reposant sur la construction de navires et la formation des marins. On assiste alors à l'apparition d'une première Méditerranée marchande et cosmopolite. Pourtant, au XIIème siècle avant J.-C., ces premières avancées sont anéanties par la disparition de l'Empire hittite d'Asie mineure : avec lui s'effondre aussi la Méditerranée en tant que lieu d'échanges. S'amorce alors un véritable retour en arrière, un siècle obscur pour la Méditerranée même si s'annoncent deux éléments déterminants pour la suite : la diffusion du travail du fer et de la métallurgie, l'apparition de l'écriture alphabétique. Et, dès le VIIIème siècle, la prospérité est de retour en Méditerranée orientale avec toujours pour sources les ports de Phénicie (sur la côte de la Syrie et du Liban actuels) et les cités maritimes grecques. La mer Méditerranée est déjà à cette époque un vaste système de circulation où transitent les marchandises et les hommes puisqu'elle est parcourue par les trois grandes routes suivantes :

- la route des navigations grecques : collée aux littoraux du Nord, à la Grèce et ses îles, elle va jusqu'à la hauteur de Corfou puis au canal d'Otrante, au détroit de Messine et à la mer Tyrrhénienne ou littoral sicilien ;
- la route méridionale : elle longe la côte d'Afrique de l'Egypte en Libye jusqu'à l'Afrique mineure et le détroit de Gibraltar (colonnes d'Hercule) ;
- la route des Phéniciens : c' est la route par la haute mer via les îles de Chypre, Crète, Malte, Sicile, Sardaigne et Baléares.

Dans la lutte pour la suprématie sur la Méditerranée et donc sur les échanges, ce sont les Phéniciens qui sont les premiers à conquérir l'Ouest au bénéfice des Orientaux et ce bien avant les Grecs. Si l'enjeu est d'être maître de la Méditerranée, c'est parce que celle-ci est le cœur du monde connu. Mais on ne la maîtrise que pour mieux ramifier ensuite les échanges. Ainsi les Phéniciens commercent dans tout le Levant, ils atteignent la mer Rouge et l'océan Indien, puis s'aventurent même vers le détroit de Gibraltar et l'océan Atlantique une fois la Méditerranée occidentale conquise. Mais ces incursions au-delà de la Méditerranée ramènent toujours à la Méditerranée comme point névralgique : inutile de s'aventurer en mer Rouge si l'on n'est pas déjà maître des routes maritimes méditerranéennes. Il faut attendre le VII^{ème} siècle pour que les Phéniciens soient réellement concurrencés dans leur mainmise sur la Méditerranée. Etrusques et Grecs se proposent en effet en rivaux. C'est cependant surtout l'ère de Carthage, comptoir carthaginois, qui a l'avantage d'être bien située à l'articulation des deux Méditerranées, l'orientale et l'occidentale et qui exploite à son grand profit le décalage économique énorme d'un Ouest encore barbare et sous-développé avec lequel réaliser un échange de troc inégal. Mais déjà Rome monte en puissance.

De 510 à 44 avant J.-C. la République romaine conquiert une immense aire territoriale sise autour de la Méditerranée et centralisée autour de Rome, plus grand port de l'époque. Pendant les deux siècles de paix et de prospérité économique dus à la *pax romana* (aux premier et deuxième siècles), Rome accroît sa puissance économique. Une activité intense se développe en Occident (Gaule, Espagne, Bretagne en particulier) autour de nombreuses villes, à la fois centres de production et de consommation. Les provinces d'Afrique du nord ne sont pas en reste avec un essor remarquable avec un statut de véritable « grenier à blé » de l'Empire. Le grand commerce s'étend aussi, centralisé cependant sur Rome qui tend à devenir de plus en plus prédatrice et de moins en moins productive. Progressivement, le caractère unilatéral et déséquilibré des échanges se fait sentir : les échanges déficitaires de Rome entraînent une sortie nette de métaux précieux puis une raréfaction du numéraire et un recul des échanges monétaires. L'économie romaine – la société aussi d'ailleurs – est en crise et explique en partie la chute de Rome en 476. Mais le déclin de l'Occident qui en découle ne met pas un terme à l'économie-monde méditerranéenne en germe. Celle-ci se prolonge grâce au déplacement de son centre de gravité de Rome vers Antioche-Alexandrie donc vers l'Orient. D'ailleurs,

l'empereur Constantin a déjà concrétisé ce glissement par la fondation de Constantinople, capitale de l'Empire Romain d'Orient, ancienne Byzance, future Istanbul, aux portes de l'Asie en 330.

La chute de Rome marque une étape très importante dans l'histoire de la Méditerranée et du bassin méditerranéen. Pendant le Moyen-âge, deux économies-mondes vont se confronter autour de la Méditerranée, l'une, musulmane, en pleine expansion, l'autre, chrétienne et européenne, en phase de construction. Ainsi islamisme et chrétienté s'affrontent le long d'une ligne de séparation entre le Nord et le Sud, une ligne qui coupe la Méditerranée en deux, sans que cela suffise cependant à casser réellement et durablement le flux des navires de commerce. Cette cassure ne signifie donc pas le déclin de la Méditerranée : les deux économies-mondes ont besoin de la Méditerranée ; les deux cherchent à la contrôler.

L'économie-monde musulmane sera à son apogée du VIIIème au XIème siècle. Depuis la phase de conquête arabe débutée en 630 l'Islam s'est installé sur les bords de la Méditerranée, rive sud naturellement mais pour un temps aussi rive nord, en Sicile et en Andalousie. La plupart des dynasties musulmanes qui vont se succéder témoignent de l'importance de la Méditerranée : les Omeyyades contrôlent la Méditerranée et la Grèce, ils s'établiront en Espagne et feront rayonner la ville de Cordoue ; les Almoravides sont basés au Maroc ; les Fatimides avec pour ville-monde Alexandrie étendent leur pouvoir sur la Tunisie, la Libye et l'Égypte ; plus tard, les Ottomans ne négligeront pas la Méditerranée en s'étendant jusqu'à l'Algérie. Même la puissante ère abbasside pourtant basée dans les terres avec pour ville-monde Bagdad ne va pas dédaigner la Méditerranée mais, au contraire, l'unir sous une même autorité à une autre grande zone économique, celle de l'océan Indien. L'économie-monde musulmane va permettre un accroissement notable des échanges par voies de mer et de terre. Ces échanges vont profiter à la Méditerranée qui, sous la poussée de l'expansion musulmane, va véritablement servir de vecteur non pas tant pour les marchandises que pour les savoirs entre l'Occident et l'Orient. Ainsi vont arriver en Europe des techniques apprises par les Arabes lors de leurs conquêtes en Asie : boussole, papier, poudre, imprimerie...

Dans les premiers temps, l'économie-monde musulmane ne connaît pas de rivale dans le monde connu. L'Europe a été entraînée par Rome dans sa chute. Il faut attendre le XIII^{ème} siècle pour pouvoir parler de renouveau médiéval et voir l'Europe se redresser à tous les points de vue : culturellement, politiquement, économiquement. Jusqu'au VIII^{ème}, siècle la mer Méditerranée est une mer arabe ; il n'y a plus de flotte européenne pour y naviguer et, de toute façon, l'économie au nord de la Méditerranée est redevenue largement terrienne, autarcique, de subsistance et démonétarisée. La reprise économique en Europe va provenir de deux points géographiques qui seront déterminants pour la suite des événements et, plus particulièrement, pour la place occupée par la Méditerranée dans l'économie-monde. Ces deux points sont l'Italie et la Flandre. En Flandre, il s'agit des villes spécialisées dans le textile de Bruges et de Gand, soit des villes marchandes membres de la ligue hanséatique – une ligue professionnelle de marchands – et opérant sur l'axe mer du Nord – mer Baltique. En Italie, ce sont des villes maritimes telles qu'Amalfi, Gaète, Naples, Venise et Pise qui se distinguent, soit des villes participant activement au commerce méditerranéen. Parmi ces villes, Venise brille particulièrement et va devenir la ville-monde pour l'économie européenne en constitution et cela n'est pas indifférent pour le sort de la Méditerranée qui, avec la conquête arabe, a perdu sa place de *mare internum*. Venise est à la charnière des empires, celui des Francs, celui des Musulmans, celui des Byzantins ; elle est par excellence la « porte de l'Occident ». Et, finalement, elle va tirer partie de la coupure en deux de la Méditerranée : Venise, soutenue par le maillage des autres villes maritimes italiennes, a hérité de la tradition maritime antique alors que, face à elle, les Francs sont sans flotte et Byzance est elle aussi dépendante des navires vénitiens et du commerce avec Venise même si celle-ci n'est en théorie que sa vassale. Venise sait exploiter cet avantage comparatif afin d'asseoir sa suprématie. Elle s'assure ainsi du monopole sur le commerce lucratif des épices et draine l'essentiel des ressources de l'Orient arrivant en Occident puisque celles-ci débarquent en son port pour y être ensuite réacheminées vers diverses destinations.

Avec ce renouveau médiéval s'ouvre une période de réaction européenne face à l'islam telle que l'on peut dire que l'expansion arabe en venant rompre au moins religieusement, politiquement et culturellement l'espace intégré autour de la Méditerranée a favorisé la constitution de l'Europe et son unification économique

puis, plus tardivement, politique. La vitalité européenne retrouvée débouche sur l'expansion extérieure de la Chrétienté avec une date fondamentale : 1099, c'est-à-dire la prise de Jérusalem par les Croisés. L'enjeu n'est pas que religieux : c'est bien d'une reprise de contrôle de la Chrétienté sur la Méditerranée qu'il s'agit. En découlent une perte de suprématie pour l'Islam et une mainmise italienne, et plus particulièrement vénitienne, sur les circuits marchands et maritimes. La toute-puissance de Venise, de ses marins, de ses marchands et de ses banquiers s'exprime en 1204 : les croisés s'emparent de Constantinople alors qu'ils se rendaient initialement à Jérusalem mais les navires vénitiens les transportant les ont déroutés. Au sortir du Moyen-âge on peut dire que la Méditerranée a conservé toute sa centralité malgré la coupure entre rives nord et sud. Les échanges n'ont cependant pas cessé entre les rives de la Méditerranée et l'unité économique est préservée, surtout depuis que l'Europe a réintégré le jeu des échanges. Seule ombre encore fugace au tableau : la Méditerranée conserve sa splendeur dans la mesure où c'est Venise qui est aux commandes de l'économie-monde européenne. Derrière elle se profilent des villes hanséatiques qui, si elles s'affirment au détriment de Venise, risquent de remettre en cause le caractère Méditerrané-centré de l'Europe.

1.2.2.2 - Le déclin de la Méditerranée

Le déclin de la Méditerranée sera extrêmement progressif. De cœur, la Méditerranée va peu à peu devenir zone intermédiaire puis marge d'une économie-monde qui cesse d'être l'économie-monde méditerranéenne. Mais ce déclin n'est pas attribuable à un événement particulier, il n'est pas reproductible à une date précise. Ainsi la construction de l'Europe et l'avènement d'une économie-monde européenne et non plus méditerranéenne ne symbolisent pas la marginalisation de cette zone mais l'accompagnent. Pareillement, Fernand Braudel écrit : « Le processus qui menace la Méditerranée et qui aura finalement raison d'elle, ce n'est rien moins que le déplacement du centre du monde, de la mer Intérieure à l'océan Atlantique. Au début de ce processus se placent la découverte de l'Amérique, en 1492, et le périple du Cap de Bonne-Espérance, en 1497-1498 » (1985, p.178). Mais c'est bien là le début d'un processus qu'il décrit : en effet, la découverte de l'Amérique ouvre les voies de l'Atlantique mais celles-ci sont initialement pilotées par la Méditerranée, par ses

marins et par et pour des peuples méditerranéens. Ce n'est que lorsqu'elles leur échapperont que la Méditerranée aura perdu la partie.

Au départ, la lancée dans la navigation hauturière puis le franchissement de l'Atlantique avec la découverte de l'Amérique n'est pas une menace pour la suprématie de la Méditerranée, loin s'en faut. En effet, l'océan Atlantique n'est pas un : il y a l'Atlantique des Espagnols qui passe par Séville, les Canaries, les Antilles et les Açores ; l'Atlantique des Portugais qui forme un triangle unissant Lisbonne au Brésil et à la côte africaine ; et l'Atlantique des Anglais et des Français, l'océan du Gulf Stream passant par Terre-Neuve (Braudel, p.270-271). Or les routes espagnoles et portugaises sont des routes fondamentalement méditerranéennes, mises au service de la puissance économique et commerciale de la Méditerranée et sillonnées principalement par des marins méditerranéens, au premier rang desquels les Italiens. Ainsi la découverte de l'Amérique n'est pas un drame en soi pour la Méditerranée ; les nouveaux échanges qui en découlent ne lui font pas perdre sa centralité puisqu'elle continue à drainer les richesses, y compris celles apportées par l'Atlantique. C'est ainsi qu'« au XVI^{ème} siècle, la mer Intérieure maintient vers l'Ouest atlantique d'évidentes prérogatives. La prospérité océanique la favorise ; en tout cas, elle y participe. Tonneaux de morues de Terre-Neuve, sucre des îles (Madère, Sao Tome), sucre et bois de teinture venant du Brésil, or et métal blanc de l'Amérique espagnole, poivre, épices, perles ou soies de l'océan Indien véhiculés par le cap de Bonne Espérance, la Méditerranée a sa part de ces richesses lointaines, de ces trafics nouveaux. Durant tout le XVI^{ème} siècle, elle n'est pas cet univers délaissé et appauvri qu'auraient ruiné, d'un coup, les voyages de Colomb et de Vasco de Gama. Au contraire, elle construit l'Atlantique et, dans le Nouveau Monde des Ibériques, réinvente et projette ses propres images » (Braudel, 1949, p.272). Ainsi la « petite » mer Intérieure a jusqu'en 1600 dominé l'immensité océane. Le déclin ne date donc pas des grandes explorations lancées par des puissances méditerranéennes. Le déclin vient de ce que des marins et des marchands non méditerranéens, puisqu'Européens du nord, vont eux aussi s'engager sur la trace des Espagnols, Portugais et Italiens et que, peu à peu, ils vont, d'une part, s'assurer la maîtrise de l'océan Atlantique et, d'autre part, le faire au détriment de la Méditerranée qui cessera d'être le carrefour des échanges et de drainer richesses matérielles et immatérielles.

La décadence de la Méditerranée n'est donc pas la conséquence de l'ascension de l'Atlantique. Elle vient plus tard quand les hommes acteurs des flux atlantiques changent d'identité, quand les marins et marchands méditerranéens cèdent la place à des marins et marchands hollandais et anglais. Ainsi, « pas de grande catastrophe pour la Méditerranée avant le doublement du cap de Bonne Espérance par les navires hollandais de Cornelius Houtmann, en 1596 à l'aller, en 1598 au retour. Alors seulement le système est atteint dans ses œuvres vives (...) » (Braudel, 1949, p.276). Il est atteint parce que la prédominance de la Méditerranée s'est toujours, et dès l'Antiquité, appuyée sur les axes de circulation qui la traversent, la maillent et la valorisent. Que cette circulation, ce mouvement permanent viennent à lui manquer et son dynamisme s'effondre. La Méditerranée demeure sans égale malgré l'Atlantique tant que les voies atlantiques ne sont qu'un prolongement, une extension des voies de la Méditerranée. Qu'on vienne développer ces voies atlantiques sans plus les raccorder à la Méditerranée et c'est l'asphyxie de l'espace méditerranéen qui cesse de drainer les richesses et perd ainsi sa position de cœur de l'économie-monde. Or le découplage entre voies atlantiques et voies méditerranéennes sera l'œuvre des Hollandais et des Anglais non pas dès le XV^{ème} siècle mais seulement à partir du XVII^{ème} siècle, plus tardivement donc qu'on ne le pense souvent mais aussi irrémédiablement. De fait, « la décadence ne s'affirmera guère avant 1620, quand Anglais et Hollandais auront saisi les débouchés lointains de la Méditerranée et envahi son propre espace. Il y a eu là une cassure de longue durée. Définitive ? Même bien plus tard, après des siècles de repliement, le percement du canal de Suez (1869), (...), ne rétablira pas à plein la prospérité et surtout la prééminence de la Méditerranée, car l'Angleterre régnait alors sans partage sur le monde entier. La Méditerranée, prise par l'étranger au XVI^{ème} siècle, ne pouvait pas être rendue à ses riverains » (Braudel, 1985, p.80).

C'est sur cette première explication du déclin de la Méditerranée que vient se greffer le deuxième facteur : le développement d'une économie-monde européenne depuis le Moyen-âge suite aux invasions arabes qui, si elles n'ont pas fait cesser les échanges entre rives nord et sud de la Méditerranée, ont tout de même introduit une cassure avec une économie-monde musulmane triomphante au XI^{ème} siècle et un repli de l'Europe sur des terres plus septentrionales. Le doublement du cap de Bonne Espérance, c'est, d'une certaine façon, un règlement de compte intra-européen et un

passage de flambeau *nolens volens* : il symbolise en effet la prise d'ascendant d'une Europe nordique – et non méditerranéenne – sur l'Europe méditerranéenne, celle incarnée par la toute-puissance de Venise, maîtresse des mers, la Sublimissime, porte de l'Orient en Occident. Le cap de Bonne Espérance est découvert par les Portugais mais, encore une fois, il ne porte préjudice à l'espace méditerranéen qu'à partir du moment où les Portugais cèdent la place sous la pression des Hollandais devenus d'excellents marins et à la tête d'une flotte non moins remarquable puisque, à la fin du XVII^{ème} siècle, la flotte hollandaise représente la moitié de l'ensemble des autres flottes européennes. La Hollande s'empare de l'empire colonial portugais. Si les Hollandais se décident à aller plus loin que le traditionnel cabotage le long de la côte ouest de l'Afrique et de contourner cette dernière, c'est avant tout pour casser le monopole de Venise sur le commerce si lucratif des épices. Le trajet est certes plus long que le passage par la Méditerranée mais il ouvre la route des Indes et permet aux Hollandais de détourner une partie du commerce vénitien avec l'Orient causant ainsi la ruine de Venise, jusqu'alors ville-monde de l'économie-monde européenne. Désormais le centre de cette économie-monde se déplace sans retour plus au nord dans des villes non méditerranéennes : Anvers pour la première moitié du XVI^{ème} siècle, Amsterdam du début du XV^{ème} jusqu'à la fin du XVIII^{ème} siècle puis Londres. Ces villes vont concentrer les richesses et les capitaux qu'elles drainent et redistribuent. Avec la conquête arabe, la Méditerranée avait déjà cessé d'être « *mare nostrum* » pour nombre de pays européens. Avec le basculement vers le nord du centre de l'économie-monde, la Méditerranée cesse d'être « mer intérieure ». En Europe la charnière entre nord et sud a laissé place à une prédominance de l'Europe du Nord, une Europe non riveraine de la Méditerranée, qui va se tourner exclusivement vers l'Atlantique et y trouver la source de l'affirmation de son leadership économique. L'avènement du nord de l'Europe correspond à l'avènement des pays ouverts à la Réforme, des pays neufs, une Europe finalement hostile à la Méditerranée et qui disqualifie les villes situées en-deçà de l'axe passant par Lyon, Genève, Bâle, Ulm, Augsbourg, Vienne, Cracovie, Lvov, des villes, selon la description qu'en fait Braudel, « curieusement mixtes, tout à la fois Nord et Sud, dont les regards et la vie sont tournés vers les Méditerranées du Nord et le vaste *Mare Internum* » (1949, p.270). Lorsque le « sceptre du monde » passe à Londres, l'économie-monde européenne devient résolument non méditerranéenne, ou du moins elle repousse la Méditerranée dans les marges. Londres sera tournée vers son Empire

et en particulier sur l'Amérique du Nord, sur ces colonies outre-Atlantique qui servent aussi de colonies de peuplement et où elle pourra ainsi exporter facilement ses techniques et la Révolution industrielle. Le processus est cumulatif : la Révolution Industrielle est mère et fille de la mondialisation, laquelle fait que l'économie-monde européenne se dilate au point de venir de plus en plus se superposer aux limites de l'économie mondiale et, dans cette économie à l'échelle de la planète, la Méditerranée est marginalisée.

1.2.2.3 - La mondialisation et la mise en périphérie de la Méditerranée

Au XVII^{ème} siècle, les dés sont jetés pour une Méditerranée où, désormais, les navires des pays protestants font la loi et capturent à leur profit des trafics commerciaux importants. Ainsi, depuis la fameuse bataille de Lépante en 1571, Islamisme et Chrétienté ont atteint un *modus vivendi* et la mer Méditerranée n'est plus exclusivement la *mare nostrum* des Arabes. Cependant, si les navires européens ont repris leur place, ce sont des navires au service de puissances non méditerranéennes. Le bouleversement est significatif en terme de statut pour la Méditerranée, de dominante, elle devient soumise : « (...) le commerce et l'industrie d'Angleterre et des Pays-Bas se sont nourris des dépouilles et des richesses accumulées de la vieille Méditerranée. Il y a eu conquête, pillage, vol. Et même blocus au loin quand les Hollandais se sont substitués dans l'Insulinde et l'océan Indien aux Portugais. (...). La Méditerranée a été d'une part assaillie chez elle, d'autre part tournée pour dérober à ses riverains les trafics les plus fructueux. Et depuis lors, la mer ne leur a plus jamais été rendue » (Braudel, 1985, p.182). La Méditerranée n'est donc pas une mer abandonnée, mais elle n'est plus que l'ombre d'elle-même, elle subit des enjeux qui se déterminent loin d'elle et, comble du déclin, les acteurs qui se servent d'elle ne sont plus méditerranéens : « chez elles pénètrent le commerce des autres et la guerre des autres. Dans ces échanges et ces guerres, les Méditerranéens ont tout juste leurs petits rôles. Pions sur l'échiquier, on les déplace au gré de puissances et volontés lointaines » (Braudel, 1985, p.183). Les Anglais sont des acteurs clefs dans le processus contemporain de mondialisation et de marginalisation de la Méditerranée : d'une part, parce qu'ils vont privilégier des partenaires commerciaux de leur Empire et du nouveau monde ; d'autre part, parce que leur insularité les a toujours placés à distance de la Méditerranée (l'Angleterre était aux marges de l'économie-monde

méditerranéenne constituée par l'empire romain). Pour eux, la Méditerranée n'est pas porteuse de sens comme elle a pu l'être pour, notamment, les Italiens. Cela transparaît dans le traitement qu'ils réservent à la mer Méditerranée. Les Anglais ne considèrent pas la Méditerranée comme une mer stratégique pour eux ; afin de préserver leur suprématie économique, militaire, financière, commerciale et maritime, les Anglais vont chercher à empêcher l'émergence de concurrents à leur leadership du côté de l'Europe méditerranéenne. En 1704, ils s'emparent de Gibraltar ce qui leur permet de contrôler la circulation du détroit. Ils deviennent alors de véritables « portiers de la mer Intérieure », une mer Intérieure qui ressemble non plus tant à une mer qu'à un lac gardé à l'ouest et sans issue évidente du côté du Levant.

Le percement et la gestion du canal de Suez sont ensuite une illustration flagrante de la marginalisation de la Méditerranée dans une économie-monde européenne qui s'est tellement étendue au monde qu'elle est non plus tant européenne qu'atlantique puisque, au sortir de la Première Guerre mondiale, Londres a cédé le sceptre du monde à New York. La saga du percement du canal de Suez est effectivement assez symbolique de la perte de centralité de la Méditerranée dans l'économie-monde atlantique qui, au XX^{ème} siècle, recouvre presque totalement l'économie du monde, à l'exception du bloc socialiste soviétique. Reliant mer Méditerranée et mer Rouge et donc Afrique et Asie, le percement du canal de Suez avait pour intérêt économique et commercial de sérieusement raccourcir le trajet des marchandises en évitant le passage contournant l'Afrique via le cap de Bonne Espérance. Voulu et achevé en 1869 par les Français, donc un peuple méditerranéen, le percement du canal de Suez n'était pas vu d'un bon œil par les Anglais qui y voyaient un moyen pour les Français de contrecarrer leur leadership en dominant une région stratégique pour le contrôle de la route des Indes. Ils réussirent ainsi à plusieurs reprises à interrompre les travaux sans pour autant parvenir à leurs fins. En 1882, la revanche anglaise est là puisque la région est occupée et que l'Etat égyptien, lourdement endetté, a revendu ses parts du canal. Londres réaffirme son leadership puisqu'en 1888 y est signé une convention avec la France stipulant la neutralité du canal. Ainsi, selon l'historien Maurice Aymard, rapporté par Fernand Braudel, « *le canal de Suez a symbolisé l'affaiblissement politique du monde méditerranéen* » parce que « fait par les Français, à demi Méditerranéens seulement, le canal est devenu, et la Méditerranée par surcroît une route anglaise. La mer Intérieure continue ainsi à être aliénée » (Braudel, 1985,

p.187-188). La perte de leadership anglais à la fin de la Première Guerre mondiale n'améliore pas le sort de la Méditerranée et ne fait même que confirmer sa marginalisation puisque, économiquement hors-jeu, elle n'est plus qu'un des terrains d'affrontement entre une URSS et des Etats-Unis en pleine Guerre froide. Le 26 juillet 1956, Nasser décide de nationaliser le canal en réponse au refus américain d'accorder une aide financière à l'Egypte. La France et l'Angleterre, rivales du temps de la suprématie de Londres, s'allient maintenant qu'elles ne font plus partie que de la zone intermédiaire de l'économie-monde atlantique : c'est l'échec de la « guerre des six jours ». Cet échec sanctionne un état de fait bien antérieur : il y a déjà quelque temps que l'Angleterre et la France ne contrôlent plus la Méditerranée et l'espace méditerranéen. Désormais, deux économies-mondes s'affrontent : celle atlantique dominée par les Etats-Unis avec pour centre New York ; celle socialiste sous leadership de l'Union soviétique. Au sortir de la Deuxième Guerre mondiale, le découpage de l'Europe entre les deux blocs est tracé, l'affrontement s'est déplacé vers le Tiers-Monde et donc en partie vers les pays de la rive sud de la Méditerranée. Ces pays auparavant en marge de l'économie-monde européenne suite à la colonisation sont alors l'objet de convoitise de la part des deux grandes puissances. Mais dans un cas comme dans l'autre, ce n'est encore pour n'être intégrés qu'aux marges de l'une ou l'autre de ces deux économies-mondes. Car pour les deux puissances mondiales, « la Méditerranée est au plus leur champ clos. Ou plutôt leur cirque où, pour leur plaisir ou déplaisir, des gladiateurs se battent, qui ne se battraient pas avec l'acharnement cruel qu'on leur connaît si les grands de ce monde ne prenaient intérêt à leurs tueries » (Braudel, 1985, p.188). La Méditerranée n'est plus un cœur pulsant drainant, créant et redistribuant des richesses. Avec l'effondrement du bloc de l'est, la mondialisation – définie comme l'absorption et l'intégration des petites économies-mondes au sein d'une économie-monde atlantique qui tend de plus en plus à se superposer à l'économie mondiale – déjà amorcée avant 1914 reprend son cours avec toujours à sa tête New York, soit une réalité géographique fort éloignée des considérations méditerranéennes. Le processus de mondialisation a largement été approfondi et rendu irréversible par la Révolution industrielle anglaise : l'industrialisation qui en a découlé a accru l'interdépendance des marchés et la création, en fin de compte, de marchés d'emblée mondiaux. La Révolution industrielle s'est ensuite exportée mais de façon hétérogène suivant les zones du monde. Force est de constater, en Europe, que les premiers pays à avoir suivi l'Angleterre sur le chemin de l'industrialisation et

à l'avoir ainsi concurrencée ont été principalement des pays protestants. Force est aussi de constater que, en dehors de l'Europe, le pays qui sera touché à son tour par la Révolution industrielle au point de prendre la place de l'Angleterre dans le leadership mondial, à savoir les Etats-Unis, est au départ une colonie de peuplement anglais. Peut-être faut-il y voir à nouveau la marque d'une césure, déjà identifiée plus avant, intra-européenne entre Méditerranéens et Nordiques ? Ce qui est certain, c'est que le sceptre du monde est maintenant passé de l'autre côté de l'Atlantique, loin de l'Europe et plus loin encore de la Méditerranée. Une Méditerranée désormais marginalisée et divisée, une Méditerranée installée, semble-t-il durablement, à la périphérie des enjeux économiques et financiers mondiaux.

1.2.3 - Une revalorisation de l'espace de la Méditerranée

Cette dernière partie a pour vocation d'être conclusive et prospective, puisqu'elle amorce des pistes de réflexion quant aux perspectives ouvertes pour que la zone Méditerranée reconquière, si ce n'est une place prépondérante, tout du moins une position régionale plus conséquente dans les prochaines décennies. Au regard de l'histoire, le retour de la zone Méditerranée à une position moins marginale suppose une reconstruction d'antiques liens économiques et culturels d'une rive à l'autre de la Méditerranée. Les enjeux de la « réémergence » – une réémergence qui ne pourra vraisemblablement, dans la configuration économique actuelle, n'être que de second ordre – apparaissent alors comme des enjeux de coopération plus que d'intégration, et c'est en ces termes qu'il convient d'analyser et de critiquer les modalités de mise en œuvre de l'« Union pour la Méditerranée ».

1.2.3.1 - Les enjeux de la « réémergence »

L'enjeu actuel pour l'avenir de la Méditerranée, suite au constat de sa marginalisation dans une économie-monde mondialisée, consiste à analyser les modalités d'une réémergence, c'est-à-dire d'une sortie de la zone périphérique. Cette analyse suppose aussi d'être conscient des champs du possible : il n'est pas envisageable à l'heure actuelle de viser un retour de la Méditerranée au cœur de l'économie-monde ; par contre, un retour dans la zone intermédiaire n'est pas à exclure si les acteurs de la région s'en donnent les moyens. L'enjeu principal de la réémergence est lié

précisément à l'histoire commune et multimillénaire des pays et des peuples du bassin méditerranéen. La Méditerranée, on l'a vu, a été un bloc fortement intégré commercialement, même quand il était divisé culturellement, religieusement et politiquement. Ces divisions, fréquemment invoquées, ne sont donc pas des obstacles réels à la coopération entre les rives du bassin méditerranéen, l'histoire le prouve. Ce bloc méditerranéen a, par ailleurs, été le point de départ de l'économie-monde qui a ensuite mené la mondialisation en absorbant et intégrant en son sein les autres économies-mondes. La Méditerranée n'a donc pas été dans une situation d'exclue dans ce processus de mondialisation, à la différence d'autres pays et d'autres zones du monde qui n'auront eu qu'un rôle passif et qui auront d'emblée été dans une position marginale. C'est en raison de ce rôle passé que la Méditerranée peut aspirer à reprendre une place plus intermédiaire dans l'économie-monde. Il est en effet plus facile de reconquérir une place perdue que de partir des marges, surtout dans un système économique qui s'appuie sur l'exploitation et la dépendance des marges. Pour reconquérir une place intermédiaire, il est nécessaire de reconstituer un bloc qui a été à plusieurs reprises cassé soit par des ruptures internes, comme la coupure Nord-Sud, soit par des leaderships externes, comme ce fut le cas avec le déplacement du centre de l'économie-monde à New York. Reconstituer ce bloc signifie non pas l'homogénéiser mais reconstruire des solidarités et des intérêts communs. Face à une économie-monde qui a pris la taille de la planète, la logique de constitution de blocs régionaux reprend de sa pertinence. Toutes les initiatives contribuant à retisser le maillage des relations économiques, commerciales et financières entre les rives de la Méditerranée s'inscrivent dans cette perspective de restauration des liens méditerranéens. C'est à ce titre que le dernier en date, le projet d'Union pour la Méditerranée, mérite notre attention : en quoi peut-il être pertinent par rapport à la logique de constitution d'une économie-monde qui, en devenant planétaire, a marginalisé la Méditerranée ?

1.2.3.2 - La possibilité du projet d'« Union pour la Méditerranée »

L'objet n'est pas ici de restituer l'ensemble de la genèse et de la substance de ce projet d'Union pour la Méditerranée. Quelques éléments suffiront à situer notre réflexion par rapport à la question de la réémergence et à la notion d'économie-monde. L'Union pour la Méditerranée (ou plus exactement « Processus de Barcelone : Union

pour la Méditerranée ») est une organisation internationale intergouvernementale à vocation européenne fondée le 13 juillet 2008. Elle rassemble les vingt-sept pays membres de l'Union Européenne ainsi que seize pays riverains de la Méditerranée (à savoir : l'Albanie, l'Algérie, la Bosnie-Herzégovine, la Croatie, l'Égypte, Israël, la Jordanie, le Liban, le Maroc, la Mauritanie, Monaco, le Monténégro, l'Autorité palestinienne, la Syrie, la Tunisie et la Turquie). Elle poursuit un processus enclenché en 1995 à Barcelone où, déjà, un pacte avait été signé unissant l'Europe aux pays riverains de la Méditerranée. L'Union pour la Méditerranée s'appuie pour l'heure sur les six projets communs suivants : la dépollution de la Méditerranée, l'énergie solaire, la protection civile contre les catastrophes naturelles, les autoroutes maritimes et terrestres, une université euro-méditerranéenne et une « initiative méditerranéenne de développement des affaires ». Ces trois derniers axes sont particulièrement mobilisateurs dans le cadre de la construction d'une intégration régionale centrée sur le bassin méditerranéen. Ils font aussi sens par rapport à la notion d'économie-monde. L'économie-monde méditerranéenne s'est appuyée pour son développement sur la densité de ses routes maritimes et terrestres : il convient donc de re-densifier. L'économie-monde méditerranéenne a rayonné grâce à l'intensité des échanges commerciaux financiers et culturels qui unissaient ses rives, indépendamment des considérations étatiques, politiques ou religieuses : développer les contacts d'affaires et culturels recréer cette dynamique perdue dans le bassin méditerranéen.

Dans l'histoire de l'Union pour la Méditerranée, l'antagonisme entre France et Allemagne mérite qu'on s'y attarde car il peut être relu selon l'optique de la cassure entre l'Europe du nord (indifférente à la Méditerranée et protestante) et l'Europe du sud (pro-méditerranéenne et catholique). Le processus de Barcelone initié en 2005 est à la base une initiative française. En 2005, le constat d'enlisement du processus est général alors qu'un sommet marque ses dix ans d'existence. Panagiotis Roumenotis, ancien ministre des Finances de la Grèce, et Jean-Louis Guigou, président de l'Institut de prospective du Calame (Centre d'analyse et de liaison des acteurs de la Méditerranée) lancent alors un appel pour une Communauté du monde méditerranéen. L'idée est reprise par Nicolas Sarkozy lors de la campagne présidentielle de 2007 sous le nom d'Union méditerranéenne. Lors de son discours de Tanger tenu le 23 octobre 2007, il invite les dirigeants de tous les pays riverains de la Méditerranée, y compris Israël, à participer à une conférence au sommet à Paris en juin 2008. Face à

cette initiative, l'Allemagne réagit : la chancelière Angela Merkel voit dans l'Union méditerranéenne une politique méridionale concurrente d'une politique européenne par ailleurs mal en point. Elle exige, et obtient, que tous les Etats de l'Union Européenne soient membres à part entière du projet et que la Commission européenne soit au cœur du dispositif : les seuls pays riverains ne peuvent réaliser cette union. L'Union méditerranéenne devient alors Processus de Barcelone : Union pour la Méditerranée. Les débats liés à cette révision du projet français sous pression allemande est révélateur des affrontements de blocs au sein de l'Europe. La France est accusée de vouloir rétablir ses relations privilégiées avec la rive sud de la Méditerranée au détriment des solidarités européennes. L'Allemagne est, elle, accusée d'atlantisme ou alors de vouloir reconstituer l'« Europe du milieu », la Mitteleuropa des Habsbourg, au détriment cette fois des relations euro-méditerranéennes. La discussion sur le nombre de participants au projet du côté des Européens n'a donc rien de neutre. On peut y voir l'affrontement de deux Europe comme on l'a vu. On peut aussi voir dans la réaction de certains pays non riverains de la Méditerranée un aspect plus positif, une réminiscence du passé : la réaffirmation de liens antiques où l'économie-monde méditerranéenne, comme on l'a vu, ne se limitait pas au bassin méditerranéen au sens strict et purement géographique du terme mais s'étendait bien au-delà ses ramifications. Ainsi le Danemark et la Finlande ont revendiqué leur participation, la Finlande estimant que son entrée dans l'Union Européenne faisait *de facto* d'elle un pays riverain de la Méditerranée. Au regard de la notion d'économie-monde, l'Union pour la Méditerranée peut également être lue comme un effort de reconnexion des nord et des sud. Les six projets identifiés comme points de départ pour amorcer une nouvelle dynamique méditerranéenne répondent en effet à des objectifs respectant des intérêts communs et non plus établis comme résultat de rapports de force. Pour reprendre un terme employé par Jean-Louis Guigou dans le numéro spécial union méditerranéenne (2007) de la revue *Géoéconomie*, la logique enclenchée correspond à la « théorie des quartiers d'orange » : différentes entités indépendantes existent mais elles sont unies dans un ensemble cohérent plus large. Dans cette perspective l'objectif ultime est de retrouver des solidarités perdues, des routes commerciales et financières oubliées afin de renforcer, en interne, le bloc méditerranéen et permettre aux pays concernés par ce grand projet de faire front ensemble dans le cadre de la mondialisation. La réémergence de la Méditerranée ne concernera alors pas seulement les pays marginalisés des rives Sud et Est mais, s'il

fonctionne bien, revalorisera l'ensemble des pays impliqués, y compris au nord de la Méditerranée. L'enjeu est donc bien collectif.

1.2.4 - La zone euro-méditerranéenne de libre-échange

La zone euro-méditerranéenne de libre-échange est un projet à multiples facettes, visant à l'établissement d'une zone de libre-échange EuroMed et qui figure parmi les principaux objectifs de la coopération établie entre l'UE et le reste des pays du pourtour méditerranéen (Maghreb, Mashreq (Égypte, Jordanie, Liban et Syrie), Israël). Ses formes ont varié à travers le temps au point que des critiques sont formulées à l'encontre de la multiplication des cadres qui caractérise cette coopération régionale.

- Réseau d'accords bilatéraux entre l'UE et les pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée (sauf la Libye).
- Réseau d'accords bilatéraux entre l'EEE (zone européenne de libre-échange, les pays européens non membres de l'UE) et les pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée
- Accords bilatéraux de libre-échange entre les pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée (hors UE).

Processus de Barcelone (signé en novembre 1995). Son objectif est de créer une « zone de paix et de prospérité partagée » et l'instauration d'une zone multilatérale de libre échange « 5+5 » regroupant les pays de la Méditerranée occidentale, européens et de la rive sud.

- Accord d'Agadir
- Projet de zone de libre entre les pays de l'UMA (Maghreb)
- Forum méditerranéen regroupant onze pays de la Méditerranée

La coopération repose effectivement sur un réseau d'accords "bilatéraux", entre l'UE et chacun des pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée (PSEM), entre des États membres de l'UE riverains et chacun des PSEM, entre ceux-ci, soit bilatéralement ou dans des projets d'intégration sous-régionale, maghrébine par exemple. Ce partenariat multiforme a été renforcé par diverses mesures de rapprochement "multilatéral" (comme dans le domaine des normes, cadres législatifs et règlementaires) en divers domaines techniques, notamment celui des règles d'origine qui régissent les

mouvements de marchandise. L'ambition à terme, selon les projets de l'UE, est d'intégrer l'ensemble des pays de la région dans le "marché unique" européen. C'est-à-dire que tout produit d'un pays méditerranéen circulera sans restriction ni entrave dans cet "espace EuroMed". Au départ, fin des années 1960, les relations entre l'Europe ont été entreprises sur la base d'un article du Traité de Rome instituant la Communauté économique européenne (CEE) qui prévoit un cadre de coopération spécifique avec cette zone de proximité. La Libye est éligible à cette coopération mais n'a jamais manifesté de réelle envie de se joindre à ses voisins dans leurs relations avec l'Europe.

Des premiers "accords d'association" avaient été signés avec la Turquie, Israël, Chypre, la Tunisie et le Maroc. L'Algérie, encore sous domination française, n'était pas concernée. Les pays du Mashreq (Égypte, Jordanie, Liban et Syrie) n'étaient pas non plus englobés. Le contexte était alors fortement marqué par le conflit du Moyen-Orient. L'Europe était, à l'époque, totalement aligné sur les positions israéliennes, et de ce fait ne reconnaissait pas les droits des Palestiniens et ressentait comme agressives les positions des pays arabes de la sous-région moyen-orientale. Il a fallu attendre la crise du pétrole pour que l'Europe communautaire ressente le besoin de nouer avec eux un dialogue.

La Grèce, l'Espagne et le Portugal étaient sous une forme plus spécifique liés aux relations avec la Méditerranée, en particulier dans le domaine commercial et, surtout, dans tout ce qui servait à régir le commerce agricole (quotas, contingents, calendriers, etc.). Ces relations ont évolué vers une forme de "coopération globale" (pas seulement commerciale). Cette approche a conduit à la signature de nouveaux accords entre 1976 (Maghreb) et 1977 (avec les pays du Mashraq, pour la première fois concernés). La conception de ces relations a constamment évolué au gré des exigences politiques et en fonction du besoin de prouver que l'intérêt de maintenir des liens étroits entre les rives Nord et Sud demeure. L'aggravation des tensions au Moyen-Orient, le souci de maintenir un niveau d'approvisionnement pétrolier suffisant, et l'accroissement des malentendus culturels et politiques (résumés par le terme politiquement douteux de "conflit des civilisations", ont, à maintes reprises amené l'UE à redéfinir sa conception des relations euro-méditerranéennes et à proposer de nouvelles approches. Le tableau est illustré par l'affirmation due au journaliste spécialisé dans les relations euro-

méditerranéennes et euro-arabes, Fathi B'CHIR, que « la véritable stratégie européenne vis-à-vis de la Méditerranée est le changement fréquent de stratégies ».

Les rapports entre les deux rives ont franchi une nouvelle étape en novembre 1995. Les ministres des affaires étrangères des pays de l'UE et de la Méditerranée, réunis dans la capitale de la Catalogne espagnole, avaient adopté une "déclaration de Barcelone" qui relaie les espoirs nés à Oslo où ont été signés les premiers accords de paix israélo-palestiniens. Douze ans après, le bilan de ce processus de Barcelone demeure mitigé. La Commission européenne tend à lui substituer progressivement une "politique de voisinage" qui amorce un retour à l'approche "bilatérale", même si Bruxelles s'en défend.

Mais la coopération euro-méditerranéenne ne se limite pas à ce cadre. Les "5+", les pays de la Méditerranée occidentale (5 européens, Portugal, Espagne, France, Italie et Malte, d'un côté et les 5 pays de l'UMA - Algérie, Libye, Maroc, Mauritanie et Tunisie, de l'autre) ont une coopération particulière plus axée sur les questions de sécurité. Un forum méditerranéen existe par ailleurs regroupant 11 pays (Portugal, Espagne, France, Italie et Malte, Grèce, Algérie, Maroc, Chypre, Égypte et Tunisie), plus axé également sur les questions de sécurité et d'immigration. D'un autre côté, l'EEE (Espace Economique Européen, les pays européens non membres de l'UE) a signé des accords de libre-échange avec plusieurs pays de la rive Sud. Une coopération "Sud-Sud" tend également à se développer, au plan bilatéral d'abord, surtout entre la Turquie et les pays arabes riverains, et sous forme de regroupements. Deux projets concurrents existent, celui composé des pays cinq pays de l'UMA et celui appelé Accord d'Agadir.

1.2.5 - Les défis de la mondialisation de la Méditerranée

Sur le plan global, le défi environnemental est l'un des plus critiques. La dégradation de son environnement fait courir à la Méditerranée un grave danger, celui de perdre ses principaux atouts qui fondent son originalité, en particulier pour l'agriculture et le tourisme. La persistance d'une mauvaise gestion des ressources naturelles rares, notamment l'eau, les terres agricoles, l'énergie et le littoral, compromettra le développement économique, la qualité de vie et la stabilité sociale. La poussée

démographique et le chômage, associés aux déficits entrepreneuriaux et aux problèmes sociaux, augmenteront encore ces pressions. En outre, sans une amélioration de la coopération régionale et des dispositifs de gouvernance, le processus de mondialisation pourrait aggraver les tendances négatives.

1.2.5.1 - Le défi environnemental

La dégradation environnementale s'est accélérée depuis quelques décennies, mettant en mouvement une évolution irréversible qui prend les formes suivantes:

- Des terres agricoles de grande qualité disparaissent à cause de l'urbanisation et de la salinisation. Plus de 80% des zones arides et sèches sont touchées par la désertification, dont les conséquences seront encore accrues par l'impact du changement climatique.
- Les rares ressources en eau sont surexploitées et menacées d'épuisement ou de dégradation.
- Le cadre de vie urbain et la santé sont dégradés par la congestion due aux transports motorisés, le bruit, la mauvaise qualité de l'air et la croissance rapide de la production de déchets.
- Le littoral et la mer sont victimes de la pollution, les côtes s'artificialisent et/ou s'érodent, tandis que les ressources halieutiques s'amenuisent.
- Les paysages et la biodiversité irremplaçables de la région, depuis les littoraux densément peuplés jusqu'aux arrière-pays marginalisés, surexploités ou au contraire à l'abandon, sont bouleversés.

Bien qu'il soit difficile de les traduire en chiffres, les coûts de la dégradation de l'environnement sont à l'évidence très significative. En outre, la région est de plus en plus vulnérable aux inondations, coulées de boues, séismes, tsunamis, sécheresses, incendies et déséquilibres écologiques, qui ont un impact direct et immédiat sur les revenus et le bien-être d'une grande partie de la population.

L'augmentation potentielle de la pression environnementale dans les régions côtières dans les 20 prochaines années sera considérable, en particulier du fait du tourisme

avec 137 millions de visiteurs supplémentaires, des transports qui devraient plus que doubler en volume, de l'urbanisation (33 millions de personnes supplémentaires à loger) et de l'étalement urbain ou des infrastructures énergétiques.

L'extension continue des modes de production et de consommation non durables est susceptible d'augmenter gravement les coûts de la dégradation environnementale, lesquels, selon les chiffres de la Banque Mondiale, représentent déjà entre 3 et 5 % du PIB (Produit intérieur brut). L'environnement n'est pas à considérer comme contrainte supplémentaire, mais comme un moteur, un atout et un incitatif.

Les populations de la Méditerranée sont aujourd'hui beaucoup plus conscientes des risques qui pèsent sur leur environnement et sur leur exceptionnel patrimoine naturel et culturel. Des politiques et des actions importantes ont été menées dans presque tous les pays et montrent qu'il est possible de trouver des solutions adaptées aux spécificités des problèmes, des cultures et des territoires méditerranéens. Ces efforts sont cependant trop peu nombreux pour inverser les tendances actuelles non viables. Si des changements majeurs n'interviennent pas, la Méditerranée, première région touristique au monde, pourrait "mettre en péril" ses principaux atouts, ce qui entraînerait des contraintes économiques supplémentaires et une détérioration des conditions de vie.

1.2.5.2 - Les défis démographique, économique, social et culturel

Il existe un contraste frappant entre les situations démographiques des pays du nord et du sud de la Méditerranée. Ceux de la rive nord sont confrontés au problème d'une population vieillissante tandis que, dans les pays situés au sud et à l'est, la croissance démographique reste une problématique majeure, avec 90 millions d'habitants attendus en plus d'ici 2025. Cependant, la chute spectaculaire des taux de fécondité, observée au cours des 10 dernières années dans ces pays, se traduit aujourd'hui par une transition démographique.

Bien que traditionnellement un espace de commerce et de transit, la Méditerranée n'a qu'insuffisamment réussi à être compétitive sur les marchés internationaux.

Malgré le succès de quelques pôles de croissance et systèmes locaux de “grappes” d’entreprises (clusters), celles-ci, pour la plupart petites et moyennes, manquent encore trop souvent de dynamisme et de compétitivité. Elles ne se distinguent généralement guère en termes d’innovation car elles sont depuis trop longtemps fondées sur une “économie de rente”, encouragée par une exploitation de type “minier” de la situation géographique et des ressources naturelles.

Un problème dramatique d’intégration au marché du travail existe, surtout parmi les jeunes. Le Nord n’arrive pas à absorber la pression considérable de l’émigration des pays du sud et de l’est de la Méditerranée, lesquels doivent créer plus de 30 millions d’emplois nouveaux d’ici 2025. Contrairement à d’autres régions comparables du monde, ces pays n’ont pas encore réussi à “décoller” sur le plan économique, et le PIB moyen par habitant de plusieurs d’entre eux demeure encore le cinquième du niveau des pays méditerranéens de l’UE en parité de pouvoir d’achat.

La plupart des économies méditerranéennes, insuffisamment dynamiques depuis 20 ou 30 ans par rapport à d’autres régions du monde, connaissent des situations difficiles pour l’emploi, avec des taux de chômage qui se situent généralement entre 8 et 25%. La pauvreté est étroitement liée à la situation de l’emploi, et aussi aux mutations qui marginalisent des composantes de la société, par exemple la transformation très rapide dans les secteurs de l’agriculture et de l’artisanat ainsi que dans le monde rural.

Les questions sociales sont aussi un sujet de préoccupation essentielle, surtout dans le sud et l’est de la Méditerranée. Malgré des progrès, des retards en termes d’alphabétisation et d’égalité entre les sexes persistent. La pauvreté, surtout dans les zones rurales, reste un problème prédominant dans beaucoup de pays, bien que la pauvreté extrême soit limitée. La situation est aggravée par une distribution inéquitable des richesses. Les populations de plusieurs pays du sud et de l’est de la Méditerranée souffrent aussi d’un accès insuffisant à l’eau potable et à l’assainissement.

La situation des pays en ce qui concerne leur capacité culturelle est très inégale; elle n’est guère apparente tant manquent les indicateurs culturels, qui sont, il est vrai, plus

difficiles à définir que dans d'autres secteurs. Les travaux de la Stratégie ont permis de mesurer à la fois les handicaps et les éléments de diversité qui, eux aussi sont grands, et qui doivent être respectés dans la mesure où ils témoignent de la volonté de réaffirmer la diversité naturelle dans le cadre de la mondialisation, et qui privilégient la culture unique de la Méditerranée en tant qu'atout économique et social fondamental.

1.2.5.3 - Les défis de la mondialisation en face de la coopération régionale et de la gouvernance

Le défi de la mondialisation requiert une coopération régionale élargie, une stabilité politique et une protection sociale. Néanmoins, face à ces exigences, la situation des pays méditerranéens apparaît très asymétrique.

L'intégration dans l'Union européenne des états méditerranéens membres (Espagne, Portugal, Grèce et aujourd'hui Slovaquie, Malte et Chypre) a considérablement amélioré leur situation politique et économique. L'élargissement possible de l'Union aux autres pays de l'est de l'Adriatique et à la Turquie, renforcerait cette tendance et conduirait à une certaine convergence politique, économique et sociale. Les pays méditerranéens membres de l'UE font ainsi face au défi de la mondialisation avec le soutien fort que l'UE représente.

Les pays méditerranéens du Sud et de l'Est, confrontés eux aussi à la mondialisation, ne bénéficient pas du dynamisme d'une telle coopération régionale. Le Partenariat euro-méditerranéen, institué en 1995, a encore besoin d'une vision collective de développement durable, tout comme de moyens et d'engagements appropriés.

Le problème se voit aggravé par l'insuffisance des niveaux de coopération Nord-Sud et Sud-Sud et par la persistance des conflits, particulièrement au Proche-Orient, même si certaines solutions à long terme semblent émerger. Au regard de la lenteur des progrès d'extension de la démocratie, la gouvernance est faible et le besoin de réformes politiques et sociales fort, en particulier dans le domaine des droits de l'homme et de l'égalité des sexes, où elles tardent à se mettre en place.

Si les réformes indispensables ne sont pas mises en œuvre d'urgence, la tendance à un accroissement des disparités politiques, économiques et sociales entre les deux rives de la Méditerranée aboutira, d'une part, à une instabilité croissante et, d'autre part, à l'accentuation de l'asymétrie économique et sociale existante. L'alternative consisterait à optimiser les complémentarités et les potentialités entre Nord et Sud dans le cadre d'un processus de développement durable conjoint mais différencié, de manière à maximiser les effets positifs de la mondialisation.

Le choix à long terme doit se faire en définitive entre, d'une part, un développement inégal du Nord et du Sud, et d'autre part, un développement conjoint, bâti autour de la notion forte de destin régional commun. Dans cette perspective, la meilleure chance qu'ont les pays méditerranéens – qu'ils soient ou non membres de l'UE – de relever le défi de la mondialisation et de devenir concurrentiels dans le monde multipolaire qui tend à se constituer, consiste à unir leurs forces dans un espace régional élargi, allant de l'Europe à la Méditerranée, et d'en faire un espace de stabilité, de prospérité partagée, de démocratie et de tolérance.

La Politique européenne de voisinage (PEV), lancée par l'UE en 2003/2004, est une démarche faite dans la bonne direction. La PEV vise à resserrer la coopération politique et l'intégration économique entre l'UE et ses voisins immédiats et à favoriser l'amélioration de la gouvernance et la réforme dans les pays méditerranéens. Par le biais de plans d'action définis de concert, l'UE et ses partenaires, associés à la PEV, s'attaqueront aux problèmes d'intérêt commun et élaboreront des mesures favorables à la croissance économique et à la cohésion sociale, qui élèveront les niveaux de vie et protégeront l'environnement, ce qui contribuera à atteindre l'objectif à long terme du développement durable dans la région méditerranéenne.

L'UE et les pays développés de la rive nord auront un rôle important à jouer. Ils seront amenés à engager des politiques d'aide vigoureuses afin de favoriser le co-développement du Nord et du Sud. L'UE et ses partenaires méditerranéens devront aussi travailler ensemble pour encourager les processus de démocratisation, renforcer les capacités institutionnelles, améliorer la gouvernance et favoriser le processus de paix dans les régions en conflit. La mise en œuvre de la Stratégie à travers un Partenariat euro-méditerranéen et la nouvelle politique de voisinage de l'UE axés sur

le développement durable aidera les pays méditerranéens à atteindre leurs aspirations beaucoup plus rapidement. La Stratégie, en particulier, pourrait faciliter la mise en œuvre de l'objectif lancé par l'UE de "dépolluer" la Méditerranée.

Pour tous les pays de la Méditerranée, le défi consistera à utiliser la Stratégie comme une opportunité de réaliser ensemble des progrès coordonnés, dans les domaines du développement humain et économique, de la protection de l'environnement et des avancées culturelles.

L'environnement constitue la base du développement en Méditerranée. Aussi, est-il indispensable de mettre un terme à sa dégradation, qui génère déjà des coûts économiques et sociaux très élevés. La région a également besoin de réorienter son développement pour satisfaire les besoins économiques et sociaux, qui sont considérables dans le Sud et l'Est, sans pour cela aggraver les processus de dégradation environnementale.

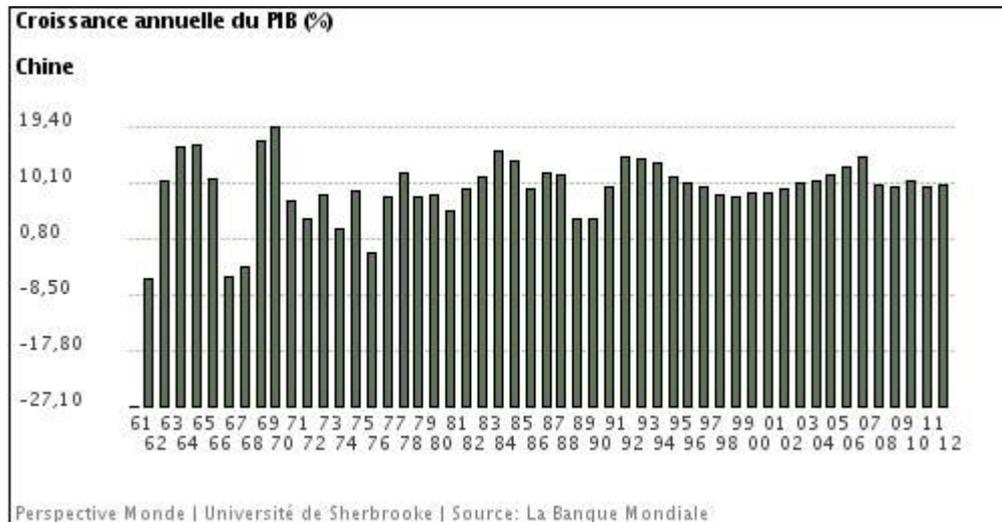
La Stratégie se concentre donc essentiellement sur l'intégration des problématiques environnementales dans les secteurs clés du développement économique, tout en tenant dûment compte des dimensions sociales et culturelles.

1.3 - La présence de la Chine en Méditerranée et l'apparition de l'espace de la Méditerranée occidentale

Depuis que Deng Xiaoping a lancé la politique de réforme économique et d'ouverture sur l'extérieur en décembre 1978, la Chine a multiplié par douze son PIB à prix constants, avec une croissance annuelle de l'ordre de 8 à 10 %. Il s'agit là du processus de développement le plus spectaculaire de l'histoire universelle. D'après la Banque mondiale, « la Chine a réussi en une génération ce qui a pris des siècles pour la plupart des pays ». La Chine a détrôné les Etats-Unis et est devenue, en 2012, la première puissance commerciale de la planète, avec 3.870 milliards de dollars de biens échangés.⁶ Par ailleurs, son PIB est sur le point de dépasser celui du Japon et positionnera alors le pays à la deuxième place après les États-Unis en 2010.

⁶ «La Chine devient la première puissance commerciale mondiale », *L'Expansion*, publié le 11/02/2013.

Figure 9 - La croissance annuelle du PIB de la Chine 1961-2012 (%)



Source : Ministère du commerce de la Chine

Dans le Graphique 1, près de 10 ans depuis 2002(+9,1 %), 2003 (+ 10 %), 2004(+ 10,1 %), 2005 (+ 11,3 %), 2006 (+ 12,7 %), 2007(+ 14.2 %), 2008(+ 9,6 %), 2009(+ 9,2 %), 2010(+ 10,4 %), 2011 (+ 9,3 %), 2012 (+ 7,8%). Il est toujours resté au niveau moyen de 10%.

Selon les estimations de Goldman Sachs, le PIB chinois rattraperait celui des États-Unis en 2027. Toujours d’après la même source, en 2050, le PIB chinois atteindrait 70 milliards de dollars contre 40 dans le cas des États- Unis, soit pratiquement le double. Ces estimations sont certes à considérer avec une extrême prudence, mais, à moins d’un revirement de situation soudain, le PIB chinois sera le plus important au monde à la moitié de ce siècle. Un événement historique de l’ampleur de la renaissance chinoise est rare au cours d’un millénaire et perturbe alors profondément l’ordre économique et géopolitique mondial. D’une certaine façon, ce développement suppose un retour à la normalité historique ; en effet, de nombreux siècles durant, le PIB de la Chine a été le plus important au monde et en 1820 il représentait encore environ 30 % du PIB mondial.

Le développement économique est la principale priorité de la politique chinoise, ce qui se ressent dans l’importance considérable que le pays accorde aux aspects économiques de sa politique extérieure : acquisition de nouveaux marchés, capitaux, technologies, matières premières et formation du capital humain.

Autour de ces facteurs, la théorie du « développement pacifique » occupe une place importante et doit permettre à la Chine de disposer d'un contexte international propice au développement économique. Contrairement à d'autres puissances émergentes le siècle dernier, la Chine refuse de recourir à la force pour modifier l'ordre géopolitique, préférant se concentrer sur la concurrence économique au sein du système économique mondial conçu par les États- Unis et les pays développés.

1.3.1 - Le processus méditerranéen de la Chine

1.3.1.1 - La Chine et la rive nord de la Méditerranée

Les relations économiques extérieures de la Chine avec les rives nord et sud de la Méditerranée, l'Europe et l'Afrique, répondent à deux paradigmes bien distincts. Les relations avec le Nord, l'Europe développée, sont dictées par l'exportation de produits manufacturés chinois en tous genres (dont la valeur ajoutée a augmenté rapidement : aujourd'hui, les produits électroniques constituent presque la moitié des exportations, devançant désormais les vêtements, les chaussures ou les jouets) et par l'importation de produits de haute technologie, d'alimentation et de luxe. La balance commerciale est largement à l'avantage de la Chine : en 2013, le montant de ses exportations vers l'UE s'est élevé à 339 milliards de dollars et ses importations 220 milliards de dollars. Cela représente un déficit de 139 milliards de dollars, avec une couverture de 70 %. L'UE est le premier partenaire commercial de Chine, et la Chine est deuxième partenaire commerciale de l'UE.

L'UE a investi en Chine 2013 environ 8 milliards d'euros sur le continent chinois et 10 milliards d'euros à Hong Kong ; la Chine a investi pour 8,93 milliards d'euros dans l'UE.

Le Canal de Suez a permis de réduire considérablement la distance entre la Chine et l'Europe par rapport au Cap de Bonne-Espérance. Les ports de la Méditerranée aspirent donc tous à devenir une base de soutien logistique pour assurer la distribution des produits manufacturés chinois en Europe, rôle pour lequel le port de Rotterdam détient actuellement le monopole. Avec un quart du trafic de conteneurs provenant de Chine, le port de Barcelone deviendra le centre de distribution européen de Hutchison

Wampoa, premier distributeur mondial de conteneurs. En 2006, Hutchinson a acquis 70 % de Terminal de Contenedores, le second opérateur portuaire d'Espagne ; un investissement de 660 millions d'euros est prévu. Le propriétaire de l'entreprise Hutchinson est Li Ka-shing, l'homme d'affaires le plus influent de Hong Kong.

1.3.1.2 - La Chine et la rive sud de la Méditerranée

Les relations de la Chine avec la rive sud de la Méditerranée, l'Afrique en voie de développement, fonctionnent différemment. La Chine est avant tout en quête de matières premières et d'énergie, ainsi que de marchés pour ses produits manufacturés prisés par les acheteurs africains que leurs prix imbattables attirent. Les balances commerciales indiquent un excédent en faveur des grands exportateurs d'énergie et de matières premières et un déficit dans les autres cas. Les projets de construction, essentiellement des infrastructures, et le soutien apporté (sous la forme de crédits, d'annulation de dettes, de bourses aux études, etc.) sont les principaux moteurs de la présence chinoise en Afrique.

Les importations des cinq pays nord-africains équivalent ici à 1 % des exportations totales chinoises, et leurs exportations seulement à 0,3 % du total des importations chinoises. Pour l'ensemble de l'Afrique, les chiffres atteignent 3 % des exportations et 5 % des importations chinoises. Ces résultats sont certes modestes, mais ils évoluent à un rythme soutenu. Au regard des chiffres de référence des années 1980, tant les importations que les exportations ont augmenté en moyenne de 30 à 40 % par an. En 2013, le commerce sino-africain a atteint 200 milliards de dollars, soit dix fois plus qu'en 2008⁷. La Chine est devenue le troisième fournisseur de l'Algérie (derrière la France et les États-Unis) et le troisième du Maroc (derrière la France et l'Espagne). Pour la Tunisie, en revanche, la Chine n'est que le troisième partenaire commercial asiatique, derrière le Japon et l'Inde. Par rapport au volume total des échanges commerciaux avec la Chine, l'Égypte occupe la quatrième place parmi les pays africains, et l'Algérie la cinquième, derrière l'Afrique du Sud, l'Angola et le Soudan.

⁷ <http://world.huanqiu.com/exclusive/2014-03/4920429.html>

Les biens d'équipement, les produits électroniques ainsi que les appareils électroménagers et de télécommunication constituent la plus grande partie de l'exportation chinoise. En 2013, l'Algérie a importé 550 000 voitures de Chine⁸, soit 15 % du marché, faisant ainsi de cette nation l'un des dix principaux importateurs au monde de voitures chinoises. L'Algérie achète aussi des armes à la Chine.

Les produits textiles et les chaussures sont deux autres secteurs importants qui ont gravement porté préjudice au Maroc.

En effet, en janvier 2005, à l'expiration de l'Arrangement Multifibres de l'UE, la Chine a écarté le Maroc du marché européen et envahi de surcroît le marché marocain. Ainsi, en un an, le pays a perdu la moitié de ses 200 000 postes de travail dans le secteur et a été contraint de prendre des mesures protectionnistes.

En ce qui concerne les exportations des pays nord-africains vers la Chine, la Libye est le seul pays de la région à enregistrer un excédent dans sa balance commerciale, grâce au pétrole. En 2005, le contrat entre Sinopec et Sonatrach, d'un montant de 525 millions de dollars, est arrivé à échéance. De toute évidence, le secteur de l'énergie offre de nombreuses possibilités. Le Maroc, quant à lui, vend à la Chine du phosphate, des produits agricoles et de la pêche.

Entre 2005 à 2013, l'investissement chinois a atteint en Afrique un montant de 108 milliards de dollars ; l'Algérie recevant 10,5 milliards de dollars d'investissement devenant ainsi la deuxième destination des investissements chinois du continent, après le Nigeria (15,6 milliards de dollars)⁹.

Les investissements des pays nord-africains en Chine restent marginaux et ceux de la Chine ont une importance relative en Algérie : 145,9 millions de dollars en 2007 et 42,2 millions de dollars en 2008. L'investissement chinois cumulé en Algérie est de l'ordre de 700 à 800 millions de dollars. Le Maroc et la Tunisie cherchent à capter l'investissement chinois et à produire pour les marchés européens et africains, dans le cadre des accords de libre-échange en vigueur. D'autre part, les ports nord-africains

⁸ <http://finance.people.com.cn/n/2014/0223/c70846-24440077.html>

⁹ <http://international.caixin.com/2013-08-23/100573209.html>

ont la possibilité de devenir des centres logistiques pour la distribution des produits chinois en Afrique. La construction – d’infrastructures surtout – monopolise une part importante des relations économiques chinoises avec l’Afrique, et en particulier avec l’Algérie. Les projets déposés dans ce pays ont atteint 2 340 milliards de dollars en 2007 et 4 202 milliards de dollars en 2008. L’Algérie est le premier client africain de la Chine dans ce domaine avec 20 % des projets du continent. Les chiffres sont bien moins importants en Égypte (391 et 513 millions de dollars) et au Maroc (308 et 280 millions de dollars). En Algérie, la valeur des services contractuels (ces projets sont généralement réalisés par de la main-d’œuvre chinoise) a atteint 36 millions de dollars en 2007 et 53 millions de dollars en 2008. En Égypte, elle n’a atteint que 1,8 et 1 million de dollars, et au Maroc 6,3 et 6,9 millions de dollars.

L’aéroport d’Alger, un hôpital et 50 000 logements à Oran ont été construits par des entreprises chinoises. Au Maroc, la Chine a réussi à décrocher des contrats pour la construction d’autoroutes, de chemins de fer, de ponts, de réseaux de télécommunication et de chantiers hydrauliques. La présence d’un grand nombre d’ouvriers chinois est parfois contestée, comme en Algérie, où les habitants ont vu 10 000 travailleurs arriver alors que le taux de chômage avoisine les 30 %.

La Chine met en œuvre d’importants programmes de soutien économique pour l’Afrique, dont bénéficient également les pays méditerranéens. Au Caire, la Chine a promis en novembre dernier 10 milliards de dollars supplémentaires pour des prêts à faible taux d’intérêt, l’annulation de la dette de plusieurs pays et une réduction de 60 % des tarifs douaniers pour les exportations africaines.

M. Zoellick, président de la Banque mondiale, a récemment fait référence à l’intérêt de la Chine pour le transfert des industries à faible coût en Afrique dans la mesure où les entreprises chinoises sont en train de produire davantage de biens d’une plus grande valeur.

Le gouverneur de la Banque populaire de Chine, la banque centrale, a recommandé la création d’un fonds d’investissement dans les pays en voie de développement, une proposition considérée comme un « nouveau plan Marshall ». De 2004 à 2009, les

exportations chinoises dans les pays en développement sont passées de 190 à 670 milliards de dollars.

La Chine encourage le développement de ces pays afin de créer une plus forte demande de produits chinois ; elle pourrait ainsi compenser, du moins en partie, la demande des pays développés, en baisse à la suite de la crise économique. En sus de relations économiques prospères, même si celles-ci sont encore modestes, la Chine maintient d'excellentes relations politiques avec les pays méditerranéens ainsi qu'avec les pays africains en général. Ils ont tous lutté contre le colonialisme et ont suivi le militantisme tiers-mondiste ainsi que le non-alignement. Le premier pays africain à reconnaître la République populaire de Chine, créée en 1949, fut l'Égypte de Nasser, puis le Maroc. La Chine a été le premier pays non arabe à reconnaître le gouvernement provisoire d'Algérie en 1958. Tant la Chine que les pays africains respectent le principe de non-ingérence dans les affaires internes et sont souvent critiqués par les pays développés quant au manque de démocratie et de respect des droits de l'homme. Des deux côtés, on est en présence de systèmes politiques autoritaires et de systèmes économiques au sein desquels l'État joue un rôle prépondérant, modèle qui s'avère par ailleurs bien plus séduisant depuis le début de la crise économique. Toutes ces affinités ont permis de nouer de réels liens de solidarité. Les pays africains ne reconnaissent pas Taïwan. La Chine n'a pas apprécié que la Libye accepte, en 2006, une escale technique du président Chen Shui-bian. Ils n'entretiennent aucune relation avec le Dalai-Lama non plus. De son côté, la Chine nie l'existence du Front Polisario et considère que le Sahara fait partie du Maroc. Les visites de haut rang entre la Chine et les pays africains sont fréquentes. En novembre 2006, les pays africains sont venus en grand nombre à Pékin assister au sommet Chine-Afrique. Ni les pays européens, ni les États-Unis ne jouissent d'une telle capacité de rassemblement sur le continent africain¹⁰.

¹⁰ Le Forum sur la coopération sino-africaine est un forum de discussion pour une plus grande coopération économique entre la Chine et l'Afrique. Organisé tous les 3 ans depuis 2000, le Forum sur la coopération sino-africaine est devenu un événement clef pour les économies et diplomaties chinoises et africaines, reflété par le nombre de présidents participants. D'importants accords d'entraide et d'importants contrats sont annoncés à chaque forum. La Chine étant devenue le second partenaire commercial de l'Afrique, derrière les États-Unis, et devant la France, et les échanges sino-africains augmentant rapidement, ce forum est de plus en plus considéré comme plus important que les sommets France-Afrique.

1.3.1.3 - La Chine et la Méditerranée orientale

Les relations entre la Chine et Israël fonctionnent de la même manière que le modèle européen, avec des exportations technologiques considérables, par exemple dans des secteurs tels que l'exploitation de l'eau dans un système d'agriculture sèche. Les exportations israéliennes en Chine constituent pratiquement la moitié des importations de ce pays, lequel jouit ainsi d'une couverture supérieure à celle de la plupart des pays européens. Le cas de la Turquie est en revanche bien moins positif avec une couverture de moins de 20 %. Le Liban et la Syrie ne vendent pratiquement rien à la Chine et leurs couvertures sont insignifiantes. Bien entendu, la Syrie pourrait rectifier cette situation en vendant du pétrole à la Chine.

L'investissement entre ces pays et la Chine est faible, et ce, dans les deux sens. Les touristes chinois commencent à affluer en Turquie. Les prévisions sont par ailleurs très optimistes, comme dans le reste des pays méditerranéens.

Les relations politiques de la Chine avec ces pays sont correctes. Ces derniers ne reconnaissent pas Taïwan et ne reçoivent pas non plus le Dalaï-Lama. Ils se gardent en outre de critiquer la Chine en matière de démocratie et de droits de l'homme. L'année dernière, à la suite d'émeutes à Xinjiang, les relations entre la Chine et la Turquie se sont tendues, le président turc ayant en effet parlé de « génocide ». Xinjiang se trouve à l'extrême ouest de la Chine et partage avec la Turquie des ancêtres communs en plus d'affinités linguistiques et culturelles. Tous ces liens ont donné naissance à un sentiment de solidarité en Turquie qui a rapidement exercé son influence dans les nouvelles républiques d'Asie centrale après le démantèlement de l'URSS. Xinjiang est un dossier extrêmement délicat pour la Chine qui a dû réclamer à Guantanamo des djihadistes ouïghours arrêtés en Afghanistan.

1.3.1.4 - La présence chinoise en Afrique

Jugée « néocolonialiste », la présence chinoise en Afrique est souvent critiquée par les pays développés. Ses détracteurs accusent la Chine de mépriser l'environnement et les droits de l'homme, de favoriser la corruption, de porter préjudice à l'emploi local ou

d'endetter les pays africains. Une infime partie de ces attaques, disons 20 %, est fondée. Tout le reste ne relève que de l'hypocrisie et de la jalousie.

Les pays africains ont bien évidemment le droit d'établir des relations avec qui bon leur semble. Pourquoi alors accueillir la Chine à bras ouverts ? Il convient avant tout de se pencher sur l'histoire commune entre l'Afrique et la Chine. De 1420 à 1430, c'est-à-dire 70 ans avant la traversée de Christophe Colomb, l'amiral Zheng He a mené des expéditions comptant jusqu'à 20 000 hommes en Afrique orientale. En dépit de son écrasante supériorité technique et économique, la Chine n'a ni conquis, ni colonisé, ni exploité l'Afrique ; elle s'est simplement contentée de faire du commerce. Non seulement elle s'est gardée d'opprimer l'Afrique, mais elle a elle-même été colonisée par les mêmes puissances européennes qui ont soumis le continent africain. Les pays européens ont réduit des millions d'Africains à l'esclavage et ont été les protagonistes des épisodes les plus répugnants de l'histoire colonialiste du continent. Ces mêmes pays ont ensuite soutenu, sans honte aucune, toutes sortes de dictateurs.

La Chine est en outre bien accueillie, car sa présence est plus favorable que les autres aux intérêts des pays africains. L'Afrique est en train de reprendre sa place dans le monde et la présence chinoise lui a permis de consolider ses forces négociatrices avec le monde développé. La Chine n'achète pas seulement de l'énergie et des matières premières aux prix du marché ; elle investit, propose des crédits à taux préférentiels, procède à des annulations de dettes ainsi qu'à des échanges commerciaux, construit des infrastructures et forme des milliers d'étudiants africains. Sur ce dernier point, Javier Solana a déclaré : « D'après le président sénégalais, s'il entamait aujourd'hui des négociations simultanées avec la Chine et l'UE, au bout d'un mois la Chine aurait signé ; deux mois plus tard, des milliers d'ouvriers chinois seraient sur le terrain et construiraient des routes, et, quand les travaux seraient terminés, la négociation avec l'UE ne serait toujours pas conclue ».

Comme nous l'avons exposé précédemment, la Chine a commencé à installer en Afrique des chaînes de production qu'elle contrôle, au fur et à mesure qu'elle produit des biens ayant une plus grande valeur ajoutée. Elle est en outre en train d'étudier la mise en place d'un « plan Marshall » pour l'Afrique. Pendant les huit années qui ont précédé le début de la crise économique en 2007, les pays africains ont enregistré une croissance moyenne de 4 %, nettement supérieure à celle des années précédentes, en

grande partie grâce à la solide relation économique établie avec la Chine. Par ailleurs, le modèle de développement économique chinois basé sur une économie mixte et un État fort, connaît un large succès alors que le modèle capitaliste ultralibéral occidental a débouché sur une crise sans précédent. En 30 ans, la Chine a réussi à sortir 500 millions de personnes de la pauvreté.

Par contre, le « consensus de Washington » (consistant à privatiser, libéraliser et stabiliser) a échoué en Afrique ainsi que dans le reste des pays en développement. De plus, ces derniers ont été témoins de la manière avec laquelle les pays riches ont refusé d'appliquer les solutions amères qu'ils leur imposaient pourtant (politiques fiscales et monétaires restrictives), et ce, pour résoudre la crise. Il ne faut dès lors pas s'étonner que l'Afrique et le monde en développement se tournent vers la Chine. Il est néanmoins assez facile de gagner la partie en Afrique : il suffirait que les pays riches offrent aux Africains de meilleures conditions que la Chine, en commençant par ouvrir leurs marchés agricoles.

Les relations économiques chinoises avec les pays méditerranéens se développeront à l'avenir, particulièrement avec ceux de la rive sud. Le tourisme chinois connaîtra une croissance exponentielle. Les ports des deux rives jouissent d'un avantage géographique grâce au canal de Suez et pourront devenir de grands centres de distribution de marchandises chinoises pour l'Europe et l'Afrique.

1.3.2 - L'émergence de l'aire géographique de la Méditerranée occidentale

Proposée par le président français, François Mitterrand au début des années 1980, l'idée de constituer un groupe de dialogue entre les pays de la méditerranée occidentale a été reprise quelques années plus tard par le président italien, Bettino Craxi, et le premier ministre espagnol, Felipe González.

Ce groupe est composé de la Mauritanie, le Maroc, l'Algérie, la Tunisie, la Libye pour la rive sud ainsi que le Portugal, l'Espagne, la France, l'Italie et Malte¹¹ pour la rive nord. Cette initiative régionale envisage l'établissement d'un cadre favorable

¹¹ Le groupe s'appela initialement "Dialogue 4+5". Il devint 5+5 quand Malte rejoignit le groupement lors de la deuxième conférence en 1991 à Alger.

pour le dialogue et la coopération entre les pays membres sur des questions telles que la sécurité, la stabilité, l'intégration économique régionale et l'immigration.

En complément de cette initiative, le dialogue 5+5, qui est le plus ancien cadre de rencontre regroupe les pays de la Méditerranée occidentale. Il a été instauré en 1990 à l'issue d'une réunion des Ministres des Affaires Étrangères tenue à Rome, avec l'objectif d'engager un processus de coopération régionale en Méditerranée Occidentale.

Depuis sa relance, les pays concernés attachent une grande importance à ce forum, car il permet des échanges informels et constructifs, témoignant de la spécificité de la Méditerranée occidentale. Le dialogue 5+5 est un cadre qui complète les autres initiatives de coopération en Méditerranée, comme le Forum de la Méditerranée et le Partenariat Euro-méditerranéen. C'est une plateforme de coopération régionale en Méditerranée occidentale avec un volet prioritaire : la coopération économique. Ce Forum regroupe 5 pays du nord de la Méditerranée (Espagne, France, Italie, Malte, Portugal) et 5 pays du Sud (Algérie, Libye, Maroc, Mauritanie, Tunisie).

Après le premier Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement des pays Méditerranée occidentale de à Tunis en 2003, un document élaboré par le Cercle des économistes a eu beaucoup d'écho. À partir d'une analyse de la structure actuelle des échanges entre l'Europe et certains pays méditerranéens, il justifiait et crédibilisait sur le plan économique le projet « 5 + 5 » d'établir une « association renforcée » entre les riverains de la Méditerranée occidentale. Le mémorandum du Cercle des économistes explore les conditions d'élargissement de l'Union européenne à ces pays méditerranéen, et favorise la perspective d'un « grand projet euro-méditerranéen », Les auteurs recommandent de « rééquilibrer le poids respectif de l'économique et du politique ».

La première rencontre de ce dialogue a eu lieu à Rome en octobre 1990 et la deuxième conférence s'est tenue à Alger en octobre 1991, mais le processus a été bloqué notamment par la deuxième guerre du Golfe, l'affaire Lockerbie, les tensions entre les pays du Maghreb et les divergences entre européens pour le leadership de l'initiative.

Le Dialogue a été relancé à Lisbonne en janvier 2001. Deux autres réunions des Ministres des Affaires Etrangères ont eu lieu depuis (à Tripoli –Libye- en mai 2002 et Saint Maxime –France- en avril 2003).

Le Dialogue 5+5 se concrétise également par des assemblés parlementaires et des réunions sectorielles (notamment il y a eu deux conférences sur la migration, à Tunis en octobre 2002 et à Rabat en octobre 2003).

En décembre 2003, pour la première fois, le Forum se réunit au niveau de Chefs d'Etat et de Gouvernement. Le Président de la Commission européenne, Romano Prodi, ainsi que le Haut Représentant pour la Politique Extérieure et de Sécurité Commune, Javier Solana, y étaient invités. Les thèmes dominants de ce sommet ont été la sécurité et la stabilité, le développement et l'intégration économiques dans le Maghreb, les mouvements migratoires et le dialogue des cultures (Voir Déclaration finale Tunis)

Le second Sommet de Malte de 2012¹² avait décidé de confier au Secrétariat de l'Union pour la Méditerranée(UPM) le soin d'organiser un Forum économique de la Méditerranée occidentale en 2013. Ce Forum a effectivement eu lieu à Barcelone le 23 octobre 2013 et a regroupé les Ministres des Affaires Etrangères des dix pays du Dialogue 5+5, les Présidents des associations patronales, et 200 entreprises des secteurs public et privé. *Ce Forum avait à l'ordre du jour un riche programme. C'est ainsi qu'ont été exposés et discutés le rôle de la Méditerranée occidentale dans l'économie mondiale, la coopération entre l'Europe, le Maghreb et l'Afrique subsaharienne. Les autres thèmes abordés par le Forum ont été les services publics et le développement urbain soutenable, ainsi que les PME en tant que vecteurs du développement commercial et de la croissance économique.* Enfin ont été examinés le financement de projets en faveur du développement et l'arbitrage méditerranéen.

En effet, c'est la première fois que ces rencontres permettent le contact entre responsables politiques et économiques des deux rives de la Méditerranée. Cependant,

¹² Le second Sommet à Malte en 2012 ont organisées des rencontres au niveau ministériel concernant les affaires étrangères, l'intérieur, les transports, la défense, la migration, l'éducation, l'environnement, les énergies renouvelables.

si de telles rencontres comme ce Forum économique de la Méditerranée sont utiles, il est difficile d'évaluer les résultats concrets. *Il serait intéressant que le secrétariat de l'UPM fasse le travail d'évaluation après ce Forum. On peut regretter également que ce dernier n'ait pas lancé de grands projets qui intéressent toute la Méditerranée.*

Il faut également souligner pour la première fois la place accordée à l'Afrique subsaharienne dans ce Forum. *En effet, l'Europe, le Maghreb et l'Afrique subsaharienne constituent un bloc indivisible et interdépendant.*

1.3.3 - L'émergence des échanges commerciaux sino-méditerranéens occidentaux

L'émergence des échanges commerciaux entre les pays de la zone méditerranéennes occidentale et la Chine s'est inscrit dans le cadre du développement du commerce mondial.

Les données ci-dessus montrent que les principaux échanges commerciaux sino-méditerranéens ont lieu dans la zone de méditerranée occidentale.

1.3.3.1 - Le commerce international entre la Chine et les pays méditerranéens

En comparant les données, nous pouvons voir, qu'à partir de 2006, le volume du commerce entre la Chine et les pays méditerranéens est deux fois plus important que le volume du commerce sino-africain qui ne représente qu'un tiers du volume des échanges sino-européens.

Tableau 2 - Commerce international de Sino-Europe et de Sino- Afrique 2005-2013 (100 millions de dollars)

	Afrique			Europe		
	importation	exportation	totale	importation	exportation	totale
2005	210.63	186.83	397,46	964.47	1656.37	2620,84
2006	287.74	266.90	554,64	1148.58	2153.72	3302,3
2007	362.83	372.90	735,73	1396.84	2878.82	4275,66
2008	560.02	508.40	1068,6	1680.96	3428.91	4109,87
2009	433.30	477.36	910,66	1621.67	2647.34	4269,01
2010	669.52	599.58	1269,1	2178.94	3552.04	5730,98
2011	932.21	730.99	1663,2	2871.93	4136.16	7008,09
2012	1131.71	853.20	1984,91	2866.36	3964.24	6830,06
2013	1174.29	928.09	2102,38	3241.91	4057.75	7299,66

Source : Ministère du commerce de Chine

Les principaux pays qui échangent avec la Chine sont les 6 pays de la méditerranée occidentale : l'Espagne, la France, l'Italie, le Maroc, l'Algérie et la Tunisie.

En 2006, le volume des échanges commerciaux entre ces six pays et la Chine a atteint le chiffre de 695 500 millions de dollars, soit 68% du total des échanges entre la Chine et les pays méditerranéens.

Cela confirme l'option de Jean-Robert Henry (2003) pour qui l'importance économique de la région de la Méditerranée occidentale a été sous-estimée dans l'ensemble du développement économique de la région méditerranéenne.

Cela signifie qu'un développement de ces échanges stimulera l'ensemble de la région méditerranée.

En résumé pour la période 2006-2013, si le volume des échanges est le plus important entre la Chine et l'Europe, il a connu une croissance exponentielle entre la Chine et l'Afrique.

Tableau 3 - Echanges commerciaux entre la Chine et les pays méditerranéens 2006-2013 (100 millions de dollars)

Méditerranée	2006	2010	2013
D'Europe	702,25	1252,82	1298,61
<i>Espagne</i>	<i>159,73</i>	<i>245,9</i>	<i>249,1</i>
<i>France</i>	<i>245,76</i>	<i>452,1</i>	<i>498,3</i>
<i>Italie</i>	<i>245,74</i>	<i>451,5</i>	<i>437,3</i>
Monaco	0,19	0,48	0,92
Slovénie	4,32	15,62	21,37
Croatie	11,62	13,9	14,95
Bosnie-Herzégovine	1,42	0,55	1,1
Monténégro	0,63	1,67	1,03
Albanie	0,79	3,5	5,64
Grèce	25	43,5	36,5
Malte	7,03	24,1	32,4
D'Afrique septentrionale	91,2	238,7	286,49
<i>Maroc</i>	<i>19,29</i>	<i>30</i>	<i>38,06</i>
<i>Algérie</i>	<i>20,9</i>	<i>60</i>	<i>81,9</i>
<i>Tunisie</i>	<i>4,08</i>	<i>13,3</i>	<i>15,7</i>
Libye	15	65,8	48,7
Egypte	31,93	69,6	102,13
D'Asie occidentale	230,86	311,88	368,72
Chypre	3,53	10,34	10,24
Territoires palestiniens	0,12	0,26	0,41
Israël	33,9	67	108
Liban	7,95	16,88	23,12
Syrie	14,07	24,8	6,95
Turquie	80,7	192,6	220
Pays méditerranéens occidentaux (du six pays)	695,5	1252,8	1320,9
Ensemble des pays méditerranéens	1024,31	1803,41	1953,82

Source : Bureau national statistique de Chine

De même, le volume des échanges sino-méditerranéen a quasiment doublé pour cette période. Enfin, il est à noter que le volume des échanges des six pays de la méditerranée occidentale avec la Chine représente environ 70 % du volume total des échanges sino-méditerranéens.

1.3.3.2 - L'Investissement chinois en Méditerranée et l'investissement méditerranéen en Chine

Les investissements chinois en Europe et en Afrique sont en augmentation constante comme le sont les investissements Européens et Africains en Chine même s'ils ne se situent pas dans les mêmes proportions.

Tableau 4 - Comparaison entre les investissements chinois en Afrique et en Europe et les investissements européens et africains en Chine

	Afrique		Europe	
	Investissement chinois (milliards USD)*	Investissement en Chine (milliards USD)	Investissement chinois (milliards USD)*	Investissement en Chine (milliards USD)
2005	0,39	1,07	0,51	5,66
2006	0,52	1,22	0,60	5,73
2007	1,57	1,49	1,54	4,39
2008	5,49	1,67	0,88	5,51
2009	1,44	1,31	3,35	5,57
2010	2,11	1,28	6,76	5,98
2011	3,17	1,64	8,25	5,89
2012	2,52	1,39	7,04	6,32
2013	3,77	1,51	5,95	7,21

Source : Ministère du commerce de Chine

A noter que les investissements Chinois en Europe ont doublé à partir de 2010 (Cf. tableau 4).

On constate que la Chine a augmenté ses investissements dans les pays méditerranéens, en particulier dans les six pays méditerranéens occidentaux (PMO),

ce qui forme un nouvel espace dynamique d'investissements chinois par rapport aux autres pays méditerranéens (Cf. tableau 5, p 147).

Tableau 5 - Les investissements chinois en Méditerranée et les investissements méditerranéens en Chine (millions USD)

Méditerranée	2006		2010		2013	
	Inv. Méd. En Chine	Inv. Chin en Med	Inv. Méd. En Chine	Inv. Chin en Med	Inv. Méd. En Chine	Inv. Chin en Med
D'Europe	792,85	36,09	1902,80	75,00	1798,85	511,19
<i>Espagne</i>	<i>105,25</i>	<i>7,30</i>	<i>254,58</i>	<i>29,26</i>	<i>688,35</i>	<i>98,22</i>
<i>France</i>	<i>318,21</i>	<i>5,60</i>	<i>1238,20</i>	<i>26,40</i>	<i>762,35</i>	<i>227,26</i>
<i>Italie</i>	<i>355,09</i>	<i>7,63</i>	<i>396,09</i>	<i>13,27</i>	<i>316,28</i>	<i>141,21</i>
Monaco	-	-	0,43	-	2,52	-
Slovénie	7,70	-	-	0,46	8,25	14,57
Croatie	0,79	-	2,22	0,03	11,85	6,28
Bosnie-Herzégovine	0,02	0,21	0,09	0,86	0,15	1,92
Monténégro	-	-	-	0,55	-	1,28
Albanie	0,55	-	1,33	0,60	3,22	2,27
Grèce	2,35	15,25	4,51	1,20	1,58	10,85
Malte	2,89	0,10	5,35	2,37	4,30	7,33
D'Afrique septentrionale	29,45	111,29	37,77	180,16	73,61	280,26
<i>Maroc</i>	<i>0,85</i>	<i>1,78</i>	<i>1,62</i>	<i>1,75</i>	<i>0,27</i>	<i>8,97</i>
<i>Algérie</i>	<i>6,58</i>	<i>98,93</i>	<i>17,33</i>	<i>123,00</i>	<i>25,87</i>	<i>165,26</i>
<i>Tunis</i>	<i>1,30</i>	<i>1,73</i>	<i>0,29</i>	<i>3,76</i>	<i>10,94</i>	<i>7,76</i>
Libye	8,51	-	10,50	-	12,95	-
Egypte	12,21	8,85	8,03	51,65	23,58	98,27
D'Asie occidentale	40,72	16,48	98,48	50,97	97,62	146,52
Chypre	4,23	8,51	13,17	24,11	32,79	95,23
Israël	14,76	1,00	15,37	10,50	19,65	9,18
Liban	8,28	-	60,08	0,42	23,85	3,35
Syrie	-	0,13	-	8,12	-	19,81
Turquie	13,45	6,84	9,86	7,82	21,33	18,95
Ensemble des pays méditerranéens	863,02	163,86	2039,05	306,13	1970,08	937,97

Source : Bureau national statistique de Chine

Ces données démontrent l'importance du choix de la zone des pays méditerranéens occidentaux constituée par l'Espagne, la France, l'Italie, le Maroc, l'Algérie et la Tunisie comme cible d'étude¹³.

Conclusion de la section 1

Ce recentrage sur la Méditerranée occidentale s'accompagne de la prise de conscience que les riverains de ce bassin partagent des intérêts communs majeurs, notamment dans le champ économique, qui avait été longtemps sous-estimé (Jean-Robert Henry 2004)¹⁴.

Les auteurs recommandent de « rééquilibrer le poids respectif de l'économie et du politique » par la Méditerranée occidentale¹⁵.

En 2013, le Forum économique de la Méditerranée occidentale, qui s'est tenu à Barcelone et qui a rassemblé pour la première fois les chefs politiques et économiques des deux rives de la Méditerranée, avait pour objet de mener une réflexion sur le rôle de la Méditerranée occidentale dans l'économie mondiale.¹⁶

Autrement dit, la Chine, est, comme nous le savons, le nouvel acteur majeur de la mondialisation, a de fortes relations commerciales avec des pays totalement différents, comme, par exemple, l'ensemble du bassin méditerranéen.

Dans ce cadre, il est pertinent d'envisager dans quelle mesure elle peut contribuer à la réalisation de projets d'envergure majeure intéressant toute la Méditerranée.

¹³ « "5 + 5". L'ambition d'une association renforcée », sous la direction de Jean-Marie CHEVALIER et Olivier PASTRÉ, avec Patrick ARTUS, Jean-Paul BETBÈZE, Élie COHEN, Christian DE BOISSIEU, Michel DIDIER.

¹⁴ Jean-Robert Henry, La Méditerranée occidentale en quête d'un « destin commun », 2004, p25 Dossier : L'espace euro-maghrébin

¹⁵ « "5 + 5". L'ambition d'une association renforcée », sous la direction de Jean-Marie CHEVALIER et Olivier PASTRÉ, avec Patrick ARTUS, Jean-Paul BETBÈZE, Élie COHEN, Christian DE BOISSIEU, Michel DIDIER.

¹⁶ Forum économique de la Méditerranée occidentale : Il faut un soutien plus massif de l'Europe, Publié le : 2 novembre 2013 - Jawad Kerdoudi*, LE MATIN. http://www.lematin.ma/journal/forum-economique-de-la-mediterranee-occidentale_il-faut-un-soutien-plus-massif-de-l-europe/190477.html

Section 2 - La nouvelle clé de la mondialisation : La Chine

Introduction à la section 2

Comme nous le savons, la République Populaire de Chine (RPC) a officiellement adopté une « économie socialiste de marché »¹⁷, qui essaye de rendre compatibles les principes hérités de la nationalisation de l'économie mise en place depuis et ceux du capitalisme de marché. Ce « grand écart » idéologique est le résultat de la politique mise en œuvre par Deng Xiaoping après son retour au pouvoir en 1978. La Chine a adhéré à l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) le 11 décembre 2001. Elle est également membre de la Coopération Économique Asie Pacifique (APEC). Ces changements sont le fruit des évolutions qui se sont produites au cours des trente dernières années.

Comme nous l'avons observé, la Chine est devenue, en 2012, la première puissance commerciale de la planète, avec 3.870 milliards de dollars de biens échangés, détrônant ainsi les Etats-Unis. Ainsi, elle est actuellement au cœur des enjeux économiques mondiaux, en tant que nouvel acteur de la mondialisation¹⁸.

Dans un premier temps, nous établirons un aperçu général de la Chine avec la présentation de sa géographie, de sa socio-démographie, de sa culture et de sa politique.

Ensuite, nous étudierons ce qui caractérise le développement de l'économie chinoise pour comprendre les défis qu'elle doit relever face à la mondialisation.

¹⁷ L'économie socialiste de marché est un terme employé par les dirigeants de la République populaire de Chine pour désigner leur système économique suite aux réformes de l'économie planifiée. Dans ce système, libéralisme économique et contrôle politique autoritaire se côtoient en une formule spécifique. Ce modèle dérive des travaux de l'économiste Polonais *Oskar Lange*, qui élaborait, dans les années 1920, un modèle de planification économique où, en situation de libre-marché, l'État possède les moyens de production, et une autorité centralisée détermine les prix de façon empirique.
<http://www.atlantico.fr/decryptage/socialisme-marche-comprendre-3-minutes-bonnes-feuilles-129676.html>

¹⁸ Chine: la longue marche vers la « société de prospérité moyenne », rapport du Ministère délégué au commerce extérieur de France, Octobre 2004

2.1 - L'aperçu de la Chine

La Chine, officiellement la République populaire de Chine (RPC), est un État souverain situé en Asie de l'Est. Il est le pays le plus peuplé du monde, avec une population de plus de 1,35 milliards. La République populaire de Chine est un État à parti unique (le Parti communiste), dont le siège du gouvernement se trouve dans la capitale de Beijing. Il exerce sa juridiction sur 22 provinces, cinq régions autonomes, quatre municipalités directement contrôlées (Beijing, Tianjin, Shanghai, et Chongqing), et deux régions administratives spéciales essentiellement autonomes (Hong Kong et Macao). La République populaire de Chine revendique également les territoires régis par Taiwan, une entité politique officiellement séparée et connue comme étant la 23^{ème} province de la République de Chine (ROC)¹⁹.

Couvrant environ 9,6 millions de kilomètres carrés, la Chine est le deuxième plus grand pays du monde par sa superficie, et le troisième ou quatrième plus grand en superficie totale, en fonction de la méthode de mesure²⁰. Le paysage de la Chine est vaste et diversifié, allant des côtes de l'Océan Pacifique au Pamir et aux Tian Shan, et du désert de Gobi à l'Himalaya et aux confins de la péninsule indochinoise. Le Yangtze et le Fleuve Jaune qui sont les troisièmes et sixième plus longs fleuves au monde prennent leur source à partir du plateau tibétain.

Le littoral de la Chine jouxte l'océan Pacifique, la mer de Bohai, la mer jaune, la mer de l'Est et la mer de Chine méridionale.

L'histoire de la Chine remonte à l'ancienne civilisation - l'une des premières dans le monde - qui a prospéré dans le bassin fertile du fleuve Jaune, dans la plaine de la Chine du Nord. Depuis des millénaires, le système politique de la Chine a été fondé sur les monarchies héréditaires, appelés dynasties, en commençant par le Xia semi-mythologique du bassin du fleuve Jaune (c. 2,000 BCE). A partir de 221 avant notre ère, ce fut la dynastie des Qin qui a d'abord dû conquérir plusieurs états avant de

¹⁹ Chinese Civil War. Cultural-China.com. Retrieved 16 June 2013. "To this day, since no armistice or peace treaty has ever been signed, there is controversy as to whether the Civil War has legally ended."

²⁰ China's border with Pakistan and part of its border with India falls in the disputed region of Kashmir. The area under Pakistani administration is claimed by India, while the area under Indian administration is claimed by Pakistan.

former un empire chinois. Le pays a augmenté, il a aussi été fracturé pour être réformé à plusieurs reprises. La République de Chine (ROC) a renversé la dernière dynastie en 1911, et a occupé la partie continentale de Chine jusqu'à 1949.

Après la défaite de l'Empire du Japon au cours de la Seconde Guerre mondiale, le Parti Communiste a vaincu le *Kuomintang* nationaliste en Chine continentale et a créé la République populaire de Chine à Pékin le 1er Octobre 1949. Le *Kuomintang* a été contraint de déplacer le gouvernement de la ROC à Taipei, sa capitale actuelle.

La Chine, qui a la plus grande économie et la plus complexe du monde, est vieille de deux millénaires au cours desquels elle a vécu des cycles de prospérité et de déclin.

Depuis l'introduction des réformes économiques en 1978, elle est devenue l'une des économies les plus dynamiques du monde, devenant même, à partir de 2013, du fait du niveau de son PIB, la deuxième au monde. Elle est également le plus grand exportateur-importateur de marchandises au monde.

Dotée d'armes nucléaires, elle a la plus grande armée, et le deuxième budget de la défense au monde. La République populaire de Chine est membre des Nations Unies depuis 1971, depuis qu'elle a remplacé le ROC en tant que membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU.

Elle fait également partie de nombreuses organisations multilatérales formelles et informelles, y compris l'OMC, l'APEC, BRICS, l'Organisation de coopération de Shanghai, la BCIM et le G-20.

2.1.1 - La géographie

La Chine a la frontière terrestre combinée la plus longue du monde.

Elle borde 14 pays. Ses frontières s'étendent sur une grande partie de l'Asie de l'Est, en bordure du Vietnam, du Laos et de la Birmanie en Asie du Sud-est, de l'Inde, du Bhoutan, du Népal et du Pakistan en Asie du Sud; de l'Afghanistan, du Tadjikistan,

du Kirghizistan et du Kazakhstan en Asie centrale; de la Russie, de la Mongolie et de la Corée du Nord en l'Asie intérieure et en Asie du Nord-est.

De plus, elle partage des frontières maritimes avec la Corée du Sud, le Japon, le Vietnam, les Philippines et Taïwan. (Cf. Figure 10)

Figure 10 - Les frontières de la Chine



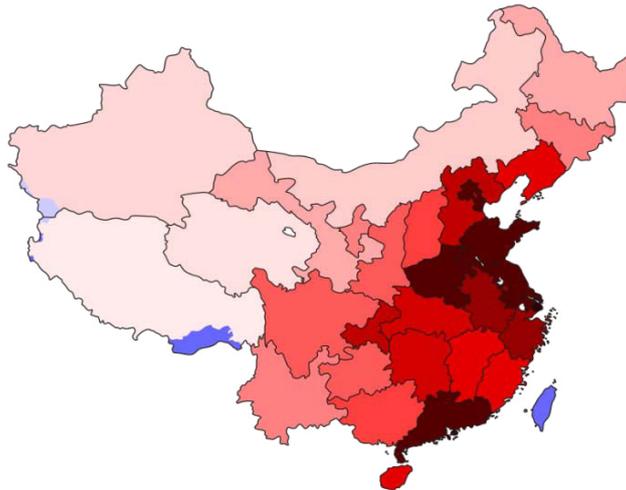
2.1.2 - La socio-démographie

D'après le recensement national effectué en 2010, la population chinoise serait d'environ 1 370 536 875 habitants. Parmi cette dernière, 16,60% aurait 14 ans ou moins, 70,14% 15 à 59 ans, et 13,26% plus de 60 ans. Le taux de croissance de la population en 2013 est estimé à 0,46%.

Comme l'indique la figure 11 ci-dessous, les provinces côtières de l'Est sont beaucoup plus densément peuplées que celles de l'intérieur de l'Ouest.

Même avec un revenu intermédiaire selon les normes occidentales, la croissance rapide de la Chine a tiré des centaines de millions de ses habitants de la pauvreté depuis 1978. Aujourd'hui, environ 10% de la population chinoise vit en dessous du seuil de pauvreté (1 \$ US par jour), soit une baisse de 64 % par rapport à 1978.

Figure 11 - La densité de la population RPC (2009)



Avec une population de plus de 1,3 milliards et la raréfaction des ressources naturelles, le gouvernement chinois, très préoccupé par le taux de croissance de la population, a tenté depuis 1979, avec des résultats mitigés, de mettre en œuvre une politique de planification familiale stricte, connu sous le nom "de l'enfant unique". Avant 2013, cette politique a cherché à restreindre les familles à un enfant chacune, avec des exceptions pour les minorités ethniques et une certaine souplesse dans les zones rurales. Un relâchement majeur de la politique a été adopté en Décembre 2013, permettant aux familles d'avoir deux enfants si l'un des parents est enfant unique. Le ministre de la planification familiale de la Chine a indiqué en 2008 que la politique de l'enfant serait maintenue au moins jusqu'en 2020. Cette politique de l'enfant unique a résisté, en particulier dans les zones rurales, principalement en raison de la nécessité d'une main-d'œuvre agricole et d'une préférence traditionnelle pour les garçons. Les familles qui ne respectent pas la politique se trouvent souvent lors du recensement. Les données du recensement de 2010 indiquent que le taux de fécondité peut à présent être estimé autour de 1,4.

Cette préférence traditionnelle pour les garçons, peut contribuer à un déséquilibre dans le rapport de masculinité à la naissance. Selon le recensement de 2010, le sex-ratio à la naissance était 118,06 garçons pour 100 filles, ce qui est au-delà du ratio normal (environ 105 garçons pour 100 filles). Le recensement de 2010 a révélé que les hommes représentaient 51,27% de la population totale. Cependant, la sex-ratio de la Chine est plus équilibré qu'il ne l'était en 1953, lorsque les hommes représentaient 51,82% de la population totale.

2.1.2.1 - L'éducation

Depuis 1986, l'enseignement obligatoire en Chine comprend l'école primaire et secondaire du premier cycle, qui dure neuf ans. En 2010, environ 82,5% des étudiants ont poursuivi leurs études dans une école secondaire de deuxième cycle de trois ans. Le Gaokao (concours d'après Bac), examen d'entrée à l'université nationale de la Chine, est une condition préalable à l'entrée dans la plupart des établissements d'enseignement supérieur. En 2010, 27% des diplômés du secondaire sont inscrits dans l'enseignement supérieur. La formation professionnelle est offerte aux étudiants de niveau secondaire et tertiaire.

En Février 2006, le gouvernement s'est engagé à rendre complètement libre l'éducation de neuf ans, y compris les manuels et les frais. L'investissement dans l'éducation annuel est passé de moins de 50 milliards de dollars US en 2003 à plus de 250 milliards US \$ en 2011. Cependant, il reste une inégalité dans les dépenses d'éducation. En 2010, la dépense annuelle par élève de l'école secondaire à Beijing s'élève à ¥ 20,023, tandis que dans la province du Guizhou, l'une des provinces les plus pauvres de Chine, seulement totalisé ¥ 3204. L'enseignement obligatoire gratuit se porte sur les classes du primaire et du secondaire de premier cycle pour les enfants de 6 et 15 ans. Ainsi, en 2011, environ 81,4% des Chinois ont reçu une éducation secondaire. En 2007, on comptait 396 567 écoles primaires, 94 116 écoles secondaires et 2 236 établissements d'enseignement supérieur en Chine.

En 2010, 94% de la population (personnes de plus de 15 ans) sait lire et écrire, au lieu de seulement 20% en 1950. En 2009, les étudiants chinois de Shanghai ont obtenu les meilleurs résultats au monde en mathématiques, sciences et lecture, selon le test international PISA.

2.1.2.2 - La religion

La liberté de religion est garantie par la constitution de la Chine, bien que les organisations religieuses qui n'ont pas l'approbation officielle puissent faire l'objet de persécution de l'État. Les estimations de la démographie religieuse en Chine varient

d'une étude à l'autre. Ainsi, une enquête réalisée en 2007 a révélé que 31,4% des Chinois âgés de plus de 16 étaient religieux, alors que selon une autre, réalisée en 2006, 46% d'entre eux l'étaient.

Au fil des millénaires, la civilisation chinoise a été influencée par divers mouvements religieux. San Jiao de Chine («trois doctrines» ou «trois religions») inclut le confucianisme, le bouddhisme et le taoïsme qui ont eu historiquement un impact significatif dans le façonnement de la culture chinoise. Les éléments de ces trois systèmes de croyance sont souvent incorporés dans les traditions religieuses populaires ou folkloriques. Une étude de 2008 portant sur des villageois de six provinces, a montré que plus des deux tiers des croyants autoproclamés (ou 31,09% de tout le villageois de l'échantillon) ne peut pas ou pas clairement leur foi ... Ces gens croient qu'il y a des pouvoirs surnaturels qui dominent ou influencent fortement le destin des êtres humains, et ils pensent que leur destin peut être changé en offrant des sacrifices aux dieux ou des ancêtres. Ces croyances et ces pratiques sont souvent profondément enracinées dans les cultures et les coutumes des communautés locales traditionnelles chinoises.

Une enquête menée en 2007 par le groupe de consultants Horizon Research a révélé que les personnes qui s'identifient comme des bouddhistes constituent 11 à 16% de la population adulte de la Chine, tandis que les chrétiens représentent environ de 3 à 4%, et les musulmans 1%. Certaines des minorités ethniques de la Chine pratiquent des religions ethniques uniques – Le Dongbaism est la religion traditionnelle du peuple Nakhi, le Moism celle du peuple Zhuang, et le Ruism celle du peuple Qiang. La religion traditionnelle indigène du Tibet est le Bön, tandis que la plupart des Tibétains suivent le bouddhisme tibétain qui est une forme de Vajrayana.

2.1.2.3 - Les groupes ethniques

La Chine reconnaît officiellement 56 groupes ethniques distincts, dont le plus important est celui des Han qui représentent environ 91,51% de la population totale. Les Chinois Han -le plus grand groupe ethnique au monde - sont plus nombreux que les représentants des autres groupes ethniques dans toutes les divisions au niveau provincial, sauf au Tibet et au Xinjiang. Les minorités ethniques représentent environ

8,49% de la population de la Chine, selon le recensement de 2010. En comparaison avec le recensement de la population 2000, la population Han a augmenté de 66.537.177 personnes, soit 5,74%, tandis que la population des 55 minorités nationales combinées a augmenté de 7.362.627 personnes, soit 6,92%. Le recensement de 2010 a enregistré un total de 593 832 ressortissants étrangers qui viennent essentiellement de la Corée du Sud (120 750), des Etats-Unis (71 493), du Japon (66 159) et de la France (45 000).

2.1.3 - La culture

Depuis les temps anciens, la culture chinoise a été fortement influencée par le confucianisme et philosophies conservatrices. Pour une grande partie de l'ère dynastique du pays, les possibilités de promotion sociale pourraient être fournis par des performances élevées dans les prestigieux examens impériaux, qui ont leur origine dans la dynastie des Han. L'accent littéraire des examens affecte la perception générale du raffinement culturel en Chine, comme la croyance que la calligraphie, la poésie et la peinture sont des formes supérieures d'art à la danse ou au théâtre. La culture chinoise a longtemps insisté sur un sens profond de l'histoire et sur un point de vue national largement tournée vers l'intérieur. Les examens et une culture du mérite demeurent très prisés dans la Chine d'aujourd'hui.

Les premiers dirigeants de la République populaire de Chine sont nés dans l'ordre impérial traditionnel, mais ont été influencés par le Mouvement ATD Quart mai et les idéaux réformistes. Ils ont cherché à modifier certains aspects traditionnels de la culture chinoise, tels que la propriété des terres rurales, le sexisme et le système confucéen de l'éducation, tout en conservant les autres, tels que la structure de la famille et de la culture de l'obéissance à l'Etat. Certains observateurs voient dans la période qui a suivi la création de la République populaire de Chine en 1949 comme une continuité de l'histoire dynastique chinoise traditionnelle, tandis que d'autres affirment que la règle du Parti Communiste a endommagé les fondations de la culture chinoise, en particulier par des mouvements politiques comme la Révolution culturelle des années 1960 , où de nombreux aspects de la culture traditionnelle ont été détruits, après avoir été dénoncés comme "régressif et dangereux» ou «vestiges de la féodalité». De nombreux aspects importants de la morale traditionnelle chinoise et

de la culture, comme le confucianisme, l'art, la littérature et les arts de la scène comme l'opéra de Pékin, ont été modifiés pour se conformer aux politiques et à la propagande du gouvernement de l'époque. L'accès aux médias étrangers reste très restreint; seuls 34 films étrangers par an sont autorisés à être diffusés dans les cinémas.

Aujourd'hui, le gouvernement chinois a accepté de nombreux éléments de la culture traditionnelle comme faisant partie intégrante de la société. Avec la montée du nationalisme chinois et la fin de la Révolution culturelle, les différentes formes de l'art traditionnel chinois (la littérature, la musique, le cinéma, la mode et l'architecture) ont connu un regain de vitalité ; l'art populaire et la variété en particulier ont suscité un intérêt à l'échelle nationale voire même mondiale. Le pays est aujourd'hui le troisième pays le plus visité au monde, avec 55,7 millions de visiteurs internationaux en 2010. De plus, il connaît également un énorme volume de tourisme intérieur. Ainsi, on estime que 740 millions de vacanciers chinois se sont rendus dans le pays rien qu'en octobre 2012.

2.1.4 - La politique

La République populaire de Chine est l'une des dernières Etats socialistes au monde, approuvant ouvertement le communisme (voir l'idéologie du Parti communiste de la Chine). Le gouvernement chinois a été décrit comme étant communiste et socialiste, ainsi qu'autoritaire et corporatiste, avec de fortes restrictions dans les nombreux domaines, et plus particulièrement contre le libre accès à l'Internet, la liberté de la presse, liberté de réunion et de manifestation, le droit d'avoir des enfants, la libre formation d'organisations sociales et de la liberté de religion. Son système politique, idéologique et économique actuel a été appelé successivement par ses dirigeants comme étant la «dictature démocratique du peuple », le «socialisme aux caractéristiques chinoises" (qui est le marxisme adapté aux circonstances chinoises) et l'« économie de marché socialiste ».

2.1.4.1 - Le parti communiste

Le pays est dirigé par le Parti Communiste Chinois (PCC), dont la puissance est inscrite dans la constitution. Le système électoral est hiérarchique. Ainsi, les Assemblées Populaires Locales sont élues au suffrage direct, et tous les niveaux supérieurs des Congrès du Peuple à la l'Assemblée Populaire Nationale (APN) sont élus indirectement par le Congrès populaire de l'échelon immédiatement inférieur. Le système politique est décentralisé, aussi, les dirigeants provinciaux et sous-provinciaux sont très autonomes. Il y a d'autres partis politiques en Chine, appelés Partis Démocratiques, qui participent au Congrès National du Peuple et à la Conférence Consultative Politique du Peuple Chinois (CCPPC).

La libéralisation de la Chine au milieu des années 1970 a entraîné un climat administratif moins restrictif qu'au temps où les politiques étaient à huis-clos. La Chine soutient le principe léniniste de «centralisme démocratique», mais le Congrès des élus populaire nationale a été décrit comme un "tampon" corps. Comme un État à parti unique, le secrétaire général du Parti communiste de Chine détient le pouvoir ultime et l'autorité sur l'état et le gouvernement.

2.1.4.2 - Le gouvernement

Le président de la Chine est le chef titulaire de l'Etat, siégeant en tant que figure de proue des cérémonies sous l'Assemblée Populaire Nationale. Le premier ministre de la Chine est le chef du gouvernement, qui préside le Conseil d'Etat composé de quatre vice-premiers ministres et sont les chefs des ministères ainsi que des commissions. Le président sortant est Xi Jinping, qui est également secrétaire général du Parti Communiste Chinois et le président de la Commission Militaire Centrale, le chef suprême de la Chine. Le premier ministre sortant est Li Keqiang, qui est également un membre senior du Comité Permanent du Politburo du PCC, de facto haut organe décisionnel de la Chine.

Il y a eu quelques mouvements vers la libéralisation politique, en ce sens que les élections contestées ouvertes sont maintenant tenues aux niveaux du village et de la

ville. Cependant, le parti conserve un contrôle effectif sur les nominations gouvernementales: en l'absence d'opposition significative, le PCC gagne par défaut la plupart du temps. Les préoccupations politiques en Chine comprennent l'écart croissant entre riches et pauvres, la corruption et le gouvernement. Néanmoins, le niveau de l'aide publique pour le gouvernement et sa gestion de la nation est élevé. Enfin, 80-95% des citoyens chinois exprimant leur satisfaction envers le gouvernement central, selon une enquête de 2011.

2.1.4.3 - Les divisions administratives

La République populaire de Chine exerce un contrôle administratif sur les 22 provinces et considère Taiwan comme sa 23^{ème} province, bien qu'elle soit actuellement, et de façon indépendante, régie par la République de Chine, qui conteste l'affirmation de la République populaire de Chine.

Figure 12 - Les divisions administratives de Chine



La Chine a également cinq subdivisions officiellement appelées régions autonomes, chacune avec un groupe minoritaire désigné; quatre municipalités; et deux régions administratives spéciales (RAS), qui jouissent d'un certain degré d'autonomie politique. Ces 22 provinces, cinq régions autonomes et quatre municipalités peuvent être appelés collectivement "Chine continentale", un terme qui exclut généralement la RAS (Régions administratives spéciales) de Hong Kong et de Macao. Aucune de ces divisions sont reconnues par le gouvernement ROC, qui revendique la totalité du territoire de la République populaire de Chine.

Tableau 6 - Les divisions administratives en Chine

Provinces	Les municipalités	Les régions autonomes	Régions administratives spéciales	province revendiqué
Anhui	Beijing	Guangxi	Hong Kong /	Taiwan
Fujian	Chongqing	Inner Mongolia	Xianggang	governed by
Gansu	Shanghai	/ Nei Mongol	Macau / Aomen	ROC
Guangdong	Tianjin	Ningxia		
Guizhou		Xinjiang		
Hainan		Tibet / Xizang		
Hebei				
Heilongjiang				
Henan				
Hubei				
Hunan				
Jiangsu				
Jiangxi				
Jilin				
Liaoning				
Qinghai				
Shaanxi				
Shandong				
Shanxi				
Sichuan				
Yunnan				
Zhejiang				

2.2 - Le développement de l'économie et les défis de la Chine

Bien que l'internationalisation de l'économie chinoise continue d'affecter les prévisions économiques normalisées officiellement lancé en Chine par l'indice des

directeurs d'achat en 2005 Au début des années 2010, la Chine est restée le seul pays d'Asie à avoir un PIB (PPA) au-dessus du 10 trillions de dollars (avec les Etats-Unis et l'Union européenne).

Cependant, sur la base du revenu par habitant, la Chine s'est classée en 2013 83^e rang au niveau PIB nominal et 93^e rang au niveau du PIB (PPA), selon le Fonds monétaire international (FMI). Les provinces dans les régions côtières de la Chine ont tendance à être plus industrialisées, tandis que les régions de l'arrière-pays sont moins développées. Le « Chinese Dream » de Xi Jinping est décrit comme la réalisation des "Deux 100s": l'objectif matériel de la Chine de devenir un «modérément bien-off de la société» en 2021 qui marquera le 100^e anniversaire du Parti Communiste Chinois, et l'objectif de modernisation de la Chine est de devenir une nation pleinement développée d'ici 2049, année du 100^e anniversaire de la fondation de la République Populaire.

2.2.1 - Le Commerce international de la Chine

L'économie de marché socialiste de la Chine est la deuxième économie au monde par le PIB nominal et par la parité de pouvoir après les États-Unis. Parmi les grandes économies, sa croissance est la plus élevée au monde, avec un taux moyen de 10% au cours des 30 dernières années.

Elle joue un rôle essentiel dans le commerce international, et est de plus en plus engagée dans les organisations commerciales et les traités au cours des dernières années. Ainsi, par exemple, elle est devenue membre de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) en 2001, et a conclu un accord commercial avec les pays de l'ASEAN (Association of Southeast Asian Nations) en 2010. De plus, elle a également conclu des accords de libre-échange avec plusieurs pays, dont la Suisse et le Pakistan. Cependant, elle a également été critiquée pour les pratiques commerciales déloyales, telles que la dévaluation artificielle de sa monnaie, le vol de la propriété intellectuelle, le protectionnisme, et le favoritisme local.

Selon l'observatoire, le commerce international représente une part importante de l'économie globale de la Chine. Pendant la Seconde Guerre mondiale à l'époque, un

segment significatif de commerce de la Chine avec le Tiers Monde a été financée par des subventions, des crédits et autres formes d'assistance. Les principaux efforts ont été faits en Asie, notamment en Indonésie, Birmanie, Pakistan et Ceylan, mais d'importants prêts ont également été accordés en Afrique (Ghana, Algérie, Tanzanie) et au Moyen-Orient (Egypte). Cependant, après la mort de Mao Zedong en 1976, ces efforts ont été réduits. Après quoi, le commerce avec les pays en développement est devenu négligeable, mais pendant ce temps, Hong Kong et Taiwan ont tous deux commencé à émerger en tant que principaux partenaires commerciaux.

Depuis que les réformes économiques ont commencé à la fin des années 1970, la Chine a cherché à décentraliser son système de commerce extérieur et à s'intégrer dans le système commercial international. En novembre 1991, la Chine a rejoint l'Organisation de Coopération Economique Asie-Pacifique (APEC), qui favorise le libre-échange et de coopération dans les domaines de l'économie, du commerce, de l'investissement et de la technologie. La Chine a été président de l'APEC en 2001, et Shanghai a accueilli la réunion annuelle des dirigeants de l'APEC en octobre de cette même année.

Après avoir atteint un accord bilatéral de l'OMC avec l'UE et d'autres partenaires commerciaux à l'été 2000, la Chine a travaillé sur une ensemble multilatérale adhésion à l'OMC. La Chine a conclu des négociations multilatérales sur son adhésion à l'OMC en Septembre 2001. L'achèvement de son protocole d'adhésion et le rapport Groupe de travail a ouvert la voie à son entrée dans l'OMC, le 11 Décembre 2001, après 16 ans de négociations, la plus longue dans l'histoire de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce. Cependant, les exportateurs américains peuvent continuer à avoir des préoccupations au sujet de l'accès au marché équitable en raison de politiques commerciales restrictives de la Chine vis à vis des exportations des États-Unis.

Le commerce mondial de la Chine a dépassé 4,16 trillions de dollars à la fin de 2013, il a passé la barre des 100 milliards de dollars en 1988, à 200 milliards de dollars en 1994, à 500 milliards de dollars en 2001, 1,15 trillions de dollars en 2004, 2,17 trillions de dollars en 2007, 3,64 trillions de dollars en 2011, et de 4,16 trillions de dollars en 2013, le tableau 2 ci-dessous montre la croissance annuelle moyenne (en

termes de dollars américains) du commerce extérieur de la Chine au cours de la période de réforme.

**Tableau 7 - la croissance annuelle moyenne du commerce extérieur de la Chine
1981-2013**

Période	Commerce bilatéral	Exportations	Importations
1981–1985	+12.8%	+8.6%	+16.1%
1986–1990	+10.6%	+17.8%	+4.8%
1991–1995	+19.5%	+19.1%	+19.9%
1996–2000	+11.0%	+10.9%	+11.3%
2000–2005	+24.6%	+25.0%	+24.0%
2006-2010	+15.9%	+15.7%	+16.1%
2013	+7.6%	+7.9%	+7.3%

Source : Bureau national statistique de Chine

La grande majorité des importations de la Chine se compose de fournitures industrielles et de biens d'équipement, notamment les machines et équipements de haute technologie-, dont la majorité provient des pays développés, essentiellement du Japon et des États-Unis. À l'échelle régionale, près de la moitié des importations de la Chine viennent de l'Est et en Asie du Sud-est, et environ un quart des exportations de la Chine vont vers les mêmes destinations. Environ 80% des exportations de la Chine se composent de produits manufacturés, dont la plupart sont des textiles et de l'équipement électronique, des produits agricoles et des produits chimiques constituant le reste. Sur les cinq ports les plus actifs dans le monde, trois sont en Chine. Le déficit commercial américain avec la Chine a atteint \$ 232,5 milliards en 2006, alors que les importations ont augmenté de 18%. La part de la Chine du total des importations des États-Unis a augmenté de 7% à 15% depuis 1996.

Le montant du commerce entre la Chine et la Russie s'est élevés à 29,1 milliards de dollars en 2005, soit une augmentation de 37,1% par rapport à 2004 ; un porte-parole du ministère du Commerce, Van Jingsun, a déclaré qu'il pourrait dépasser 40 milliards de dollars en 2007. les exportations chinoises de machines et les produits électroniques de Russie ont augmenté de 70%, ce qui est 24% du total des

exportations de la Chine vers la Russie au cours des 11 premiers mois de 2005. Pendant la même période, les exportations de la Chine de produits de haute technologie vers la Russie ont augmenté de 58%, ce qui représente de 7% du total des exportations de la Chine vers la Russie. C'est également à cette période que le commerce frontalier entre les deux pays a atteint 5,13 milliards de dollar, en croissance de 35%, ce qui représente près de 20% du commerce total. La plupart des exportations de la Chine vers la Russie est réalisé par les vêtements et les chaussures. La Russie est le huitième partenaire commercial de la Chine et la Chine est maintenant le quatrième partenaire commercial de la Russie, et la Chine compte aujourd'hui plus de 750 projets d'investissement en Russie, impliquant 1,05 milliards de dollar. L'investissement contracté de la Chine en Russie s'est élevé à 36,8 millions de dollar au cours de Janvier-Septembre 2005, deux fois plus qu'en 2004.

Les importations chinoises en provenance de la Russie sont principalement ceux des sources d'énergie, comme le pétrole brut, qui est principalement transporté par chemin de fer, et les exportations d'électricité des régions de Sibérie et d'Extrême-Orient voisin. Dans un proche avenir, les exportations de ces deux produits sont appelés à augmenter.

La croissance des exportations a continué à être une composante majeure de la croissance économique rapide de la Chine. Pour accroître les exportations, la Chine a poursuivi des politiques telles que la promotion du développement rapide des usines à capitaux étrangers, qui a rassemblé des composants importés dans les biens de consommation destinés à l'exportation et de la libéralisation des droits commerciaux. Dans son 11ème programme quinquennal, adopté en 2005, la Chine a mis davantage l'accent sur le développement d'une économie fondée sur la demande des consommateurs pour soutenir les déséquilibres de croissance et adresse économiques.

2.2.2 - Les investissements étrangers en Chine et les investissements chinois à l'étranger

La Chine est à la fois la plus grand fabricant et le plus grand exportateur de marchandises au le monde. Elle a également la plus forte croissance des marchés de consommation au monde et est le deuxième plus grand importateur de marchandises.

2.2.2.1 - Les investissements étrangers en Chine

Le climat des investissements en Chine a changé de façon spectaculaire avec plus de deux décennies de réformes. Au début des années 1980, la Chine restreint les investissements étrangers aux opérations axées sur l'exportation et impose aux investisseurs étrangers à former des partenariats de joint-venture avec des sociétés chinoises. Le Catalogue Industriel Encouragé définit le degré de participation étrangère autorisée dans divers secteurs de l'industrie. Depuis le début des réformes légalisant l'investissement étranger, les entrées de capitaux ont augmenté chaque année jusqu'en 1999. Les entreprises à capitaux étrangers représentent 58-60% des importations et des exportations de la Chine.

Depuis le début des années 1990, le gouvernement a permis aux investisseurs étrangers de fabriquer et de vendre une large gamme de produits sur le marché intérieur, et a éliminé les restrictions de temps sur la création de coentreprises, à condition que certaines garanties contre la nationalisation, permis aux partenaires étrangers de devenir présidents de joint-venture conseils, et a autorisé la création d'entreprises à capital entièrement étranger, maintenant la forme préférée de l'IDE. En 1991, la Chine a accordé un traitement fiscal plus préférentiel pour les entreprises entièrement sous contrôle étranger et les entreprises contractuelles et pour les entreprises étrangères, qui ont investi dans les zones économiques sélectionnés ou à des projets encouragés par l'Etat, tels que l'énergie, les communications et les transports.

La Chine a également autorisé certaines banques étrangères à ouvrir des succursales à Shanghai et a permis à des investisseurs étrangers d'acheter des actions spéciales "B" de titres de sociétés sélectionnées cotées sur les Bourses de Shanghai et de Shenzhen en valeurs mobilières. Ces actions «B» vendues à des étrangers ne portaient pas de droits de propriété dans une entreprise. En 1997, la Chine a approuvé 21 046 projets d'investissements étrangers et a reçu plus de 45 milliards de dollars d'investissements directs étrangers. La Chine a révisé considérablement ses lois sur les entreprises entièrement sous contrôle étranger en 2000 et 2001, ce qui facilite les exportations et les exigences de contenu local.

L'investissement étranger reste un élément fort de l'expansion rapide de la Chine dans le commerce mondial et a été un facteur important dans la croissance des emplois urbains. En 1998, les entreprises à capitaux étrangers ont produit environ 40% des exportations de la Chine, et les réserves de change s'élèvent à environ 145 milliards de dollars. Les entreprises à capitaux étrangers produisent aujourd'hui environ la moitié des exportations de la Chine (la majorité des investissements étrangers en Chine viennent de Hong Kong, Macao et Taiwan), et la Chine continue d'attirer d'importants flux d'investissement. Toutefois, l'accent mis par le gouvernement chinois sur les IDE dans le domaine de la fabrication a conduit à la saturation du marché dans certains secteurs, tout en laissant les secteurs de services de la Chine sous-développée. De 1993 à 2001, la Chine était le deuxième bénéficiaire en importance dans le monde de l'investissement direct étranger après les États-Unis. La Chine a reçu en IDE 39 milliards de dollars en 1999 et 41 milliards de dollars en 2000 ; elle est aujourd'hui l'un des principaux bénéficiaires d'IDE au monde, recevant près de 80 milliards de dollars en 2005, selon les statistiques de la Banque mondiale. En 2006, la Chine a reçu 69,47 milliards en investissements directs étrangers.

Les réserves de change qui s'élevaient à 155 milliards de dollars 1999 se sont montées à 106,6 milliards de dollars à fin de 2006 avant d'atteindre 1,9 trillions de dollars en Juin 2008. En Septembre de cette même année, la Chine a est devenu plus grand détenteur étranger d'obligations américaines, avec un total de 585 milliards de dollars, dépassant ainsi le Japon qui en avaient pour 573 milliards de dollars.

Dans le cadre de son adhésion à l'OMC, la Chine s'est engagée à éliminer certaines mesures concernant les investissements liés au commerce, et à ouvrir certains secteurs qui avaient été fermés à l'investissement étranger. De nouvelles lois, règlements et mesures administratives pour mettre en œuvre ces engagements sont été mis en place. Les obstacles majeurs à l'investissement étranger comprennent les lois et règlements opaques et incohérents et l'absence d'une infrastructure juridique fondée sur des règles. Ainsi, par exemple, Warner Bros a retiré son activité de cinéma à la suite d'un règlement qui exigeait que les investisseurs chinois devaient posséder au moins 51% des actions et avoir par conséquent un rôle de premier plan dans une coentreprise étrangère.

Un autre développement majeur dans l'histoire de l'investissement étranger en Chine a été la création de la Zone de libre-échange à Shanghai en Septembre 2013. Cette zone est considérée comme un terrain d'essai pour un certain nombre de réformes économiques et sociales. Critique, l'investissement étranger est contrôlé par une approche «liste négative», où l'IDE (Investissement direct à l'étranger) est autorisé dans tous les secteurs, sauf si expressément interdite par l'inclusion d'un secteur donné sur la liste négative publiée par le gouvernement municipal de Shanghai.

2.2.2.2 - Les investissements chinois à l'étranger

L'investissement direct étranger est une nouvelle fonctionnalité de la mondialisation chinoise, où les entreprises chinoises locales cherchent à faire des investissements aussi bien dans les pays développés qu'en développement. Ainsi, il y aurait eu, en 2011, une augmentation des investissements en capitaux de riches entreprises chinoises dans les entreprises prometteuses des États-Unis. Ces investissements offrent un accès à l'expertise dans le marketing et la distribution, ce qui est potentiellement utile pour l'exploitation du marché intérieur chinois en développement.

Avec trois décennies marquées par l'ouverture et les réformes, la Chine a connu des changements rapides, passant d'une économie planifiée à une économie de marché. Selon le FMI, le PIB de la Chine en 2013 est de 9,18 trillions de dollars, derrière celui des États-Unis (17,37 trillions de dollars), mais loin devant celui du Japon (4,9 trillions de dollars)²¹.

Après que Lenovo ait acquis ThinkPad d'IBM en 2005, les entreprises chinoises se sont fortement développées à l'extérieur de la Chine, tant dans les pays développés qu'en développement. En 2013, les entreprises chinoises ont investi 90 milliards de dollars dans les secteurs non financiers, soit 16% de plus qu'en 2012.

Entre Janvier 2009 et Décembre 2013, la Chine a contribué pour un total de 161.03 milliards de dollars d'IDE vers l'extérieur, créant ainsi près de 300.000 emplois. L'Europe de l'Ouest a été le principal bénéficiaire régional de l'IDE chinois. Ainsi,

²¹ http://www.stats.gov.cn/tjsj/zxfb/201401/t20140121_502731.html

l'Allemagne a enregistré le plus grand nombre de projets d'IDE au monde (Cf. La liste des principales Fusions et acquisitions chinoises à l'étranger).

Encadre 1 - La liste des principales Fusions et acquisitions chinoises à l'étranger

- En 2005, Lenovo a acquis l'activité PC de Thinkpad d'IBM à 1,25 milliard \$ US.
- En 2007, la Chine Ping An a acquis Fortis Insurance International, à 2,7 milliards de dollars US.
- En 2010, Geely a acquis Volvo à 1,8 milliards de dollars US.
- En 2011, Hainan Airline a acquis 20% de NH Hotels à 600 millions de dollars.
- En 2011, la Chine a acquis Bluestar Elkem de la Norvège à 2 milliards de dollars.
- En 2012, Sany a acquis de l'Allemagne Putzmeister à un montant de 420 millions de dollars.
- En 2012, Wanda a acquis AMC Theater à 2,6 milliards de dollars.
- En 2012, Wanxiang acquis A123 à 450 millions de dollars.
- En 2012, le Fonds d'investissement de la Chine (Chine nouvelle Turst, Fonds industriel de l'aviation en Chine et P3 Investments) a acquis 80,1% d'International Lease Finance co. d'AIG à 5,28 milliards de dollars.
- En 2013, Shuanghui acquis Smithfield à 4,7 milliards de dollars US
- En 2013, Fuxing acquis club MedCLM.PA de la France à 540 millions d'euros.
- En 2013, Fuxing a acquis une Chase ManhattanPlaza à 750 millions de dollars.
- En 2014, Lenovo a acquis Motorola de Google à 2,9 milliards US \$
- En 2014, Wangxiang acquis Fisker à 150 millions de dollars

Toutefois, la croissance rapide et les F & A n'ont pas changé le regard des consommateurs sur les produits chinois. Selon des études de marché, menées par le Groupe de monogramme en 2007, 2009, 2011 et 2012, une agence de publicité basée à Chicago, la volonté des consommateurs américains à acheter des produits chinois est restée la même voire s'est dégradée, et, ce, dans toutes les domaines à l'exception de celui de l'informatique en raison, peut-être, de la marque Lenovo.

De nombreuses fusions et acquisitions ont échouées en raison de la sous-estimation par les entreprises des défis telles que les restructurations. (Cf. deux cas dans l'Encadre 2). Cependant, cela ne découragera pas les entreprises chinoises qui vont apprendre de leurs erreurs.

Encadre 2 - Deux cas de Fusions et acquisitions chinois à l'étranger

Cas 1: Shanghai Auto a acquis 48,9% du coréen Ssangyong à 500 millions de dollars en 2004, ce qui en fait l'acquisition la plus ambitieuse dans l'industrie automobile chinoise à l'époque. Shanghai Auto veut la marque et de la technologie pour accroître sa présence en Chine. Cependant, la différence culturelle, l'objection de transférer la technologie et les ventes ont échoué de nouveau modèle de SUV mis l'ambition de Shanghai Auto d'expansion en danger. Il a causé énorme conflit entre les employés de Ssangyong et Shanghai Auto que les choses ne vont pas bien comme prévu. Et la crise économique mondiale de 2008 a mis Ssangyong sur un mode de survie, l'expansion laissée seul. Après la négociation avec le syndicat de réduire les salaires ont échoué, Shanghai Auto a décidé de sortir de Ssangyong et n'a pas un sou de retour pour leur investissement de 500 millions de dollars.

Cas 2: En 2004, TCL, le plus grand fabricant de TV et une des croissances les plus rapides en Chine, l'acquisition des activités de télévision, y compris Thomson et RCA marque de Thomson Electronics de la France pour former un vendre conjointe appelée TCL-Thomson Electronics (TTE). Pour les deux prochaines années, la société a enregistré une perte énorme, surtout en Europe. Plusieurs facteurs ont contribué à l'échec. Le défaut de diligence raisonnable. Juste après TCL a acquis l'activité TV de Thomson, le marché de la télévision décalé à la technologie LCD, mis Thomson à jour. En tant que PDG de TCL, Dongsheng Li, a déclaré en 2012 «Ils parié sur la mauvaise chose où le marché irait. Ils pensaient que le DLP de Thomson pourrait être le meilleur choix. "

Manque de compréhension des règles et des règlements. Selon le livre "Reprise de la négociation" par Chen Chong, peu de temps après l'acquisition, Thomson a trouvé dans une situation qu'ils ne pouvaient pas recruter les talents qu'ils voulaient et ne peuvent tirer ceux qu'ils ne veulent pas. Sous-estimer les défis de la différence culturelle. Xuesong Tong, vice-président de TTE, a déclaré dans une interview à "La Chine Opération" journal en 2005: «Les Français mépriser leur patron chinois. Par exemple, ils voulaient partager le modèle de conception avec TTE, mais le français juste n'aime pas, même si elle est un des plus populaires sur le marché américain. En outre, le français se sentir supérieur dans leur langue et ne veulent pas parler anglais, ce qui a créé énorme problème de communication. Il faut des heures pour discuter des questions simples et ne peut pas parvenir à un accord. "

Selon Scott Markman, président de monogramme, les entreprises chinoises souvent, les entreprises chinoises se déplaçaient souvent leur modèle d'affaires pour les pays développés et elle ne fonctionne pas. Thomson a le problème, ils sont très bons et la distribution et l'exploitation en Chine mais la France et l'Europe est un monde totalement différent.

Le gouvernement chinois a développé des Zones Economiques Spécialisées (ZES) afin de faciliter l'implantation des entreprises étrangères sur son territoire.

2.2.3 - Depuis la zone économique spéciale à la zone libre-échange

Depuis 1980, la Chine a établi des zones économiques spéciales qui favorisent un développement économique territorial sectorisé.

Parmi les premières zones économiques spéciales (ZES), les plus célèbres sont celles créées en Chine sous le gouvernement de Deng Xiaoping au début des années 1980. La ZES chinoise ayant remporté le plus de succès est celle de Shenzhen, à l'origine simple village, devenue en une vingtaine d'années une ville de plus de 10 millions

d'habitants. Les ZES en Chine ont connu une forte croissance, et représentaient en 1991 20 % du commerce extérieur du pays.

D'autres pays ont suivi l'exemple de la Chine, comme l'Inde, l'Iran, la Jordanie, la Pologne, le Kazakhstan, les Philippines, la Corée du Nord et la Russie.

2.2.3.1 - Les zones économiques spéciales en Chine

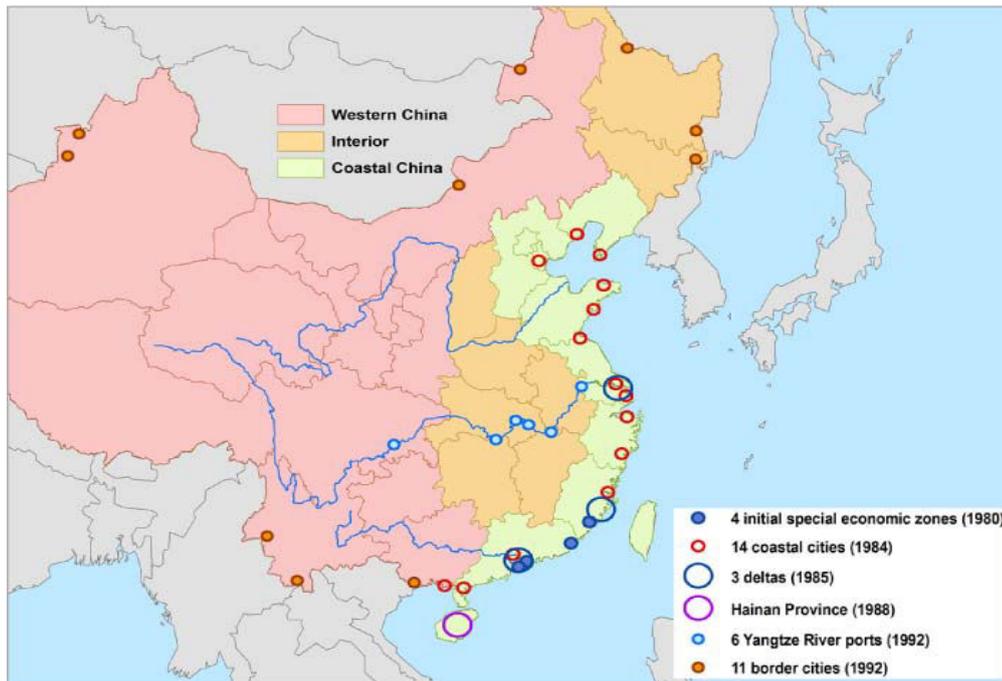
Après 1949, la Chine n'a recouru ni à l'investissement direct étranger, ni à l'aide, ni aux emprunts sur le marché international. Mais, le décès de Mao en 1976 a provoqué une importante reconfiguration de l'ensemble de la société. Ainsi, la Chine a progressivement fait la transition d'une économie planifiée vers une économie de marché.

Elle s'est faite notamment par l'instauration de mesures législatives bien spécifiques destinées à moderniser l'économie du pays. L'une d'entre elles, étant la création des « zones économiques spéciales ».

C'est en 1978, lorsque la Chine entreprend la réforme profonde de son économie, que Deng Xiaoping amorce aussi la politique d'ouverture sur l'économie mondiale. En 1979, des mesures nouvelles furent adoptées pour attirer les investissements directs étrangers.

Celles-ci s'appuient sur la création de trois sortes d'unités économique destinées à accroître le commerce extérieur et à attirer les investissements directs étrangers : les zones économiques spéciales, les zones de développement économique et technique. Enfin quatorze villes côtières et leurs centres historiques ont été choisis comme zones privilégiées pour le commerce extérieur et les investissements.

Figure 13 – La disposition des zones de développement en Chine



Les ZES se veulent en quelque sorte un territoire servant de laboratoire d'essai pour le reste du pays (Cf. tableau 8)

Au-delà des incitatifs à caractère fiscal et juridique, soulignons que les zones spéciales disposent d'une main-d'œuvre abondante et bon marché, d'une grande disponibilité de terrains à prix abordables ainsi que d'une situation géographique intéressante, étant donné qu'elles sont souvent côtières, ce qui permet l'accès à des ports importants de marchandises. De plus, l'investisseur étranger peut bien souvent « [...] négocier les conditions de son implantation dans la zone avec l'autorité locale qui sait, le cas échéant, faire preuve de beaucoup de pragmatisme et de flexibilité ».

Tableau 8 - Le développement des zones économique spéciales en Chine

Année	Le processus du développement des zones économique spéciales en Chine
1980	La création des zones économiques spéciales Shenzhen, Zhuhai et Shantou (la province du Guangdong) et Xiamen (la province du Fujian), et la province de Hainan
1984	L'ouverture des 14 villes côtières à l'investissement étranger : Dalian, Qinhuangdao, Tianjin, Yantai, Qingdao, Lianyungang, Nantong, Shanghai, Ningbo, Wenzhou, Fuzhou, Guangzhou, Zhanjiang et Beihai.
1988	L'ouverture de la Chine continentale au monde extérieur à ses zones frontalières, les zones le long du fleuve Yangtsé et les régions intérieures ; les zones côtières ouvertes, s'étendant dans une bande côtière ouverte les zones économiques ouvertes du delta du fleuve Yangtsé, Pearl River Delta, Xiamen-Zhangzhou-Quanzhou Triangle dans le sud du Fujian, la péninsule du Shandong, la péninsule de Liaodong (province du Liaoning), du Hebei et du Guangxi. et à agrandir les quatre autres zones économiques spéciales.
1990	L'ouverture la Nouvelle Zone de Pudong à Shanghai à l'investissement étranger, et autres villes le long de la vallée du fleuve Yangtze, avec Pudong New Area Shanghai que sa "tête de dragon."
1992	L'ouverture un certain nombre de villes frontalières, et en outre, ouvert tous les capitales des provinces intérieures et régions autonomes.

2.2.3.2 - La Zone de libre-échange

Les ZES initiales sont moins pertinentes aujourd'hui puisqu'une large variété de zones de développement alternatives a émergé, et que l'investissement étranger en Chine se répand maintenant dans toutes les régions.

Des Zones de Libre-échange (ZLE) ont donc été conçues pour les activités de transformation pour l'export, le commerce international et les opérations de logistique et de stockage. Généralement, elles incluent des parcs industriels, des entrepôts de stockage et des zones de transformation pour l'exportation. Elles sont habituellement établies selon les accords de libre-échange signés entre la Chine et les autres pays, ce qui rend les biens et les services, échangés au sein de la zone, éligibles aux taux nuls ou préférentiels pour les droits de douane. De plus, les quotas commerciaux sont également annulés au sein des ZLE.

2.2.3.3 - Les accords des zones de libre-échange

Depuis son accession à l'OMC, la Chine a lancé une série de négociations lui permettant de conclure des accords de libre-échange (ALE) avec des partenaires en apparence très divers. Elles semblent guidées par le souhait d'un renforcement de l'intégration régionale, la complémentarité des échanges avec ses partenaires, sans oublier des aspects plus politiques.

Tableau 9 - La situation générale des accords de libre-échanges (ALE) entre la Chine et les pays

China's Free Trade Agreements	Free Trade Agreements under Negotiation	China's Free Trade Agreements under Consideration
China-ASEAN FTA	China-GCC(Gulf Cooperation Council) FTA	China-India Regional Trade Arrangement Joint Feasibility Study
China-Pakistan FTA	China-Australia FTA	China-Korea FTA Joint Feasibility Study
China-Chile FTA	China-Norway FTA	
China-New Zealand FTA	China-SACU(Southern African Customs Union) FTA	
China-Singapore FTA	China-Japan-Korea Joint Study	
China-Peru FTA		
Mainland and Hong Kong Closer Economic and Partnership Arrangement		
Mainland and Macau Closer Economic and Partnership Arrangement		
China-Costa Rica FTA		
China-Iceland FTA		
China-Switzerland FTA		

Sources: China FTA network, Ministry of Commerce. PRC

Ce processus ne semble pas contradictoire avec la négociation multilatérale qui sera la seule qui permettrait à la Chine de bénéficier d'une baisse de tarifs avec certains de ses partenaires les plus importants (Etats-Unis et Union européenne notamment). Ces accords restent en grande partie focalisés sur le commerce des biens, même si des ouvertures en matière de services ou des volets limités en matière d'investissements sont de plus en plus souvent inclus. Ils permettraient à moyen terme une couverture par la Chine de la moitié de ses exportations et 55% de ses importations.

Après une accélération dans les années 2004/2005, la Chine a signé 10 accords de libre-échange (Hong-Kong, Macao et Taïwan, ASEAN, Chili, Pakistan, Nouvelle-Zélande, Singapour, Pérou, Costa-Rica), qui ont couvert 22,2% de ses importations, et 28,1% de ses exportations en 2011.

Actuellement, parmi les 18 partenariats de libre-échange comprenant 31 pays, 12 accords ont déjà été signés (Cf. tableau 9).

2.2.3.4 - La Zone de libre-échange expérimentale à Shanghai

En pleine perte de vitesse économique, les autorités chinoises ont inauguré le 29 septembre 2013 une «zone de libre-échange expérimentale²²» (ZLEE) destinée à explorer de nouvelles recettes de croissance via une déréglementation douanière, administrative, fiscale, financière et monétaire. Avec, en ligne de mire, l'idée que certaines des réformes testées puissent être généralisées à l'ensemble du pays. Cette initiative est présentée par la presse officielle comme une étape aussi importante que la création de la première zone économique spéciale (ZES), à Shenzhen en 1978.

La zone de libre-échange expérimentale (ZLEE) de la Chine (Shanghai) a été officiellement ouverte le 29 septembre 2013. Couvrant une superficie de 28 km², la ZLEE est un champ pilote de réforme et d'ouverture économique avec une série de politiques innovantes dans les domaines de la libéralisation commerciale, de l'innovation financière, de la transformation des fonctions gouvernementales, etc.

²² Ses contours demeurent très flous, et nombre des réformes annoncées pourraient n'être appliquées que dans quelques mois, voire dans quelques années.

Certains spécialistes pensent que la ZLEE est comparable à l'installation d'un nouveau Hong Kong dans la partie continentale de la Chine.

Les experts sont d'avis que l'importance de la création de cette zone de libre-échange à Shanghai est comparable à celle de la zone spéciale de Shenzhen en 1979. La création de cette zone spéciale à Shenzhen symbolisait à l'époque le début de la réforme et de l'ouverture de la Chine. Celle de la zone expérimentale de libre-échange de Shanghai, plus de 30 ans après, symbolise l'avènement de la réforme et de l'ouverture élargie de la Chine dans une nouvelle ère de histoire du pays.

2.2.4 - Les défis de la Chine face à la mondialisation

Les sessions de l'Assemblée Populaire Nationale (APN) et de la Conférence Consultative Politique du Peuple Chinois (CCPPC) de 2010 a défini les 5 grand défis:

- Premièrement, pour réaliser une croissance économique équilibrée, qui pourrait profiter à l'ensemble de la population, la Chine doit renforcer ses fondations économiques à l'intérieur du pays. La réforme économique de la Chine a commencé avec le développement des zones côtières. Résultat : celles-ci sont maintenant bien plus développées que le reste du pays et leurs habitants gagnent en moyenne trois fois plus que leurs compatriotes de l'intérieur du pays. Le niveau de vie de la population de ces régions pourrait s'élever grâce à l'amélioration des infrastructures, des logements, de l'éducation et des soins de santé, ce qui pourrait également aider à créer des conditions sociales plus stables.
- Deuxièmement, le gouvernement doit trouver un équilibre entre croissance économique et environnement. Etant un acteur important dans l'économie mondiale, il est de la responsabilité de la Chine de protéger l'environnement. Trouver la façon d'assurer la protection de l'environnement en ne portant pas atteinte à son développement économique sera sans doute un processus délicat, mais la Chine est capable de le faire. Elle pourrait commencer en recourant plus aux énergies propres et aux technologies permettant l'économie d'énergie.
- Troisièmement, pour établir des rapports commerciaux harmonieux avec d'autres pays, la Chine aurait intérêt à prendre des mesures sur le long terme.

Le pays a un crédit de balance commerciale avec la plupart des pays du monde, notamment avec les Etats-Unis. Ce crédit est à l'origine de la plupart des frictions commerciales entre les deux pays. Pour éviter qu'elles ne se multiplient, la Chine doit renforcer le yuan sur le long terme. Cela pourrait être aussi bénéfique au peuple chinois, car cela pourrait permettre d'élever leur niveau de vie, en rendant les produits et avoirs étrangers plus accessibles.

- Quatrièmement, la politique de planification familiale de l'enfant unique a été critiquée car elle est à l'origine d'un déséquilibre entre les sexes dans la société chinoise. Il est temps pour le gouvernement de réexaminer cette politique, car la population actuelle, et en particulier les femmes, qui a vu son niveau de vie et d'éducation s'élever, n'aspire plus aujourd'hui à des familles nombreuses, comme c'était le cas des générations précédentes. La politique de l'enfant unique a conduit la plupart des familles à choisir d'avoir un garçon, une pratique qui peut être corrigée si l'on permet aux familles d'avoir un deuxième enfant.
- Cinquièmement, le gouvernement doit encourager davantage de personnes à participer au processus démocratique. Et le meilleur moyen de le faire est d'élever le niveau de vie du peuple et de promouvoir l'éducation, ce qui devrait encourager la population à s'intéresser à la politique. Cependant, cela sera un long processus. Les sessions annuelles de l'APN et de la CCPPC ont pris d'importantes décisions pour prendre en compte une large gamme de sujets, dont la décision sur la prochaine équipe de dirigeants de l'Etat. Une transition stable du pouvoir à des dirigeants de la nouvelle génération a contribué à la réussite du développement économique du pays et cette pratique continuera le redressement de la Chine en tant que puissance économique doit être considéré comme un phénomène naturel, compte tenu du fait qu'elle possède plus d'un cinquième de la population mondiale, qu'elle bénéficie d'une civilisation ancienne qui a duré jusqu'en l'an 1500 et représente (de concert avec l'Inde) 75% du PIB du monde. Si elle a mis à disposition des habitants du monde entier des marchandises à bas prix, la Chine a également contribué à redéfinir les équilibres des rapports de forces mondiaux qui étaient auparavant dominés par la puissance unique, celle des Etats-Unis.

La baisse drastique de la demande aux Etats-Unis et surtout en une Europe frappée par la crise financière a mis à mal la vitalité d'une économie qui reposait trop sur les exportations. De nombreuses usines ont fermé et ne rouvriront sans doute pas.

Développer le marché intérieur, réorienter l'économie d'un modèle exportateur vers une demande poussée par la consommation, c'est le nouveau défi d'un mastodonte parti trop vite dans une direction aujourd'hui bouchée. Le tout en limitant la casse environnementale et sociale, en formant mieux sa population, en garantissant à la classe moyenne qu'elle peut dépenser son épargne colossale dans un cadre sécurisé. En relevant ces cinq défis, la Chine renforcera sa position internationale.

2.3 - La Chine face à la mondialisation

La Chine est devenue la deuxième économie du monde, le premier producteur agricole, le plus important fabricant de marchandises et le troisième pays en termes de fourniture de services. La Chine est dorénavant un acteur incontournable de la mondialisation.

2.3.1 - Le processus de la mondialisation de la Chine

L'intégration de la Chine dans la mondialisation est une longue évolution mouvementée du changement de la fermeture, de la résistance, à l'ouverture et à l'intégration. En prenant l'aspect de l'intégration économique de la Chine dans l'économie mondiale, et selon les régimes de différentes époques, la mondialisation de la Chine peut être classée en trois périodes : la mondialisation avant l'ère ancienne (avant 1840), la période moderne (1840-1949) et la période contemporaine (après 1949) .

2.3.1.1 - La mondialisation de la Chine ancienne

➤ Les périodes des grands empires

Des quantités d'archives et des découvertes archéologiques ont prouvé que, au moins depuis les Dynasties *Xia* et *Shang*, la région centrale de la Chine a déjà eu des

échanges économiques et culturels très importants avec l'extérieur. Par exemple, au Périodes des Printemps et Automnes et des Royaumes Combattants, la soie est un des produits de luxe très appréciés par l'Occident. Pendant les deux Dynasties *Han*, non seulement la Route de la Soie terrestre vers les territoires de l'Ouest jusqu'à l'Asie centrale, mais aussi la Route maritime sont développées, les marchandises peuvent arriver jusqu'aux pays de l'Asie du Sud-est, de l'Asie de l'Ouest, de l'Est, et du Sud, et même jusqu'à l'Empire romain. Au moment la Dynastie *Tang*, qui marqua le sommet de l'économie et de la culture de la Chine antique, le commerce international était arrivé à un niveau mondial avec les commerces terrestre et maritime très avancés. Les navires commerciaux de *Tang* fréquentent l'Océan Indien et l'Océan Pacifique du nord, les échanges et les liens entre la Chine et l'Occident sont considérablement renforcés et développés. La richesse, la prospérité de Xi'an, capital du l'empire de l'époque, ne cédera pas à New York ou Paris, d'aujourd'hui. Et à Dynastie *Song*, le commerce est tellement développé que les systèmes bancaires et fiscaux de l'époque sont aussi avancés qu'aujourd'hui. L'invention et l'utilisation populaire des billets et des chèques voyageurs sont de bons exemples de l'avancée matérielle et commerciale qui se poursuit jusqu'au milieu du 15^{ème} siècle.

➤ La période de résistance vers la mondialisation (avant 1840)

La résistance de la Chine s'est manifestée principalement par des politiques de la Fermeture et de l'Isolation (*Bi guan suo guo* 闭关锁国) qui sont intervenues dans la seconde moitié de la Dynastie *Ming* et de la Dynastie *Qing*. Même si la Dynastie *Ming* a continué dans le sens des 7 explorations de l'Amiral *Zheng He*, entre 1405 et 1431, pour explorer les eaux de l'Indonésie et de l'Océan Indien, cette période est marquée, très rapidement, par un changement de politique se traduisant par la fermeture maritime stricte et le blocage total du commerce extérieur.

A partir de ce moment-là, la Chine a vu 5 siècles de fermeture et de déclin en puissance. L'indifférence aux nouvelles technologies, la résistance à la science et le Confucianisme sont évoqués comme causes de cette éclipse de la Chine qui dura jusqu'au 17ème siècle où la Dynastie *Ming* donna une impulsion vers l'ouverture. Durant cette période, la Chine a eu des opportunités à participer à la mondialisation,

mais à cause des politiques de la fermeture, elle les a perdues. L'Angleterre, par exemple, a envoyé à trois reprises des ambassadeurs pour ouvrir des canaux au commerce, mais ils ont été tous refusés.

2.3.1.2 - La mondialisation de la Chine moderne

Cette période marque le temps où, en Occident, la mondialisation se forme et se développe à grands pas. On peut classer cette période en trois périodes :

➤ La période de l'acceptation forcée de la mondialisation (1840-1910)

Depuis la naissance du système capitaliste en Europe occidentale entre le 17^{ème} siècle et la fin du 19^{ème} siècle, c'est la période du développement, de l'expansion et de la colonisation des puissances occidentales. Ces pays étaient alors dans une situation dominante. Avec l'industrialisation du 18^{ème} siècle, aidé par les avancées techniques dans les domaines de la communication, des transports, et de la production, ces pays se sont engagés dans une expansion mondiale, en cherchant des ressources et des marchés. Dans la seconde moitié du 19^{ème} siècle, le marché mondial est partagé par ces puissances. Mais les nouvelles économies de l'époque, l'Allemagne et le Japon voulaient aussi avoir une part dans ce partage. Et la Première Guerre Mondiale a ainsi marquée la fin de cette période de la concurrence libre.

Entre 1840 et la Réforme constitutionnelle de 1898, dans un environnement de problèmes intérieurs et de menaces extérieures, la Chine, guidée par un concept de « les études chinoises pour le système, et les études étrangères pour l'utilisation » (*Zhong xue wei ti, xi xue wei yong* 中学为体, 西学为用), a essayé de développer les industries et commerces modernes. Mais ces changements ont été initiés dans l'ancien régime féodal. Les politiques entreprises se distinguent en trois catégories, les entreprises officielles, *guan ban* 官办, les commerçants sous surveillance officielle, *guan du shang ban* 官督商办, et la limitation des industries et commerces privés. Au niveau gouvernemental, le changement n'était que partiel. Les efforts se sont engagés dans le Mouvement des affaires étrangères, *Yangwu Yundong* 洋务运动. Dès lors, la persistance de la Chine vers le capitalisme a duré un demi-siècle. Le gouvernement

n'introduit que les techniques, mais pas le système économique et politique. Cela est lié aux fonctions du gouvernement dans la société traditionnelle et aux concepts ainsi formés. En conséquence, cet apprentissage superficiel n'a pas eu les résultats de prospérité espérés.

➤ Le choix et l'échec du capitalisme en Chine (1910-1928)

Cette période est caractérisée par la violence, l'occupation du territoire et l'exploitation des ressources. Les pays industrialisés avancés occidentaux exportent des produits industriels par la colonisation tout en y dérobant les ressources par la force. Cette période a laissé des traces douloureuses dans la mémoire du peuple chinois.

Dans cette période marquée par les conflits, la Chine, a vécu les expériences des invasions, des guerres et des mouvements. Elle a essayé de s'intégrer dans l'économie mondiale, mais en raison de ses problèmes internes, et de l'environnement tourmenté international, elle n'a pas eu une place d'importance dans l'entreprise mondiale de la mondialisation.

La défaite de la Guerre sino-japonaise de *Jiawu* 甲午(1894) a marqué l'échec des essais du gouvernement *Qing* à imiter l'occident. L'émergence et la réussite économique du Japon ont donné l'exemple que la Chine doit apprendre non seulement les techniques occidentales, mais aussi les systèmes et les pensées occidentales. Mais l'échec de la Réforme constitutionnelle *Wuxu* 戊戌(1898) a montré la force féodale et la persistance de ses idéologies. Puis le gouvernement *Qing* s'est désintégré sous la pression interne, le mouvement *Yihetuan* 义和团 (La révolte des *Boxers*) et l'invasion des forces alliées de huit pays. La Chine est entrée dans une période continue de désordres et de bouleversements jusqu'à la fondation de la République populaire.

La révolution de *Xinhai* 辛亥(1911) a marqué la fin de la gouvernance féodale en Chine et le début des essais de capitalisme. Mais ce gouvernement, était toujours contrôlé par des seigneurs de guerre, issus de la Dynastie *Qing*, et de nature féodale,

ce qui n'a pas permis à la Chine de se mettre sur la route du développement. Les remplacements fréquents des gouvernements les uns après les autres et l'instabilité politique n'ont pas permis le développement sain de l'économie nationale capitaliste ; bien au contraire, cette période est marquée par le désordre social, les impôts exorbitants des seigneurs de guerre et l'invasion des étrangers.

L'état social et économique de la Chine de cette période a poussé les intellectuels chinois à chercher des systèmes plus avancés pour développer leurs pays natal. Cette recherche est entreprise principalement en deux approches : l'approche nationaliste, initiée et dirigé d'abord par Sun Yixian (Sun Yat-Sen), puis par *Jiang Jieshi (Tchang Kai-chek)* : cette approche est dominante pendant un demi-siècle.

Vient ensuite l'approche communiste inspirée par *Mao Zedong*. Ces deux approches sont assez similaires en concepts, cherchant toutes deux à développer la Chine. D'ailleurs, les pratiquants des deux camps, ont coopéré, à deux reprises, pour des causes communes. La première fois est au cours de la lutte contre le gouvernement *Qing*, pour établir un état républicain (où les communistes avant de créer leur propre parti participaient à la révolution en tant que nationalistes). La deuxième est au cours de la lutte contre l'occupation japonaise. Au début de la lutte pour l'établissement de la république, Sun Zhongshan a suivi l'exemple de la révolution russe. Le parti nationaliste, avec la participation des communistes, a enfin réunit la Chine en 1928 avec le capitale à Nanjing. Les gouvernements avant 1928, sous le régime de la république, n'a pas eu de vrai engagement dans le développement de la Chine. Ils ont été soit engloutis par des guerres entre des seigneurs de différentes provinces, soit dépendants totalement des capitaux étrangers.

➤ **Le période de l'intégration forcée (1928-1949)**

Après la Première guerre mondiale, et ce pendant vingt ans, les industries nationales chinoises ont connu un développement rapide et ont rapidement amplifié la croissance de l'économie nationale. Dans cette période, l'économie a poursuivi une nouvelle tendance, les industries lourdes se trouvant dans le nord-est ont développé des centres industriels dans les villes comme Tianjin et Qingdao. Quand la guerre sino-japonaise a éclaté en 1937, des équipements industriels importants ont été délocalisés vers les

régions du sud-ouest. Ce mouvement a aidé le développement économique et l'industrialisation de ces régions. Cependant, les régions du sud-est ont continué à être prédominantes dans le développement économique chinois. Jusqu'à la fondation de la RPC, les disparités régionales dans le développement économique ont été toujours présentes.

Entre 1928 et 1949, le monde a connu de nombreux bouleversements. Le gouvernement, qui avait pour but de fonder une république capitaliste, a eu des pressions intérieures et extérieures. D'abord, même si le gouvernement féodal était renversé, les forces féodales, encore très puissantes, étaient contre les vraies réformes économiques et politiques. Deuxièmement, le peuple n'a pas vu l'amélioration de leur vie. Troisièmement, l'occupation japonaise et les politiques d'apaisement des puissances occidentales ont créé en quelques sortes l'hostilité et l'antipathie vers le capitalisme. De plus, le Traité de Paris (1918), a donné les concessions russes des territoires chinois au Japon. Dès lors, les intellectuels chinois ont commencé à douter de la « libre » concurrence du capitalisme occidental. Le changement des pensées du dirigeant nationaliste Sun Zhongshan est représentatif. Ses idées d'« égaliser les propriétés de terrains » et de « contenir les capitaux » (*pinjun diquan, jiezhi ziben* 平均地权, 节制资本) ne sont pas du tout des idées capitalistes.

L'essai capitaliste de la Chine n'a pas eu sa chance. Seulement un an après l'unification nationaliste de la Chine en 1929, la crise économique mondiale a éclaté. Cette crise a marqué le monde entier. Aux États-Unis, le gouvernement du président Roosevelt s'est engagé dans le *New Deal*, qui souligne l'intervention de l'État dans l'économie libérale. Et les pays tels que l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne et le Japon ont plongé dans le fascisme, qui contrôle encore plus l'économie. La Russie, allait encore plus loin en établissant un système économique uniforme, public et planifié. L'économie planifiée ou centralisée est ainsi devenue la tendance principale du développement économique.

2.3.1.3 - La mondialisation de la Chine contemporaine

Après la fondation de la République Populaire de Chine en 1949, la Chine, sous la direction du PCC, est entrée dans la voie du socialisme indépendant, où les doctrines communistes ont dominé les relations entre la Chine et la mondialisation. Mais, sous l'embargo des pays capitalistes, et sous le régime de fermeture pour se protéger, la Chine s'est encore séparée de la mondialisation durant cette période. Au niveau central, ce sont des pensées extrêmement à gauche et le régime de l'économie planifié qui dominant et contrôlent tout et qui refusent tout échange à l'intérieur et à l'extérieur de la Chine.

Après la Révolution Culturelle, la Chine est revenue vers la mondialisation. Ce retour est volontaire et aussi forcé par l'extérieur. Après des années de luttes politiques, la Chine n'a plus de temps et d'énergie dans ce chemin sans issue. Et à l'extérieur, avec la troisième révolution industrielle et la nouvelle vague de la mondialisation, l'interdépendance et la connexion entre les pays se sont renforcées. La participation à la mondialisation nécessite un régime de l'économie de marché, libre et ouvert, mais l'ancien régime de l'économie planifié en Chine l'empêche. Ainsi, le système économique en générale en Chine doit être réformé. Et les réformes constituent des conditions préalables de la mondialisation de la Chine. De plus, l'ouverture est, par nature, la participation. Après des siècles de fermetures et de blocages, volontaires ou forcés, ces réformes et ouvertures ont fait non seulement participer la Chine à la mondialisation, mais aussi lui fait jouer un rôle de plus en plus important.

➤ La période de l'avant ouverture et de la réforme

Il faut d'abord étudier les conditions de cette période pour mieux comprendre les attitudes de la Chine envers la mondialisation actuelle.

Premièrement, les blocages et embargos des pays capitalistes et des grandes puissances constituent un environnement défavorable où la Chine est isolée de la mondialisation. Les grandes puissances, dirigées par les États-Unis, au niveau politique, n'ont pas reconnu la République Populaire de Chine. Ainsi, le gouvernement central chinois, pour se protéger, est forcé de pratiquer la politique du

commerce extérieur qu'avec les pays communistes, et ainsi refusant la mondialisation dominée par les pays occidentaux. Et puis, dans les années 60, les relations entre la Chine et l'Union soviétique se sont dégradées, les liens de la Chine avec les autres pays communistes se sont pratiquement arrêtés. La Chine n'a ainsi plus de chances de participer à la mondialisation, et non plus d'élargir des échanges économiques ou technologiques avec les pays étrangers. C'est une situation de blocage, forcée de l'extérieur.

Deuxièmement, l'idéologie extrêmement à gauche a dominé la scène politique en Chine. Au niveau des relations économiques internationales, cela s'est manifesté par une fermeture volontaire de la Chine en soulignant l'indépendance politique et économique. L'autarcie est ainsi considérée comme le moyen d'arriver à l'indépendance, et la participation à l'économie internationale est critiquée.

Au niveau politique, l'élargissement des luttes des classes est de plus en plus grave, notamment pendant la Révolution Culturelle, la participation à la mondialisation, la coopération et les échanges avec les pays capitalistes sont critiquées et supprimés, car actes de trahison, de restauration féodale ou capitaliste ou d'esclavagisme. La Chine s'est ainsi séparée du reste du monde.

Enfin, au niveau pratique, le régime rigide de l'économie planifiée a en effet empêché la participation chinoise à l'économie mondiale et la mondialisation. Depuis les années 50, il s'est formé en Chine le régime de l'économie centralisée et planifiée, où l'économie chinoise se construit principalement autour des économies publiques, et où le plan économique s'est établi au niveau du gouvernement central et est ensuite géré aux différents niveaux. Ce régime est bénéfique pour concentrer des capitaux, des ressources et des forces limités sur les points essentiels, et ainsi applicable que pour les périodes difficiles tels qu'au début de la fondation de la République ou pendant des périodes de détresse. Mais il est évident que ce régime de l'économie planifiée est contre l'économie de marché, et donc de la mondialisation. La lutte à l'intérieur de la Chine, même après la fondation de la République Populaire de Chine, a encore retardé son développement et sa participation à la mondialisation.

Dans un contexte historique et international assez sévère et hostile après 1949, le nouveau gouvernement chinois a, par la confiscation des propriétés et des capitaux, contrôlé les industries clés de la finance, de l'industrie lourde, et de la communication. Au début de la fondation de la nouvelle république, en raison des guerres et des inflations de longue période, le marché en Chine est en désordre total, ainsi pour garantir l'approvisionnement et stabiliser le marché, le gouvernement a consacré ses efforts pour développer des entreprises publiques, et a contrôlé la circulation des principaux produits agricoles et industriels. En ce qui concerne le commerce, l'embargo des pays occidentaux a forcé la Chine à travailler avec l'Union soviétique et les autres pays communistes. Les entreprises publiques ont ainsi non seulement dominé le marché intérieur, mais aussi disposé du monopole du commerce extérieur. Au plan de l'investissement, le gouvernement est le principal investisseur dans les industries modernes et dans les infrastructures. Ce monopole d'investissement est peut-être dû au fait que les capitaux non étatiques chinois sont trop faibles après des décennies de guerres, et que les capitaux privés domestiques et les capitaux étrangers sont interdits sur le territoire. Une autre raison est que le gouvernement de l'époque a contrôlé le crédit, et a ainsi limité et interdit les investissements d'origine privé ou étrangère.

sur le plan économique, les petits exploitants ne peuvent pas lutter contre le régime économique contrôlé par l'État en raison de leur petite taille et leur production dispersée ; de plus, avec le changement du régime de la propriété de terrains, tous les terrains appartiennent à l'État, et les terrains agricoles sont distribués de manière gratuite et égalitaire aux paysans. En même temps, les paysans pauvres, qui sont au pouvoir dans la campagne, sont des bénéficiaires de ces réformes, ils ne veulent pas et ne peuvent pas lutter contre les politiques de l'économie planifiée et du collectivisme.

Après la brève période de redressement et de la guerre de Corée en 1953, la Chine est entrée dans sa première période de développement économique des temps modernes, et les manques de capitaux et des ressources se manifestent aussitôt. Le pays a deux choix : soit de ralentir le développement industriel, et disposer les ressources selon les besoins du marché, soit maîtriser toutes les ressources disponibles en réduisant la consommation, en répartissant des ressources par l'intermédiaire de l'administration

afin de concentrer les efforts et d'accélérer l'industrialisation, notamment le développement des industries lourdes.

Après 1958, le fonctionnement de l'économie n'est pas exécuté selon le plan, mais selon les ordres administratifs, ou la simple volonté des dirigeants. Le gaspillage et la basse efficacité sont pratiquement les synonymes du régime économique avant 1978.

➤ **La période de l'ouverture et la réforme**

Il y a une tendance forte parmi beaucoup de commentateurs et analystes de comparer la libéralisation de la Chine au consensus néo-libéral de Washington basé sur la privatisation, la déréglementation et la mondialisation. Cependant, il serait incorrect de comparer le voyage chinois vers la mondialisation et aux réformes économiques avec le consensus de Washington parce que le pays a suivi un itinéraire complètement différent aux réformes économiques que celle adoptée par plusieurs pays du tiers monde, l'ex-URSS et les PECO (les pays de l'Europe orientale et centrale) dans les années 80 et les années 90. Les réformes économiques en Chine n'étaient pas sous forme de « thérapie de choc » injectée par les institutions financières internationales. Les réformes économiques chinoises étaient « du cru » et les autorités ont eu le contrôle complet des teneurs, de la synchronisation et de la mise en phase du programme de réformes.

Premièrement, la Chine a lancé des réformes économiques en 1978 sur les accomplissements d'un régime précédent. Avant de lancer la libéralisation économique, la Chine a enlevé la pauvreté d'une manière massive. Certains indicateurs sociaux importants en Chine (par exemple, éducation et santé) étaient très hauts avant le régime de la libéralisation.

Deuxièmement, le besoin de libéralisation économique en Chine était différent des autres pays en voie de développement. Par exemple, l'Inde, le Pakistan et le Brésil ont lancé les réformes économiques quand leurs économies ont été confrontées aux crises sérieuses ou tout autre type de crises économiques et financières (crise de dette, de balance des paiements, ou de devise). Mais dans le cas de la Chine, on ne trouve aucune crise financière qui a forcé le pays à ouvrir son économie. La Chine n'a fait

face à aucune crise quand elle a lancé des réformes en 1978. C'est plutôt le résultat de la conduite politique chinoise qui a lancé des réformes économiques, et qui n'a pas été satisfaite avec ses pas lents de la croissance et le manque de modernisation dans l'économie. En conséquence, on constate qu'il y a un appui domestique plus large aux réformes économiques en Chine.

Troisièmement, la Chine a suivi une approche séquentielle à la libéralisation économique plutôt qu'une approche de « Big choc ». Des réformes économiques ont été présentées en quelques phases : d'abord dans le secteur agricole, puis dans des secteurs du commerce extérieur et d'investissement, et puis dans l'industrie. Tandis que le secteur financier est demeuré sous la commande de l'État et la libéralisation très limitée des marchés financiers a eu lieu jusqu'à maintenant. Grâce au contrôle sur la réserve des devises étrangères et à la non-convertibilité de sa devise, les effets de contagion de la crise financière asiatique qui a frappé la région entière en 1997 n'a pas affecté la Chine. C'est une leçon importante à apprendre de la Chine au sujet de l'attitude limitée et progressive concernant la déréglementation et la mondialisation du secteur financier parce que le pays a pu isoler son économie des flux spéculatifs internationaux.

Quatrièmement, le programme économique de libéralisation en Chine n'a pas été présenté dans tout le pays dans un coup simultané. Les réformes ont été présentées sur la base locale d'expériences seulement dans des secteurs limités. Par exemple, des régimes d'investissement, d'impôts et de devises étrangères ont été limités à quelques zones économiques spéciales (ZES) situées dans les régions côtières et orientales. Basé sur les succès de ces expériences, de telles zones ont été prolongées à plus de secteurs plus tard.

Cinquièmement, à la différence de l'ex-URSS et des PECO où des entreprises publiques ont été vendues durant la nuit aux prix cassant sans un cadre de normalisation et en conséquence le « capitalisme de Mafia » s'est développé dans ces pays, Chine a suivi un itinéraire différent pour traiter des entreprises publiques d'État (EPE). Au lieu de privatiser EPE sur une échelle massive, les autorités chinoises ont exposé ces unités à plus de concurrence par des entreprises de ville et de village (EVV), possédées collectivement par des villages et des cantons, et par des entreprises

à capitaux étrangers. Il est important de souligner ici que tous ces développements ont eu lieu dans le cadre légal et de normalisation approprié pour s'assurer que la concurrence est favorisée et que les tendances monopolistiques sont limitées. Cette politique a non seulement aidé l'établissement de la concurrence dans l'économie domestique mais a également aidé à contenir la résistance politique comme revendiquer des droites de propriété privées.

Bien que le terme « mondialisation » n'ait pas écrit dans les discours officiels en Chine jusqu'en 1996, ses dirigeants ont reconnu tout au long des années 90 que les affaires économiques jouaient un rôle croissant dans des relations internationales après la Guerre Froide.

Quelques références à la mondialisation sont apparues dans des écritures académiques au début des années 90, mais les concepts dominants en cercles scientifiques et d'élaboration de la politique étaient interdépendance, intégration, et internationalisation. Quand la mondialisation est entrée pour la première fois dans le lexique du gouvernement, les fonctionnaires l'ont décrit comme une tendance conduite par les avancements dans la science et technologie qui produisaient des plus grandes circulations internationales de capitaux, marchandises, et de savoir-faire.

Longtemps avant que le terme de « mondialisation » se soit popularisé dans le monde entier dans les années 90, les avantages de la participation croissante de la Chine à l'économie mondiale étaient indéniables.

Après que Deng Xiaoping a formellement assumé la direction en 1978, les flux des capitaux transnationaux, des marchandises, de l'information, et la technologie accurent tout au long des années 80, s'accéléraient plus encore dans les années 90.

Au milieu des années 90, les liens économiques avec le monde extérieur ont été largement vus comme indispensables à la croissance économique. La Chine est ainsi devenue un modèle de développement pour les PVD. Par exemple, dès 1992, la Chine 1992 est devenue le principal destinataire mondial de l'investissement direct étranger parmi les pays en voie de développement.

2.3.2 - Les impacts de la mondialisation en Chine

La Chine va maintenant prendre une part plus active et ouverte dans la mondialisation. Sans aucun doute, la mondialisation va exercer des influences sur la Chine, et la participation chinoise va, en revanche, aussi exercer des impacts d'importance sur la mondialisation.

Il est évident que les dirigeants et les citoyens chinois avaient clairement identifié le fait que la Chine n'a aucun autre choix qu'à s'intégrer dans l'économie mondiale. Un consensus a été atteint parmi les peuples et le gouvernement chinois qui soutiennent une participation active, mais prudente de la Chine au processus mondial d'intégration.

Maximiser les avantages de la mondialisation, tout en réduisant au minimum les impacts négatifs sur l'économie et la société chinoise, est devenu une approche à tous les niveaux en Chine qui influencera fondamentalement la vitesse et la portée de la participation de la Chine au processus de mondialisation dans les prochaines décennies.

D'une manière générale, l'approche de la mondialisation de la Chine est accompagnée par une ouverture graduelle et par un ajustement actif de la structure interne.

Dans le cadre de son adhésion à l'OMC, le gouvernement chinois a fait des efforts importants d'adaptation pour faire avancer la Chine dans la mondialisation.

Conclusion de la section 2

Selon le groupe Goldman Sachs, la Chine pourrait même devenir la première puissance économique mondiale d'ici 2030²³.

L'influence de la Chine est donc grandissante, tout comme l'est sa place dans la future architecture de la gouvernance mondiale. Cependant, il faut garder à l'esprit que le modèle chinois est un modèle unique qui rompt avec les modèles que l'on a pu connaître jusqu'alors en Europe et aux Etats-Unis.

Cela n'est pas sans conséquence sur les équilibres géopolitiques mondiaux. James Mann, ancien correspondant du Los Angeles Times à Pékin, n'hésite pas à qualifier la montée en puissance de la Chine de « terra incognita ».

En effet, au fur et à mesure du développement émergé de la Chine dans les pays méditerranéennes, son rôle s'interprète par la nouvelle puissance économique grâce aux leurs relations économiques avec les zones de la rive du nord et de la rive du sud de la Méditerranée. Les ports qui entourent ces deux rives bénéficient des avantages géographiques grâce au canal de Suez, et devenir de grands centres de distribution des marchandises chinoises vers l'Europe et l'Afrique.

La Chine envisage de promouvoir durablement le processus d'intégration transrégionale dans cette zone.

²³ http://www.economie.gouv.fr/files/finances/presse/dossiers_de_presse/conf070306/7france2030.pdf

Conclusion du chapitre 2

En conclusion, le chapitre 2 répond principalement à deux questions:

- Les échanges commerciaux et la coopération économique entre la Chine et les pays de la Méditerranée sont devenus de plus en plus importants. Quel rôle jouera la Chine auprès des pays de la Méditerranée dans l'avenir ?
- Quelles sont les conséquences attendues de la croissance économique chinoise sur l'architecture économique méditerranéenne et mondiale ?

Comme nous l'avons exposé, la Chine est devenue un nouvel moteur économique du monde, qui possède de très riches ressources, qu'elles soient naturelles ou humaines.

Après des décennies de développement économique et social, le système économique et le marché chinois ont évolué complètement sous l'influence occidentale.

La Chine a considérablement attiré les investissements étrangers. Elle investit de plus en plus non seulement dans les pays développés comme l'Union Européenne mais aussi et de manière très rapide dans les pays en voie de développement, et particulièrement dans les pays africains.

Les pays de la zone méditerranéenne possèdent à l'instar de la Chine de riches ressources qu'elles soient naturelles, historiques ou culturelles.

Si les pays de la rive sud de la Méditerranée ont connu un développement économique moins intense que ceux de la rive nord, cette faiblesse relative n'empêche cependant pas leur coopération avec la Chine.

A partir de notre recherche, nous pouvons résumer que la Chine sera devenu un nouvel acteur de la mondialisation, et dans les pays de la région Méditerranée occidentale.

CONCLUSION DE LA PREMIERE PARTIE

Cette partie d'étude a eu pour but de vérifier sur le « papier » l'existence réelle d'une émergence des échanges commerciaux entre la Chine et les pays méditerranéens occidentaux dans le contexte de la mondialisation. Cela est également une base de coopération transrégionale à travers les théories de la mondialisation et d'intégration régionale afin d'agir sur les développements économiques territoriaux.

Cette partie nous permet également de construire une théorie fondamentale et une vision mondiale qui nous amènent à dérouler la réflexion suivante : en face des deux acteurs de la mondialisation que sont la Chine et les pays méditerranéens occidentaux, quels facteurs influencent les échanges commerciaux et la coopération économique entre la Chine et les pays dans le contexte de la mondialisation ? Est-ce que nous pouvons trouver un modèle d'intégration entre les deux à travers notre connaissance actuelle ?

La recherche des voies et des moyens de la mondialisation permet aux chercheurs de mieux appréhender les phénomènes variés, ce qui peut être un bon départ à la construction d'un bon modèle d'intégration transrégionale à travers les dimensions et les facteurs influençables que nous préciserons dans la partie suivante.

DEUXIEME PARTIE – LES ETUDES EMPIRIQUES

Partie I : Les bases théoriques

Partie II: Les études empiriques

LES ETUDES EMPIRIQUES

Notre but, dans cette deuxième partie, est de tenter, au travers d'une dérivation de modèles, d'enquêtes et de pratiques, d'établir un modèle d'intégration transrégionale (pôle de compétitivité sino-méditerranéen) pour favoriser un développement économique territorial.

La première étape consiste à rechercher les dimensions et les facteurs relatifs à la mondialisation, à travers la philosophie chinoise pour ensuite la transposer dans un modèle d'intégration transrégionale. Les interprétations de la théorie de Yi Jing et du modèle de Tai Ji peuvent constituer une convergence entre la logique occidentale et la philosophie orientale dans une optique d'initiation, d'innovation et d'intégration.

La seconde étape a pour objectif la confirmation du modèle d'intégration transrégionale et son application dans la pratique au travers des projets sino-méditerranéens existants.

Le plan adopté dans cette deuxième partie est le suivant :

Chapitre 3: « La convergence entre la logique occidentale et la philosophie orientale », réalisation d'une étude de la philosophie chinoise avec pour objectif de cerner les interprétations et les explications sur le modèle d'intégration transrégionale entre la Chine et les pays méditerranéens occidentaux selon les dimensions et les facteurs déterminants de la mondialisation.

Chapitre 4: « L'implication de l'intégration transrégionale sino-méditerranéenne occidentale ». A partir des résultats précédents, nous établirons notre théorie, notre modèle relatif au développement économique territorial, ainsi que le modèle d'intégration transrégionale qui permettront d'augmenter les chances d'être acceptés par les acteurs de la mondialisation des pays concernés de manière à favoriser le développement économique territorial.

Chapitre 3 - La convergence entre la logique occidentale et la philosophie orientale

Introduction au chapitre 3

Nous nous sommes concentrés sur les aspects en sciences économiques tout en les intégrant plus globalement dans les domaines économiques, politiques, sociaux et culturels de la mondialisation.

Dans ce chapitre, nous allons essayer de combiner la logique occidentale et la pensée philosophique orientale pour donner une interprétation des relations économiques entre la Chine et les pays de la Méditerranée occidentale.

Dans la première section, nous identifierons les facteurs déterminants de la mondialisation par la méthodologie occidentale. Dans la deuxième section, à partir d'une recherche basée sur la théorie du Yi Jing, nous intégrerons les quatre dimensions de la mondialisation et les facteurs déterminants dans le modèle du Taiji.

L'étude du Yi Jing, tout en nous permettant de mieux comprendre la Chine, nous aidera à trouver un modèle de développement économique territorial, commun à la Chine et aux pays de la Méditerranée occidentale, qui pourra bénéficier à tous les pays concernés.

Section 1 - Les dimensions de la mondialisation pour la recherche

Introduction à la section 1

L'évolution du modèle de développement est marquée aujourd'hui par le phénomène des échanges commerciaux et la coopération économique dans le cadre de la mondialisation où les frontières géographiques ne sont plus un obstacle social, culturel et économique.

Les travaux de recherche présentés dans les deux chapitres précédents sur la mondialisation nous permettent de choisir un certain nombre d'éléments utiles pour notre recherche, notamment les facteurs correspondant aux quatre dimensions étudiées : économiques, sociales, culturelles et politiques.

Nous pouvons aboutir aux réflexions suivantes:

- à partir du modèle de Yi Jing, pouvons-nous construire une arborescence des grands mécanismes du changement dans le processus de coopération entre la Chine et les pays méditerranéens occidentaux ?
- existe-t-il un modèle d'intégration transrégionale pertinent entre la Chine et les pays de la méditerranée occidentale ?

Réfléchir à la manière dont sont gouvernés les échanges mondiaux requiert de délimiter le concept de mondialisation (Cf. Chapitre2). Par la mondialisation, nous nous référons à un agrégat de processus économiques, politiques, sociaux et culturels, à multiples facettes, inégaux, et souvent contradictoires, qui sont caractéristiques de notre temps.

Afin d'identifier les facteurs déterminants, il convient de mettre l'accent sur les dimensions économiques et politiques, sociales et culturelles de la mondialisation dans le cadre d'une approche de l'intégration transrégionale.

1.1 - La dimension économique

Du point de vue économique, le monde est devenu petit à petit à un marché unique global qui favorise la libération des échanges et des commerces internationaux, l'intégration économique dans les différentes régions.

Parce que « ...le monde n'est plus qu'un village », McLuhan (1962) a ainsi introduit la notion de « village global » en qualifiant les effets de la mondialisation.

Kébabdjian (1999) a indiqué que le modèle pur de « l'économie mondiale intégrée » peut être défini (..) comme une sorte d'antithèse de l'économie internationale, c'est-à-dire comme un ordre planétaire (aujourd'hui inexistant) où l'intégration par la monnaie, les marchés, la mobilité des facteurs, l'harmonisation des règles et par la convergence des politiques aurait accompli les progrès suffisants pour que l'ensemble de l'économie-monde puisse être considéré comme un espace économique homogène dans lequel les économies nationales n'apparaissent plus que comme des découpages statistiques sans signification économique ni sociopolitique (..).

La plupart du temps, les relations commerciales semblent constituer la priorité des pays industrialisés.

Les facteurs de recherche sur la dimension économique proposée par l'OCDE sont :

- L'investissement direct étranger (IDE).
- L'activité économique des entreprises multinationales.
- La diffusion internationale de la technologie.
- Les échanges commerciaux.

Ait Omar (2013) a résumé 6 principales caractéristiques de la mondialisation :

- Commerce
- Investissements directs étrangers (IDE)
- Flux financiers
- Technologie
- Interdépendances

- Evolution des politiques

Bekx (2003) limite la dimension économique de la mondialisation, aux relations économiques. Il a présenté la mondialisation qui peut être définie comme une tendance vers une intégration et une interdépendance accrues entre les pays et les régions. Elle s'est caractérisée par une forte expansion du commerce des biens et des services et, plus récemment, par une expansion tout aussi forte des flux de capitaux :

- Les flux commerciaux
- Les flux internationaux de capitaux
- Les flux internationaux de main-d'œuvre

Pour la Commission européenne :

« La mondialisation peut se définir comme étant le processus par lequel l'interdépendance entre les marchés et la production de différents pays s'accroît sous l'effet des échanges de biens et de services ainsi que des flux financiers et technologiques. Il ne s'agit pas là d'un phénomène nouveau mais de la poursuite d'une évolution amorcée depuis longtemps. »

Akin Aina Tade (1997) fait une revue de la littérature sur le concept de mondialisation et constate que le sens le plus donné au terme mondialisation est : « rendre mondial », « être présent partout dans le monde ».

Dans ce cas l'on met en exergue les facteurs de **commerce international et de l'investissement direct à l'étranger**. Il devient donc nécessaire pour le chercheur de circonscrire son champ d'action en spécifiant l'acception de la mondialisation qui se trouve au centre de l'analyse. Cependant, si nous focalisons notre attention sur la mondialisation en tant que mouvement d'internationalisation des économies qui se caractérise par une grande interdépendance du fait de l'ouverture accrue des marchés et qui implique la disparition des frontières nationales, il est possible de dégager un consensus sur la nature de ses éléments constitutifs que sont le commerce, les investissements et la production de la mondialisation.

Un des facteurs de l'accélération de la mondialisation a été un changement de la pensée économique, qui a commencé à se faire sentir dans les années quatre-vingt. Tandis que les pays industrialisés faisaient l'expérience de la stagflation, un nombre important de pays en développement, du fait de la crise de la dette, connaissaient une régression économique. Cela a suscité une réflexion sur les modèles économiques prédominants aussi bien dans les pays industrialisés que dans les pays en développement. Dans les pays en développement, la réflexion a notamment porté sur la politique de substitution des importations, qui commençait à s'essouffler. A l'inverse, les politiques d'industrialisation axées sur l'exportation adoptées par les nouvelles économies industrialisées d'Asie de l'Est rencontraient un succès manifeste.

Les prêts d'ajustement structurel prévus par les institutions de Bretton Woods au lendemain de la crise déclenchée par la dette au début des années quatre-vingt, et auxquels les pays en développement endettés ont largement eu recours, ont joué un rôle déterminant dans la redéfinition des stratégies commerciales et d'industrialisation.

La plus importante des conditions attachées à ces prêts était la libéralisation du commerce et des IDE, conformément à l'influence croissante des doctrines économiques de l'époque en faveur du marché. Dans le cadre de ces programmes d'ajustement structurel, la libéralisation des échanges et des investissements a beaucoup progressé dans les pays en développement.

Selon toutes ces recherches, nous avons identifié deux facteurs déterminants dans la dimension économique :

- Commerce international
- Investissements directs étrangers (IDE)

1.1.1 - Le commerce international

De plus en plus de dépenses liées aux biens et aux services sont consacrées aux importations en provenance d'autres pays. Une part croissante de la production des pays est vendue à l'étranger sous forme d'exportations. Dans les pays riches ou industrialisés, la part du commerce international dans la production totale

(exportations et importations de biens par rapport au PIB) est passée de 32,3% à 37,9% entre 1990 et 2011. Pour les pays en développement (pays à faibles et moyens revenus), cette dernière est passée de 33,8 à 48,9% au cours de la même période.

Le commerce international est un facteur clé de la mondialisation. En effet, depuis les années 50, le taux de croissance de la production mondiale est en moyenne supérieur au taux de croissance observé par le passé.

Le commerce mondial s'est aussi considérablement accru, ses taux de croissance étant supérieurs aux taux de croissance de la production. En effet, sur la période se situant entre 1950 et 2010, alors que le volume de la production augmente en moyenne de 3,4% par an, le volume du commerce annuel augmente de 6,8%, représentant ainsi la plus grande augmentation jamais observée par le passé (Grimwade 2010)²⁴.

La croissance du commerce est stimulée par les changements technologiques dans le domaine des télécommunications et des transports. Cette croissance est aussi une conséquence d'une spécialisation croissante et soutenue entre les nations. A volume de production mondiale constante, une plus grande spécialisation internationale du travail résulte en une augmentation des échanges.

L'expansion du commerce international relativement au volume de l'output signifie aussi que les nations contribuant à cette production deviennent de plus en plus ouvertes et interdépendantes.

1.1.2 - L'investissement direct à l'étranger

L'investissement constitue un autre facteur important de la mondialisation de l'économie. La mondialisation se caractérise entre autres par une présence accrue des multinationales dans le système productif.

²⁴ Nigel Grimwade (2010): *International Trade – New Patterns of Trade, Production and Investment*; second edition, Routledge, 421 p.

La création des filiales des multinationales entraîne le développement des investissements directs étrangers (IDE), en provenance notamment des pays avancés et en direction du monde entier. En 2012, on dénombrait dans le monde 103 786 maisons-mères et 892 114 filiales qui pèsent près de 40% de la production mondiale, 60% du commerce mondial, 90% de l'investissement direct dans le monde et 70% du transfert technologie dans le monde. Près de 90% de ces maisons-mères étaient implantées dans les pays développés, notamment les Etats-Unis, le Japon, l'Allemagne, l'Angleterre, et la France, alors que 63% des filiales se retrouvaient dans les pays sous-développés. Une conséquence de cette tendance est le développement des échanges intra-firmes et intra-industriels. Le commerce intra-firme représente le commerce entre une multinationale et ses filiales et ses firmes associées à travers le monde. Le commerce intra-industriel est l'importation et l'exportation simultanées des produits appartenant à une seule et même industrie. L'orientation des investissements provoque une transformation de la production, un autre facteur important de la mondialisation.

Au début des années quatre-vingt, les IDE se sont accélérés, à la fois en valeur absolue et en pourcentage du PIB. Depuis 1980, l'environnement mondial est beaucoup plus favorable à la croissance des IDE. En 2010, plus de 100 pays avaient adopté des mesures de libéralisation significatives dans ce domaine. Peu nombreux en effet sont les pays qui ne cherchent pas activement à attirer ces investissements.

Malgré la croissance rapide des mouvements d'IDE vers les pays en développement, les investissements restent fortement concentrés dans une dizaine de ces pays.

Ces investissements ont non seulement augmenté en volume, mais également changé de nature. La révolution survenue dans les technologies de l'information et des communications (TIC), associée à la diminution des coûts du transport, a contribué, sur le plan à la fois technique et économique, à l'accroissement d'une production de produits et de services largement déployée et basée dans plusieurs pays. Les processus de production peuvent être dissociés et répartis à travers le globe, ce qui permet de tirer profit des différences de coûts, des facteurs disponibles et des conditions les plus favorables aux investissements. Il est aujourd'hui facile de faire circuler des composants et des pièces détachées d'un bout à l'autre de la planète et de les

assembler à volonté. La révolution des communications a créé les outils nécessaires à la coordination et au contrôle de ces systèmes de production dispersés.

Le rôle accru des FMN dans l'économie mondiale est souligné par la hausse vertigineuse des investissements directs à l'étranger (IDE) depuis le début des années 80. La répartition géographique des flux d'IDE révèle que la majorité d'entre eux circulent entre les pays développés. Les différentes régions du monde n'en ont pas profité dans la même mesure puisqu'un pourcentage disproportionné des flux d'IDE vers les pays en développement.

Ainsi, dans le chapitre 1 (Cf. 1.2.2 Le développement de l'économie chinoise et ses défis), le modèle du développement économique de la Chine (avant 2012) nous montre une pratique essentielle : L'exportation et L'investissement.

En fait, le commerce international et l'IDE ont été influencés par les politiques commerciales après l'ouverture et du libre-échange des pays.

1.2 - La dimension politique

Du point de vue politique, avec le développement de la mondialisation, l'ordre politique mondial est en cours de reconstruction, les relations internationales sont plus compliquées et plus étroites qu'auparavant. La corrélation politique et diplomatique internationale renforce ainsi la relation politique entre les différents pays.

En effet, Kenwood et Lougheed (2013) considèrent la mondialisation comme une approche de la politique économique qui se caractérise par l'adoption de plusieurs éléments du laisser-faire, juste au moment où la planification centralisée et le communisme deviennent de plus en plus inacceptables.

En plus, Ferrandéry (1998) insiste sur le fait que la mondialisation est un « mouvement complexe d'ouverture des frontières économiques et de déréglementation, qui permet aux activités économiques capitalistes d'étendre leur champs d'action à l'ensemble de la planète. ».

Dans la même pensée, Ayoub (2012) suggère une définition qui souligne la clé du libre-échange s'étendant à une portion de plus en plus large des activités humaines. Selon lui, la mondialisation peut être définie comme étant la « propagation de la libre circulation des biens, des services, des capitaux, des hommes et des idées entre tous les pays en faisant abstraction des frontières politiques qui les séparent. » . Krasner (1999) s'exprime en termes semblables: « [Globalization is] the increase in international flows of ideas, people, goods, and factors. »

Les acteurs de la mondialisation ne se réduisent pas au monde de l'économie. Les Etats ont également constitué des agents actifs dans ce processus. Les politiques d'ouverture et de libéralisation adoptées par les pays développés et, en partie, imposées aux pays en développement constituent une des origines directes de la mondialisation économique.

Selon ces points de vue, nous identifions **la politique d'ouverture et la politique de libre-échange** comme étant deux facteurs importants de la dimension politique de la mondialisation dans notre recherche.

Ensuite, nous avons identifié deux facteurs déterminants dans la dimension politique :

- La politique d'ouverture
- La politique de libre-échange

1.2.1 - La politique d'ouverture

L'ouverture est mesurée par le ratio des importations et des exportations sur le PIB. Une conséquence de l'interdépendance accrue des économies est qu'une récession dans une nation est susceptible de causer les mêmes effets dans plusieurs autres. Une implication est qu'il devient impossible pour tout gouvernement de s'engager dans des politiques macroéconomiques indépendantes, l'intégration ou la prise en compte des politiques et situations extérieures s'avérant nécessaire, voire obligatoire.

L'ouverture au monde extérieur s'inscrit dans le cadre d'une tendance plus générale axée sur une dépendance accrue aux marchés et aux entreprises privées.

Le processus de mondialisation étant inégal et asymétrique, il est primordial d'arriver à le contrôler par une forme de régulation internationale.

En ce qui concerne la libéralisation des mouvements de capitaux, on commence de plus en plus à reconnaître la fragilité des avantages à tirer en termes de croissance. Même si les ravages économiques et sociaux causés par les crises sont mises de côté, les bénéfices retirés par les pays en développement de leur participation au système financier mondial actuel ont été de plus en plus remis en question. Les avantages potentiels en termes d'accès aux marchés financiers internationaux ont souvent été réduits ou annulés par l'instabilité. Ce problème est particulièrement aigu dans le cas des pays dotés de systèmes financiers mal réglementés.

L'ouverture financière a également entraîné, dans certains cas, une mauvaise affectation des ressources et une augmentation du coût réel du capital. Cette mauvaise répartition des ressources se produit lorsque des bailleurs de fonds étrangers financent des investissements hasardeux par manque d'informations. Le coût réel du capital augmente également lorsque les gouvernements relèvent les taux d'intérêt pour préserver la stabilité des taux de change. Parmi les autres effets secondaires de l'ouverture financière, on trouve la nécessité de maintenir un niveau beaucoup plus élevé de réserves de change et une plus grande vulnérabilité à la fuite du capital national.

De manière plus fondamentale, l'ouverture des marchés financiers a limité la marge de manœuvre nécessaire pour déployer une politique macroéconomique anticyclique. La raison est que les pays doivent sacrifier leur autonomie concernant soit le taux de change, soit la politique monétaire. Avec l'ouverture des comptes des opérations en capital, le maintien d'un taux de change fixe implique de renoncer à la liberté de fixer les taux d'intérêt nationaux, tandis que la seule solution pour reprendre le contrôle de ces derniers consiste à laisser fluctuer le taux de change. De plus, la marge de manœuvre pour l'adoption de politiques budgétaires expansionnistes est souvent restreinte de manière sévère par les demandes des financiers étrangers.

1.2.2 - La politique de libre-échange

Dans la théorie économique, le libre-échange s'avère donc un choix de politique économique tout naturel puisque les modèles prédisent une augmentation du bien-être des pays prenant part à l'échange, peu importe leur dotation initiale en ressources. Plus spécifiquement, le libre-échange contribue à augmenter la productivité et l'innovation au sein d'une économie en stimulant la concurrence.

L'idée générale qui sous-tend toute politique libre-échangiste est la suivante : le libre-échange, en éliminant les barrières commerciales et en intégrant les marchés, stimule la concurrence et entraîne une allocation plus efficiente des facteurs de production. Les individus des pays s'adonnant au libre-échange voient ainsi leur bien-être augmenter. Ce raisonnement a comme pierre angulaire le principe de l'avantage comparatif, une des théories fondamentales de la science économique. (Rodrik, 1998) Dans le manuel d'économie internationale rédigé par Krugman et Obstfeld, la théorie des avantages comparatifs, élaborée par David Ricardo et « améliorée » par le modèle Heckscher-Ohlin, se résume ainsi :

« Le commerce international est profitable car il permet aux pays d'exporter les biens dont la production fait un usage relativement intensif de facteurs qui sont localement abondants; d'autre part, les pays importeront les biens dont la production fait un usage relativement intensif de facteurs qui sont localement rares. » (Krugman et Obstfeld, 1995, p.4)

Deux pays peuvent donc avoir avantage à échanger des biens même si l'un d'eux est plus efficient que l'autre pour la production de tous les produits. L'argument d'efficience en faveur du libre-échange est quant à lui fondé sur le fait que les droits de douane causent à l'économie une perte nette « en provoquant des distorsions dans les incitations auxquelles producteurs et consommateurs répondent ». (Krugman et Obstfeld, 1995, p.265) Le libre-échange accroît le bien être national en éliminant ces distorsions. À moyen terme, des gains économiques additionnels sont induits par le libre-échange, tels que les économies d'échelle et une amélioration de la capacité d'innovation.

Dans la mesure où les États soutiennent de plus en plus activement les opérations à l'étranger de leurs entreprises (les « champions nationaux »), le commerce international risque de dégénérer en une situation de « guerre économique » où le dumping peut devenir une arme efficace d'élimination de la concurrence. (Didier, 1995)

Les politiques de libre-échange constituent notamment une des causes explicatives majeures de l'intégration des marchés et du renforcement des pressions concurrentielles subies par les économies nationales. C'est ainsi que les intégrations régionales, la création de marchés communs ou de zones de libre-échange, sont les résultats de politiques publiques. L'Union européenne par exemple est une construction des Etats-nations. Ce sont également les choix des Etats-nations qui expliquent les abaissements tarifaires de grande ampleur qui ont été obtenus sous l'égide du GATT puis de l'OMC (depuis 1995). Ces institutions internationales multilatérales ont relativement peu de pouvoirs autonomes. Ce ne sont pas elles qui ont le pouvoir d'imposer la libéralisation du commerce international. Depuis dix ans, d'ailleurs, malgré la crise de l'OMC et l'échec des nouveaux cycles de négociations multilatérales, les démantèlements tarifaires se sont poursuivis à partir de dynamiques impulsées par les Etats sous des formes unilatérales, bilatérales ou régionales, donc à partir de procédures qui se placent en dehors du cadre multilatéral de l'OMC. De même, ce sont des politiques similaires qui expliquent la libéralisation des mouvements de capitaux : celle-ci a trouvé à se réaliser sous forme d'accords unilatéraux, bilatéraux ou régionaux en raison de l'absence de tout régime financier multilatéral (entérinée il y a quelques années par l'abandon de l'Accord Mondial sur les Investissements). Sur le plan commercial ou financier, la mondialisation économique est donc aussi le produit des stratégies d'acteurs étatiques. Ces stratégies n'expriment pas une obsolescence des logiques de puissance de la part des Etats mais l'émergence d'une stratégie de puissance nouvelle, les stratégies gagnantes se déclinant maintenant en termes d'ouverture et de conquête de marchés extérieurs en remplacement des stratégies antérieures fondées sur la fermeture et la protection.

Dans notre recherche du chapitre 2 (Cf. 1.2.2 Le développement de l'économie chinoise et ses défis), le **modèle du développement économique de la Chine** (après

2012) nous montre une pratique révérencielle : **Exportation et Investissement + Marché intérieur et Libre-échange.**

1.3 - La dimension sociale

Du point de vue social, la frontière géographique n'est plus un obstacle comme nous l'avons exposé plus haut. Le volume des firmes multinationales a fortement augmenté, la gestion des talents est devenue un véritable enjeu, pendant ce temps, le problème de l'intégration des individus et les groupes (les firmes internationales) dans les pays d'accueil est apparu. Ainsi, par exemple nous pouvons voir dans les pays de l'UE, la politique de libre circulation renforce et augmente les occasions pour les individus de travailler dans les pays voisins, mais elle pose également le problème de l'harmonisation sociale et le problème des revenus.

La mondialisation profite à tous les pays et au bien-être de tous les habitants de la planète, ce qui suppose qu'elle accélère la croissance économique des pays pauvres et réduise la pauvreté dans le monde, qu'elle n'augmente pas les inégalités et qu'elle ne porte pas atteinte à la sécurité socio-économique à l'intérieur des pays. Il est donc largement admis que le test de vérité, pour le processus actuel de mondialisation, c'est sa capacité d'accélérer notablement le développement et la réduction de la pauvreté dans le monde et d'assurer un développement durable sur le plan économique, social et environnemental.

L'impact social de la mondialisation ne se limite pas aux pays qui évoluent en marge du processus ou qui ont moins bien réussi à s'intégrer dans l'économie mondiale. Même dans les pays qui ont réussi relativement bien leur intégration, les coûts sociaux peuvent être considérables du fait des ajustements transitionnels. La Chine, par exemple, en dépit d'une croissance soutenue, a rencontré des problèmes de chômage de transition qui risquent de s'intensifier avec l'accélération de la réforme des entreprises d'Etat et, comme l'a montré la crise financière asiatique, même des pays ayant eu des performances économiques exemplaires peuvent devoir faire face à des coûts sociaux très lourds .

Le dernier facteur explicatif est relatif à la demande. Sans la dynamique de la demande, la mondialisation économique n'aurait pas été possible. Derrière ce facteur explicatif réside tout un système de déterminations touchant aux bases anthropologiques de l'économie de marché. L'explication du formidable accroissement de la demande de produits marchands à travers le monde doit être cherchée dans la création de nouveaux besoins et aspirations concernant le mode de vie et de consommation (famille cellulaire, repli sur soi, habitat individuel semi-urbain plus ou moins éloigné du lieu de travail, biens de consommation durables, etc.), une logique qui a pris naissance en Europe et aux Etats-Unis mais qui tend aujourd'hui à envahir le monde. On peut désigner par le terme d' « individuation croissante » (pour employer le terme de Norbert Elias) la tendance qui est à l'origine de la marchandisation à laquelle désire accéder de larges fractions de la population mondiale, tendance qui permet à la mondialisation de trouver ses débouchés. Cette tendance comporte deux aspects : un mouvement d'atomisation ; un désir de responsabilisation individuelle. C'est plus précisément l'atomisation qui ouvre les brèches nécessaires à l'immixtion du monde des marchandises. Elle exige un accroissement de la richesse marchande permettant l'acquisition des biens et services susceptibles de faire face aux besoins suscités par la dislocation des anciennes solidarités, une exigence qui est loin de pouvoir être satisfaite toujours et partout (ce qui peut faire plonger des fractions importantes de la population dans la précarité la plus totale).

Parmi les multiples processus sociaux impliqués dans la mondialisation, on peut citer la diffusion de certains modèles de production et de comportements de consommation depuis certains contextes géographiques/politiques/ nationaux vers d'autres. Des tendances contradictoires se sont développées vers l'internationalisation et la localisation à l'intérieur, mais aussi au sein des différentes régions et des différents pays. Nous sommes aussi les témoins du développement inégal de nouveaux mouvements sociaux, fondés sur des formes de communauté différentes, voire alternatives.

D'après Hettne (1996), la mondialisation entraîne la marginalisation, l'exclusion sociale, la subordination, et la périphérisation. C'est dans le même ordre d'idée que

Thurrow (1996) affirme que la mondialisation est synonyme d'inégalités accentuées entre riches et pauvres à l'intérieur d'une seule nation comme entre les nations.

Selon Nakama (2001), la mondialisation entraîne l'augmentation des nombres des sans-emplois et des sans-abris, la détérioration du lien familial, ce qui conduit à un cercle vicieux de désaffection, désorganisation sociale et de la pauvreté.

En définitive, quelle que soit l'orientation faite dans l'analyse et la clarification du concept de mondialisation, cette dernière ne saurait être sans effet sur les couches sociales. Les changements rapides et soutenus survenus dans la production, le commerce, les nouvelles technologies de l'information, les mœurs, etc. ont nécessairement un impact sur les populations. Cet impact est encore très important dans les pays en développement qui risquent d'être marginalisés et faire face à des effets pervers : baisse du PIB faute de compétitivité de leurs économies, dépendance accrue vis-à-vis des pays développés, ... entraînant des mouvements de contestation et des troubles sociaux. Cela dit, nous arrivons au terme de la préoccupation de point qui nous a permis de présenter brièvement le concept de mondialisation.

Dans les catégories sociales qui concernent **l'individu ou le groupe**. L'étude sur l'individu et le groupe s'intègre sur l'inégalité dont les revenus et rôles sociaux sont déterminés. Le problème n'est pas de faire une étude sur l'individu ou sur le groupe, il s'agit de faire des études qui fassent ressortir l'importance de la variable individu ou groupe dans son analyse et voir dans quelle mesure l'on pourrait améliorer les résultats obtenus en agissant sur telle ou telle autre variable ou encore quel est l'impact de telle ou telle autre variable sur le bien-être de l'individu ou du groupe et comment agir sur cette variable dans le but d'améliorer ce bien-être. L'individu et le groupe social est deux facteurs important dans la recherche en mondialisation sociales.

Donc, nous avons identifié deux facteurs déterminants dans la dimension sociale :

- L'individu
- Le groupe

1.3.1 - L'individu

Un individu est la « plus petite unité complexe indivise dans une société » (Lévy et Lussault, 2003).

Ce terme est cependant trop spécifique pour pouvoir servir de base à la réflexion sur les mobilités résidentielles ou sur les pratiques spatiales. A la lumière de ces différentes définitions, une lecture en termes d'individu sera donc privilégiée, ce qui nécessite une définition plus précise. Pour le géographe, cet individu existe et vit dans l'espace, habite, circule, s'identifie éventuellement à certains lieux ou à certains territoires. Cet individu a des relations sociales qui se déploient à travers l'espace, il est donc un être à dimension spatiale qui agit et réagit, mais un être spatial pleinement intégré dans des groupes sociaux et plus globalement dans une société traversée par une dimension spatiale socialement signifiante.

Une personne est un individu qui est capable de distinguer en lui ce qui est du domaine individuel et ce qui est du domaine collectif. Il existe une articulation entre ce qui est du ressort de l'identité individuelle, la représentation de soi, et ce qui résulte d'identités plus collectives. Ce sens fort aurait pu en faire un concept central de la géographie sociale ou culturelle, comme le rappelle Di Méo et Buléon (2005), « dans le cadre d'une géographie attentive à la définition collective des individus » mais ce terme n'a pas percolé dans la discipline et reste même marginal dans les sciences sociales contemporaines. Dans une démarche qui consiste à analyser l'articulation entre les individus et les groupes sociaux, en particulier à travers la façon dont les individus mobilisent des identités spatiales collectives ou sont en partie déterminés dans leurs choix par des éléments plus ou moins intériorisés, ce terme semblait bien adapté.

L'individu, tel que nous le concevons à l'heure actuelle, est donc le résultat d'un lent processus historique de mise en avant, distinguant progressivement ce qui résulte de la dimension individuelle et ce qui résulte de la dimension du social.

On aura un aperçu plus concret de la manière dont les principaux éléments de la mondialisation ont affecté les pays en examinant le corpus croissant des études par pays sur ces questions. Il ressort généralement de ces études que l'impact est mitigé. Ainsi, les différentes études sur l'impact des échanges sur l'emploi et les salaires dans le secteur manufacturier montrent que cet impact varie beaucoup selon les pays. En Asie l'augmentation des échanges commerciaux a généralement eu un effet favorable sur l'emploi et les salaires dans le secteur manufacturier. A l'inverse, dans certains pays d'Amérique latine, au Brésil ou au Mexique par exemple, l'emploi a diminué, dans ce secteur. Les salaires réels de la main-d'œuvre non qualifiée ont eu tendance à diminuer et l'écart salarial entre travailleurs qualifiés et travailleurs non qualifiés a augmenté de façon relativement nette.

Selon Giraud (1995), les « salariés » des pays en voie de développement ne verront pas leur revenu augmenter au-delà d'un certain seuil en raison de la réserve illimitée de main-d'œuvre que constitue la « masse rurale ». La hausse de productivité résultant du libre-échange profite donc principalement aux « nouveaux capitalistes ». Dans les pays développés, le libre-échange profitera surtout aux « compétitifs » (ceux dont l'activité productive fait que des biens et services sont compétitifs) et aux « protégés » (ceux qui produisent les biens et services protégés et les consommations intermédiaires protégées des biens finaux compétitifs) mais entraînera une baisse relative du salaire des « exposés » (ceux qui produisent les biens et services qui sont en partie importés) et de l'allocation des chômeurs. Ceci tient à l'existence de deux dynamiques qui n'évoluent pas au même rythme dans les pays développés : la dynamique de création d'emplois compétitifs est plus lente que la dynamique de destruction d'emplois exposés. Dans cette optique, la hausse des inégalités plus lente en Europe qu'aux États-Unis est principalement due à la meilleure protection sociale des travailleurs ou, dit autrement, au manque de flexibilité de la main-d'œuvre. L'absence de réglementation contraignante aux États-Unis a permis un ajustement rapide du prix de la main-d'œuvre aux forces du marché, déclenchant du même coup une hausse des inégalités. En Europe, le refus de voir augmenter l'inégalité des revenus a plutôt entraîné une hausse importante du taux de chômage.

Si l'on prend l'individu comme unité de base pour mesurer l'inégalité des revenus dans le monde (c'est-à-dire sans tenir compte des frontières politiques), celle-ci

semble avoir progressé rapidement depuis les années 80. C'est du moins ce que conclut Milanovic (1999), qui soutient que le coefficient de Gini pour le monde entier est passé de 63 en 1988 (ce qui en soit est déjà élevé) à 66 en 1993. De manière plus intuitive, certaines statistiques recueillies par le PNUD évoquent également un sombre portrait de la répartition mondiale des revenus : en 1997, on estimait que la fortune personnelle des 225 individus les plus riches de la planète était équivalente au revenu annuel de 47 % de la population mondiale, c'est-à-dire 2,5 milliards de personnes. L'actif des trois personnes les plus riches dépasserait même le PIB combiné des 48 États les plus pauvres. (PNUD, 1998) La thèse de Giraud en ce qui concerne l'impact du libre-échange sur les pays développés correspond à la théorie classique du commerce international, mais le contredit quant à l'impact sur les salaires dans les pays en voie de développement. La théorie prévoit en effet une détérioration de la situation relative des travailleurs non qualifiés dans les pays industrialisés puisque l'égalisation progressive de la rémunération des facteurs provoque une baisse de leur salaire réel, alors que l'inverse doit se produire dans les pays en voie de développement. (Artaud et Benaroya, 1998)

1.3.2 - Le groupe

Un groupe est un « sous-ensemble de la population d'une société, défini selon un ou plusieurs critères » (A.Guédez in Lévy et Lussault 2003).

La géographie sociale s'est historiquement constituée autour d'une géographie des rapports entre groupes sociaux dans l'espace. Le chapitre « effets de classe » du manuel de géographie sociale de 1984 (Frémont et al.) consacre ainsi plusieurs pages à la définition des mots permettant de découper la société en sous-ensembles.

Un groupe social au sens juridique est alors considéré comme une firme multinationale (FMN), Les FMN constituent un facteur majeur dans le mouvement de libéralisation et d'intégration des marchés des deux dernières décennies. Les FMN sont à l'origine d'environ deux tiers du commerce international et jouent un rôle essentiel en ce qui concerne la diffusion de la technologie et des activités de recherche et de développement. (Held et al. 1999) Sur les marchés financiers internationaux,

elles sont maintenant des acteurs de premier plan avec leurs immenses besoins en capitaux et leurs importants surplus.

Afin d'être considérée « multinationale », une firme doit posséder certaines caractéristiques. Réduite à sa plus simple expression, une FMN est une entreprise « possédant au moins une unité de production à l'étranger ». (Mucchielli, 1998, p.18) Statistiquement parlant, une entreprise étrangère devient la filiale d'une firme nationale lorsque celle-ci possède au moins 10% du capital de la première. Michalet insiste pour sa part sur des critères qualitatifs plutôt que quantitatifs pour définir la FMN :

« ...le plus important, en ce qui concerne la nature des FMN, ne relève pas du quantitatif mais du qualitatif. L'existence de structures organisationnelles sophistiquées garantit l'unité des ensembles multinationaux. Elle a pour conséquence qu'une filiale ne doit jamais être considérée isolément. Elle n'existe pas à l'état libre; elle est la composante d'un tout, la FMN. Ses propres performances ne prennent réellement leur sens que replacées dans la définition des objectifs globaux du groupe. » (Michalet, 1998, p.16)

Les FMN existent depuis longtemps, mais la mondialisation de l'économie a fortement influencé l'évolution récente de leur organisation et de leurs stratégies. La FMN considère de plus en plus le marché mondial comme un seul et même marché et adapte sa structure organisationnelle en conséquence, « par la constitution d'un groupe multinational présent dans la plupart des pays sous la forme d'un réseau de filiales de production, de commercialisation et de R&D, et par un réseau de sous-traitants et d'alliances. » (Mucchielli, 1998, p.97)

Pour évaluer l'impact social de la mondialisation, il est essentiel de regarder au-delà des performances économiques et d'examiner ce qui s'est passé au niveau de l'emploi, de l'inégalité des revenus et de la pauvreté au cours des deux dernières décennies.

La montée du chômage dans ces régions s'explique en partie par les crises financières survenues à la fin des années quatre-vingt-dix ainsi qu'en 2007. Par exemple, dans

certains grands pays touchés par la crise, le taux de chômage a baissé une fois passée la crise mais, souvent, sans retomber à son niveau précédant ces crises.

La part du travail indépendant, qui est pour la plupart des régions en développement un indicateur indirect de la taille de l'économie informelle, a augmenté dans toutes les régions en développement, à l'exception de l'Asie de l'Est et du Sud- Est. Il n'est pas facile de se procurer des données directes sur l'emploi dans l'économie informelle. L'augmentation observée est généralement liée à la stagnation ou à une croissance lente de l'emploi dans le secteur moderne, ce qui conduit la main-d'œuvre à se tourner vers l'économie informelle.

Dans le monde industrialisé, les résultats ont aussi été variés. Au cours des dix dernières années, le chômage a augmenté régulièrement au Japon mais il a beaucoup baissé dans certaines petites économies ouvertes européennes ainsi qu'au Royaume-Uni. Aux Etats-Unis également, malgré des pertes d'emploi importantes dans certaines industries manufacturières, le taux de chômage a baissé jusqu'au ralentissement économique survenu récemment.

L'émergence des très riches est importante pour l'analyse de la mondialisation car les très gros revenus sont généralement liés aux émoluments versés par les multinationales, au développement de nouvelles entreprises d'envergure mondiale et au phénomène de la célébrité à l'échelle mondiale. La concentration de la richesse risque fort de donner aux bénéficiaires de la situation un plus grand pouvoir, tant politique que sur le marché, au niveau national comme au niveau mondial. Elle a également une influence importante sur les sentiments des individus à l'égard de la mondialisation. En dehors des pays industrialisés, l'évolution a aussi été inégale. Les inégalités de revenus se sont accentuées dans la grande majorité des pays, mais le rôle de la mondialisation dans ce phénomène reste à définir.

L'impact de la mondialisation sur la pauvreté est également difficile à évaluer. Le nombre de personnes vivant dans une pauvreté absolue a nettement baissé, tombant de 1938 millions en 1981 à 1365 millions en 1990 à 1182 millions en 1999 et arrivant à 1.3 milliards en 2008 et en 2011.

Tableau 10 - L'évolution du nombre de pauvres dans le monde

	1981	1984	1987	1990	1993	1996	1999	2002	2005	2008	2011
Moins de 1\$ par jour	1545	1369	1259	1365	1338	1150	1182	1096	886	806	798
Moins de 1,25\$ (seuil d'extrême pauvreté mondiale)	1938	1858	1768	1909	1910	1704	1743	1639	1390	1289	1300
Moins de 2\$	2585	2680	2710	2864	2941	2865	2938	2848	2596	2471	2320

Source : Banque mondiale* en millions.⁽²⁰⁾.

Cependant, cette amélioration est due avant tout à deux très grands pays, la Chine et l'Inde, qui regroupent 38 % de la population mondiale. En Chine, le nombre de personnes vivant dans la pauvreté est ainsi tombé de 361 millions à 204 millions. Ailleurs, en Afrique subsaharienne, en Europe et en Asie centrale ainsi qu'en Amérique latine et dans les Caraïbes, le nombre de pauvres a augmenté de 82, 14 et 8 millions respectivement. Cela dit, des facteurs propres aux régions et aux pays, et sans lien avec la mondialisation, ont également joué un rôle majeur dans l'évolution de la pauvreté.

1.4 - La dimension culturelle

Au point de vue culturel, la mondialisation donne une forte pénétration et l'impact. D'une part, le libre-échange par le média, les réseaux sociaux et les produits électroniques ouvre un porte pour les gens de différents pays et de racines, qu'ils influencent certainement le concept de valeur, la croyance, la tradition etc.

Jonathan Friedman pense que le processus de la mondialisation est en fait le processus de remplacement par des différentes culturelles l'une par l'autre. Et M. Featherstone, quant à lui, pense que le processus de la mondialisation est celui d'interaction et d'échanges des cultures mondiales.

D'autre part, la culture est à la fois un facteur économique et un facteur d'intégration sociale et de citoyenneté. Pour cette raison, elle a un rôle important à jouer face aux défis nouveaux auxquels la Communauté est confrontée, comme la mondialisation, la société de l'information, la cohésion sociale ou encore la création d'emplois.

L'identification individuelle et collective par la culture a pour corollaire la production d'une altérité par rapport aux groupes dont la culture est différente.

Entreprendre un effort considérable dans l'ordre de la culture : D'abord comprendre que la standardisation des modes de vie, d'un bout à l'autre de la planète, ne suffit évidemment pas à créer une culture commune, car les Hommes s'identifient finalement à des valeurs et non à des styles de vie. Ce sont les signes, les symboles, les représentations liées à des valeurs partagées qui fondent un sentiment d'appartenance, et pas seulement le partage d'un certain mode de vie.

Cette interrogation mettant en cause les pseudo-unités du mode de vie oblige à un travail sur l'histoire. Si le présent ne suffit pas à constituer une unité, c'est que le sens d'aujourd'hui est en bonne partie dans l'histoire, c'est-à-dire dans les racines. Pas de culture sans racines. Les américains le montrent tous les jours, eux qui depuis trois siècles demandent à ceux qui les rejoignent d'abandonner leurs racines et leurs identités culturelles pour que la deuxième et la troisième génération d'américains n'aient de cesse de glorifier leur communauté d'origine, de manière d'ailleurs souvent contradictoire avec le rêve américain d'intégration.

Bref la dimension culturelle retrouve aujourd'hui toute son importance, comme condition du projet démocratique et d'une certaine vision universaliste, mettant au centre de sa logique la communication normative qui n'est autre que la volonté, toujours difficile, de reconnaître les différences et d'essayer de les faire cohabiter au sein d'un projet commun. Plus le monde s'ouvre, plus les enjeux culturels deviennent essentiels.

On l'aura compris, des deux mondialisations, économique d'un côté tournée vers la globalisation des marchés, et politique de l'autre tournée sur l'organisation d'une coopération entre peuples et cultures différentes, la plus importante et la plus difficile est évidemment la seconde.

Vue comme un phénomène culturel, la mondialisation a impliqué l'émergence d'une nouvelle culture globale, partagée, jusqu'à un certain point, virtuellement par tous les groupes de l'élite. Cela a accru la mondialisation de l'imagination et de l'imaginable.

Dans un même temps, elle a aussi contribué à la transformation de nombreuses cultures locales, parfois en les renforçant, parfois en les marginalisant, parfois les deux en même temps. Par conséquent, elle a parfois accentué la portée et la profondeur des conflits culturels internationaux et infranationaux, mais aussi la résistance aux nouvelles formes de l'impérialisme culturel. Zuhair Dibata (1996), interprète la mondialisation comme la domination culturelle de l'Occident.

L'expression de « *mondialisation de la culture* » désigne la circulation des produits culturels à l'échelle du monde. Elle suscite trois types de réactions. Les uns y voient les promesses d'une planète plus démocratique, unifiée par une culture universelle (c'est l'idée d'un **village global**). Les autres y perçoivent la cause d'une inéluctable perte d'identité. Enfin certains militent pour affirmer leurs particularismes jusqu'à faire usage de la violence (Warnier 1999, p 13)

Le débat sur la mondialisation et son incidence sur les spécificités socioculturelles est rendu difficile par l'équivoque sur les notions de culture et de civilisation. Ces mots désignent cette « totalité complexe qui comprend les connaissances, les croyances, les arts, les lois, la morale, la coutume, et toute autre capacité ou habitude acquise par l'homme en tant que membre de la société » (Tylor, 1871 ; Pouillon, 1991).

I. La culture et l'industrie

Les cultures ont toujours été en contact et en relation d'échange les unes avec les autres (Mauss, le Don). Mais une situation historique toute nouvelle est apparue à partir du moment où les révolutions industrielles successives ont doté les pays développés, de machines à fabriquer des produits culturels et de moyens de diffusion de grande puissance. Ces pays peuvent maintenant déverser partout dans le monde, en masse, les éléments de leur propre culture ou celle des autres. L'industrie apparaît comme une culture parmi d'autres mais dont le régime est nouveau. On parle alors d'industries culturelles et de biens culturels.

A la fin des années 70, de nombreux analystes cherchèrent à dresser un inventaire des industries culturelles. Ils y inclurent les industries dont les technologies permettaient de reproduire en série des biens faisant partie de ce que l'on nomme la culture. Les

images, la musique, la parole, font partie des cultures de la tradition. En conséquence, le cinéma, la production de supports de musique enregistrée (disques, cassettes, lasers) furent très vite considérés comme des industries culturelles. Ainsi la notion d'industrie comme culture, est elle aussi une tradition, enracinée dans une histoire locale, mais qui par le biais de la technologie, des investissements et du marché, a une vocation mondiale.

Nous devons donc faire face à deux acceptations du mot culture, celle du ministère de la culture et des industries culturelles, qui est restrictif en ce qu'elle réduit la culture au patrimoine et à la création littéraire et artistique (elle exclut ainsi de la culture, la pratique du sport, le vêtement, l'alimentation, ...) et celle des ethnologues, qui englobe l'ensemble de ce qui est appris par chaque humain en tant que membre d'une société donnée.

Toutes les questions posées par la mondialisation des marchés de la culture s'inscrivent ainsi dans l'espace ouvert entre les cultures et l'industrie, entre le local et le global, entre le rapport au passé et l'innovation industrielle. Ces questions peuvent être regroupées en quatre débats. Le premier concerne le destin des innombrables cultures de la tradition (les cultures ethniques) prises dans les turbulences du marché mondial des biens culturels. Le second revient sur un débat interne aux sociétés industrielles : en se soumettant aux lois du marché, les industries culturelles se concentrent de plus en plus (exemple du Groupe PPR, de Virginie), ce faisant ne risquent-elles pas de s'aligner sur un modèle culturel unique modelé par les Etats-Unis. Le troisième s'interroge sur la véritable fonction des politiques culturelles, à l'échelon local (rôle de l'Etat Nation) et mondial (rôle de l'UNESCO, discussions à l'OMC). Enfin le quatrième reviendra sur l'érosion des cultures singulières et les revendications identitaires.

Les auteurs contemporains sont nombreux à avoir le sentiment que la modernisation fera progressivement converger les cultures du monde entier vers un modèle unique (celui de l'américanisation ou de la cyberculture). Dans les années 60, des sociologues (dont Shmuel Eisenstadt, 1963) avaient ainsi rationalisé ce sentiment sous la forme d'une « *théorie de la convergence* » des civilisations sous l'effet d'une irrésistible

Si la mondialisation des flux culturels n'a guère que quelques dizaines d'années d'existence, son origine et ses avancées sont fortement liées aux technologies des échanges et des communications depuis la plus Haute Antiquité à nos jours.

De nos jours, l'industrie permet une reproduction en série, à l'identique et dans un temps très court, de produits destinés à tous les secteurs de la culture. Toutefois, on ne parle de mondialisation de la culture, que depuis la fin des années 70. Les différents chocs pétroliers, la remise en cause des politiques keynésiennes (interventionnisme des états nations), le retour des programmes de libéralisation de l'économie (Programme du Président Reagan aux USA, thatchérisme en Grande Bretagne) et des échanges (GATT, OMC, Banque Mondiale, FMI), l'effondrement du bloc soviétique et l'ouverture de la Chine (Entrée durant l'été 2001 à l'OMC) rappellent que la mondialisation s'effectue par une globalisation des marchés, y compris dans le domaine des biens culturels.

II. L'impact culturel dans le processus de la mondialisation

La culture nationale est certainement la réflexion de l'évolution de la société, par exemple, la culture à l'époque de la renaissance culturelle européenne, la culture américaine contemporaine sont toutes une caractéristique de l'expansion progressive.

Pour cette raison, l'établissement de la conception de 'diversité culturelle' va fonder une base théorique pour avoir plus d'occasions de dialoguer et d'échanger entre les différentes nations.

Dans l'ouvrage « Culture's consequences » de Hofstede (2001) les facteurs exposés permettent de comprendre la corrélation existante dans les différents pays entre les paradigmes culturels et religieux. Il y explique également l'importance de bien connaître les différentes dimensions culturelles des pays d'accueil.

Suite à un travail collaboratif avec Bon M.H. (1985), une cinquième dimension a été ajoutée : l'orientation à long terme, basée sur la pensée confucianiste chinoise (Hofstede, 2001). Les chercheurs et les cadres dirigeants des groupes multinationaux

doivent connaître et s'adapter à leur environnement interculturel s'ils veulent manager convenablement leur entreprise.

Pour Hofstede, la distance hiérarchique (DH) implique de mesurer le degré d'acceptation de la répartition inégale du pouvoir par les personnes qui en ont le moins (Hofstede, 1994). Quand le niveau de l'indice est faible, cela explique la dépendance limitée des salariés vis-à-vis de leurs patrons. Au contraire, quand le niveau de l'indice est élevé, la relation de dépendance patron-salarié est plus importante.

L'individualisme (IND) explique le degré d'association entre l'individu et son groupe. Les cultures individualistes se concentrent sur des objectifs individuels, les employés sont responsables de leur comportement au travail et veulent être traités comme des personnes uniques ; les cultures collectivistes, quant à elles, mettent davantage l'accent sur des objectifs collectifs. Le contrôle de l'incertitude (CI) exprime une attitude quant aux incertitudes planant sur l'avenir. Dans une culture où le contrôle d'incertitude est fort, les règles sont souvent formalisées par écrit. En revanche, dans les pays où le contrôle de l'incertitude est faible, les normes et les principes sociaux sont moins clairs et moins stricts.

Le principe de masculinité (MASC) implique, quant à lui, une répartition des rôles sociaux entre les hommes et les femmes. Dans le contexte où l'indice de masculinité est élevé, le succès, l'ambition et le pouvoir représentent une valeur importante. Dans les sociétés plus féminines, la qualité de vie, le service ou la prise en compte des intérêts des générations futures sont plus présents. L'orientation de ce type de structures à long terme se caractérise par la recherche d'un niveau de vie satisfaisant visant la stabilité à long terme.

Suite aux travaux de Hofstede, d'autres chercheurs ont réalisé une enquête en 2001 dans 10 pays. Les résultats fournissent les indicateurs de la dimension culturelle présentés dans le tableau suivant (Cf. tableau 10) :

Tableau 11 - La différence de dimension culturel par pays

Pays	Pouvoir hiérarchique	Individualisme	Masculinité	Contrôle de l'incertitude	Orientation à long terme
Chine	80	20	66	40	118
Etats-Unis	40	91	62	46	29
Allemagne	35	67	66	65	31
France	68	71	43	86	39
Pays-Bas	38	80	14	53	44
Russe	93	39	36	95	N .A.

Source: Aycan Z., Kanungo R., Mendonca M. et al. (2000), Impact of Culture on Human Ressource Management Practices: A.10-Country Comparison, *Applied Psychology: An International Review*, 49(1): 192-221.

Malgré sa grande diversité culturelle et religieuse, l'ensemble de l'humanité est traditionnellement rattachée à des bases qui lui servent de points communs depuis l'origine de sa création. En effet, quelles que soient nos religions, nos appartenances culturelles et de civilisations, les légendes racontées de part le monde démontrent un socle commun de croyances universelles. Le mythe de la création en est un bon exemple.

III. La culture et le développement

En 1970, l'UNESCO organisait à Venise une Conférence intergouvernementale sur les aspects administratifs et financiers des politiques culturelles qui fut la première d'une série de rencontres régionales destinées à enclencher un processus de réflexion sur la question de savoir comment les politiques culturelles pourraient être intégrées dans les stratégies de développement. Toute cette activité déboucha par la suite sur la proclamation, par l'ONU, de la Décennie mondiale du développement culturel 1988-1997, Décennie dont la réalisation principale devait être la création de la Commission mondiale indépendante de la culture et du développement et la publication du rapport de cette dernière, intitulé *Notre diversité créatrice*. Au terme de la Décennie mondiale du développement culturel, l'UNESCO organisa, en 1998 à Stockholm, une

importante conférence sur le thème “Les politiques culturelles pour le développement”, conférence dont l'objectif principal était de transformer en politiques et pratiques les nouvelles idées contenues dans le rapport de la Commission mondiale de la culture et du développement. Les idées exprimées à cette occasion furent reprises lors d'une conférence organisée conjointement par la Banque mondiale et l'UNESCO en octobre 1999 à Florence, intitulée *La culture compte : financements, ressources et économie de la culture pour un développement durable* et font également partie maintenant du discours de la Banque interaméricaine de développement. En novembre 1999, enfin, une table ronde des Ministres de la culture organisée à l'occasion de la 30e session de la Conférence générale de L'UNESCO se penchait sur le thème général de *La culture et la créativité face à la mondialisation*.

De ce processus de réflexion sur le rapport entre culture et développement qui s'échelonne sur trois décennies, deux idées maîtresses en particulier ressortent. La première remonte au tout début du processus. Elle est exprimée de façon condensée dans ces propos de René Maheu, alors Directeur général de l'UNESCO, qui déclarait lors de la Conférence de Venise de 1970 :

L'Homme est l'agent et la fin du développement ; il n'est pas l'abstraction unidimensionnelle de *l'homo economicus*, c'est l'être concret de la personne dans la pluralité indéfinie de ses besoins, de ses possibilités et de ses aspirations...Le centre de gravité de la notion de développement s'est ainsi déplacé de l'économique vers le social et nous en sommes arrivés au point où cette évolution débouche sur le culturel.

Dans cette conception du rapport entre culture et développement, la culture englobe en quelque sorte l'économique. La perspective culturelle, plus vaste et plus large que la perspective économique, vient encadrer cette dernière en reformulant ses objectifs en fonction de valeurs qui favorisent l'édification d'une société vraiment humaine. Tout au long des années 70 et 80, cette conception du rapport entre culture et développement prévaudra et encore aujourd'hui, elle fait toujours partie du discours public des organisations et organismes œuvrant dans le secteur culturel. Mais une autre façon de concevoir le rapport entre culture et développement commence à s'exprimer vers le milieu des années 90 : cette nouvelle conception ne s'oppose pas à la première mais vient la compléter en faisant valoir que la diversité culturelle, tant à

l'intérieur de l'État qu'au plan international, constitue un puissant levier de développement économique. Bien qu'une certaine méfiance se manifeste encore à l'égard de cette nouvelle conception, celle-ci tend à prendre une importance croissante dans le discours sur la culture et le développement, importance qui semble s'expliquer d'abord et avant tout par l'intérêt que les pays en développement eux mêmes portent à cette perspective. C'est plus particulièrement à cette dernière que nous nous arrêterons dans les pages qui suivent. Deux arguments distincts la sous-tendent.

Deux facteurs déterminants se forment dans la dimension culturelle :

- L'identité culturelle
- La diversité culturelle

1.4.1 - L'identité culturelle

L'identité culturelle, facteur de confiance et d'autonomie, la première réflexion prend appui sur le fait que l'identité culturelle constitue un facteur de confiance et d'autonomie essentiel au développement d'une communauté en général, y compris au plan économique. Cet argument est mentionné de façon explicite, par exemple, dans le rapport de la Banque mondiale intitulé « Culture et développement durable. Un plan d'action », en date de 1998. À l'inverse, l'affaiblissement de l'identité culturelle - la perte de contact avec les traditions, les valeurs et les perspectives qui donnaient un sens à la vie - comme cela se produit assez souvent dans le contexte actuel de mondialisation de l'économie, peut déboucher sur un sentiment d'aliénation qui met en péril le développement économique lui-même. Il n'est que d'observer la situation qui prévaut présentement dans un pays comme la Russie pour s'en convaincre.

Largement ignorée jusqu'à maintenant dans la théorie, l'identité, en tant que facteur économique, a récemment fait l'objet d'un certain nombre d'études qui tendent à démontrer que cette dernière, lorsqu'on l'intègre dans un modèle général de comportement économique, influence très clairement les résultats. S'intéressant plus spécifiquement à l'identité culturelle, Beaudreau (2012) fait valoir qu'un affaiblissement de celle-ci dans un contexte de changement rapide comme celui engendré par la mondialisation de l'économie, ou encore dans une situation caractérisée par une entrée massive de produits culturels étrangers, entraîne une

diminution de bien-être pouvant justifier la mise en place de politiques culturelles compensatoires, rejoignant en cela certaines des thèses de K. Lancaster.

Mais bien avant que les économistes se penchent sur la place faite à l'identité culturelle dans les modèles d'analyse des préférences des consommateurs, les négociateurs du GATT eux-mêmes avaient compris que l'identité culturelle, telle qu'elle se manifeste dans le patrimoine national (ou, pour reprendre l'expression de l'article XX (f) du GATT, dans « les trésors nationaux ayant une valeur artistique, historique ou archéologique »), était suffisamment importante pour faire exception à l'application régulière des règles de l'accord. C'est grâce à cette exception que la *Convention concernant les mesures à prendre pour interdire et empêcher l'importation, l'exportation et le transfert de propriétés illicites des biens culturels* a pu être adoptée par l'UNESCO en 1970, convention qui est maintenant transposée dans le droit interne de nombreux États.

Depuis la fin de la guerre froide, que l'on parle de l'Afghanistan, du conflit en ex-Yougoslavie, de la guerre en Tchétchénie, du protectionnisme nippon, de la montée de l'extrémisme au Moyen-Orient, ou encore des revendications séparatistes (Pays Basque, Corse), force est de constater une montée du nationalisme. Si les notions de nations et de nationalisme ne sont pas adaptées à toutes les situations, il en est une qui, en revanche constitue un indéniable dénominateur commun aux crises ethno-nationalistes de ces dernières années : l'identité. De tous temps, et en tous lieux, les individus ou les groupes humains ont éprouvé encore le besoin de se construire une ou plusieurs identités. Ces identités ne sont ni pérennes, ni prédéterminées. Les individus comme les groupes humains ne sont pas tenus par une identité qui leur aurait été donnée à priori par l'histoire ou quelque observateur. Une identité ne cesse de se construire et de se reconstruire.

L'identité nationale est une manière particulière de construire son identité, une façon pour les groupes et les individus de se penser, parmi tant d'autres.

Toutefois, comme le souligne Badie (1996, p 23) «*Alors que l'identité est un concept universel, l'identité nationale est un concept n'intéressant que certaines trajectoires*

historiques nationales ». Il en résulte une double contradiction susceptible d'éclairer la crise que traverse la nation :

- d'une part, la contradiction entre une identité nationale qui est une façon stable de construire l'identité et les mouvements d'identité particularistes, conflictuels ou non.
- d'autre part, la contradiction entre la prolifération de ces particularismes et la réalité de la mondialisation. Avec le développement des moyens de télécommunications, des réseaux câblés, de la transmission satellitaire, la communication entre les diverses parties du monde s'intensifie. Cette tendance vient directement en opposition avec les particularismes. Toutefois, l'une explique l'autre : ainsi une mondialisation mal maîtrisée, trop rapide, mal comprise... entraîne le développement et le renforcement des identités de toute sorte.

1.4.2 - La diversité culturelle

La diversité culturelle, source de créativité, Un deuxième motif justifiant de considérer la diversité culturelle comme un facteur de développement économique réside dans l'apport de cette dernière au développement de la créativité, non seulement dans le secteur culturel mais aussi dans les autres secteurs, y compris le secteur économique. Déjà en 1995, la Commission mondiale de la culture et du développement mettait en évidence le rôle clef que la créativité pouvait jouer, « au-delà du domaine artistique, dans l'économie, l'innovation technologique, la vie privée et les initiatives de la société civile et dans le développement en général ». En 1998, la Conférence de Stockholm sur les politiques culturelles pour le développement, dans son Plan d'action, affirmait que « l'une des fonctions des politiques culturelles c'est d'assurer l'espace nécessaire à l'épanouissement des capacités créatrices ». En 1999, lors de la table ronde des Ministres de la culture organisée à l'occasion de la 30e session de la Conférence générale de l'UNESCO, l'un des sujets de discussion proposés était celui « ... de la contribution de plus en plus importante que la création peut apporter au développement économique, notamment grâce à l'essor des industries culturelles ». Pour résumer, comme le souligne avec raison Canclini(1998),

« la créativité commence à être valorisée dans une acception plus large, non seulement en tant que production d'objets ou de formes novateurs, mais également en tant que faculté de résoudre des problèmes sur un plan non strictement 'culturel' »²⁵. Or ce qui explique cet apport de la culture au développement des facultés créatrices, ce n'est rien d'autre que la diversité culturelle elle-même.

Pour comprendre comment il peut en être ainsi, il faut d'abord préciser que l'identité culturelle, composante de base de la diversité culturelle, ne renvoie jamais à quelque chose de figé. Au contraire, toute culture, si elle doit demeurer vivante, est condamnée à s'adapter dans le temps à une variété de changements à la fois internes et externes. La diversité culturelle joue un rôle capital dans ce processus d'adaptation en favorisant la comparaison entre ses propres façons d'être et d'agir et celles des autres cultures. Les créateurs et les intermédiaires culturels jouent également un rôle important à cet égard dans la mesure où ils créent un espace de confrontation critique entre valeurs nationales et valeurs étrangères, entre valeurs et comportements du passé et perspectives d'avenir. C'est précisément cette confrontation qui agit comme moteur de la créativité. Ce qui permet d'affirmer que les problèmes qui se posent pour la préservation de la diversité culturelle affectent également les possibilités d'épanouissement de la créativité et, en bout de ligne, le développement économique lui-même.

Reconnaître la diversité culturelle ne consiste donc pas à nier l'existence ou le développement d'une culture universelle, mais c'est reconnaître que l'histoire même ou l'évolution de cette culture est un cumul résultant de l'interaction de plusieurs cultures. En dernier ressort, c'est reconnaître qu'il n'existe pas une façon unique de concevoir le monde, d'y vivre, et de l'exprimer.

Considérant tant les dimensions de la culture dont on a traité précédemment que la reconnaissance de l'existence de plusieurs cultures à travers le monde, nous pourrions résumer, dès à présent, les appréhensions que plusieurs partagent à l'égard de la mondialisation en cours et de ses effets sur la diversité culturelle de la façon suivante : il existe des collectivités (peuples, communautés, groupes, etc.), possédant des

²⁵ Canclini N.G. (1998), « Politiques de créativité culturelles », UNESCO, document préparatoire 3, Conférence de Stockholm sur Le pouvoir de la culture, p. 5.

caractéristiques particulières (subjectives, comme des valeurs, des croyances, une histoire, ou objectives, comme une langue, des pratiques, des institutions, par exemple), qui risquent d'être réduites à néant par la mondialisation en ce que les conditions qui permettent leur maintien, leur expression et leur développement risquent de disparaître.

La diversité culturelle a été un thème saillant de la politique culturelle pendant plusieurs années. *Notre diversité créatrice : Rapport de la Commission mondiale de la culture et du développement* (UNESCO, 1995), *In From the Margins* (Conseil de l'Europe, 1997) et *The Power of Culture : Rapport final de la Conférence intergouvernementale sur les politiques culturelles pour le développement* (UNESCO, 1998) comptent parmi les rapports les plus marquants qui désignent la diversité culturelle comme un élément essentiel pour l'avenir des politiques culturelles et leur élaboration. En général, ces rapports établissent un lien entre la diversité et les programmes sociaux, culturels et politiques jugés positifs, en supposant qu'il s'agit là d'objectifs réalisables et enrichissants pour tous. Plus concrètement, la diversité est perçue comme :

- un moyen de parvenir à une cohésion sociale - un moyen à la fois de célébrer les différentes identités et de forger un nouveau sentiment d'appartenance dans les sociétés où coexistent des cultures diverses;
- un point clé des programmes de démocratie culturelle;
- un moyen d'enrichir les ressources et le capital culturel de l'économie du savoir et des industries culturelles;
- un moyen nécessaire de vaincre l'exclusion sociale;
- une aide, un aiguillon, au développement culturel durable et à la prospérité économique.

Le patrimoine et la production culturelle envisagés comme une forme de capital, une dernière raison de considérer la diversité culturelle comme un facteur de développement économique réside dans le fait que le patrimoine d'une communauté ainsi que sa production culturelle constituent un actif important – un capital culturel si l'on veut – qui peut être utilisé pour créer de l'emploi, générer des revenus et mobiliser les citoyens. L'exemple le plus évident de l'apport du patrimoine culturel

d'une communauté à son développement économique réside dans le tourisme culturel. Pour plusieurs pays en développement, en fait, cette activité constitue la principale source de devises étrangères. Le défi, ainsi que le souligne la Banque mondiale, est de développer une industrie touristique qui ne dégrade pas la culture qui lui sert de base mais contribue plutôt à la faire connaître internationalement dans toutes ses facettes.

La production de biens et de services culturels contribue aussi au développement économique. Comme le souligne l'UNESCO, Reproduits et multipliés par des procédés industriels et distribués ou diffusés massivement, les œuvres de la créativité humaine deviennent des produits d'industries culturelles que sont l'édition de livres, de journaux et hebdomadaires, l'édition musicale du disque, la production cinématographique et vidéographique, et plus récemment, l'édition électronique multimédia, sans préjuger des nouvelles industries encore à créer. Les industries culturelles constituent l'une des sources - parfois très importante - de revenus économiques.

Cela est vrai non seulement des pays développés, au premier chef les États-Unis pour qui les industries culturelles représentent une des plus importantes sources de devises étrangères, mais aussi de pays en développement, tels le Brésil et le Mexique, qui sont d'importants exportateurs de produits audiovisuels. Même des pays moins avancés et moins importants d'un point de vue économique que ces derniers peuvent en profiter. S'intéressant de façon plus particulière au secteur de la musique, Throsby (2001), dans une étude intitulée *Le rôle de la musique dans le commerce international et le développement économique*, écrit à cet égard :

Assimiler la musique à un bien marchand permet de ne plus la considérer simplement comme une forme d'expression culturelle mais d'y voir aussi un instrument d'autonomisation économique, ce qui nous fournit une clef pour comprendre son rôle potentiel dans le processus de développement économique.

À titre d'exemple témoignant du potentiel de la musique comme facteur de développement économique, Throsby (2008) mentionne l'émergence sur la scène internationale de la « World Music » qui englobe une large part des musiques populaires et folkloriques du tiers-monde. Mais encore là, force est de reconnaître que

si la musique nationale peut contribuer à la vie économique des pays en développement, elle demeure aussi sujette à l'influence qu'exerce sur elle l'industrie mondiale de la musique qui ne tarde pas, aussitôt qu'elle atteint un certain stade de développement, à influencer aussi bien sur les styles de musiques offerts que sur les conditions de production des individus et des groupes locaux.

Si on résume donc en ce qui concerne les approches liées à l'identité et à la créativité culturelles en tant que facteurs de développement économique, on constate qu'elles adoptent une vision du rapport entre culture et économie qui va nettement au-delà de la vision libérale traditionnelle. Ce qu'elles mettent en évidence plus spécialement, c'est l'apport dynamique de l'identité et de la créativité culturelle au développement économique, tant au plan national qu'international. Mais c'est une vision qui est demeurée jusqu'à maintenant liée trop exclusivement aux pays en développement, alors qu'elle est valable de façon générale. La preuve en est que les pays développés eux-mêmes, de plus en plus conscients de l'importance de l'identité et de la créativité culturelle dans le contexte de la nouvelle économie de l'information, n'hésitent plus à intervenir maintenant en faveur de leurs industries culturelles lorsque cela apparaît essentiel à la défense de leurs intérêts, confortés en cela par les thèses de la « nouvelle économie du commerce international ».

Conclusion de la section 1

La mondialisation économique est telle qu'il faut absolument distinguer ce qui relève des quatre dimensions et des huit facteurs déterminants

L'interpénétration des logiques oblige à distinguer ce qui renvoie à l'économie, au social, au culturel. Sinon, c'est le poids déterminant de la logique économique qui va imposer sa vision du social, du culturel, et du politique.

Les aspects économiques, politiques, sociaux et culturels qui viennent d'être décrits peuvent être considérés comme les quatre dimensions de la mondialisation commerciale.

Section 2 - L'initiation de la philosophie chinoise et le modèle de Tai Ji

Introduction à la section 2

La mondialisation est le phénomène économique le plus marquant, le plus influençant, et le plus caractéristique de notre ère. Les pays avancés aussi que ceux-ci en retard ou en transition vont tous être confrontés, plus ou moins, aux impacts, défis et opportunités de la mondialisation.

Tous les pays du monde, au niveau de leurs systèmes politiques, économiques, sociaux et culturels, de leurs mécanismes de gestion, du marché, de leurs systèmes des entreprises modernes, et de leur culture traditionnelle, doivent être intégrés dans ce système mondial.

Chaque pays, chaque peuple de notre planète, a contribué et va encore contribuer au développement et à l'évolution de l'humanité. Et pendant leur développement respectif, ils se forment leurs propres cultures et civilisations uniques.

La Chine est un pays vieux de plus de cinq mille ans, de cultures et coutumes riches et profondes, y compris ses recherches et contributions sur la nature et les contenus de la mondialisation.

Dans cette section, nous essayons d'intégrer les dimensions et les facteurs influençables dans le mécanisme de Yi Jing, afin d'innover un modèle commercial et coopératif entre la Chine et les pays de la Méditerranée occidentale.

2.1 - La philosophie chinoise et Yi Jing

Dans un premier temps, nous établirons l'historique des philosophies chinoises de l'antiquité jusqu'à présent pour ensuite étudier la théorie du Yi Jing et du modèle Tai Ji par rapport aux enjeux de la mondialisation.

2.1.1 - Les pensées de la philosophie chinoise

La Chine a une pensée riche et originale, sa culture le manifeste évidemment. Y appliquer le mot d'origine grecque « philosophie » demande, pour le moins, une définition. Cicéron²⁶ et Diogène Laërce²⁷ rapportent que Pythagore appelait philosophie, ceux qui ne s'intéressent qu'à la nature des choses²⁸. En ce sens, la Chine a donné de nombreux philosophes, consacrant leur vie aux premiers principes. La civilisation a dégagé de grands moments de liberté intellectuelle, matériellement et culturellement, si bien que l'on peut préciser avec Platon que cette recherche ne s'exprime pas seulement en mythes irréfutables, mais s'est ouverte au dialogue, ou au moins, à des discussions très animées entre écoles. Toutefois, la langue chinoise n'est pas le logos. Elle a des formes linguistiques très différentes, et les genres littéraires qui en résultent. Les chemins se séparent dès l'origine, et se rejoignent tout juste, au XXe siècle. L'exégèse des présocratiques grecs aide la philosophie à s'ouvrir aux penseurs chinois, le travail de la sinologie offre désormais des analyses accessibles au public non spécialistes. Confucius ou Zhuang Zi méritent d'être étudiés, ils apportent des perspectives originales, inconnues de la philosophie occidentale.

2.1.1.1 - Les fondamentaux des pensées de la philosophie chinoise

La philosophie chinoise plonge ses racines dans l'antiquité. On la fait remonter au **Yi Jing**²⁹, le fameux Livre des Mutations, qui est une grille de 64 états transitoires symbolisés par les hexagrammes³⁰ et les nombreuses possibilités de transformations qu'ils proposent. La pensée de cette époque s'orientait vers l'observation de la nature et de ses cycles. Observant les craquelures provoquées par la flamme sur des écailles de tortue ou des omoplates, les anciens Chinois pensaient « lire » le cours du monde. Pour noter le résultat de ces études oraculaires, c'est-à-dire en général savoir s'il est

²⁶ Cicéron (en latin *Marcus Tullius Cicero*), né le 3 janvier 106 av. J.-C. à Arpinum en Italie et assassiné le 7 décembre 43 av. J.-C. à Gaète, est un philosophe romain, homme d'État et un auteur latin.

²⁷ Diogène Laërce (ou *Diogenes Laertius*) est un poète, un doxographe et un biographe du début du III^e siècle après J.-C.

²⁸ *Dictionnaire historique de la langue française*, Le Robert

²⁹ Le *Yi Jing* (sinogrammes 易经, pinyin *yì jīng*, également orthographié *Yi King* ou *Yi-King*), prononcé en français *i ting* est un manuel chinois dont le titre peut se traduire par « Classique des changements » ou « Traité canonique des mutations ».

³⁰ Un hexagramme (六十四卦 *liùshísi guà*) est un symbole constitué de trait yīn et de trait yáng utilisé dans le *Yi Jing*. Ils sont au nombre de soixante-quatre et résultent de la combinaison de deux trigrammes.

faite d'entreprendre telle chasse ou telle guerre, les sinogrammes³¹ ont été inventés. Une catégorie d'hommes s'est spécialisée dans la manipulation de ces caractères et le métier de devin s'est rapproché de celui d'annaliste. Connaissant l'écriture et donc capables de lire les règlements, ces annalistes sont devenus des fonctionnaires et des lettrés, faisant souvent partie de la petite noblesse, intermédiaire entre le prince et le peuple. Ceux-ci débattaient des problèmes rencontrés dans leur vie de tous les jours et proposaient leurs conseils aux princes. Certains, comme Confucius³² et Lao Zi³³, ont eu une postérité et une influence qui n'ont rien à envier à celles d'Aristote³⁴ ou de Socrate³⁵.

Ainsi donc, quelques siècles avant notre ère, selon le même processus et à la même époque que la philosophie grecque et ses développements, quelques pères fondateurs ont initié des courants. Ces courants ont ensuite connu divers avatars, éclipses, résurgences, renouvellements, avant que des apports extérieurs, comme par exemple le bouddhisme³⁶, aient été intégrés. Les thématiques initiées par ces premiers maîtres

³¹ Les caractères chinois (ou sinogrammes) sont les unités de l'écriture logographique des langues chinoises. Leur utilisation s'étend sur une large étendue géographique, la « sinosphère ». Ils sont appelés hànzi (s'écrivant traditionnellement 漢字, « caractères Han » et depuis le xx^e siècle en République populaire de Chine, en chinois simplifié, 汉字, par la majorité des chinois) en chinois.

³² Confucius (chinois simplifié : 孔子 ; pinyin : Kǒng Zǐ), de son patronyme Kong et de son prénom Qiu, son nom social étant Zhongni, né le 28 septembre 551 av. J.-C. à Zou (陬) et mort le 11 mai 479 av. J.-C. à Qufu (曲阜) dans l'actuelle province du Shandong, personnage historique ayant le plus marqué la civilisation chinoise, est considéré comme le premier « éducateur » de la Chine. Son enseignement a donné naissance au confucianisme, doctrine politique et sociale érigée en religion d'État dès la dynastie Han et qui ne fut officiellement bannie qu'au début du xx^e siècle, avec une résurgence en 1973 (voir Critique de Lin Piao et de Confucius).

³³ Lao Tseu ou Laozi ou Lao Zi (chinois : 老子 ; pinyin : Lǎozǐ ; Wade : Lao³ Tzu³), plus communément appelé en Chine Tàishàng lǎojūn (太上老君, Tàishàng lǎojūn, « Seigneur suprême Lao »), de son vrai nom Li Er (李耳, Lǐ ěr), aurait été un sage chinois et, selon la tradition, un contemporain de Confucius (milieu du ve siècle av. J.-C. – milieu du ive siècle av. J.-C., fin de la période des Printemps et Automnes). Il est considéré a posteriori comme le père fondateur du taoïsme.

³⁴ Aristote (en grec ancien, Ἀριστοτέλης / Aristotélēs), surnommé le Stagirite (Σταγειρίτης / Stageirítēs), est un philosophe grec né en 384 av. J.-C. à Stagire, royaume de Macédoine, et mort en 322 av. J.-C. à Chalcis, en Eubée. Disciple de Platon à l'Académie pendant plus de vingt ans, il prit ensuite une distance critique vis-à-vis des thèses de son maître et fonda sa propre école, le Lycée. Il fut également le précepteur d'Alexandre le Grand.

Sa conception de l'être comme « substance » (ou ontologie), et de la métaphysique comme « science de l'être en tant qu'être », influença profondément l'ensemble de la tradition philosophique occidentale, d'Alexandre d'Aphrodise à Martin Heidegger en passant par Thomas d'Aquin, et orientale, d'Avicenne et Maïmonide à Cordoue jusqu'au Persan Avicenne en passant par les théologiens médiévaux de Byzance.

³⁵ Socrate (en grec ancien) est un philosophe grec du Ve siècle avant J.-C. (né vers -470/9, mort en -399). Il est considéré comme l'un des inventeurs de la philosophie morale et politique. Socrate n'a laissé aucun écrit, mais sa pensée et réputation se sont transmises par des témoignages indirects. Ses disciples Platon et Xénophon ont notablement œuvré à maintenir l'image de leur maître, qui est mis en scène dans leurs œuvres respectives. Le philosophe Maxime de Tyr dit dans sa Neuvième Dissertation I que Socrate est mort à l'âge de 70 ans.

³⁶ Le bouddhisme est, selon les points de vue en Occident, une religion (notamment une religion d'État) ou une philosophie, voire les deux dont les origines remontent en Inde au ve siècle av. J.-C. à la suite

sont restées au cœur de la pensée chinoise et lui ont en grande partie donné sa spécificité, bien que ces fondateurs aient vécu à une époque très éloignée et que leurs doctrines aient été interprétées, commentées, parfois déformées par des générations d'érudits dont les problèmes étaient fort différents.

2.1.1.2 - Les caractéristiques des philosophies chinoises

La philosophie chinoise diffère assez radicalement de la philosophie occidentale, au point que, techniquement, on peut refuser de qualifier de « philosophiques » les méthodes et les résultats de sa démarche. Refusant très tôt la spéculation et n'approchant que rarement et tardivement de la métaphysique³⁷ ou de la logique³⁸, la pensée chinoise s'appuie plus volontiers sur la synthèse plutôt que sur l'analyse, sur la résolution des problèmes que sur la définition des concepts, sur l'exemplarité que sur la démonstration, sur la fluidité de l'esprit que sur la solidité des arguments. Ne reconnaissant pas d'entité unique, personnelle et créatrice du monde, l'idée de vérité ultime et absolue à sonder par la foi ou la raison n'est que rarement invoquée dans une discussion philosophique.

En revanche, la morale humaine est au cœur du débat, et on s'oppose sur le fait de savoir si l'homme est naturellement bon mais perverti par la société (comme l'avance Mencius³⁹) ou si c'est seulement par l'éducation qu'on transforme une bête sauvage en être civilisé (répond Xun Zi⁴⁰). De fait, la pensée chinoise s'oriente surtout vers la résolution pratique des problèmes de la société. Elle est dans ce sens essentiellement politique, avec des exceptions qui ne cachaient pas leur hétérodoxie. Ainsi, bien qu'aujourd'hui en Occident on imagine la sagesse chinoise, voire asiatique, comme

de l'éveil de Siddhartha Gautama et de son enseignement.

³⁷ La métaphysique est une branche de la philosophie et de la théologie qui porte sur la recherche des causes, des premiers principes. Elle a aussi pour objet la connaissance de l'être absolu comme première cause, des causes de l'univers et de la nature de la matière. Elle s'attache aussi à étudier les problèmes de la connaissance, de la vérité et de la liberté.

³⁸ La logique (terme utilisé pour la première fois par Xénocrate¹ signifiant à la fois raison, langage, et raisonnement) est, dans une première approche, l'étude des règles formelles que doit respecter toute argumentation correcte.

³⁹ Mencius de son nom personnel Meng Ke, est un penseur chinois ayant vécu aux alentours de 380-289 av. J.-C..Mencius aurait étudié auprès d'un disciple de Zi Si, petit-fils de Confucius.

⁴⁰ Xun Zi (chinois : 荀子 ; pinyin : Xún Zǐ) est un penseur chinois confucianiste, originaire du royaume de Zhao et ayant vécu tout à la fin de la période des Royaumes combattants, au iiiie siècle av. J.-C.

une méditation cosmique faite d'ascèse⁴¹ et de détachement du monde, c'est ne voir que la partie émergée — peut-être la plus en phase avec les aspirations contemporaines — de l'iceberg monumental que représente la production écrite des lettrés chinois.

On peut trouver des raisons à cette tendance lourde au réalisme pragmatique de la philosophie chinoise. Le fait que le corps des lettrés (nos « intellectuels »), pour des raisons historiques, ait eu à jouer un rôle central dans la société en tant que fonctionnaires, en est une. Le fait que les œuvres antiques comme le Livre des Poèmes (Shi Jing)⁴² révérees comme l'essence même de la culture ait surtout eu pour thème les relations du Prince et du peuple, et que les livres des fondateurs Confucius et Lao Zi soient écrits à l'usage du Prince, en est une autre. Cependant, cette tendance n'exclut pas les réflexions plus individualistes ou spirituelles comme celles que l'on trouve dans le taoïsme et le bouddhisme, des courants de remise en cause philologique des textes, des considérations cosmologiques ou naturalistes comme l'étude du Yin et du Yang⁴³, des Cinq éléments⁴⁴, etc.

2.1.1.3 - Le développement des philosophes chinoises

La majorité de la philosophie traditionnelle chinoise provient au printemps et à l'automne époques et des Royaumes combattants, au cours d'une période connue sous le nom «cent écoles de pensée»⁴⁵, qui a été caractérisée par l'évolution intellectuelles et culturelles importantes⁴⁶. Bien que beaucoup de philosophies chinoises commencent dans la période des Royaumes combattants, des éléments de la

⁴¹ L'ascèse ou ascétisme est une discipline volontaire du corps et de l'esprit cherchant à tendre vers une perfection, par une forme de renoncement ou d'abnégation.

⁴² Le Classique des vers (chinois simplifié : 诗经 ; pinyin : Shījīng) s'est d'abord appelé les Pèmes, ou les Trois Cents Poèmes puisqu'il compte trois cents cinq poèmes. Ce recueil est une anthologie rassemblant des textes qui vont du xie au ve siècle av. J.-C., provenant de la Plaine centrale (les royaumes occupant le nord et le sud de la vallée du Fleuve Jaune), et est l'un des rares textes de l'Antiquité chinoise à avoir survécu à la destruction des livres opérée par l'empereur Qin Shi Huang après son accession au pouvoir en 221 av. J.-C.

⁴³ Dans la philosophie chinoise, le yin (simplifié: 阴 ; pinyin : yīn) et le yang (simplifié : 阳, pinyin: yáng) sont deux catégories complémentaires, que l'on peut retrouver dans tous les aspects de la vie et de l'univers. Cette notion de complémentarité est propre à la pensée orientale qui pense plus volontiers la dualité sous forme de complémentarité.

⁴⁴ Les wuxing (chinois simplifié : 五行 ; pinyin : wǔxíng) ou Cinq Phases — bois, feu, terre, métal et eau — constituent un concept important de la cosmologie chinoise traditionnelle.

Ces notions apparues sous les Royaumes Combattants (Ve-iiiie siècle av. JC), ont servi à construire un vaste système de classification et de correspondances qui, une fois unifié avec le système Yinyang et la notion de Qi, a eu un impact considérable sur toute l'histoire de la pensée chinoise

⁴⁵ Ebrey, Patricia (2010). *The Cambridge Illustrated History of China*. Cambridge University Press. p. 42.

⁴⁶ Ibit

philosophie chinoise existent depuis plusieurs milliers d'années; certains peuvent être trouvés dans le Yi Jing (ou le livre des changements), un ancien recueil de divination, qui remonte à au moins 672 avant notre ère⁴⁷. Il était à l'époque des Royaumes combattants que les grandes philosophies de la Chine, le confucianisme, Mohism, légalisme, et le taoïsme, se leva, avec des philosophies qui sont tombées plus tard dans l'obscurité, comme agriculturisme, Naturalisme chinois, et les logiciens.

Tableau 12 - Chronologie des dynasties

Dynasties			Années	
Période des Trois Augustes et des Cinq Empereurs	三皇五帝	sān āng wǔ dì	avant 2070 av.J.-C.	628+
Dynastie Xia	夏	xià	2100 - 1600	500
Dynastie Shang	商	shāng	1600 - 1046	554
Dynastie des Zhou occidentaux	西周	xī zhōu	1046 - 771	275
Dynastie des Zhou orientaux	東周	dōng zhōu	770 - 256	514
<i>Traditionnellement divisée en</i>				
Période des Printemps et des Automnes	春秋	chūn qiū	722 - 476	246
Période des Royaumes combattants	戰國	zhàn guó	475 - 221	254
Dynastie Qin	秦	qín	221 - 206	15
Dynastie des Han occidentaux	西漢	xī hàn	206 av. J.-C. - 9 ap. J.-C.	215
Dynastie Xin	新	xīn	9 - 26	15
Dynastie des Han orientaux	東漢	dōng hàn	25 - 220	195
Trois Royaumes de Chine (san guo)	三國	sān guó	220 - 265	45
Dynastie des Jin occidentaux	西晉	xī jìn	265 - 317	52
Dynastie des Jin orientaux	東晉	dōng jìn	317 - 420	103
Dynasties du Nord et du Sud	南北朝	nán běi cháo	420 - 581	161

⁴⁷ page 60, Great Thinkers of the Eastern World, edited Ian McGreal Harper Collins 1995, ISBN 0-06-270085-5

Dynastie Sui	隋	suí	581 - 618	37
Dynastie Tang	唐	táng	618 - 907	289
Période des Cinq Dynasties et des Dix Royaumes	五代十國	wǔ dài shí guó	907 - 960	53
Dynastie des Song du Nord	北宋	běi sòng	960 - 1127	167
Dynastie des Song du Sud	南宋	nán sòng	1127 - 1279	152
Dynastie Liao	遼	liáo	916 - 1125	209
Dynastie Jin	金	jīn	1115 - 1234	119
Dynastie Yuan	元	yuán	1271 - 1368	97
Dynastie Ming	明	míng	1368 - 1644	276
Dynastie Qing	清	qīng	1644 - 1912	267

Après la dynastie des Qin (Cf. tableau 11), le confucianisme est devenu l'école philosophique dominante de la Chine⁴⁸. Les plus grands rivaux philosophiques de confucianisme étaient légalisme et Mohism avant la dynastie des Han. Le légalisme, présenté comme une philosophie cohérente, a disparu en grande partie en raison de sa relation avec le régime autoritaire impopulaire de Qin Shi Huang. Cependant, beaucoup de ses idées et les institutions continueront à influencer la philosophie chinoise jusqu'à la fin de la domination impériale, pendant la Révolution Xinhai. Le Mohism, si populaire dans un premier temps en raison de l'accent mis sur l'amour fraternel par rapport au sévère Qin Légalisme, est tombé en disgrâce pendant la dynastie des Han en raison des efforts des confucéens à établir leurs points de vue comme l'orthodoxie politique. L'ère des Six Dynasties a vu la montée de l'école philosophique Xuanxue⁴⁹ et la maturation du bouddhisme chinois, qui étaient entrés

⁴⁸ Civilizations of the World: The Human Adventure : To the Late 1600's, Richard Greaves p176

⁴⁹ Xuanxue 玄學 ou Hsuan Hsue, parfois néotaoïsme, désigne un courant philosophique et culturel chinois classé dans le taoïsme, mais pouvant aussi être considéré comme un maillon dans l'évolution du confucianisme^{1, 2}, qui apparut au IIIe siècle au lendemain du démantèlement de l'empire Han et se poursuivit jusqu'au VIe siècle. Son nom, « école du mystère » ou « école de la profondeur », officialisé au Ve siècle dans le programme de l'académie impériale, viendrait d'une phrase de Laozi décrivant le dao comme « infiniment mystérieux/profond »³. Le courant Xuanxue n'est pas monolithique, mais présente une certaine diversité philosophique et comprend une composante culturelle centrée sur les joutes oratoires du Qingtan ou « pure conversation ». Il a également influencé l'interprétation de la notion bouddhiste du vide, sunyata.

dans la Chine de l'Inde à la fin des dynasties Han. À l'époque de la dynastie Tang, cinq cents ans après l'arrivée du bouddhisme en Chine, il avait été transformé en une philosophie religieuse soigneusement chinoise dominée par l'école du bouddhisme zen. Le néo-confucianisme est devenu très populaire au cours de la dynastie Ming et de la dynastie des Song en grande partie en raison de la combinaison éventuelle de Confucius et de la philosophie Zen.

Le confucianisme représente les enseignements recueillis du sage chinois Confucius, qui a vécu de 551 à 479 avant notre ère. Sa philosophie concerne les domaines de l'éthique et de la politique, en insistant sur la moralité personnelle et gouvernementale, l'exactitude des rapports sociaux, la justice, le traditionalisme et la sincérité. Les Entretiens soulignent l'importance du rituel, mais aussi l'importance de «s», qui se traduit librement comme «l'homme de cœur»⁵⁰. Le confucianisme, avec le légalisme, est responsable de la création de la première méritocratie dans le monde, et soutient que son statut doit être déterminé par l'éducation et le caractère plutôt que par l'ascendance, la richesse, ou l'amitié.⁵¹ Le confucianisme a été et continue d'être une influence majeure dans la culture chinoise, l'état de la Chine et les zones environnantes de l'Asie du Sud-est. (Cf. tableau 12)

Au cours des 19e et 20e siècles, la philosophie chinoise a intégré les concepts de la philosophie occidentale. Les révolutionnaires, anti-Qing Dynasty, impliqués dans la Révolution Xinhai, ont vu la philosophie occidentale comme une alternative aux écoles philosophiques traditionnelles; les élèves de du quatrième Mouvement de mai ont appelé à abolir complètement les vieilles institutions et les pratiques de la Chine impériale. Pendant cette période, les chercheurs chinois ont tenté d'intégrer les idéologies philosophiques occidentales telles que la démocratie, le marxisme, le socialisme, le libéralisme, le républicanisme, l'anarchisme et le nationalisme dans la philosophie chinoise. Les exemples les plus notables sont les trois principes de l'idéologie populaire de Sun Yat-Sen, et le maoïsme de Mao Zedong, une variante du

Au XXIe siècle, en dehors du contexte philosophique, le terme xuanxue désigne les techniques de divinations basées sur le Yijing, le yin-yang et les cinq éléments.

⁵⁰ Yuli Liu, 'Confucius', in *Essentials of Philosophy and Ethics*, Hodder Arnold 2006;

⁵¹ Kung Fu Tze (Confucius) (1998). D. C. Lau (Translator), ed. *The Analects*. Penguin Classics.

marxisme-léninisme⁵². Dans la République populaire moderne de la Chine, l'idéologie officielle est le «socialisme de l'économie de marché» de Deng Xiaoping.

Tableau 13 - Les grandes figures philosophiques

Liste des philosophes chinois :	
Confuciusv (Kongzi)	considéré comme le grand maître, mais parfois ridiculisé par les taoïstes.
Mencius	disciple ayant idéaliste inspiration, Confucius
Xun Zi	disciple de Confucius autre, plus proche de réalisme, professeur de Han Fei et Li Si
Zhu Xi	fondateur du néo-confucianisme
Wang Yangming	partisan le plus influent de Xinxue ou "état d'esprit."
Lao Zi	le chef de l'école taoïste. Zhuangzi, a déclaré être l'auteur du Zhuangzi.
Liezi	a déclaré être l'auteur de la Liezi
Mozi	le fondateur de l'école Mohist.
Shang Yang	fondateur légaliste et pivot réformateur Qin
Han Fei	un des théoriciens les plus notables de légalisme
Li Si	promoteur et praticien de légalisme majeur
Huineng	le patriarche bouddhiste 6ème de l'école Chan (Zen) en Chine, il a créé le concept de «pas l'esprit ».

Bien que la République populaire de Chine ait été historiquement hostile à la philosophie de la Chine ancienne, les influences du passé sont encore profondément ancrées dans la culture chinoise. Dans l'ère de la réforme économique de l'après-chinois, la philosophie chinoise moderne est réapparue sous des formes telles que le Nouveau Confucianisme. Comme au Japon, la philosophie de la Chine est devenue un melting pot d'idées. Elle accepte de nouveaux concepts, tout en essayant également d'accorder aux vieilles croyances les égards qui leur sont dus. La philosophie chinoise

⁵² 'Maoism', in Essentials of Philosophy and Ethics, Hodder Arnold 2006 ISBN 0-340-90028-8

porte encore une influence profonde parmi les peuples de l'Asie de l'Est, et même de l'Asie du Sud-est.

Bien que les écoles philosophiques individuelles diffèrent considérablement, elles partagent néanmoins en commun un vocabulaire et un ensemble de préoccupations.

Parmi les termes communément employés dans la philosophie chinoise, nous retiendrons:

- 道 Dao (la Voie, ou la doctrine de l'un)
- 德 De (vertu, pouvoir)
- 理 Li (principe)
- 氣 Qi (force de l'énergie ou de matière vitale)
- Le Taiji (Grande céleste axe) forme une unité des deux polarités opposées, Yin et Yang. Le mot Yin (la colline éloignée du soleil), est le passif, principe féminin foncé; tandis que Yang (la colline face au soleil) représente le principe actif et masculin lumineux. Yin et Yang ne sont pas antagonistes, ils alternent en proportion inverse de l'autre-comme l'ascension et la chute d'une vague.

Parmi les points communs des philosophies chinoises, nous notons:

- La tendance à ne pas voir l'homme comme séparé de la nature.
- Les questions sur la nature et l'existence d'une divinité monothéiste, qui ont profondément influencé la philosophie occidentale, n'ont pas joué un rôle important dans les philosophies chinoises ou comme source de grands conflits dans la religion traditionnelle chinoise.
- La croyance que le but de la philosophie est avant tout de servir de guide éthique et pratique.
- L'objectif politique: la plupart des savants des écoles Cent essayaient de convaincre le dirigeant à se comporter de la façon dont ils ont défendue.

2.1.2 - La théorie Yi Jing

Le Yi Jing (易经, pinyin yìjīng, également orthographié Yi King ou Yi -King), prononcé en français « i ting » est un manuel chinois dont le titre peut se traduire par « Classique des changements » ou « Traité canonique des mutations ». Il s'agit d'un système de signes binaires utilisé pour faire des divinations. Le Yi Jing s'appelle aussi Zhou Yi (周易, pinyin : Zhōu Yi), c'est-à-dire « changements de Zhou ».

Son élaboration date du premier millénaire avant l'ère chrétienne, époque des Zhou (-1027,-256 av JC)⁵³. Il occupe une place fondamentale dans l'histoire de la pensée chinoise et peut être considéré comme un traité unique en son genre dont la finalité est de décrire les états du monde et leurs évolutions. Il est le premier des cinq classiques et donc considéré comme le plus ancien textes chinois.

Le Yi Jing est le fruit d'une recherche spéculative et cosmogonique élaborée, dont les articulations ont formé durablement la pensée chinoise. Sa structure mathématique a impressionné Leibniz⁵⁴ qui y aurait vu la première formulation de l'arithmétique binaire⁵⁵. De fait, partant d'une opposition/complémentaire entre les principes d'engendrement Yin et Yang (yin // réceptif // lune // femelle // passif, alors que yang

⁵³ La dynastie Zhou (chinois : 周朝 ; pinyin : Zhōu Cháo) est selon l'historiographie traditionnelle la troisième dynastie chinoise. Elle prend le pouvoir au XI^e siècle av. J.-C. (vers 1046 av. J.-C.), faisant suite à la dynastie Shang, et reste en place jusqu'en 256 av. J.-C., date à laquelle s'achève le règne du dernier roi des Zhou. Elle s'éteint en 256 av. J.-C. puis son territoire est intégré au royaume de Qin en 249 av. J.-C.. La longue période de la dynastie Zhou ne voit en fait celle-ci exercer une domination effective sur les pays de la Plaine centrale chinoise qu'à partir du milieu du XI^e siècle av. J.-C. jusqu'au début du VIII^e siècle av. J.-C.. Cette période est dite des « Zhou de l'Ouest » (1046-771 av. J.-C.), en raison de la situation occidentale de la capitale des rois Zhou. Après cette ère, la dynastie Zhou n'exerce plus qu'une forme de souveraineté symbolique face aux royaumes plus puissants qui s'affirment en Chine. Il s'agit de la période dite des « Zhou de l'Est » (771-256 av. J.-C.) en raison de l'installation de la dynastie dans une capitale orientale. Elle est subdivisée en deux sous-périodes : la période des Printemps et des Automnes (771-481 av. J.-C.) et la période des Royaumes combattants (481-221 av. J.-C.).

⁵⁴ Gottfried Wilhelm Leibniz (prononcer [la ibnits] ; parfois von Leibniz ; anciennement francisé en Leibnitz) (Leipzig, 1er juillet 1646 - Hanovre, 14 novembre 1716) est un philosophe, scientifique, mathématicien, logicien, diplomate, juriste, bibliothécaire et philologue allemand qui a écrit en latin, allemand et français.

⁵⁵ Le système binaire est un système de numération utilisant la base 2. On nomme couramment bit (de l'anglais binary digit, soit « chiffre binaire ») les chiffres de la numération binaire positionnelle. Ceux-ci ne peuvent prendre que deux valeurs, notées par convention 0 et 1.

C'est un concept essentiel de l'informatique. En effet, les processeurs des ordinateurs actuels sont composés de transistors ne gérant chacun que deux états. Un calcul informatique n'est donc qu'une suite d'opérations sur des paquets de 0 et de 1, appelés octets lorsqu'ils sont regroupés par huit.

// créatif // soleil // mâle // actif)⁵⁶ et subdivisant cette dualité de façon systématique (adret = côté au Soleil alors qu'ubac = côté à l'ombre⁵⁷ ; vents favorables opposés aux nuages contraires), le Yi Jing arrive à la série des 64 figures qui peuvent interpréter toutes les transformations possibles. (Cf. figure 14)

Figure 14 - Le Taiji : Yin et Yang



« Le Yi Jing ou Livre des transformations de l'archaïque magie chinoise apporte l'image la plus exemplaire de l'identité du Génésique et du Génétique. La boucle circulaire est un cercle cosmogonique symboliquement tourbillonnaire par le S intérieur qui à la fois sépare et unit le Yin et le Yang. La figure se forme non à partir du centre mais de la périphérie et naît de la rencontre de mouvements de directions opposés. Le Yin et le Yang sont intimement épousés l'un dans l'autre, mais distincts, ils sont à la fois complémentaires, concurrents, antagonistes. La figure primordiale du Yi-King est donc une figure d'ordre, d'harmonie, mais portant en elle l'idée

⁵⁶ Dans la philosophie chinoise, le **yin** (traditionnel : 陰, simplifié : 阴 ; pinyin : *yīn*) et le **yang** (traditionnel : 陽, simplifié : 阳, pinyin : *yáng*) sont deux catégories complémentaires, que l'on peut retrouver dans tous les aspects de la vie et de l'univers. Cette notion de complémentarité est propre à la pensée orientale qui pense plus volontiers la dualité sous forme de complémentarité.

⁵⁷ L'ubac (ou envers) est un terme géographique issu du franco-provençal (à l'origine *opacus* : obscur, sombre) qui désigne les versants d'une vallée de montagne qui bénéficient de la plus courte exposition au soleil. Les termes employés dans les Pyrénées sont aussi celui de bac et d'ombrée, en Corse d'umbria. Le versant opposé de la vallée est l'adret. En Vallée d'Aoste, cette indication géographique, dénommée envers, est très importante, en raison de l'orientation ouest-est de la vallée centrale. Le versant à l'envers est moins ensoleillé, jusqu'au point que certaines communes ne reçoivent la lumière du soleil que pendant quelque 2 ou 3 mois par an. À Brissogne, la Fêta de l'ombra l (patois valdôtain pour fête de l'ombre) à la mi-août consacre l'arrivée de l'ombre.

Dans l'hémisphère nord, à des latitudes situées au nord du tropique du Cancer, l'ubac est généralement la face Nord d'une montagne, le soleil étant toujours au sud dans le ciel.

tourbillonnaire et le principe d'antagonisme. C'est une figure de complexité. » (Edgar Morin, 1977)⁵⁸

2.1.2.1 - Histoire de Yi Jing

2.1.2.1.1 - L'origine selon la tradition

L'origine du Yi Jing est censée provenir de l'observation de la nature. La tradition chinoise fait remonter le Livre des mutations à l'invention des trigrammes par Fuxi⁵⁹, considéré comme le saint dont parle une phrase du commentaire Shiyi (Zhouyi Xici 周易·系辭) : « Du Fleuve jaune⁶⁰ est sortie une image et de la [rivière] Luo un livre, un saint les a imités. » (河出圖洛出書聖人則之 / 河出圖洛出書 聖人則之, héchūtú luòchūshū shèngrénzéhī)

Yu le Grand⁶¹, fondateur de la dynastie Xia⁶², est parfois aussi identifié au saint ; c'est à son époque que les 64 hexagrammes au grand complet sont rassemblés dans le Lian Shan (連山 / 連山, liánshān, « succession de montagnes »). Il s'agit du premier des trois livres des mutations mentionnés par le Zhouli (周禮 / 周禮, zhōulǐ). Il commençait par l'hexagramme montagne (艮, gèn).

⁵⁸ Edgar Morin, La Méthode 1. La Nature de la Nature, p. 228, Seuil, Paris, 1977.

⁵⁹ Fuxi ou Fu Hsi (sinogrammes : 伏羲 - 伏犧 pīnyīn : fúxī) est un personnage de la mythologie chinoise, héros civilisateur et le premier des trois Augustes (三皇, sānhuáng). Il apparaît aussi sous les noms de Paoxi (庖犧-庖棲), Mixi (宓犧), ou Taihao (太昊-太皞) (suprême éclat). Les textes les plus anciens le décrivant datent des Royaumes combattants et des Han occidentaux. Les Chants de Chu mentionnent une fresque le représentant avec Nuwa, son épouse (et aussi, selon certaines sources, sa sœur). Comme à elle, on lui prête le corps d'un serpent et l'invention du mariage. Parmi ses contributions supposées à la civilisation chinoise, la plus remarquable est l'invention des huit trigrammes de l'Yi Jing (八卦, bāguà), à l'origine de la calligraphie.

⁶⁰ Le Huang He, en mandarin 黄河, en hanyu pinyin Huáng Hé, littéralement en français fleuve Jaune, littéralement « le fleuve du paon », est le deuxième plus long fleuve de Chine après le Yangzi Jiang. Long de 5 464 kilomètres, il se jette dans la mer de Bohai, dans la mer Jaune.

⁶¹ Yu (chinois : 禹 ; pinyin : yǔ, souvent appelé Yu le Grand (大禹, dàyǔ), portant le nom de naissance Si Wenming (姒文命, sì wénmìng) est le premier monarque légendaire chinois de la Dynastie Xia, considéré comme le fondateur de la dynastie. Il est identifié, à tort, comme l'un des Trois Augustes et Cinq Empereurs.

⁶² La dynastie Xia (en chinois : 夏朝 ; en pinyin : xià cháo) trouve sa source dans l'historiographie chinoise, en particulier le Classique des documents (Les chapitres existant dans la version chinoise actuelle sont : Yao (1), Shun (4), Xia (4), Shang (11), Zhou (38), soit un total de 58) : ces textes les plus anciens de l'historiographie chinoise, concernent la politique et l'administration des souverains de l'antiquité chinoise, depuis Yao. Cet empereur mythique aurait chargé Gun (鯀), père de Yu le Grand, de lutter contre les inondations. Yu le Grand est le premier monarque légendaire chinois de la Dynastie Xia, dans une zone qui correspondrait, peut-être, aujourd'hui à l'Ouest du Henan et au Sud du Shanxi, c'est-à-dire à la zone qui recouvre à peu près la culture d'Erlitou. Il existe, par ailleurs, le site touristique de la tombe de Yu, au Zhejiang.

Fuxi et Yu sont censés avoir reçu leur inspiration d'hexagrammes dessinés sur une tortue ou un cheval (Fuxi, image du Fleuve jaune) et d'un livre porté par une tortue (Yu, livre de la Luo).

L'avènement de la dynastie Shang⁶³ fut l'occasion d'une nouvelle lecture des hexagrammes concrétisée dans le deuxième livre des mutations, le Gui Cang (chinois simplifié : 归藏 ; chinois traditionnel : 歸藏 ; pinyin : guī cāng ; littéralement : « canon du retour ») débutant par l'hexagramme terre (ou féminin) (坤, kūn), que le nom du livre évoque.

Lors du règne du dernier des Shang, le roi Wen de Zhou⁶⁴ tira les hexagrammes et aboutit à un classement qui mettait l'hexagramme ciel (乾, qián) en tête : c'était l'annonce d'un changement dynastique. Il rédigea une explication pour chaque hexagramme, les guaci (卦辞 / 卦辭, guàcí). Zhou Gong, frère du roi Wu, acheva l'ouvrage en rédigeant les yaoci (爻辞 / 爻辭, yáocí), explications ligne par ligne des différents hexagrammes. Le « Yi jing' » est le troisième et le seul restant des livres des mutations cités par le Zhouli, les deux premiers avaient déjà disparu sous les Han.

On attribue à Confucius de la période des Printemps et des Automnes le commentaire Shiyi (十翼) (dix ailes), aussi appelé Yizhuan (易傳) (« commentaire du Yi Jing ») à partir de Han Wudi. Le Yi Jing et le Shiyi, inséparables en Chine, forment le Zhou Yi (周易). Il a fait l'objet de nombreux commentaires secondaires, que l'on peut ranger en deux grandes catégories : abstraites (ex: Wang Bi, Cheng Yi (程頤) 1033-1107) et concrètes (ex : Jing Fang (京房) des Han occidentaux, Shao Yong (邵雍) 1011-1077).

Le Zhou Yi aurait échappé à l'autodafé ordonné par Qin Shi huang grâce à Li Si qui l'aurait classé par ruse dans les livres de médecine et de divination. Cette explication, qui cherche à atténuer son aspect utilitaire, représente l'opinion des lettrés voulant

⁶³ La dynastie Shang, en chinois 商朝, est selon l'historiographie chinoise la deuxième dynastie royale à avoir dominé la Chine, des environs de 1570 à 1045 av. J.-C. Elle succède à la dynastie Xia et précède celle des Zhou qui la supplante au milieu du XI^e siècle av. J.-C.

⁶⁴ Wen Wang (nom posthume : 周文王, en pinyin Zhōu Wén Wáng, littéralement « roi Wen de Zhou »), ou encore Ji Chang (nom personnel : 姬昌) fut le père du fondateur de la dynastie Zhou. Il n'avait que le rang de duc, mais reçut le titre posthume de « roi Wen ».

avant tout y voir un ouvrage philosophique et confucéen. Le Yi Jing a d'ailleurs été inclus dans les cinq classiques constituant la base de l'éducation des lettrés.

2.1.2.1.2 - La date et les auteurs

Aucune réponse définitive n'a encore été apportée à ces deux questions. Le Yi Jing proprement dit est écrit dans un langage elliptique truffé de caractères archaïques qui situe sa rédaction avant la deuxième moitié du VIII^e siècle av. J.-C. De l'aveu des Chinois contemporains, le sens en est devenu presque impénétrable, d'où la nécessité du commentaire, mais le style semble cohérent de bout en bout, suggérant un rédacteur ou au moins un point de vue unique. Le commentaire Shi Yi, attribué à Confucius par le Shi Ji⁶⁵, est assez facile d'accès à un lecteur formé au chinois classique. Présentant une perspective générale plutôt morale et confucéenne, il offre néanmoins de nettes différences de style et de point de vue de passage à passage, et proviendrait donc de multiples auteurs. Les hypothèses concernant sa date de rédaction vont du début du VIII^e siècle av. J.-C. au début de l'ère chrétienne.

2.1.2.1.3 - La postérité

Comme Etienne Perrot⁶⁶ nous l'indique dans la préface à sa traduction, dès la fin du XVII^e siècle le Yi Jing, par l'intermédiaire des Jésuites résidant à la cour à Pékin, fut connu en Europe; intéressant même Leibnitz, qui correspondit avec l'un de ces religieux, intéressé par le parallèle entre le système binaire du yin-yang et sa propre numération basée sur le 0 et le 1. Une traduction fut entreprise, éditée plus tard en latin au début du XIX^e siècle en Allemagne. À la fin du XIX^e siècle, des traductions plus compréhensibles parurent en Angleterre, en France et en Belgique.

Mais l'"intelligence spirituelle" (Perrot, 1992) manquait à tous ces traducteurs. Richard Wilhelm⁶⁷, missionnaire protestant arrivé en Chine en 1899, fut le premier

⁶⁵ Le Shiji, parfois mémoires du Grand Historien ou Mémoires historiques, (simplifié : 史记 ; pinyin : Shǐjì) ont été écrits de -109 à -91, par l'historien chinois Sima Qian. Cet ouvrage couvre l'histoire chinoise de l'époque mythique de l'Empereur Jaune jusqu'à l'époque où a vécu son auteur. Première somme systématique de l'histoire de la Chine, il a exercé une influence importante sur l'historiographie chinoise postérieure. Il est comparable aux Histoires d'Hérodote.

⁶⁶ Étienne Perrot (1922-1996), un psychanalyste français

⁶⁷ Interkulturalität im frühen 20. Jahrhundert: Richard Wilhelm - Theologe, Missionar und Sinologe.

européen à recevoir l'esprit du Yi Jing et la mission de le faire connaître au reste du monde. Disciple d'un vieux lettré chinois qui voyait sa civilisation sombrer, il reçut de lui l'éclairage nécessaire pour rendre compréhensible les enseignements du texte et entreprit une nouvelle traduction en allemand. Après la mort de son maître et son retour en Europe, Wilhelm fit paraître le "I Ging" à Iena en 1924, et se lia d'amitié avec Carl Gustav Jung⁶⁸ dont une des élèves Cary Baynes entreprit une traduction en anglais de l'ouvrage avec une préface de Carl Gustav Jung.

Il fallut attendre 1973 pour qu'un des traducteurs principaux de Carl Gustav Jung, Etienne Perrot, psychanalyste et spécialiste d'alchimie, s'attelle à la traduction du livre de Richard Wilhelm en français et ouvre en France l'intérêt pour le Yi Jing auprès du grand public.

2.1.2.2 - La structure mathématique

On consulte le Yi Jing à travers les **trigrammes**⁶⁹ et **hexagrammes**⁷⁰ que l'on tire trait par trait.

Les hexagrammes sont des figures basées sur la combinaison de **six traits (6 yao)** dont chacun peut prendre **l'une de ces deux formes** : le trait plein « — » (Yang) et le trait brisé « — » (Yin). Ces deux formes elles-mêmes se subdivisent en deux catégories : trait naissant et trait mutant. À chaque hexagramme a été ajouté ultérieurement un commentaire comportant des indications sur la qualité de l'état concerné.

Hrsg. von Klaus Hirsch ... Frankfurt a.M. : IKO, Verlag für Interkulturelle Kommunikation, 2006.

⁶⁸ Carl Gustav Jung est un médecin, psychiatre, psychologue et essayiste suisse né le 26 juillet 1875 à Kesswil, canton de Thurgovie, et mort le 6 juin 1961 à Küsnacht, canton de Zurich, en Suisse alémanique.

⁶⁹ Bāguà (sinogramme : 八卦, Hànyǔ pīnyīn : bāguà) est un terme chinois signifiant « huit (Bā) figures de divination (guà) ». Le bagua est un diagramme octogonal avec un trigramme différent sur chaque côté.

C'est un concept philosophique fondamental de la Chine ancienne utilisé dans le Taoïsme et le Yi Jing, mais aussi dans d'autres domaines de la culture chinoise tels que le fengshui, les arts martiaux, ou la navigation.

⁷⁰ Un hexagramme (六十四卦 liùshísi guà) est un symbole constitué de trait yīn et de trait yáng utilisé dans le Yījīng. Ils sont au nombre de soixante-quatre et résultent de la combinaison de deux trigrammes.

2.1.2.2.1 - Les huit trigrammes

Bagua est un terme chinois signifiant « huit (Bā) figures de divination (guà) ». Le bagua est un diagramme octogonal avec un trigramme différent sur chaque côté.

C'est un concept philosophique fondamental de la Chine ancienne utilisé dans le Taoïsme et le Yi Jing, mais aussi dans d'autres domaines de la culture chinoise tels que le Fengshui⁷¹, les arts martiaux, ou la navigation.

Il y a deux origines possibles du bagua :

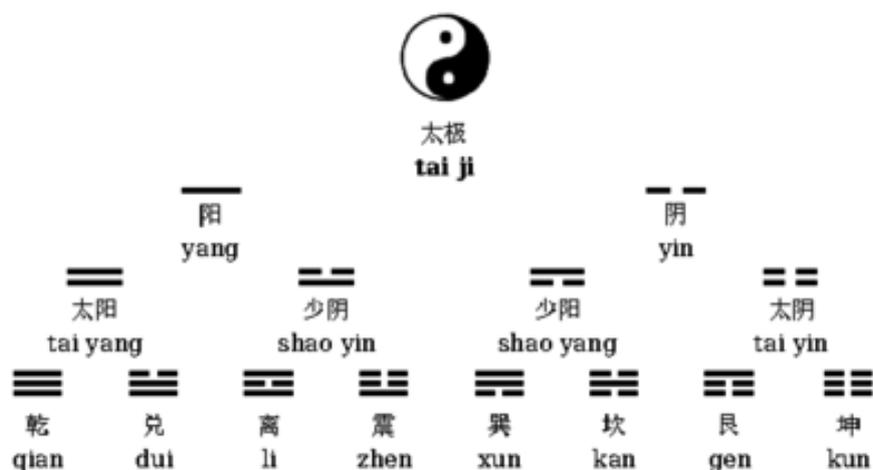
- La première serait la philosophie traditionnelle du Yin-Yang.

Les relations entre ces deux philosophies ont été décrites par Fuxi en ces termes :

- Le Néant (Wu Ji) engendre l'Absolu (Tai Ji)
- Le Taiji engendre deux formes, (c'est à dire le Yin et le Yang)
- Les deux formes engendrent quatre phénomènes
{C'est à dire petit yang, grand yang (Tai Yang signifie aussi le soleil), petit Yin, grand yin (Tai Yin signifie aussi la lune)}.
- Les quatre phénomènes engendrent les huit trigrammes, (huit fois huit font soixante-quatre hexagrammes).

⁷¹ Le Feng shui (chinois simplifié : 风水 ; chinois traditionnel : 風水 ; pinyin : fēng shuǐ, qui signifie littéralement « le vent et l'eau ») est une croyance (*) et un art millénaires d'origine chinoise qui a pour but d'harmoniser l'énergie environnementale (le qi, 氣/气) d'un lieu de manière à favoriser la santé, le bien-être et la prospérité de ses occupants. En Chine, on l'appelle généralement la discipline fēng shuǐ xué (风水学, « étude du vent et de l'eau »). Cet art vise à agencer les habitations en fonction des flux visibles (les cours d'eau) et invisibles (les vents) pour obtenir un équilibre des forces et une circulation de l'énergie. Il s'agit de l'un des arts taoïstes, au même titre que la médecine traditionnelle chinoise ou l'acupuncture, avec lesquelles il partage un tronc commun de connaissances

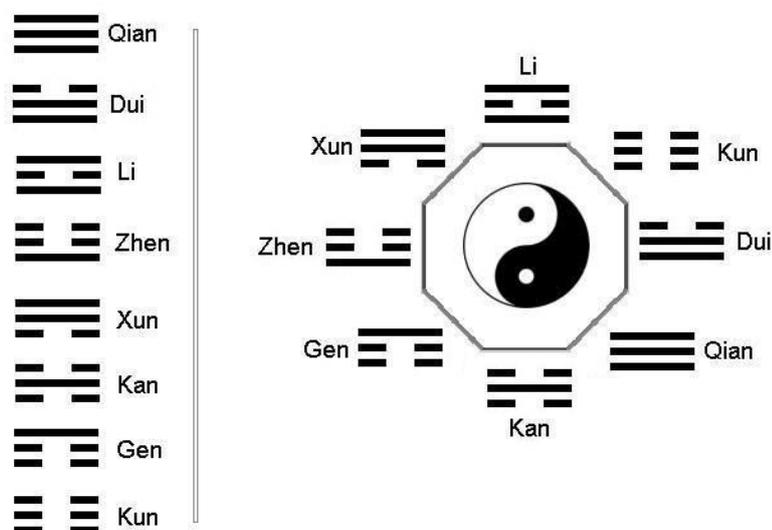
Figure 15 - Les relations de philosophie par Fu Xi



- Une autre source possible serait le roi Wen de la dynastie Zhou: « Quand le monde commença, il y avait le Ciel et la Terre. Ensemble, ils donnèrent naissance à tout ce qui existe sur terre. Le Ciel est Qian-gua, et la Terre est Kun-gua. Les six autres gua sont leurs enfants ».

Il existe deux ordres de présentation des huit trigrammes, celui de Fu Xi (伏羲), appelé « Succession du ciel antérieur » (Cf. figure 15), et celui du Roi Wen Zhou (周文王), appelé « Succession du ciel postérieur » (Cf. figure 16).

Figure 16 – Le Tai Ji et les huit trigrammes par Roi Wen Zhou



- L'ordre de Fo-Hi est le suivant (le Nord est en bas) :
 - Nord=Terre, Nord-Est=Foudre, Est=Feu, Sud-Est=Lac, Sud=Ciel, Sud-Ouest=Vent, Ouest=Eau et Nord-Ouest=Montagne.
- L'ordre du roi Wen est le suivant (le Nord est en bas) :
 - Nord=Eau, Nord-Est=Montagne, Est=Foudre, Sud-Est=Vent, Sud=Feu, Sud-Ouest=Terre, Ouest=Lac et Nord-Ouest=Ciel.

La solution qui permet le passage d'un ordre à un autre est appelée *clé de Min Tou Men Fou*, du nom d'un érudit chinois réfugié au Tibet après la révolution culturelle. Cette solution est connue sous la forme du texte lapidaire suivant :

- Le roi se rend au nord-ouest
- La reine se rend au sud-ouest
- Le nouveau sud va au nord-est
- Le nouveau nord va au sud-est
- Les axes de la croix finale échangent leurs positions

Les termes « antérieur » et « postérieur » se rapportent en fait à deux états géométriques différents, l'un (antérieur) devant nécessairement précéder l'autre (postérieur).

Ce qui nous donne, en partant de l'ordre de Fo-Hi :

- Le Ciel se rend au nord-ouest
- La Terre se rend au sud-ouest
- La Montagne va au nord-est
- Le Vent va au sud-est
- Le Lac et la Foudre échangent contre le Feu et l'Eau.

La motivation géométrique sur laquelle se fonde cette double permutation reste à élucider. (Cf. tableau 13)

Tableau 14- La description de 8 trigrammes

Trigramme	Sinogramme	Pinyin	unicode	Image naturelle	Qualités	Autres images
	乾	qián	 U+2630	le Ciel 天	Créativité, force, initiative	Le créateur , le cheval (bon, vieux, maigre, sauvage), le père, la tête, le rond, le prince, le jade, le métal, le froid le glace, le rouge sombre, un fruit...
	坤	kūn	 U+2637	La Terre 地	Disponibilité, adaptabilité, accueil, don de soi	Le réceptif , la vache, la mère, le ventre, une étoffe, un chaudron, l'économie, l'égalité, le veau avec la vache, un grand char, la multitude, le tronc, le sol noir parmi les autres...
	震	zhèn	 U+2633	Le Tonnerre 雷	Impulsion, mise en route, secousse	L'éveilleur , le dragon, le fils aîné, le pied, jaune sombre, une grande rue, un roseau ou un jonc...
	巽	xùn	 U+2634	Le Vent, le Bois 風	Pénétration, soumission, intérieurisation	Le doux , le coq, la fille aînée, les cuisses, le corbeau, le travail, le blanc, le long, le haut, l'indécis...
	離	lí	 U+2632	Le Feu 火	Clarté, lucidité, vivacité, éclat	Ce qui s'attache , le faisan, la fille cadette, l'œil, le brillant, la cuirasse et le casque, la lance et les armes, la sécheresse, la tortue, le crabe, l'escargot, l'arbre desséché dans sa partie haute...
	坎	kǎn	 U+2635	L'Eau 水	Profondeur, endurance, peur	L'insondable , le porc, le fils cadet, l'oreille, les fosses, les pièges, l'arc et la flèche, le sang, le rouge, la lune, le bois ferme avec beaucoup de marques...
	艮	gèn	 U+2636	La Montagne 山	Rigueur, cohésion, calme, solidité	L'immobilisation , le chien, la main, le 3 ^e /le plus jeune fils, le chemin détourné, les pierres, les portes, les fruits, les semences, le bois ferme et nouveaux...
	兌	duì	 U+2631	Le Marais 澤	Aptitude à l'expression et à la communication, joie, légèreté	Le joyeux , le mouton, la 3 ^e /la plus jeune fille, la bouche (& la langue), la magicienne, écraser briser en morceaux, la voisine, le sol dur et dallé...

2.1.2.2.2 - Les soixante-quatre hexagrammes

Un hexagramme est un symbole constitué de traits Yin et de traits Yang utilisés dans le Yi Jing. Ils sont au nombre de soixante-quatre et résultent de la combinaison de deux trigrammes. (Cf. tableau 14 et annexe 1)

Tableau 15 – La description de 64 hexagrammes

Trigrammes supérieur → inférieur ↓	 <i>qián</i> le Ciel	 <i>zhèn</i> le Tonnerre	 <i>kǎn</i> l'Eau	 <i>gèn</i> la Montagne	 <i>kūn</i> la Terre	 <i>xùn</i> le Vent	 <i>lí</i> le Feu	 <i>duì</i> la Brume
 <i>qián</i> le Ciel	 1	 34	 5	 26	 11	 09	 14	 43
 <i>zhèn</i> le Tonnerre	 25	 51	 3	 27	 24	 42	 21	 17
 <i>kǎn</i> l'Eau	 6	 40	 29	 4	 7	 59	 64	 47
 <i>gèn</i> la Montagne	 33	 62	 39	 52	 15	 53	 56	 31
 <i>kūn</i> la Terre	 12	 16	 8	 23	 2	 20	 35	 45
 <i>xùn</i> le Vent	 44	 32	 48	 18	 46	 57	 50	 28
 <i>lí</i> le Feu	 13	 55	 63	 22	 36	 37	 30	 49
 <i>duì</i> la Brume	 10	 54	 60	 41	 19	 61	 38	 58

2.1.2.3 - La consultation du Yi Jing

Explorer le Yi Jing suppose la compréhension d'un système de signes et de symboles, organisés et interprétés, dont la lecture permet toujours une seconde lecture, par définition, comme il en va de tout texte. Le charme de cette lecture provient d'une interrogation qui subsiste sur le sens, appliqué à une situation aléatoire, et supposé fournir une réponse, adaptée ou adaptable.

Nous sommes en présence d'un texte ésotérique et pragmatique, philosophique et moral, présumé comporter une certaine sagesse.

Si l'on oublie la dimension magique et primitive du texte originel, il reste une recherche poétique et naturaliste, qui ne manque pas d'intérêt. Si l'on préfère interroger la dimension divinatoire de ce texte, qui fonctionne alors comme un jeu, il reste à découvrir la relation qui se noue autour d'un devinant et d'un deviné, d'un signifiant et d'un signifié, à partir d'une spéculation ludique quant à la nature du monde, des énergies et des formes, qui le constituent.

Consulter le Yi Jing est une pratique, antique et singulière, qui a traversé les siècles, et même les millénaires, et cette pérennité suggère la permanence des questions, à travers le temps, sans garantir pour autant la validité des réponses. Au contraire, il semble que la variabilité des réponses offre toujours au consultant la possibilité de reformuler sa question, d'en préciser le contour, et partant, d'adapter son point de vue au texte, tel qu'il est traduit. Car le Yi Jing envisage des tendances envisagées dans un ensemble, et non des "acteurs"/facteurs causalistes: si ce n'est pas un facteur qui l'emporte, un autre prendra la relève, mais la tendance de fond perdure.

2.1.2.3.1 - Lecture et compréhension

Le Yi Jing propose une « carte du monde », qui tente de rendre compte à la fois de la nature, de ses changements, et des humains, de leurs relations, changeantes elles aussi. Parmi les soixante-quatre transitions simplifiées décrites, il est admis que l'une se rapprochera plus que les autres de la réalité observée a posteriori.

La structure du texte est donc à la fois très simple, huit éléments de base, et assez complexe, soixante-quatre variations, avec six nuances supplémentaires, traits ou variantes, à l'intérieur de chaque variation. À cette structure, purement formelle, s'ajoute une difficulté supplémentaire, pour les Occidentaux : la langue et l'écriture chinoise, qui comportent, comme toute langue, et toute écriture, des jeux de mots, des doubles sens, des évocations implicites, des similitudes de formes et de sons, qui font la richesse évocatoire du texte originel, et constituent des obstacles à la compréhension.

Le Yi Jing demeure un document précieux, qui appartient au patrimoine de l'humanité, et fait partie des trésors de la pensée chinoise. Il a la particularité de provenir des premières formes orientales d'écriture pictographique, et des premières formalisations arithmétiques.

Quelques indications et indices, cependant :

Soixante-quatre hexagrammes représentent 64 étapes intermédiaires d'un cycle éminemment renouvelable, et globalement caractérisé par la philosophie de « Yin-Yang » ;

Chaque hexagramme est comme l'arcane d'un couple de « crise-opportunité », l'image d'une composition énergétique singulière, qui permet ou devrait permettre d'associer à une situation supposée, un diagnostic et une préconisation plus ou moins explicite ;

Chaque hexagramme est comme une étape sur la route, comme un moment singulier, de rêve ou de réflexion, de méditation ou de préparation, quelques exemples (voir Annexe 5) :

1 le créatif, enseigne à gérer la force Yang ;

2 le réceptif, enseigne à gérer la force Yin ;

29 se présente comme une des situations révélatrices de l'enjeu du livre : il s'agit de franchir l'obstacle, de cheminer malgré l'incertitude, de trouver le lien entre son cheminement et son but ;

63 – équilibre instable dans la satisfaction (« après l'accomplissement ») ;

64 - équilibre instable dans l'insatisfaction (« avant l'accomplissement ») ;

2.1.2.3.2 - L'analyse et la divination du Yi Jing

Nous retrouvons sur cette image la construction des huit trigrammes :

Le Yi Jing propose des pistes sur l'état actuel du monde et ses évolutions possibles, jouant le rôle d'un oracle qu'on consulte avant de prendre une décision sur une question difficile.

La méthode la plus populaire pour interroger le Yi Jing ne nécessite que trois pièces de monnaie. On attribue la valeur « 2 » à pile et la valeur « 3 » à face. (Il ne s'agit que d'une convention ; l'inverse est tout à fait possible.) Selon que les trois pièces tombent sur pile ou face, on obtient une somme comprise entre 6 et 9.

6 correspond au Yin mutant (ou vieux Yin)

7 correspond au Yang naissant (ou jeune Yang)

8 correspond au Yin naissant (ou jeune Yin)

9 correspond au Yang mutant (ou vieux Yang)

Les traits se notent dans l'ordre, de bas en haut. Au bout de six jets, on obtient un hexagramme complet.

Il suffit alors de se reporter à la table des hexagrammes pour connaître le nom de l'hexagramme et les conseils de conduite relatifs à la question que l'on avait préalablement pris soin de poser par écrit.

La présence éventuelle de traits mutants (vieux Yin ou vieux Yang) définit un nouvel hexagramme (en remplaçant chaque Yin mutant par un Yang et chaque Yang mutant par un Yin) donnant des conseils supplémentaires relatifs à un changement en cours.

La méthode originelle, l'achilléomancie, pour interroger l'oracle, est préférée par certains amateurs en ce sens qu'elle est censée conduire à une concentration plus grande de la personne qui interroge, ainsi que du médium (parfois le même). De plus, les probabilités de résultat du tirage divergent un peu selon la technique utilisée. Elle fait appel à un groupe de 50 tiges d'achillée mille-feuilles (*Achillea millefolium*), dont

on retire une tige, puis que l'on sépare successivement, à dix-huit reprises (trois fois pour chacun des six traits de l'hexagramme), en deux groupes d'importance non déterminée, en comptant à chaque fois le nombre de tiges restantes après retrait de groupes de 4 tiges. L'ensemble des computations formant à chaque fois un trait de l'hexagramme.

2.2 - Les interprétations des modèles de Yi Jing

Le Yi Jing, également connu sous le Classique des mutations, Livre des Mutations, Zhouyi et Yi Jing, est une des plus anciennes des textes classiques chinois. Le livre contient un système de divination comparable à la géomancie occidentale ou le système ouest-africain Ifá ; dans les cultures occidentales et l'Asie moderne de l'Est, il est encore largement utilisé à cette fin.

Traditionnellement, le Yi Jing et ses hexagrammes ont été pensés pour préenregistrer la date historique, et sur la base de comptes traditionnels chinois, ses origines remontent aux 3èmes et 2èmes millénaires avant notre ère. L'érudition moderne suggère que les premières couches du texte peuvent dater de la fin du 2ème millénaire avant notre ère, mais place des doutes sur les aspects mythologiques dans les récits traditionnels. Certains considèrent le Yi King le plus ancien livre existant de divination, datant de 1000 avant notre ère et avant. Le plus ancien manuscrit qui a été trouvé, bien qu'incomplet, remonte à la période des Royaumes combattants (475-221 avant notre ère).

Au cours de la période des Royaumes combattants, le texte a été réinterprété comme un système de cosmologie et la philosophie qui est ensuite devenu intrinsèque à la culture chinoise. Elle était centrée sur les idées de l'équilibre dynamique des contraires, l'évolution des événements comme un processus, et l'acceptation de l'inévitabilité du changement.

Le texte standard originaire de la vieille version du texte (古文 經) transmis par Fei Zhi (費直, c. 50 BCE-10 CE) de la dynastie des Han, qui a survécu au début de la dynastie des Han. Au cours de la dynastie des Han cette version en concurrence avec le texte expurgé

nouveau (今文 經) la version transmise par Tian He au début des Han de l'Ouest. Toutefois, au moment de la dynastie des Tang la vieille version du texte est devenue acceptée comme standard.

Dans la section précédente, nous avons étudié le lien qui existait entre la philosophie chinoise et le modèle de Yi Jing. En effet, le modèle de Tai Ji est un concept important dans l'histoire de la pensée chinoise, principalement hérité du " Livre des changements ". Selon ce dernier, Wu Ji engendre le Tai Ji, le Tai Ji engendre deux formes, les quatre phénomènes engendrent les huit trigrammes, (huit fois huit font soixante-quatre hexagrammes. (Cf. tableau 15)

Tableau 16 - Le théorie de Yi Jing

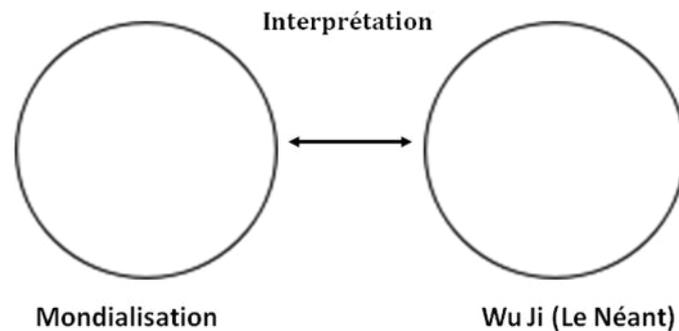
en chinoise	En française	La piste
Wu Ji	Néant	Le Néant (Wu Ji) engendre l'Absolu (Tai Ji)
Tai Ji	Absolu	
Yin et Yang	Deux formes	Le Taiji engendre deux formes, (c'est à dire le Yin et le Yang)
Petit Yang, grand Yang Petit Yin, grand Yin	Quatre phénomènes	Les deux formes engendrent quatre phénomènes {C'est à dire petit Yang, grand Yang (Tai Yang signifie aussi le soleil), petit Yin, grand Yin (Tai Yin signifie aussi la lune)}.
Bagua	Huit trigrammes	Les quatre phénomènes engendrent les huit trigrammes, (huit fois huit font soixante-quatre hexagrammes).

2.2.1 - La mondialisation et le Wu Ji

La mondialisation est la résumé du développement mondial et les perspectives d'avenir, de tendance, sont impliquées dans la description de processus géographiques / temporels / de trajectoires de développement humain. Le Yi Jing est un ensemble de déclarations oraculaires représentés par 64 ensembles de six lignes chacune appelées

hexagrammes (卦 GUA) pour l'histoire, l'actuelle et l'avenir, en plus donner un piste. Zhang et Ryden (2002: 72) a indiqué, « Zhuangzi dit que Wu Ji a toujours à l'infini et l'infini." (Cf. figure 16)

Figure 17 - La relation entre la mondialisation et le Wu Ji



Si Wu Ji (無極) signifiait à l'origine "illimitée, infini" dans la période des Royaumes combattants (476-221 avant notre ère) des classiques taoïstes, il signifie «l'univers primordial" avant le Tai Ji (太極 : « suprême ultime ») dans la dynastie des Song (960-1279 EC) de la cosmologie néo-confucianiste.

2.2.2 - La mondialisation et le Tai Ji

Dans la philosophie chinoise du Yi Jing, le Néant (Wu Ji) engendre l'Absolu (Tai Ji) , Le Tai Ji engendre deux formes : Yin et Yang. Ces principes sont également représentés dans un symbole circulaire commun, connu sous le Figure Tai Ji (太極圖), mais le plus souvent connus dans l'occident comme le diagramme de Yin-Yang, exprimant l'idée de complémentarité des changements: quand Yang est en haut, Yin augmente, et vice versa. (Cf. figure 17)

Le Tai Ji, généralement traduit en français par « faite suprême », est une notion essentielle de la cosmogonie chinoise. Il représente la poutre faîtière d'une toiture alliée à l'idée d'ultime, évoquant en philosophie chinoise l'idée de la suprême poutre faîtière de la structure de l'univers, la clef de voûte indifférenciée d'où apparaissent le Yin et le Yang. C'est un des principaux symboles taoïstes et confucianistes.

Tableau 17 – La combinaison entre la mondialisation et le Tai Ji

Mondialisation (Wu Ji)	Yi Jing (Tai Ji)						
	Deux formes (2 régions)	Quatre phénomènes (4 dimensions)	Huit trigrammes (8 facteurs)	Théorie de Yi Jing	Interprétation	Processus dynamique	résultat
Intégration transrégionale (Tai Ji)	Chine (Yin)	Economique	Commerce international	S'en revanche	La complémentarité économique mutuelle	Les croissances économiques communes	Développement économique territorial
			Investissement direct à l'étranger	S'en symbiose mutuelle			
		Politique	Ouverture	Se donner avantage	Les politiques de développement réciproque		
			Libre-échange				
	Pays méditerranéens occidentaux (Yang)	Sociale	Individu	L'harmonie et la fusion	L'harmonie sociale	Les activités économiques communes	
			Groupe				
		Culturelle	Identité culturelle	La coexistence	La coexistence des cultures	Les sources créatives économiques communes.	
			Diversité culturelle				

Il est représenté graphiquement par le diagramme de Tai Ji, symbole représentant la dualité Yin-Yang.

Il est le deux état dans le système symbolisation de « Yi », après celui de « Non-être », qui est lui-même le symbole du vide ou non-existant (无 / 無, wú). La représentation de « Tai Ji » est un cercle vide, ensemble avec les deux « poissons », le Ying et le Yang, et qui est le symbole du tao (道, dào).

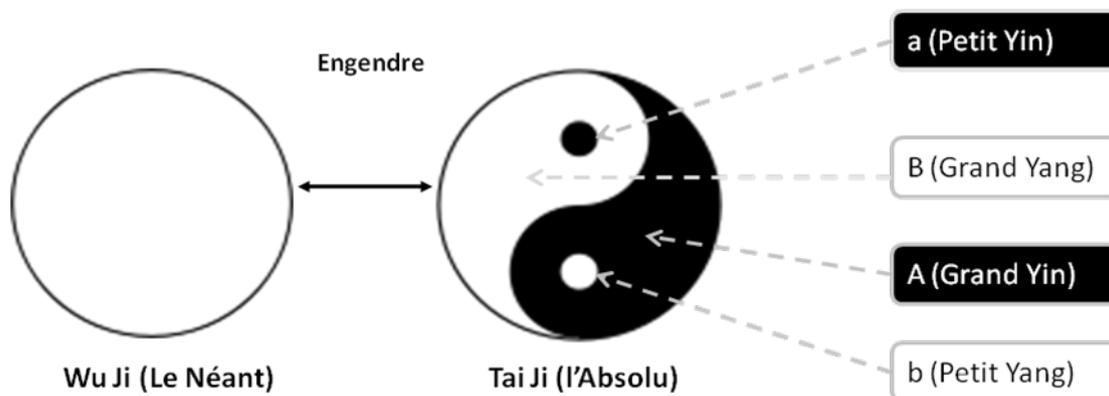
Le Tai Ji, composé des caractères 太 (tài) et 极 / 極 (jí) et qui évoque l'idée d'importance (très grand), désignait originellement le sommet d'une montagne, puis la poutre faîtière d'une charpente à pignons. L'ensemble développe l'idée d'un axe principal, essentiel, du point central de quelque chose ; dans la pensée chinoise, cela traduit le fondement originel de l'univers. Dans la Chine ancienne, l'étoile polaire, point fixe de la voûte céleste, était ainsi nommée Tai Ji. La traduction la plus courante, « faite suprême », évoque l'idée de la poutre qui soutient l'existence de tous les êtres et les choses ; d'autres traductions proposent « pôle suprême » ou « extrême exigence ».

L'intérieur de cette figure sera divisé en deux parties par une courbe, la moitié en blanche (grand Yang / soleil) et la moitié en noir (grand Yin / lune). De plus, un point noir se trouve dans la partie blanche (petit Yin), et un point blanc se trouve dans la partie noire (petit Yang). Le Taoïsme ne croit en l'ordre dans la venue des choses à voir, et ce, depuis le début de Tai Ji. Cela se voit dans le monde par le Yin et le Yang, chaque partie concluant le Yin et le Yang : le Yin s'intègre dans le Yang, et le Yang est intégré dans le Yin (c'est « Vous m'avez, je vous ai »). Ainsi, le Yin et le Yang se complètent mutuellement dans le monde. Le Tai Ji est lanceur de tous les mouvements.

Le Tai Ji contient les notions d'intégration, d'équilibre, de transition, de cycle, d'égalité, d'harmonie, et d'interdépendance qui se retrouvent dans la mondialisation et l'intégration régionale.

C'est à partir des composantes de cette philosophie que nous voulons proposer un modèle d'échanges entre la Chine et les pays méditerranéens occidentaux aboutissant à une intégration transrégionale.

Figure 18 - Le modèle du passage du Wu Ji au Tai Ji



Schématiquement, les lettres A et B peuvent être utilisées pour représenter le grand Yin (A) et le grand Yang (B) ; les lettres a et b pour représenter le petit Yin(a) et le petit Yang (b). (Cf. figure 18)

2.2.3 - L'intégration transrégionale et le Tai Ji

Si les frontières géographiques n'apparaissent pas dans le processus de la mondialisation, les notions d'intégration régionale ou transrégionale sont devenues des facteurs importants d'une dynamique de mondialisation complémentaire.

Selon le Tai Ji, le Yin et le Yang est une symbolisation mutuelle. Dans le cadre du concept de la mondialisation, nous pouvons interpréter l'intégration transrégionale entre la Chine et les pays méditerranéens occidentaux (MO) comme un processus permettant une dynamique de mondialisation complémentaire.

Nous pouvons retenir l'interprétation suivante : la Chine et les pays MO peuvent représenter le Yin et le Yang, dont, le grand Yin est la Chine (A), le grand Yang (B) est constitué par les pays MO (B), tandis que le petit Yin est la petite chine (a) et le petit Yang est constitué par les petits pays MO (b). C'est-à-dire que a et b s'intègrent respectivement dans B et A. (Cf. figure 19)

Selon la philosophie Yi Jing, « le Yin et le Yang sont différents mais complémentaires ».

On peut ainsi considérer que la Chine et les pays MO s'assurent une complémentarité mutuelle et un développement commun.

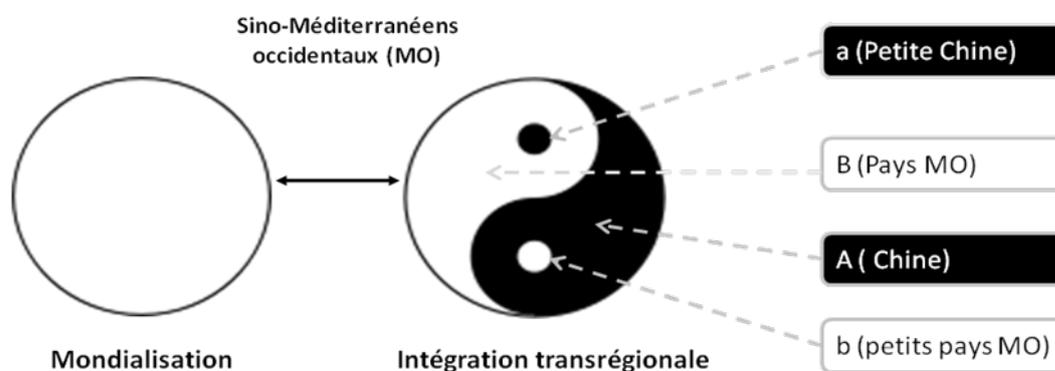
Nous pouvons résumer cette philosophie par la phrase suivante : « Vous m'avez, je vous ai ». Cette phrase résume à elle seule la stratégie chinoise du développement économique adopté à partir de 1997.

La stratégie d'ouverture chinoise repose la combinaison des verbes « amener » et « sortir » laquelle s'inspire profondément de la philosophie Tai Ji.

Elle a été évoquée par Jiang Zemin (ancien président de la R.P.C le 24 Décembre 1997), lors de la conférence nationale du travail qui a rassemblé des investisseurs étrangers. Il a souligné que la politique nationale chinoise d'ouverture devait permettre d'"amener" et de "sortir".

Ces deux objectifs se lient étroitement et se renforcent mutuellement, ils sont indispensables, non seulement pour attirer les entreprises étrangères en Chine, mais également pour permettre aux entreprises chinoises de s'implanter à l'étranger⁷².

Figure 19 - Le modèle d'interprétation de la mondialisation à l'intégration transrégionale (La Chine et les pays méditerranéens)

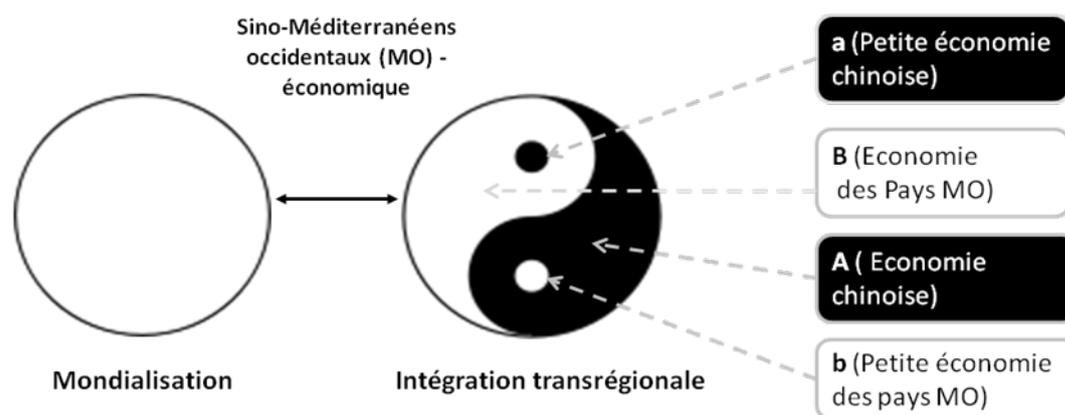


⁷² <http://cpc.people.com.cn/GB/67481/69242/69323/4694528.html>

2.2.3.1 - La mondialisation économique et le Tai Ji

Nous pouvons transposer cette conception dans la dimension économique où la petite économie chinoise (a) s'intègre dans l'économie des pays MO (B), et la petite économie des pays MO (b) s'intègre en économie chinoise (A). (Cf. figure 20)

Figure 20 - Le modèle entre la mondialisation économique et le Tai Ji

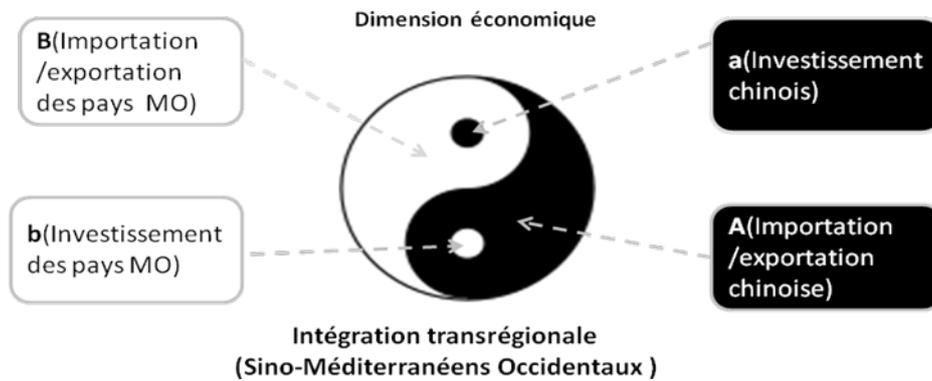


Selon ce que nous avons exposé dans la section 1, nous pouvons définir les facteurs déterminants comme suit (Cf. figure 21):

- la grande économie chinoise (A) est constituée par les exportations (ou importations) vers les pays MO (B) ;
- la grande économie des pays MO (B) est constituée par les exportations (ou importations) vers la Chine (A) ;
- la petite économie chinoise (a) est constitué par les investissements directs chinois dans les pays MO (B) ;
- la petite économie des pays MO (b) est constituée par les investissements directs des pays MO en Chine (A).

A partir de ce modèle, nous pourrions poursuivre sur une étude générale concernant la circulation des flux de capitaux entre la Chine et les pays MO ainsi que sur les différents équilibres.

Figure 21 -Le modèle économique du Tai Ji

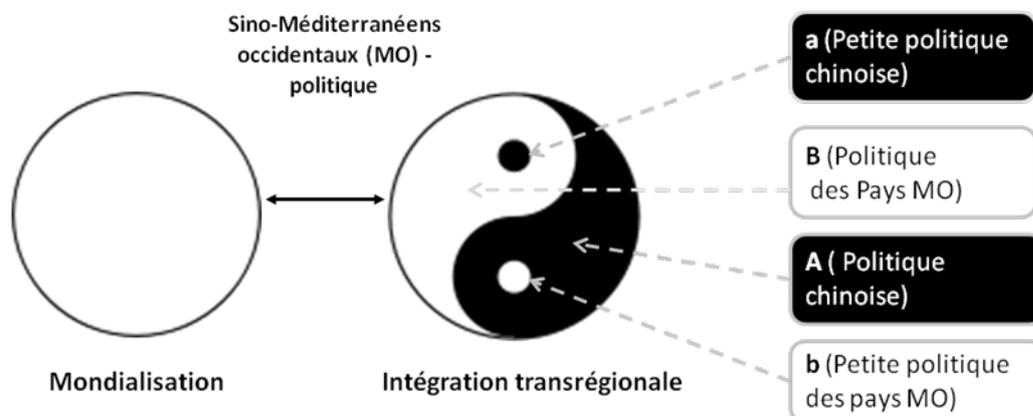


Dans la philosophie Yi Jing, « Yin et Yang sont différents mais complémentaires ». Nous pouvons considérer que les économies chinoises et les pays de la méditerranée occidentale (MO) sont complémentaires ce qui favorise une croissance économique commune.

2.2.3.2 - La mondialisation politique et le Tai Ji

Nous pouvons transposer le modèle du Tai Ji dans la dimension politique où il est possible d'intégrer les politiques favorables des pays MO(B) vers la Chine (a), et inversement. (Cf. figure 22)

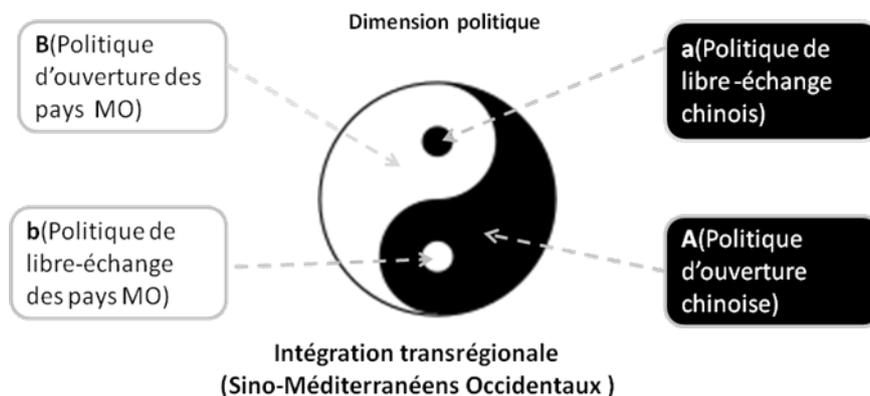
Figure 22 - Le modèle entre la mondialisation politique et le Tai Ji



Les deux facteurs déterminants dans notre recherche à ce titre sont la politique d'ouverture et la politique de libre-échange.

La Chine a une politique d'ouverture principale (A), mais a aussi une politique de libre-échange en direction des pays MO (b) et inversement.

Figure 23 - Le modèle politique du Tai Ji



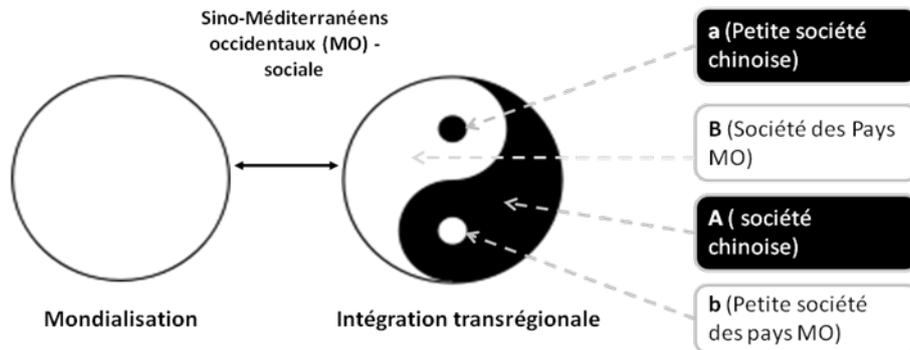
A la suite, nous pouvons poursuivre la recherche sur les différentes politiques de coopération internationale entre la Chine et les pays MO qui concernent principalement la circulation des biens et des services. (Cf. figure 23)

« Yin et Yang se favorisent mutuellement ». A partir de ce point de vue nous pouvons considérer qu'il existe entre la Chine et les pays MO des politiques de convergences qui permettent un développement économique commun.

2.2.3.4 - La mondialisation sociale et le Tai Ji

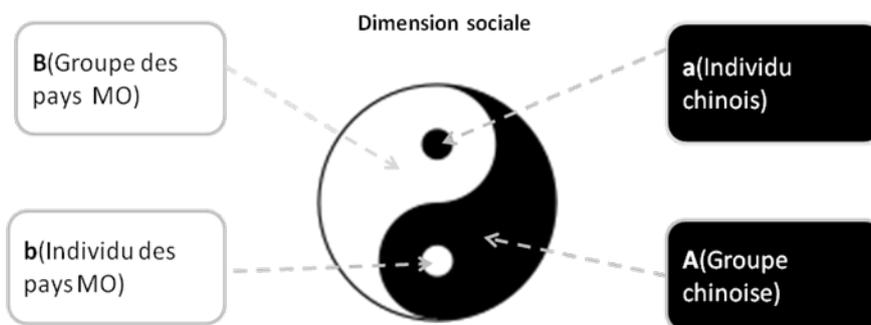
La société de la Chine et celle des pays MO sont toujours en développement et en changement. Bien que dans la mondialisation, il s'agisse d'un processus dynamique, nous pouvons également constituer un modèle par le Taiji, puisque dans les pays MO(B) il se trouve des chinois(a), et qu'en Chine(A) il y a également des méditerranéens(b). (Cf. figure 24)

Figure 24- Le modèle entre mondialisation sociale et le Tai Ji



Selon la recherche concernant la dimension sociale de la mondialisation, nous pouvons construire un modèle basé sur les deux facteurs que sont le groupe et l'individu en nous appuyant sur le concept du Tai Ji. En effet, nous pouvons trouver des individus chinois(a) au sein des groupes MO(B), et des individus MO(b) au sein des groupes chinois(A). (Cf. figure 25)

Figure 25 - Le modèle social du Tai Ji



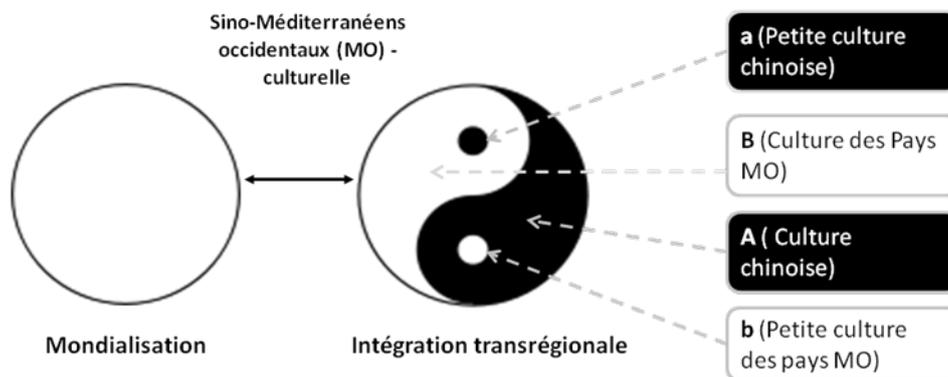
Ce modèle nous permet de mieux étudier le problème de l'intégration sociale des immigrants, de l'écart des revenus ou des inégalités entre les individus et les groupes.

Les notions d'harmonie et de fusion sont essentielles dans le Yin et Yang. Nous pouvons ainsi considérer qu'elles favorisent la manière de vivre ensemble des individus et des groupes sociaux, et donc la réalisation d'activités économiques communes.

2.2.3.5 - La mondialisation culturelle et le Tai Ji

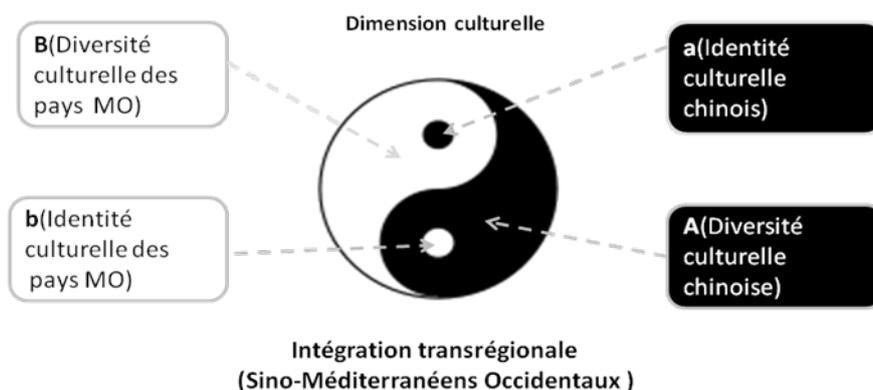
De même, au niveau du développement culturel dans le contexte de la mondialisation, selon le mécanisme de Tai Ji, nous pouvons trouver la présence de la culture chinoise (a) dans la culture des pays MO(B), et celle des pays MO(b) dans celle de la Chine(A). (Cf. figure 26)

Figure 26 - Le modèle entre la mondialisation culturelle et le Taiji



En fait, l'étude de l'échelle culturelle, porte principalement autour du maintien de l'identité culturelle, tout en tenant compte de la coexistence de différentes cultures dans l'intégration dynamique de la culture chinoise et de celle des pays de la Méditerranée occidentale. Nous pouvons trouver son modèle en nous basant sur le Tai Ji, car nous trouvons la culture méditerranéenne (b) en Chine(A), ainsi que la présence de la culture chinoise (a) dans l'environnement multiculturel de la Méditerranée (B).(Cf. figure 27)

Figure 27 - Le modèle culturel du Tai Ji



La coexistence est essentielle dans le Yin et Yang. On peut considérer qu'une convergence des cultures chinoises et méditerranéennes constitue une source de créativité économique commune.

Pour résumer l'application des dimensions et des facteurs de la mondialisation dans le modèle de Tai Ji selon la philosophie de Yi Jing, nous avons construit un tableau entre la mondialisation et le Tai Ji (Cf. tableau 16 – la combinaison de la mondialisation et du Tai Ji).

Conclusion de la section 2

Dans cette section, nous avons interprété le modèle Tai Ji par l'objet de notre recherche, surtout l'explication et l'application des 4 dimensions de la mondialisation et les 8 facteurs déterminants dans le modèle du Tai Ji.

D'autres chercheurs peuvent utiliser ce modèle selon la logique de notre recherche en l'adaptant au contexte de leurs études.

L'objectif de l'utilisation de ce modèle est d'appréhender des problèmes complexes par une méthode simple.

Conclusion du chapitre 3

Ce chapitre nous a permis d'identifier les 8 facteurs déterminants dans les quatre dimensions de la mondialisation, ainsi que de comprendre la théorie du Yi Jing et le mécanisme du Tai Ji.

Cela nous permettra d'établir notre modèle de recherche.

Chapitre 4 - L'implication de l'intégration transrégionale sino-méditerranéenne occidentale

Introduction au chapitre 4

Ce dernier chapitre a pour objet de présenter un modèle général issu de nos recherches.

Les travaux de recherche présents dans les deux sections précédentes sur la mondialisation nous permettent de choisir un certain nombre d'éléments utiles pour notre recherche, notamment les facteurs correspondants aux dimensions économiques, sociales, culturelles et politiques que nous avons choisis.

Nous aboutirons à la réflexion suivante : pouvons-nous construire un modèle de coopération économique, à partir du modèle de Yi Jing, reflétant une arborescence des grands mécanismes de la mondialisation dynamique (ou intégration transrégionale) entre la Chine et les pays méditerranéens occidentaux ?

Section 1 - L'étude du modèle de l'intégration transrégionale

Introduction à la section 1

Du Yi Jing, nous avons retenu les grands principes suivants pour proposer les plus importants mécanismes de l'intégration transrégionale, ainsi qu'une architecture de ces derniers.

Principe n°1 : L'intégration transrégionale est une source du développement territorial

Principe n°2 : La coopération doit se faire sur la base égalitaire qui exprime la manière de l'intégrer un petit « a » à un grand « B » et un petit « b » à un grand « A ».

Principe n°3 : L'intégration transrégionale peut s'envisager dans une relation géographique à distance. Une région est projetée dans une autre région.

De ces trois principes, nous avons envisagé une arborescence des mécanismes de l'intégration transrégionale pour permettre à tous les acteurs d'en prendre conscience afin de développer leur territoire. En effet, la finalité de cette recherche est le développement économique, mais aussi de faire profiter du modèle de Yi Jing.

L'objectif ultime est de dynamiser l'intégration transrégionale en utilisant notre modèle comme moteur du développement.

Dans le Yi Jing, l'intégration transrégionale renvoie aux notions de durabilité et d'égalité. C'est la raison pour laquelle nous avons placé au sommet de notre arborescence la notion d' «intégration transrégionale ».

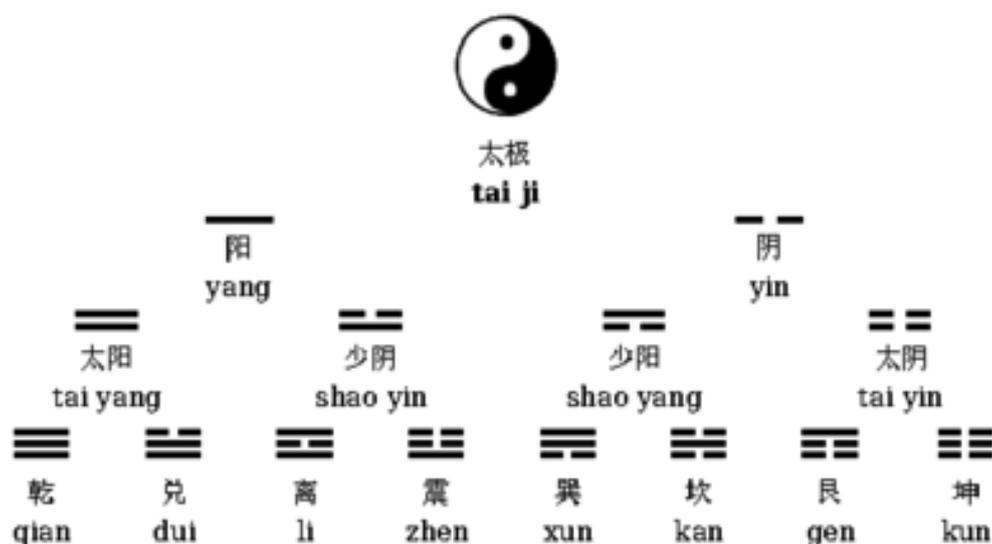
Les deux notions clés – à la manière du Yin et du Yang dans le Yi Jing – sont la Chine et les pays méditerranéens occidentaux.

Selon Marx (1845), « les hommes font l'histoire sans savoir qu'ils la font ». Une des explications réside dans le fait que les hommes sont projetés dans le temps et l'action un peu malgré eux. Ce n'est que la capitalisation a posteriori et leur volonté qui leur

permet de participer à l'histoire. On retrouve cette idée chez Heidegger, pour qui il n'existe pas de présent mais uniquement un futur et un passé. Le présent ne serait qu'une forme actualisée du passé en fonction de ce qui est projeté dans le futur. En matière d'intégration transrégionale, les notions du développement jouent une fonction de régulation et donc de structuration des tendances évolutionnistes.

La notion de l'égalité permet d'avancer huit grands thèmes de mécanismes d'intégration. (Cf. figure 28)

Figure 28 - Le modèle Yi Jing

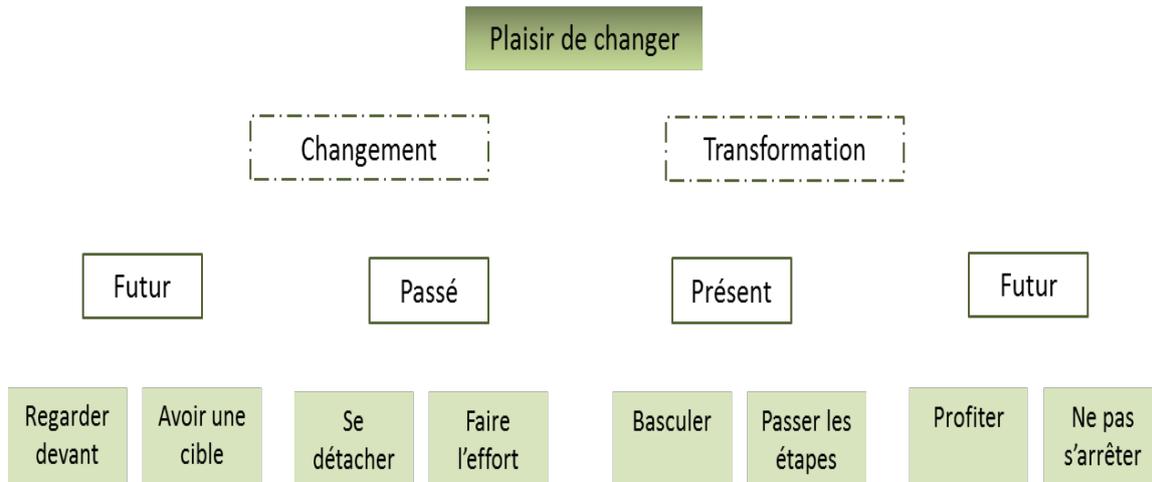


1.1 - Les modèle de recherche

1.1.1 - L'initiation de la théorie Yi Jing

En effet, l'utilisation du modèle Yi Jing a déjà été évoquée en occident en science de gestion par les professeurs Peretti, Autissier, Moutot (2014) qui ont construit un modèle concernant le « Changement et la Transformation » dans lequel ils proposent d'illustrer ces huit macro-mécanismes par des exemples de mécanismes qui nous semblent être les plus importants. Ce modèle est une sorte de balade cognito-philosophique permettant de développer sa capacité à changer. (Cf. figure 29).

Figure 29 - La théorie de changement et de transformation



Les huit macro-mécanismes du changement constituent des thèmes à partir desquels tout un chacun est en mesure de comprendre la manière de vivre le changement et de développer sa capacité à changer.

Selon la recherche de « changement et transformation », en poursuivant un objectif de sagesse, le Yi Jing propose un système de signes et de symboles qui se combinent les uns aux autres pour constituer des formes. La lecture de ces 64 formes constitue tout autant un cheminement de changement qu'un état de transformation. Le texte est très ésotérique, philosophique mais aussi moral. Il permet de multiples interprétations en fonction des contextes de la vie des lecteurs.

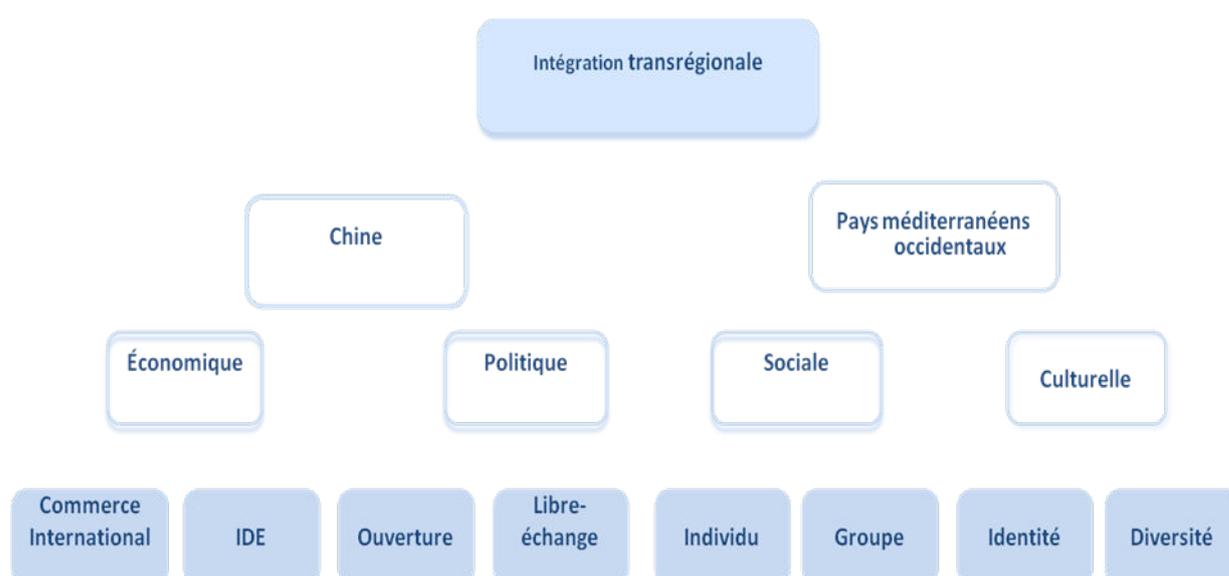
Le Yi Jing a traversé le temps par sa dimension holistique. Il ne se pose pas en ouvrage délivrant un modèle causal du changement. Il propose des tendances qui permettent à chacun de comprendre à la fois les mécanismes du changement auxquels il doit faire face et des états de transformation dont le potentiel s'exprime par leur compréhension.

Le Yi Jing propose une métaphore de la nature humaine dans une perspective de transformation continue. Parmi les 64 transformations simplifiées décrites, il en existe toujours une que chacun peut rapporter à une situation vécue.

La structure du texte est à la fois simple (avec huit éléments de base) et complexe (avec 64 variations et six nuances supplémentaires, traits ou variantes, au sein de chaque variation).

Selon ce modèle, nous pouvons construire une structure des mécanismes d'intégration transrégionale à partir du Yi Jing où l'intégration au futur se décompose en différents mécanismes. (Cf. figure 30)

Figure 30 - La théorie d'intégration transrégionale



« **Commerce internationale** », décrit à la fois le besoin et l'échange de biens, de services et de capitaux entre la Chine et les pays méditerranéens occidentaux ; c'est un type de commerce qui existe depuis la route de la soie.

« **Investissement direct à l'étranger** », évoque la nécessaire réduction des coûts et la conquête de nouveaux marchés pour les mouvements internationaux de capitaux, les IDE recouvrant également les créations de filiales à l'étranger.

« **Politique d'ouverture** » au monde extérieur s'inscrit dans le cadre d'une tendance plus générale axée sur une dépendance accrue aux marchés et aux entreprises privées. Cela peut augmenter l'attractivité territoriale pour les entreprises étrangers et les capitaux internationaux.

« **Politique libre-échange** » montre l'importance, lors d'une condition d'échange, de mettre en jeu des règles

Dans la coopération transrégionale, l'« **Individu** » est la plus petite unité de la société, comme la plus petite unité économique mais aussi le bénéficiaire ultime de l'intégration transrégionale.

« **Groupe** » décrit un sous-ensemble d'une population d'une société, ou une forme différente comme une firme multinationale ou un pays ou une organisation etc.

« **Identité culturelle** » constitue un élément de confiance et d'autonomie essentiel au développement d'une communauté en général, y compris au plan économique.

« **Diversité culturelle** », source de créativité, comme un élément de développement économique réside dans l'apport de cette dernière au développement de la créativité, non seulement dans le secteur culturel mais aussi dans les autres secteurs, y compris le secteur économique.

Ces huit macro-mécanismes d'intégration constituent des thèmes à partir desquels tout un chacun est en mesure de comprendre la manière de dynamiser l'intégration et le développement de ses territoires.

Les huit macro-mécanismes sont organisés dans une figure représentant l'infini incliné par les élans des processus d'intégration transrégionale.

Les mécanismes donnent le contenu et la structure d'intégration. La numérotation de 1 à 8 permet un repérage ainsi qu'une organisation binaire, en relation avec le Yi Jing. Les trois points cruciaux de ce modèle sont le 1, le 5 et le 8.

Le 1 (« **Commerce internationale** ») est une forme d'engagement dans l'intégration transrégionale. Le message est qu'il ne faut pas lutter contre l'intégration, mais en faire une opportunité.

Le 5 (« **Individu** ») est le participant à l'intégration (processus) à la mondialisation (état de petite unité). Il s'agit d'une étape clé car c'est là que se matérialisent clairement et positivement les efforts fournis lors du processus d'intégration.

Le 8 (« **Diversité culturelle** ») projette les territoires dans une boucle infinie afin de continuer l'intégration de manière permanente.

Dans cette recherche, nous proposons d'illustrer ces huit facteurs par des exemples de mécanismes qui nous semblent être les plus importants.

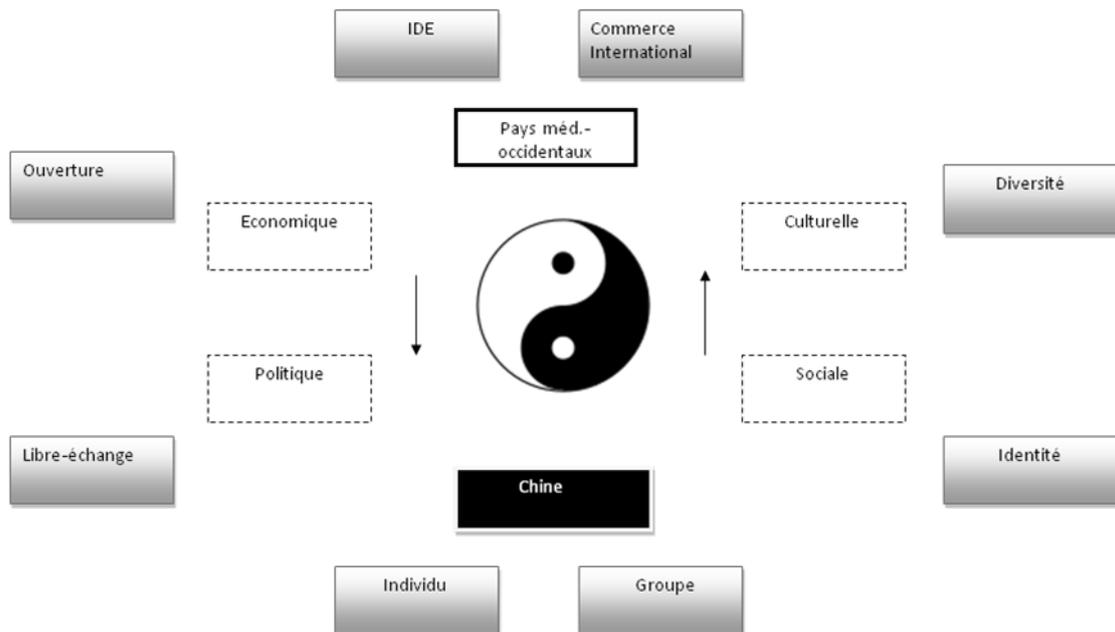
Ainsi nous proposons 8 facteurs pour les 4 dimensions (soit deux par dimension). Le modèle « d'intégration transrégionale » servira de fil rouge. Pour chaque mécanisme, un dessin complétera la description pour permettre plusieurs niveaux de lecture.

1.1.2 - L'innovation du modèle du Tai Ji

Dans le chapitre 3, nous avons interprété le modèle Tai Ji par l'intégration transrégionale, la mondialisation économique, politique, sociale et culturelle ainsi que leurs facteurs ; dans la conception de la mondialisation, nous avons regroupé ces interfaces différentes dans le même modèle de Tai Ji, comme un mouvement itératif nécessitant de composites apprentissages. (Cf. figure 30)

Ce modèle a pour objectif d'expliquer le processus dynamique d'intégration dans un contexte complexe en mouvement. Nous pouvons retrouver dans cette figure tous les enjeux de la mondialisation: l'intégration, l'équilibre, l'interdépendance, la transition, l'égalité, le cercle et la durabilité etc.

Figure 31 - Le modèle de composite sur Tai Ji



Cette figure nous montre l'intégration transrégionale comme une partie de la mondialisation pour la Chine et les pays méditerranéens occidentaux. Les symboles en couleur blanche représentent les dimensions des pays méditerranéens occidentaux, les parties en couleur noire représentent les dimensions de la Chine, chacune des deux parties s'intégrant l'une dans l'autre.

Ceci signifie exister dans l'interdépendance.

Il s'agit d'une méthode permettant d'appréhender les enjeux de la mondialisation dans une optique d'égalité, comme moyen de transition, et permettant un état d'équilibre.

Cela abouti à la durabilité du mouvement dynamique de la mondialisation matérialisée par le cercle (Cf. figure 31)

La même logique s'applique pour les dimensions économiques, politiques, sociales et culturelles ainsi que pour les 8 facteurs : le commerce international et l'IDE, la politique d'ouverture et libre-échange, l'individu et le groupe, l'identité culturelle et la diversité culturelle le tout s'inscrivant dans un processus dynamique d'intégration

transrégionale.

1.1.3 - L'intégration du mécanisme d'engrenage

Le modèle sous-jacent au Tai Ji est une description du mouvement et/ou du changement.

L'intégration transrégionale entre la Chine et les pays méditerranéens occidentaux repose sur l'utilisation ce modèle.

La chine est symbolisée par la grande partie noire ainsi que par le petit rond noir tandis que les pays méditerranéens occidentaux sont matérialisés par la grande partie blanche ainsi que par le petit rond blanc.

De l'utilisation de ce modèle découle la question suivante :

- Comment pouvons-nous permettre une intégration entre la Chine et les pays méditerranéens occidentaux qui favoriseraient un développement harmonieux ?

Ce schéma qui s'inscrit dans la durabilité et le mouvement perpétuel évoque la montre à mouvement automatique. (Cf. figure 32)

Ce dispositif ne fut massivement utilisé qu'avec l'avènement des montres à bracelet au début du XXe siècle. De nos jours, même si le remontage manuel est loin d'avoir disparu, la majorité des montres mécaniques haut de gamme utilisent ce dispositif de remontage (Joseph Flores, 2001). (Cf. encadre 3)

Une montre mécanique est alimentée par un ressort en spirale interne qui fait tourner les engrenages que font bouger les mains.

Nous voyons un effet mécanique à mouvement perpétuel, par l'interaction de deux engrenages. (Cf. figure 32)

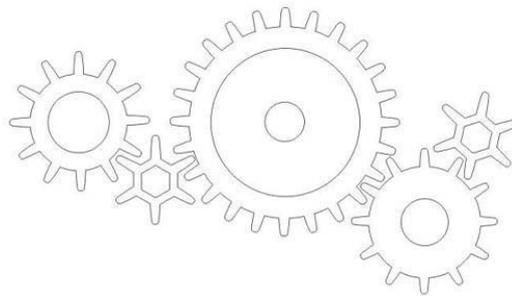
Encadre 3 - le mécanisme de montre à remontage automatique

Une montre automatique ou à remontage automatique est une montre mécanique dont le ressort est enroulé automatiquement à la suite du mouvement naturel du bras de l'utilisateur, à fournir de l'énergie pour fonctionner la montre, ce qui remonte manuel inutile. Une montre mécanique qui n'est ni à remontage automatique, ni entraîné électriquement est appelé un chronomètre manuel. Beaucoup de montres mécaniques vendues aujourd'hui sont à remontage automatique.

Une montre mécanique est alimentée par un ressort en spirale interne qui fait tourner les engrenages qui font bouger les mains. Le ressort perd de l'énergie comme la montre fonctionne, donc dans un mouvement manuel de la montre le ressort doit être enroulé périodiquement en tournant un petit bouton sur le boîtier, la couronne, pour fournir de l'énergie à courir la montre. Dans le cas contraire, une fois que l'énergie dans le ressort de barillet est vide, il s'arrête.

Un mouvement de montre à remontage automatique doté d'un mécanisme qui enroule le ressort de barillet. La montre comporte un poids excentrique (le rotor), qui tourne sur un pivot. Les mouvements normaux du bras de l'utilisateur ne conduit au rotor de pivoter sur son personnel, qui est fixé à un mécanisme de remontage à cliquet. Le mouvement du bras du porteur est ainsi traduit en mouvement circulaire du rotor qui, à travers une série d'engrenages inverseur et de réduire, par la suite enroule le ressort de barillet. Il existe de nombreux modèles différents de mécanismes d'auto-liquidation modernes. Certains modèles permettent de remontage de la montre aura lieu alors que les fluctuations du rotor dans une seule direction tandis que d'autres, plus avancés, des mécanismes ont deux cliquets et remonter le ressort moteur pendant les deux sens et les mouvements du rotor dans le sens antihoraire.

Figure 32 - Le mécanisme de mouvement d'engrenage



Les engrenages de transmission sont analogues aux roues d'un système de poulie à courroie croisée. Un avantage des pignons est que les dents d'une roue dentée empêchent tout glissement.

La première référence connue des engrenages remonte à environ 50 avant JC est celle d'Héron d'Alexandrie. Cependant, ils remontent à la mécanique grecque de l'école d'Alexandrie du 3ème siècle avant JC et ont été grandement développés par le penseur grec Archimède (287-212 avant JC). Le mécanisme d'Anticythère est l'exemple d'un dispositif très ancien et complexe, conçu pour calculer les positions astronomiques (entre 150 et 100 avant JC. (Cf. encadre 4)).

Encadre 4 - Le mécanisme de mouvement d'engrenage

Un engrenage ou roue dentée est une partie rotative de la machine ayant des dents coupées, ou dents, qui engrènent avec une autre partie dentée afin de transmettre le couple, dans la plupart des cas avec les dents d'une roue dentée étant de forme identique, et souvent aussi avec cette forme sur l'autres engins. Deux ou plusieurs roues dentées qui travaillent en tandem sont appelés une transmission et peut produire un avantage mécanique par l'intermédiaire d'un rapport de transmission et donc peuvent être considérées comme une simple machine. Dispositifs réducteurs peuvent modifier la vitesse, le couple et la direction d'une source d'alimentation. La situation la plus courante est un engrenage en prise avec un autre engrenage; Toutefois, un engrenage peut également en prise avec une partie dentée non tournante, appelée grille, produisant ainsi une traduction à la place de rotation.

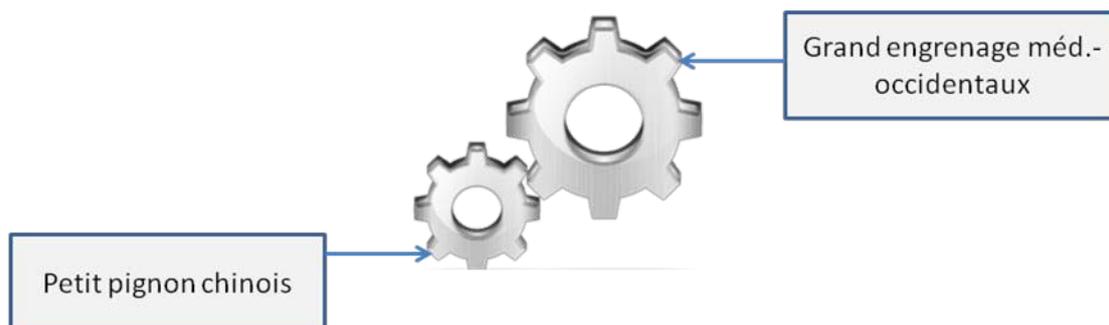
Les engrenages de transmission sont analogues aux roues d'un système de poulie à courroie croisée. Un avantage de pignons est que les dents d'une roue dentée empêchent tout glissement.

Lorsque deux roues dentées s'engrènent, et une roue dentée est plus grand que l'autre (même si la taille des dents doit correspondre), un avantage mécanique est produite, avec les vitesses de rotation et les couples des deux vitesses différentes dans une relation inverse.

Dans les transmissions qui offrent rapports de vitesse multiples, comme les vélos, les motos et les voitures, la vitesse de terme, comme en première vitesse, se réfère à un rapport de vitesse plutôt que d'un équipement physique. Le terme est utilisé pour décrire des dispositifs similaires, même lorsque le rapport de transmission est continue plutôt que discrète, ou lorsque le dispositif ne contient pas réellement de vitesses, comme dans une transmission continûment variable.

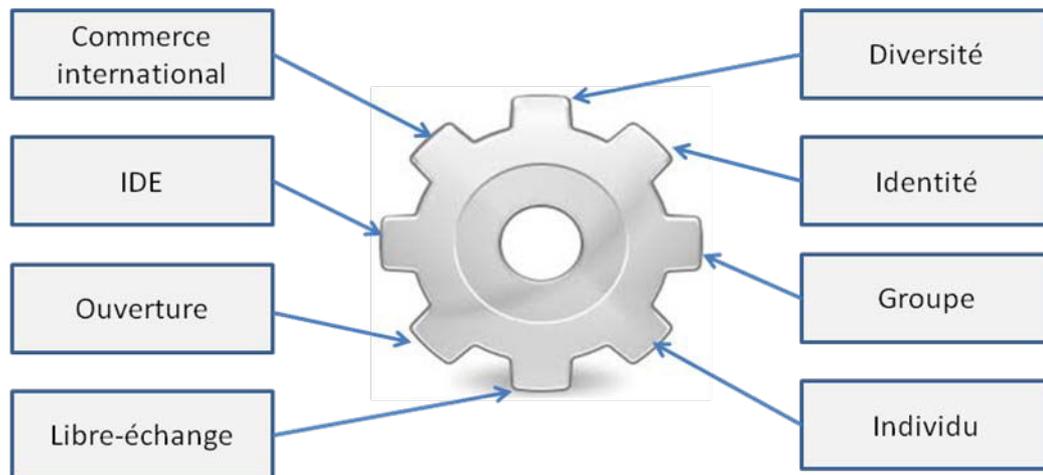
Pour faire le lien entre l'intégration transrégionale de la Chine et des pays méditerranéens occidentaux et le mécanisme du mouvement d'engrenages, nous pouvons considérer que le pignon chinois s'engrène avec le pignon méditerranéen occidental lequel transmettent le « couple » du développement. (Cf. figure 33)

Figure 33- Le mouvement d'engrenage entre la Chine et les pays méditerranéens



Schématiquement, les huit dents de la roue correspondent aux huit facteurs déterminants, savoir : le commerce international, l'IDE, la politique d'ouverture, la politique de libre-échange, l'individu, le groupe, l'identité culturelle et la diversité culturelle. (Cf. figure 34)

Figure 34 - Les dents d'une roue



L'interdépendance entre les pays concernés est matérialisée par le mouvement d'entraînement décrit par la figure ci-dessus, ceci permettant d'explicitier le processus d'intégration transrégionale (Cf. figure 34).

1.1.4 - Le modèle d'intégration transrégionale entre la Chine et les pays méditerranéens occidentaux

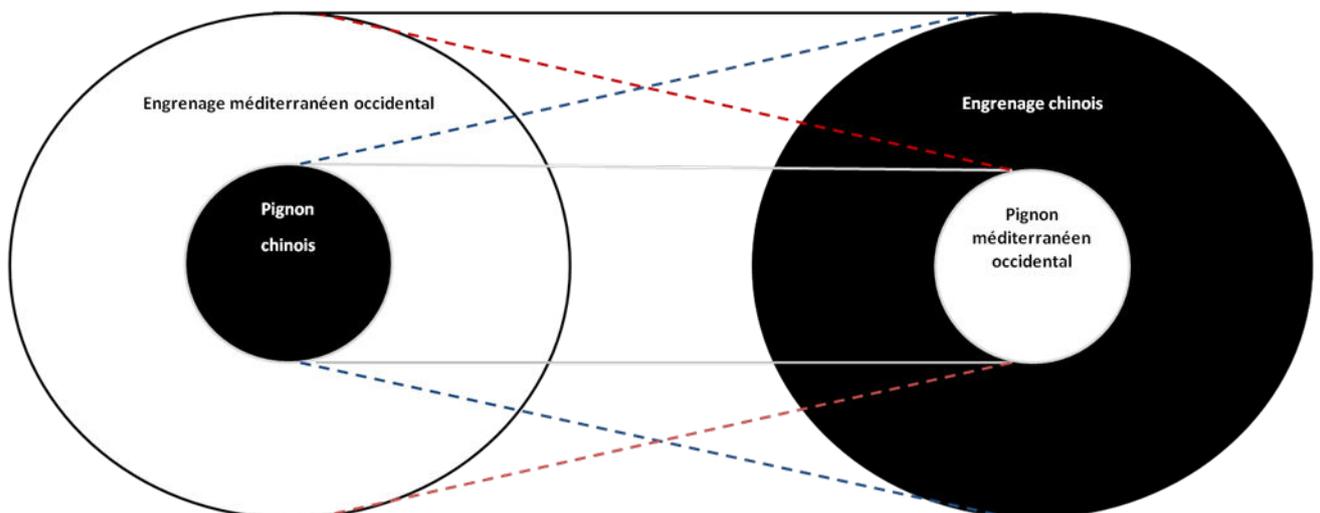
L'utilisation de la théorie du Yi Jing et du modèle du Taiji nous a permis d'établir le mécanisme de l'engrenage qui nous appliquons aux mouvements d'intégration transrégionale. (Cf. figure 35)

Un écran apparaît en face de nous :

- La Chine est considérée comme l'un des grands engrenages du développement économique du monde,
- mise en place du pignon chinois dans les pays méditerranéens occidentaux,
- le pignon chinois et l'engrenage chinois entraînent une courroie de transmission économique à l'intérieur et à l'extérieur de pays concernés
- en même temps, le pignon chinois fonctionne en rotation interne avec l'engrenage méditerranéen occidental, la rotation du pignon chinois actionne l'engrenage des pays méditerranéens occidentaux.

- Les pays méditerranéens occidentaux sont considérés comme l'un des grands engrenages du développement économique du monde,
- mise en place d'un pignon méditerranéen occidental en Chine,
- le pignon et l'engrenage des pays méditerranéens occidentaux entraînent une courroie de transmission économique à l'intérieur et à l'extérieur de pays concernés
- en même temps, le pignon méditerranéen occidental fonctionne en rotation interne dans l'engrenage chinois, la rotation du pignon méditerranéen occidental actionnant l'engrenage chinois.

Figure 35 - Le modèle de recherche Tai Ji- Engrenage



Les courroies de transmission ci-dessus décrites constituent les moteurs de l'intégration transrégionale, lesquels accélèrent le processus de mondialisation.

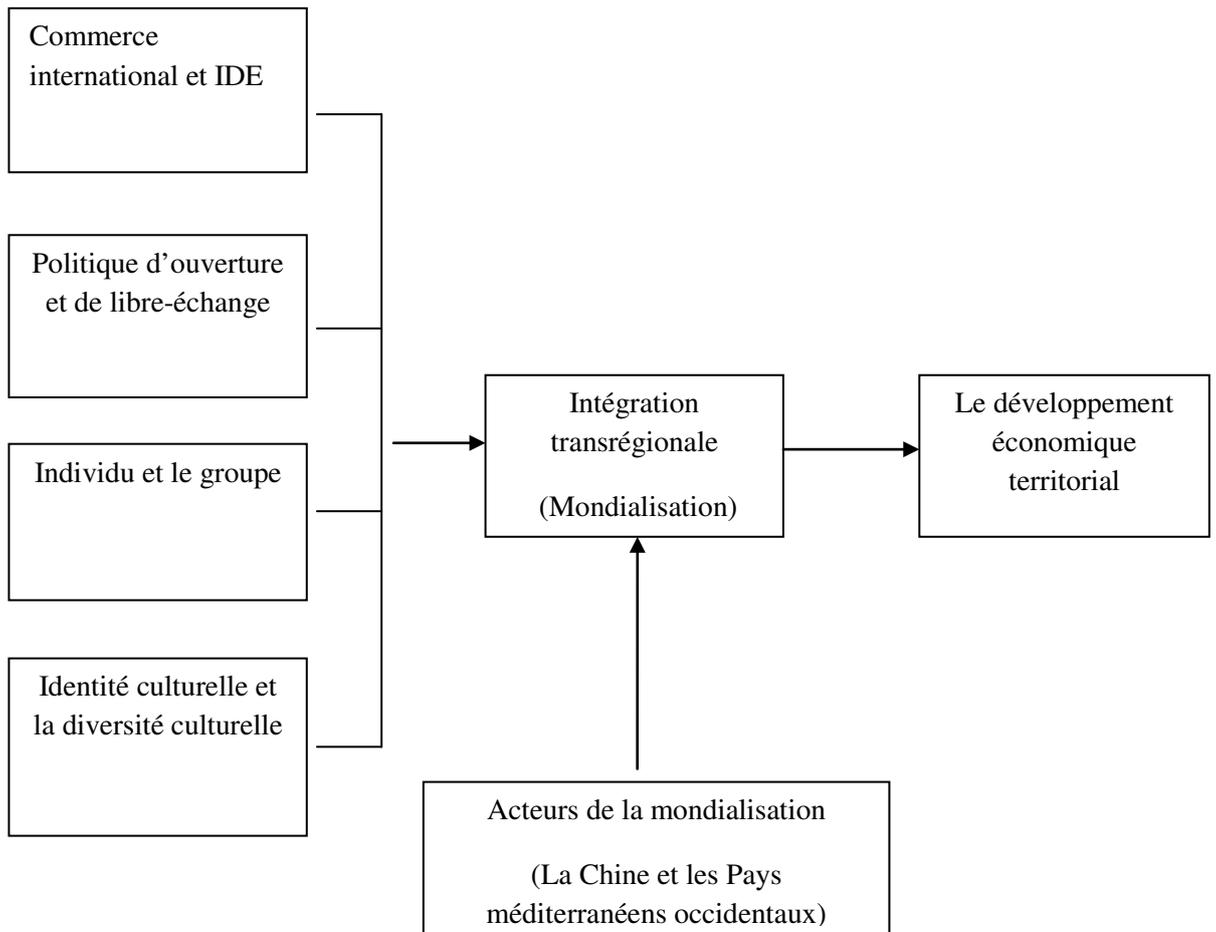
Le pignon chinois à l'intérieur des pays des méditerranéens occidentaux est considéré comme un pôle de compétitivité chinois tandis que le pignon des pays méditerranéens occidentaux est considéré comme un pôle de compétitivité des méditerranéens occidentaux en Chine.

Ces deux pôles participent alors au développement économique territorial.

1.1.5 - Le modèle descriptif

Le modèle de recherche Tai Ji- Engrenage appliqué à la recherche traditionnelle occidentale permet de vérifier les hypothèses (Cf. figure 36).

Figure 36 - Le modèle de recherche



1.2 - Les méthodologies de recherche

1.2.1 - La formulation des hypothèses

Au stade de nos recherches nous pouvons formuler la problématique suivante : *Quels modèles favorisent le développement économique territorial entre la Chine et les pays méditerranéens occidentaux ?*

La plupart des fondements conceptuels sont issus, en grande partie, des cas d'études théoriques. Il convient alors de délimiter le champ de la recherche (en même temps de justifier empiriquement les relations entre les différents acteurs).

Le concept de mondialisation est souvent utilisé de manière plus globale et il représente alors la tendance à « l'interconnexion mondiale croissante » dans pratiquement tous les domaines : économique, culturel, technologique, politique, juridique, militaire, environnemental et social (McGrew, 1997). Thompson (1999, p.159) va jusqu'à dire qu'elle fait intervenir « la totalité des phénomènes sociaux contemporains ».

Plus précisément, l'étude qualitative aura pour objet de vérifier si tous les facteurs évoqués dans la littérature jouent effectivement un rôle dans le domaine qui nous préoccupe (les facteurs face à l'intégration transrégionale), mais aussi de collecter des informations complémentaires.

Conformément au schéma qui vient d'être présenté, il convient d'énoncer les hypothèses à tester en précisant leur origine et en rappelant le cas échéant les différents concepts.

1.2.1.1 - Le développement économique territorial

Le développement se définit comme « un processus de changement capable de faire passer le territoire en tant que réalité économique, sociale, institutionnel, d'un état à un autre ».

Pour Teisserenc (1994), les politiques de développement local s'appliquent à des territoires qui connaissent une crise de développement et qui sont en recherche d'une nouvelle croissance. L'auteur considère que ce processus émerge « à un moment où les relations entre l'Etat et les collectivités locales, entre le centre et la périphérie, connaissent des tensions dans l'ensemble des pays industrialisés [...]. « Ces politiques de développement se manifestent au moment où la crise économique a provoqué un vaste mouvement de restructuration de l'économie, de réorganisation des outils de production et de repositionnement des espaces économiques ».

Pour Jouve, Spenlehauer et Warin (2000), sur les transformations des sociétés modernes : l'État est trop grand pour les petits problèmes et trop petit pour les grands problèmes.

Ce point de vue est lié à la montée en puissance des régions comme espaces pertinents de localisation des activités économiques, dans le cadre d'un système de production et de consommation post-fordiste (Benko et Lipietz, 2000).

Pour M. Bussi (2009) cette relation se définit comme une coopération transrégionale et permet de créer des projets par le biais de partenariats entre collectivités, associations, organismes de développement public ou personnes morales. Elle a pour objectif de réfléchir à des problématiques communes au sein d'une macro-région (Balme, 1996 ; Keating, 1998).

Les actions bénéficiant d'un soutien sont en conséquence celles qui visent à améliorer l'interconnexion entre territoires, tant physique (investissement dans les transports) qu'immatérielle (réseaux, échanges entre régions et acteurs impliqués). Les sujets abordés approfondissent les priorités de la politique régionale des pays méditerranéens ou de la Chine (environnement, aménagement, innovation, transport, développement économique).

Ainsi, les programmes transnationaux permettent de créer des réseaux dans les domaines de la prévention des risques ou le domaine maritime. Les réseaux créés deviennent des terrains d'expérimentation et de diffusion des bonnes pratiques. Concerner cette coopération entre les pays du bassin méditerranéen et la Chine, nous

pouvons définir plutôt une coopération transnationale à considérer les dimensions économiques, politiques, sociales et culturelles comme une telle « interdépendance territoriale coopérative » (Saez et Leresche, 1997 : 30).

La coopération transrégionale s'inscrit dans la dynamique du développement territorial entre deux pays ou deux régions (Keating, 2008).

La coopération transrégionale est à géométrie variable, c'est un espace de projets communs, construits sur la base des réalités économiques, de politiques, sociales et culturelles des territoires (Virol, 2006).

Sur ces notions de base, l'intégration transrégionale est peut être un point favorable et commune du développement pérenne et durable territoriales entre la Chine et les pays de la Méditerranée occidentale.

Hypothèse 1 : L'intégration transrégionale peut favoriser le développement économique territorial entre la Chine et les pays méditerranéens occidentaux

1.2.1.2 - La complémentarité économique mutuelle

Le commerce international et l'investissement direct étranger(IDE) ont acquis un rôle important dans l'économie internationale depuis des décennies. Ces deux facteurs promeuvent la croissance économique territoriale.

Pour les situations des deux partenaires commerciaux, *le commerce international est un moyen de dynamiser la croissance économique et d'éviter « l'état stationnaire »* (Ricardo, 1817). La pensée de Ricardo est donc très actuelle, car la croissance économique depuis 1945 est due, en grande partie, à l'abaissement significatif des droits de douane dans toutes les régions du monde.

Aujourd'hui, le concept du commerce international et celui de l'IDE ont reçu beaucoup plus d'attention, tant au niveau national qu'international. L'IDE est une branche et une partie du commerce international.

La nouvelle logique des échanges doit donc intégrer les stratégies d'investissements directs à l'étranger (IDE) de ces firmes transnationales et permettre de rendre compte des incessantes délocalisations des sites de production d'un pays à un autre, en fonction des évolutions comparées des coûts de production. Par exemple, les pays MO utilise les IDC favorise ses productions afin de l'exportation vers la Chine.

De nombreux articles portent leurs études sur leur motivation et leurs effets (Dunning, 1973, 1980,1988 ; Hymer, 1976 et Vernon, 1966) ; selon eux, *l'IDE est le facteur important du développement économique pour les pays*. Après certaines études empiriques menées par les chercheurs, l'IDE a une influence complexe sur la croissance économique car il peut augmenter le volume de production et être le moteur favorisant ainsi le marché du travail local. De plus, l'IDE peut soutenir la compétitivité locale (Blomstrom et al. ,1994 ; Smarzynska, 2002).

Celles-ci remodelent en permanence la carte des flux commerciaux en jouant sur la compétitivité prix, qui reste un critère déterminant pour de nombreuses transactions. Les distorsions de salaires et de conditions de travail entre les régions du monde obligent les pays les plus développés à fonder désormais le développement de leurs échanges sur la compétitivité hors-prix, dite aussi « structurelle », en accentuant l'intensité technologique de leurs produits.

Les échanges internationaux de marchandises ont connu une croissance soutenue dans le cadre d'une mondialisation qui redistribue les cartes de la puissance commerciale entre les nations.

Nous pouvons considérer que les facteurs « commerce international » et « IDE » jouent un rôle essentiel dans la complémentarité économique entre deux régions.

Hypothèse 1.1 : Les facteurs « commerce international » et « IDE » entre la Chine et les pays méditerranéens occidentaux, jouent un rôle essentiel de complémentarité économique et de développement mutuel

1.2.1.3 - Les politiques de développement réciproque

Dans notre dernier chapitre, nous avons cité certaines phrases de différents auteurs pour observer l'effet des facteurs de « politique d'ouverture » et de « libre-échange » qui contribuent au développement économique.

Parmi les citations, Kenwood et Lougheed (2000) considèrent la mondialisation comme une approche de la politique économique qui se caractérise par l'adoption de plusieurs éléments du laisser-faire, juste au moment où la planification centralisée et le communisme deviennent de plus en plus inacceptables. De plus, Jean-Luc Ferrandéry (1998) insiste sur le concept selon lequel la mondialisation serait un « mouvement complexe d'ouverture des frontières économiques et de déréglementation, qui permet aux activités économiques capitalistes d'étendre leur champs d'action à l'ensemble de la planète. ».

En effet, *Les politiques d'ouverture commerciale constituent-elles un facteur de croissance économique ?* L'ouverture commerciale d'un pays est déterminée par son niveau de productivité ou son avance technologique, selon la théorie des avantages comparatifs (Ricardo, 1817), et par sa dotation relative en facteurs de production, selon le modèle de Heckscher et Ohlin (1933). Par conséquent, les pays se spécialisent dans la production des biens pour lesquels ils sont les plus compétitifs : les pays développés produiraient davantage de biens manufacturés tandis que les pays en développement seraient plus tournés vers la production de biens contenant plus de travail non qualifié.

Durant les années 60, certains pays d'Amérique Latine (Argentine, Brésil, Colombie et Pérou) constatant une détérioration progressive de leurs termes d'échange, liée à cette division internationale du travail, ont suivi les thèses de Singer (1950) et Prebisch (1960) en mettant en place une politique de substitution des importations, l'objectif visé étant l'industrialisation rapide. Cette politique assignait à l'Etat un rôle interventionniste plus poussé et nécessitait une protection douanière des secteurs industriels. Parallèlement, des pays du Sud-est asiatique qui, au début des années 70, étaient sous-développés, se sont davantage ouverts au commerce mondial et aux capitaux étrangers.

Au début des années 80, après les chocs pétroliers de 1973 et 1979 et la crise de la dette de 1982, les pays qui avaient mis en place des politiques d'ouverture ont connu une croissance économique soutenue et ont mieux résisté à différents chocs économiques, alors que les pays qui avaient opté pour le protectionnisme ont vu leurs revenus baisser. C'est dans ce contexte de surendettement et de déséquilibres économiques que les pays en développement ont dû adopter des programmes d'ajustement structurel sous la supervision de la Banque Mondiale et du Fonds Monétaire International. Beaucoup de pays ont, par la même occasion, entamé des réformes commerciales visant à libéraliser leur commerce extérieur et à réduire les distorsions des prix ; la finalité de ces programmes étant de réduire leurs déséquilibres budgétaires et commerciaux.

Cependant, une décennie après la mise en place de ces réformes, le bilan était très mitigé, même si la crise de la dette a trouvé une solution après le plan Brady (1989). Les politiques économiques visant notamment la promotion des échanges commerciaux n'ont pas donné les résultats escomptés. Pourtant, elles continuent d'être suivies par différents Etats et sont, même, vivement encouragées par l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC). *Les politiques d'ouverture peuvent-elles créer une dynamique de croissance économique (Brady, 1989).*

Autrement dit, *Le libre-échange est la doctrine économique favorable à la libre circulation des marchandises.* Cette libre circulation peut s'étendre aux services, aux capitaux et à la main-d'œuvre. Pour cela, les libre-échangistes préconisent la suppression de toutes les entraves aux échanges.

Les premiers défenseurs de l'abaissement des droits de douane furent des économistes français du XVIII^e siècle : les physiocrates (François Quesnay). Le contrôleur des finances de Louis XVI, Turgot (1727-1781) supprima les taxes sur les céréales à l'entrée de chaque province française pour assurer la libre circulation des grains. Mal comprise par la population, cette mesure entraîna la « guerre des farines ».

- Dans l'ouvrage « *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations* », Adam Smith (1776) reprend l'analyse des physiocrates sur les bienfaits du libre-échange. *Il élabore la théorie des avantages absolus.*

Chaque pays doit se spécialiser dans les biens et les services qu'il parvient à produire à un coût de production inférieur à celui du reste du monde. Chaque pays doit en contrepartie délaissier la production de biens et de services pour lesquelles il est le moins efficace. Il doit alors importer ces produits du reste du monde. Pour exemple, prenons le cas de la France et de la Chine pour le luxe et la télévision. La France a un avantage absolu pour les produits de luxe et doit se spécialiser dans ce domaine. Elle doit délaissier la production des téléviseurs et les acheter à l'extérieur. La Chine doit se spécialiser, à l'inverse, dans la production de télévisions et importer ses produits de luxe. D'un point de vue économique, les deux pays ont intérêt à se spécialiser et à commercer. Il n'y a aucun perdant à l'échange.

- Dans son ouvrage, « Des principes de l'économie politique et de l'impôt » (1817), Ricardo apporte un complément à la théorie d'Adam Smith. En effet, il existe un cas particulier qui n'avait pas été étudié par ce dernier : lorsqu'un pays n'a aucun avantage absolu sur ses partenaires commerciaux. Dans ce cas de figure, il ne peut donc pas se spécialiser dans une production pour échanger commercialement avec les autres. Ricardo élabore *la théorie des avantages comparatifs* pour remédier à la faille théorique de Smith. Chaque pays doit se spécialiser dans la production dans laquelle son coût de production est le plus faible, et ce, au détriment de ses autres productions. Là où le pays est le moins mauvais, à défaut d'être le meilleur, il se spécialise. Ricardo a pris l'exemple désormais fameux de la production des ressources halieutiques et des électroménagers dans deux pays différents : le Maroc et la Chine. On considère que le coût du travail par ouvrier est identique dans les deux pays. La supériorité du Maroc découle d'une meilleure productivité du travail dans les deux domaines d'activité. Toutefois, en calculant les écarts de prix entre les deux produits, selon point de vue de Ricardo, on remarque que le Maroc a un avantage plus grand pour les produits halieutiques que pour les électroménagers. On parle d'avantages comparatifs. Dans cette situation, le Maroc a intérêt à se spécialiser dans les produits halieutiques et à importer ses électroménagers. Symétriquement, l'infériorité de la Chine est plus importante pour les produits halieutiques que pour les électroménagers. Le Chine doit donc abandonner la production des produits halieutiques et se spécialiser dans

la production des électroménagers. En théorie, les deux pays ont intérêt à commercer en se spécialisant, car ils en tireront tous deux un bénéfice supplémentaire.

Ricardo est donc favorable au libre-échange, quelles que soient les situations des deux partenaires commerciaux. Pour lui, le commerce international est un moyen de dynamiser la croissance économique et d'éviter « l'état stationnaire » (taux de croissance égal à 0 %). La pensée de Ricardo est donc très actuelle, car la croissance économique depuis 1945 est due, en grande partie, à l'abaissement significatif des droits de douane dans toutes les régions du monde.

D'autres exemples témoignent du lien entre ouverture aux échanges et croissance économique : dans les années 1970, la Corée du Sud fait le choix de l'intégration au commerce mondial, et cette stratégie amène le pays à connaître une croissance économique remarquable, qui place aujourd'hui son PIB au 13e rang mondial. Les exemples de la Chine ou du Brésil viennent conforter cette thèse du lien entre ouverture au marché mondial et croissance, même si elle doit être nuancée : l'exemple de l'Afrique, confinée à des échanges de matières premières agricoles ou minérales, témoigne que le facteur primordial est moins l'insertion dans les échanges que le choix des créneaux sur lesquels elle se réalise.

Ainsi, selon les thèses développées par Brady, Smith et Ricardo, le libre-échange est favorable à la croissance économique mondiale, et tous les pays y gagnent, et ce, quel que soit leur niveau de développement.

Pour conclure, nous pouvons par conséquent dire que selon toutes ces recherches, les facteurs « politiques d'ouverture » et de « libre-échange » jouent un rôle essentiel de complémentarité politique entre deux régions.

Hypothèse 1.2 : Les facteurs de « politiques d'ouverture » et de « libre-échange » qui contribuent au développement économique mutuel entre la Chine et les pays méditerranéens occidentaux, jouent un rôle essentiel de complémentarité politique.

1.2.1.4 - L'harmonie sociale

La croissance correspond à une augmentation durable et à long terme du volume de la production. Cette définition implique un certain nombre de précisions : La production est l'activité socialement organisée de fabrication de biens et de mise à disposition d'autrui de services, qui contribuent à satisfaire des besoins individuels ou collectifs.

Les facteurs d' « individu » et de « groupe » qui participent aux activités économiques communes.

- Dans son ouvrage, « Leçons de théorie micro-économique », Malinvaud (1969), propose la définition suivante : L'économie est la science qui étudie comment les ressources rares sont employées pour la satisfaction des besoins des hommes vivant en société ; elle s'intéresse, d'une part, aux opérations essentielles que soient la production, la distribution et la consommation des biens et, d'autre part, aux institutions et aux activités ayant pour objet de faciliter ces opérations.

Si nous décomposons cette définition en mots clefs, nous pouvons dire que l'objet de l'économie tourne autour des notions suivantes : besoins, ressources, hommes vivant en société, opérations et institutions ; certaines de ces notions feront l'objet de la suivante.

- Dans l'ouvrage « l'économique », Samuelson (1982) a présenté la définition suivante : L'économie est l'étude de la façon dont l'homme et la société choisissent avec ou sans recours à la monnaie, d'employer des ressources productives rares qui sont susceptibles d'emplois alternatifs pour produire divers biens, et les distribuer en vue de la consommation, présente ou future, des différents individus et groupes qui constituent la société

A travers cette définition, l'objet est la recherche de solutions efficaces aux problèmes de la production. Qui produit ? Et pour qui produire ? Comment produire ? C'est problématique du « qui, comment et pour qui produire », qui est commune à toutes les

sociétés, ramène l'activité économique à trois actes fondamentaux : la production, consommation, et la répartition.

L'acte économique provient du fait que la nature ne fournit pas gratuitement et en quantités illimitées ce que les hommes ont besoin; ces derniers doivent donc travailler et s'organiser de façon à satisfaire leurs besoins en utilisant les ressources dont ils disposent.

Donc, l'hypothèse est se construit par la production et à la consommation en face les individus et les groupes entre la Chine et les pays méditerranéens occidentaux, ainsi que les activités économiques communes.

Les facteurs d' « individu » et de « groupe » jouent un rôle essentiel dans l'harmonie sociale entre deux.

Hypothèse 1.3 : Les facteurs « individu » et « groupe » participant aux activités économiques communes entre la Chine et les pays méditerranéens occidentaux, jouent un rôle essentiel dans l'harmonie sociale.

1.2.1.5 - La coexistence des cultures

Les facteurs d'« identité culturelle » et de « diversité culturelle » sont considérés les sources créatives économiques.

Comme le souligne l'un des considérants du programme Culture 2000 adopté par le Parlement européen et le Conseil en février 2000 :

- *La culture est à la fois un facteur économique et un facteur d'intégration sociale et de citoyenneté. Pour cette raison, elle a un rôle important à jouer face aux défis nouveaux auxquels la Communauté est confrontée, comme la mondialisation, la société de l'information, la cohésion sociale ou encore la création d'emplois.*

L'identité et à la créativité culturelle en tant que facteurs de développement économique.

L'identité culturelle en tant que facteur de confiance et d'autonomie : la première réflexion prend appui sur le fait que l'identité culturelle constitue un facteur de confiance et d'autonomie essentiel au développement d'une communauté en général, y compris au plan économique (le rapport de la Banque mondiale, 1998), l'identité culturelle donnait un sens à la vie, ce qui, dans le contexte actuel de mondialisation de l'économie, peut souvent déboucher sur un sentiment d'aliénation qui met en péril le développement économique lui-même.

L'identité culturelle, en tant que facteur économique, a récemment fait l'objet d'un certain nombre d'études qui tendent à démontrer que cette dernière, lorsqu'on l'intègre dans un modèle général de comportement économique, influence très clairement les résultats (Akerlof et Kranton, 1999). S'intéressant plus spécifiquement à l'identité culturelle, Beaudreau (1999) fait valoir qu'un affaiblissement de celle-ci dans un contexte de changement rapide comme celui engendré par la mondialisation de l'économie, ou encore dans une situation caractérisée par une entrée massive de produits culturels étrangers, entraîne une diminution de bien-être pouvant justifier la mise en place de politiques culturelles compensatoires, rejoignant en cela certaines des thèses de Lancaster (1991).

Mais bien avant que les économistes se penchent sur la place faite à l'identité culturelle dans les modèles d'analyse des préférences des consommateurs, les négociateurs du GATT eux-mêmes avaient compris que l'identité culturelle, telle qu'elle se manifeste dans le patrimoine national (ou, pour reprendre l'expression de l'article XX (f) du GATT, dans « les trésors nationaux ayant une valeur artistique, historique ou archéologique »), était suffisamment importante pour faire exception à l'application régulière des règles de l'accord. C'est grâce à cette exception que la *Convention concernant les mesures à prendre pour interdire et empêcher l'importation, l'exportation et le transfert de propriétés illicites des biens culturels* a pu être adoptée par l'UNESCO en 1970, convention qui est maintenant transposée dans le droit interne de nombreux États.

La diversité culturelle comme un facteur de développement économique réside dans l'apport de cette dernière au développement de la créativité, non seulement dans le secteur culturel mais aussi dans les autres secteurs, y compris le secteur économique. Déjà en 1995, la Commission mondiale de la culture et du développement mettait en évidence le rôle clef que la créativité pouvait jouer, « au-delà du domaine artistique, dans l'économie, l'innovation technologique, la vie privée et les initiatives de la société civile et dans le développement en général ». En 1998, la Conférence de Stockholm sur les politiques culturelles pour le développement, dans son Plan d'action, affirmait que « l'une des fonctions des politiques culturelles est d'assurer l'espace nécessaire à l'épanouissement des capacités créatrices ».

En 1999, lors de la table ronde des Ministres de la culture organisée à l'occasion de la 30e session de la Conférence générale de l'UNESCO, l'un des sujets de discussion proposés était celui « ... de la contribution de plus en plus importante que la création peut apporter au développement économique, notamment grâce à l'essor des industries culturelles ». Pour résumer, comme le souligne avec raison Canclini (1992), « la créativité commence à être valorisée dans une acception plus large, non seulement en tant que production d'objets ou de formes novateurs, mais également en tant que faculté de résoudre des problèmes sur un plan non strictement 'culturel' ». Or ce qui explique cet apport de la culture au développement des facultés créatrices, ce n'est rien d'autre que la diversité culturelle elle-même.

Reconnaître la diversité culturelle ne consiste donc pas à nier l'existence ou le développement d'une culture universelle, mais c'est reconnaître que l'histoire même ou l'évolution de cette culture est un cumul résultant de l'interaction de plusieurs cultures. En dernier ressort, c'est reconnaître qu'il n'existe pas une façon unique de concevoir le monde, d'y vivre, et de l'exprimer.

Considérant tant les dimensions de la culture que nous avons traitées précédemment que la reconnaissance de l'existence de plusieurs cultures à travers le monde, nous pourrions résumer, dès à présent, les appréhensions que plusieurs partagent à l'égard de la mondialisation en cours et de ses effets sur la diversité culturelle de la façon suivante : il existe des collectivités (peuples, communautés, groupes, etc.), possédant des caractéristiques particulières (subjectives, comme des valeurs, des croyances, une

histoire, ou objectives, comme une langue, des pratiques, des institutions, par exemple), qui risquent d'être réduites à néant par la mondialisation en ce que les conditions qui permettent leur maintien, leur expression et leur développement risquent de disparaître.

Les facteurs d'« identité culturelle » et de « diversité culturelle » jouent un rôle essentiel dans la coexistence des cultures entre deux régions.

Hypothèse 1.4 : Les facteurs « identité culturelle » et « diversité culturelle » qui sont considérés comme sources créatives économiques entre la Chine et les pays méditerranéens occidentaux, jouent un rôle essentiel dans la coexistence des cultures.

1.2.1.6 - La coopération transrégionale

Dans le cadre de notre recherche, si la Chine et les pays de la Méditerranée occidentale souhaitent renforcer les flux commerciaux de marchandises entre eux, il conviendra d'adapter les stratégies de coopération transrégionale en fonction des objectifs recherchés.

Dans le même temps, les stratégies de coopération transrégionales s'appuient bien souvent sur les discours et prescriptions d'experts et d'universitaires qui mettent en avant la fonctionnalité de la coopération – principalement d'ordre socioéconomique, compte tenu du champ privilégié d'intervention de l'échelon régional. Il s'agit notamment de légitimer une certaine adaptation des espaces transrégionaux aux flux économiques et aux dynamiques sociopolitiques mondiaux, dans une double stratégie Sino-méditerranéenne de classification et de spécification: La Chine et le nord de la Méditerranée, la Chine et le sud de la Méditerranée. La coopération transrégionale constitue ainsi, pour les discours qui la promeuvent, une réponse au mouvement constant de développement territorial.

Les coopérations transnationales sont des macro-régions dans lesquelles il y a lieu d'accroître l'intégration et la cohésion économique et sociale. Les programmes de

coopération transnationale visent à renforcer la coopération entre les Etats dans des domaines d'importance stratégique (Vanier, 2008).

Hypothèse 2 La coopération transrégionale est nécessaire pour renforcer le bien commun entre la Chine et les pays méditerranéens occidentaux

La revue de la littérature menée dans cette section a permis d'aborder l'évolution de l'application du modèle Tai Ji, ainsi que le modèle de recherche par les facteurs déterminants.

Tableau 18 - La formulation des hypothèses

Hypothèses	Libelle
H1	L'intégration transrégionale peut favoriser le développement économique territorial entre la Chine et les pays méditerranéens occidentaux
H 1.1	Les facteurs « commerce international » et « IDE » entre la Chine et les pays méditerranéens occidentaux, jouent un rôle essentiel de complémentarité économique et de développement mutuel
H 1.2	Les facteurs de « politiques d'ouverture » et de « libre-échange » qui contribuent au développement économique mutuel entre la Chine et les pays méditerranéens occidentaux, jouent un rôle essentiel de complémentarité politique.
H 1.3	Les facteurs « individu » et « groupe » participant aux activités économiques communes entre la Chine et les pays méditerranéens occidentaux, jouent un rôle essentiel dans l'harmonie sociale.
H 1.4	Les facteurs « identité culturelle » et « diversité culturelle » qui sont considérés comme sources créatives économiques entre la Chine et les pays méditerranéens occidentaux, jouent un rôle essentiel dans la coexistence des cultures.
H2	La coopération transrégionale est nécessaire pour renforcer le bien commun entre la Chine et les pays méditerranéens occidentaux

Cette démarche offre une réflexion qui nous a conduits à la formulation des hypothèses qui viennent d'être posées (Cf. tableau 17). En faisant l'analyse de la

littérature, nous avons tenté dans la mesure du possible de cerner le sujet en question et d'y apporter des éléments de réponse.

Il convient, au stade de notre étude, d'aborder la méthodologie de la recherche de manière à vérifier notre corps d'hypothèses.

1.2.2 - Les outils de mesure

La présente recherche est donc amenée à déterminer les facteurs qui favorisent ou freinent l'intégration transrégionale afin de comprendre le rythme d'adoption et l'évolution de ce modèle de coopération économique. Ce travail vise à identifier les éléments qui influencent la Chine et les pays méditerranéens occidentaux à adopter le modèle de coopération économique avant d'autres. L'ensemble des questions soulevées sera donc examiné par la suite.

Il convient de décrire les outils de mesure utilisés pour analyser les facteurs évoqués dans l'étude des acteurs de la mondialisation (ex : entreprises et établissement publiques) à l'égard de l'intégration transrégionale sino-méditerranéenne occidentale. Il s'agit donc de passer de l'univers abstrait de ces concepts, au monde empirique, par l'intermédiaire d'outils permettant des mesures. La mesure étant précisément la démarche par laquelle on passe du monde théorique à celui de l'observation.

Se posent également les questions de la fiabilité de nos mesures (c'est-à-dire leur aptitude à obtenir des résultats équivalents si elles sont utilisées de nouveau et dans d'autres situations), de validité de nos résultats (sont-ils représentatifs du phénomène et sont-ils utilisables dans d'autres contextes de recherches?).

S'agissant de la fiabilité ou de la validité des mesures, nous devons tenir compte du fait que plusieurs d'entre elles sont des constructions qui nécessitent d'être validées au moins sur le plan de leurs fiabilités. Ces constructions sont empruntées à des recherches antérieures et ont fait la preuve de leur fiabilité et de leur validité dans leur contexte de recherche.

Les principaux outils de mesure abordés concernent les facteurs déterminants de l'intégration transrégionale.

1.2.2.1 - La mesure de l'intégration transrégionale

Dans le premier paragraphe, il a été fait mention que l'intégration transrégionale constituait un facteur clé qui pourrait permettre la mise en place de pôles de compétitivité sino-méditerranéen occidental.

L'intégration transrégionale doit aussi pouvoir être mesurée par des questionnaires.

Ainsi, l'objet de ce paragraphe est de savoir comment délimiter, et surtout arriver à mesurer, quelque chose aussi intangible que l'intégration transrégionale (Green et Tull, 1978 ; Perrien, Chéron et Zins., 1984).

L'intégration transrégionale se définit comme étant formée de quatre composantes. Très souvent par la suite, elle a été considérée comme comprenant ces éléments : l'économique, le politique, le social et le culturel. Depuis, nombreux sont les auteurs qui ont prôné une approche "multidimensionnelle" de l'intégration régionale (la mondialisation ou l'intégration régionale). Chez presque tous, on retrouve ces quatre composantes. Accepter l'optique "multidimensionnelle" de l'intégration régionale implique que pour mesurer cette dernière, il faudra utiliser quatre dimensions différentes. Or, la mesure de l'intégration transrégionale utilise la plupart du temps un score unique, qui ne peut refléter ces quatre dimensions.

Etant donné que l'intégration transrégionale est une des notions les plus diffusées en géo-économie, il n'est pas étonnant que l'on trouve plusieurs méthodes pour la mesurer. Ce n'est pas notre objectif ici d'exposer ces procédés.

Il n'est pas en effet dans notre propos de recenser et de décrire ici les différentes méthodes permettant de mesurer les intégrations transrégionales. Limitons nous à souligner qu'elles sont nombreuses, parfois laborieuses, souvent complexes. La littérature est abondante à ce sujet, mais il nous semble quelque peu superflu de nous y attarder, pour la bonne raison que la mesure de l'intégration transrégionale des

acteurs de la mondialisation (ou de l'intégration régionale) n'est qu'un cas particulier et précis de la mesure de l'intégration transrégionale en géo-économie, et ne nécessite donc pas de faire référence à toutes les techniques existantes.

Nous allons aborder, dans cette catégorie, les méthodes ou échelles utilisées pour déterminer les opinions des acteurs de la mondialisation envers le modèle de coopération économique sur lequel se base notre étude :

- Le différenciateur sémantique
- L'échelle de Likert

I. Le différenciateur sémantique

Le différenciateur sémantique est la technique de mesure de l'intégration transrégionale la plus populaire dans la recherche en micro-économie.

Cette technique a été développée par Osgood, Suci et Tannenbaum (1970) et consiste en la présentation à l'enquêté de paires d'adjectifs ou phrases bipolaires, séparées par un intervalle de cinq à sept postes. L'échelle, à l'origine, avait comme but la mesure de la signification d'un objet pour l'acteur de la mondialisation (ex : entreprises). Osgood, Suci et Tannenbaum ont exploité une ample variété de paires d'adjectifs suffisamment générales pour être applicables à divers concepts ou objets.

Ces paires d'adjectifs se retrouvent dans trois dimensions d'un objet : la dimension évaluative (bon-mauvais ; utile-inutile), la dimension "activité" (mort-vivant ; rapide-lente) et la dimension appelée puissance (fort-faible ; puissant-impuissant). Ces trois dimensions émergent quel que soit l'objet, et ne sont pas corrélées. L'analyse factorielle est la procédure de base qui est employée pour réduire le nombre de paires d'adjectifs bipolaires en ces trois dimensions.

Essentiellement, le différenciateur sémantique permet aux chercheurs d'analyser à la fois l'intensité et le contenu des intégrations transrégionales des répondants à l'égard d'entités telles que l'image du pôle compétitivité, la détermination des intégrations transrégionales caractéristiques des acteurs de la mondialisation de certains types ou de certains pôles clusters déterminés.

Les caractéristiques du différenciateur sont les suivantes :

- Les paires d'adjectifs ou de phrases qui sont utilisées correspondent à des attributs. Pour cela, il est nécessaire d'effectuer une étude exploratoire antérieure pour avoir l'assurance que les attributs les plus importants sont présentés et sont décrits de manière familière aux répondants.
- Le pôle négatif est parfois à gauche de l'échelle et parfois à droite. Cette rotation est nécessaire pour éviter l'effet de "halo", c'est-à-dire éviter le conditionnement par la localisation des postes positifs ou négatifs.
- On suppose implicitement que les écarts entre les postes sont égaux et, de ce fait, que les réponses peuvent être traitées comme des échelles intervalles. La plupart des chercheurs admettent cette supposition. Néanmoins, il existe des critiques sur l'utilisation comme mesure appropriée. La proposition qui ressort de ces critiques est qu'il serait préférable d'utiliser la médiane.
- Les indications des postes d'échelle peuvent être équilibrées ou non. Les indications de postes équilibrées sont celles qui apparaissent de façon symétrique.

Par exemple: Très difficile

Difficile

Plutôt difficile

Indifférent

Plutôt facile

Facile

Très facile

Néanmoins, s'il existe des indications pour qu'un adjectif soit plus concerné par les répondants que son antonyme, il s'avère plus intéressant, du point de vue de la finesse de la mesure, d'utiliser les indications de postes non équilibrées. Par exemple, si on sait d'avance qu'il y a une intégration transrégionale par des pôles de compétitivité, on peut utiliser les indications suivantes.

Par exemple: quel est votre projet de l'intégration transrégionale à l'égard du pôle de compétitivité sino-méditerranéen occidental?

Enthousiaste

Extrêmement favorable

Très favorable

Favorable

Indifférente

Négative

La limitation principale des échelles à différenciation sémantique est liée aux adjectifs ou phrases bipolaires. En effet, il faut que ces adjectifs ou phrases aient des antonymes. Ces antonymes ne doivent pas être analysés au sens littéral ou grammatical, mais au niveau de la perception des enquêtés. Pour cela, il est très important de pré tester les adjectifs ou les phrases, de manière que l'on puisse corriger les approximations et assurer la fiabilité de l'instrument a priori.

II. L'échelle de Likert

La caractéristique essentielle de la technique additive de Likert consiste en une série de propositions relatives à l'intégration transrégionale, où le répondant doit manifester son degré d'accord ou de désaccord. Les items sont alors additionnés pour produire un score pour chaque répondant. Cette méthode part du principe que chaque proposition mesure un attribut, l'addition des items n'étant alors pas légitime, mais en la faisant, le score résultant est unidimensionnel.

L'utilisation de cette échelle présente plusieurs avantages. Tout d'abord, elle est facile à construire et à administrer. Ensuite, en raison de la simplicité des instructions et des catégories de réponses permettant l'expression de l'intensité des sentiments, les répondants trouvent plutôt facile de répondre. Pour ces raisons, cette échelle est très appropriée pour les enquêtes de face à face.

Les critiques à l'encontre de cette échelle sont au niveau de la production des données. Même en utilisant cette échelle comme une échelle d'intervalle, il n'est pas évident qu'elle ait plus de propriétés que les échelles ordinales. Certains articles concluent même que ces scores doivent être traités comme des données ordinales. Il existe plusieurs autres méthodes de mesure d'intégration transrégionale, telles que l'échelle de Guttman, la technique du "Q Sort", la comparaison par paires, et que nous

n'allons pas exposer ici car elles ne rentrent pas dans le cadre des discussions et présentations de notre travail.

Limites des mesures d'intégration transrégionale

Il existe plusieurs problèmes qui limitent la portée des mesures d'intégration transrégionale. Par exemple, les intégrations transrégionales d'un pays ne sont pas les mêmes en deux périodes différentes. Les acteurs de la mondialisation sont capables d'apprendre de nouvelles réponses et de nouvelles intégrations transrégionales. D'autre part, les acteurs de la mondialisation hésitent à exprimer leurs sentiments, opinions et attitudes, et pour cela on peut se demander si ces opinions sont propres aux acteurs de la mondialisation ou sont des expressions de l'opinion publique.

Les intégrations transrégionales sont mesurées sans considération de l'environnement pendant le processus de mesure ou pendant le processus d'intégration. Les mesures ont tendance à être concentrées dans les dimensions de l'objet, en laissant au deuxième plan ou même en ignorant les dimensions des besoins des acteurs de la mondialisation. De plus, l'intégration transrégionale vis-à-vis du territoire peut différer de l'intégration transrégionale vis-à-vis du pôle compétitivité de territoires pour de multiples raisons, notamment quand les attractions du pôle compétitivité se rapprochent de la dynamique économique, qui est elle-même irréversible. Elle est donc plus réfléchie.

Cet objectif nous amène à utiliser un ensemble d'échelles de manière à appréhender l'intégration transrégionale (et modèle du développement économique). Ces dernières seront saisies à partir de questions d'opinions et de questions relatives au vécu des attractions du pôle de compétitivité sino-méditerranéen occidental et à l'avenir de ce pôle de compétitivité. Les réponses à ces questions permettront de mettre en lumière des intégrations transrégionales favorisant le développement économique territorial, et il importe ici d'éviter des opinions peu impliquant et correspondant à des clichés ou des stéréotypes.

1.2.2.2 - La mesures des facteurs déterminants

Les mesures décrites dans le I nous permettent d'appréhender la coopération transrégionale des pays vis-à-vis des pôles de compétitivité sino-méditerranéens occidentaux. A présent, il convient d'expliquer le pourquoi de ces intégrations transrégionales. Ainsi, l'explication des intégrations transrégionales suppose que l'on aborde la question des mesures des facteurs déterminants modelant l'intégration transrégionale.

Ces dernières ont été abordées dans le cadre conceptuel de notre étude. Il s'agit :

- Des facteurs « commerce internationale et IDE »;
- Des facteurs « politique d'ouverture et libre-échange » ;
- Des facteurs « Individu et groupe » ;
- Des facteurs « identité culturelle et diversité culturelle »

1.2.2.2.1 - La mesure des facteurs commerce international et de l'IDE

Dans une précédente section, nous avons posé l'idée selon laquelle les facteurs « **commerce international et l'IDE** », conceptualisés en termes de structures économiques, induisent une certaine un niveau d'intégration transrégionale.

Pour mesurer les facteurs « **commerce international et l'IDE** » des acteurs sino-méditerranéens pour les pôles de compétitivité, nous avons adopté l'échelle de compétence perçue de Kapferer et Laurent (1983). Ces auteurs ont utilisé quatre items pour construire leur échelle.

Ben Milled (1992) a montré, dans ses travaux, la fiabilité de cette échelle, à savoir un Alpha de Cronbach pour ces quatre items. Des questions ouvertes de type littéraire sont posées de manière à déterminer l'intégration de l'acteur au pôle de compétitivité (bonne ou mauvaise expérience d'intégration).

Il convient en effet d'identifier les facteurs « **commerce international et l'IDE** » des acteurs relatifs à leurs activités passées.

Les facteurs « **commerce international et IDE** » liées à l'intégration aux pôles compétitivités vont nous permettre d'appréhender le niveau d'intégration de l'acteur au pôle de compétitivité.

Ces facteurs seront abordés ultérieurement dans le paragraphe consacré aux mesures des facteurs du processus de l'intégration.

1.2.2.2.2 - La mesure des facteurs « politique d'ouverture et libre-échange »

Selon Haley R.I. (1988), les motivations et les besoins correspondent à des composantes psychologiques profondes qui sont malgré tout en nombre restreint. Plusieurs pôles compétitivités peuvent prétendre satisfaire de façon équivalente les mêmes besoins, sans que l'acteur puisse réellement les différencier. Par sa nature trop profonde, ce concept n'est pas aussi opérationnel que celui de facteur « politique d'ouverture et libre-échange ».

Bien que les pôles de compétitivité puissent donner satisfaction aux acteurs, ces derniers ont aussi certaines attentes. Pour mesurer les attentes des acteurs envers un pôle de compétitivité les facteurs « politique d'ouverture et libre-échange » sont donc des spécifications auxquelles recourent les acteurs lors du processus de choix.

Une revue de la littérature révèle l'utilisation d'une multitude de termes pour expliquer ces attentes. Elles sont désignées comme des critères de choix, des critères d'évaluation, des attributs...

Leblanc-Maridor (1985) distingue trois types d'attributs, les attributs déterminants, saillants et importants. Seuls les attributs déterminants seront abordés dans notre approche. Le problème qui se pose réside au niveau opérationnel.

Pour identifier les attributs déterminants, des méthodes directes et indirectes sont proposées.

I - Les méthodes directes

1) L'entrevue par questions directes

La technique par questions directes consiste en une série d'entrevues avec les acteurs où on leur demande directement de donner les raisons utilisées pour prendre une décision. Par exemple, on peut demander quelles sont les caractéristiques du produit recherché (Alpert, 1971). Les attributs sont classifiés comme déterminants'ils sont cités le plus souvent ou ils sont classifiés comme étant les plus importants sur une échelle de type Likert allant de peu à très important.

2) L'entrevue par questions directes: la méthode « dual questioning »

Cette technique consiste en une série d'entrevues où on demande aux acteurs :

- de citer les attributs du produit dont ils tiennent compte lors de leur prise de décision.
- d'indiquer pour chaque attribut son importance relative dans la détermination du choix.
- d'indiquer pour chaque attribut les différences perçues entre les alternatives de choix.

Selon cette méthode, un attribut est jugé déterminant'il est considéré comme étant important et s'il y a des différences perçues entre les alternatives de choix (Alpert, 1971 ; Myers et Alpert, 1968).

Les méthodes directes pouvant se révéler insatisfaisantes, des méthodes indirectes sont alors proposées.

II -Les méthodes indirectes

1) Les techniques projectives

Cette technique repose sur la notion de projection où le sujet, à partir d'un stimulus, a tendance à projeter son activité, ses valeurs et ses attitudes. Hypothèse de cette

méthode repose sur la notion que les acteurs de la mondialisation révéleront leurs propres sentiments, même si on leur pose des questions sur l'activité d'autres acteurs. Kerlinger (1973) indique que l'imagination est l'élément déterminant de la méthode ; cela peut être un avantage mais aussi une faiblesse de la méthode. L'auteur fait une mise en garde quant à l'utilisation de cette technique, disant qu'elle est très subjective. De même, il met en doute sa fiabilité et sa validité dans la recherche scientifique.

2) Les entrevues de groupe

Cette méthode, couramment utilisée en marketing, consiste à réunir un ensemble d'entreprises et d'établissements publics ayant des caractéristiques similaires et de les questionner sur le sujet qui est pertinent à la recherche (Cox, Higginbotham et Burton, 1976 ; Calder, 1977), le pôle compétitivité de groupe, en tentant de dévoiler les raisons de l'activité, permet à l'animateur d'identifier les attributs déterminants du choix d'un pôle compétitivité. Tull et Hawkins (1980) indiquent que les pôles de groupes ont leurs limites. L'animateur peut, par son comportement, influencer les réponses. De plus, il est difficile d'obtenir la coopération de tous les acteurs pendant un temps court. On peut aussi se demander si les raisons des choix données par l'acteur sont les vraies raisons ou au contraire des raisons socialement acceptables (Day, 1972; Lennahan et al.1973).

3) L'observation

En observant la façon dont les acteurs se comportent, c'est-à-dire comment ils réagissent à un événement, il est possible d'inférer les attributs qui sont importants pour eux (Alpert, 1971; Tull et Hawkins, 1980) (4). La limite de cette méthode est que le chercheur recourt à ses compétences d'"entrepreneur". Il serait peut-être intéressant, pour le "design" des bâtiments d'un pôle de compétitivité, d'observer comment se comporte l'acteur à l'intérieur du bureau, par contre, nous avons des réserves quant à l'acceptabilité de cette méthode.

Bernard YON (1996) (5), à partir de la technique d'entrevue par questions directes, a identifié les attentes des acteurs vis-à-vis des pôles de compétitivité. Parmi une liste

de 9 arguments, les entrepreneurs interrogés ont indiqué les quatre raisons qui expliquent le mieux leurs politiques avantageuses pour un pôle de compétitivité

Les arguments proposés sont les suivants:

- leurs coûts d'investissement, de financement et d'exploitation notablement réduits par rapport à un environnement économique « classique ».
- les réductions fiscales (par exemple création d'une zone franche sans taxes ni droits de douane),
- les aides directes à l'installation (par exemple instauration d'une prime à l'investissement, ou fourniture de terrains et de locaux à prix réduit).

Dans la détermination d'un profil des acteurs selon les pôles de compétitivité, Guignard (1979) a mis en évidence un ensemble de politiques avantageuses par les acteurs envers des pôles de compétitivité. L'originalité des travaux de Guignard est d'avoir pris en compte les attentes des acteurs vis-à-vis des pôles de compétitivité.

Nous allons privilégier l'analyse de quelques éléments. Nous ne retiendrons donc que certains facteurs déterminants dans l'activité d'un pôle de compétitivité, issus de l'analyse exhaustive de Guignard. Parmi les **facteurs « politique d'ouverture et libre-échange »** significatifs recherchés par les acteurs envers un pôle de compétitivité, nous n'avons retenu que celles fondamentales permettant de marquer les spécificités des pôles et du choix de pôle.

Les éléments retenus sont les suivants:

1. le besoin de sécurité, de santé et d'environnement,
2. le vivre ensemble des cultures
3. la commodité des transports
4. niveaux de services (université et lycée, banque, hôpital, stade, centre d'exposition, bibliothèque, hôtellerie et restauration, magasin etc.) (Avec le meilleur rapport qualité-prix)
5. coût du travail (minimiser sa dépense)
6. disponibilité (minimiser le temps passé pour installer l'entreprise et démarrer)

7. l'image du pôle de compétitivité
8. la marque du pôle de compétitivité
9. la connotation culturelle
10. un stockage facile de l'entreprise
11. la valeur symbolique (culte du héros, de la vedette)
12. se faire plaisir
13. le statut social

Il est à noter que certaines des politiques avantageuses recherchés cités ci-dessus correspondent à celles identifiés lors de notre entretien de groupes.

L'ensemble des items retenus a donc été posé aux enquêtes sous la forme d'une question multi-chromique à réponses multiples, de manière à déterminer leurs attentes vis-à-vis d'un pôle de compétitivité.

1.2.2.2.3 - La mesure des facteurs « Individu et Groupe »

Il s'agit des caractéristiques du rôle d'acteur de la mondialisation. On regroupe sous ce facteur un ensemble d'indicateurs décrivant le rôle de l'acteur dans son environnement social. On retrouve les éléments suivants:

- des chefs d'entreprise (PME et FMN)
 - des consultants (avocat, comptable, d'assurance etc.),
 - des chefs des organisations internationales
 - des chefs d'établissement public
-
- Les indicateurs tels que la qualité du poste est mesurés à partir de questions ouvertes à réponses de type de remplir.
 - La nature institutionnelle à mesurer à l'aide de questions multi-chromiques à réponses uniques.
 - Et des questions de type dichotomiques permettent de déterminer la situation géographique.

L'ensemble de ces indicateurs forme ce que l'on appelle la fiche signalétique de l'acteur interrogée. Il présente l'avantage d'être facilement mesurable avec un minimum d'ambiguïté.

La facilité de mesure de ces caractéristiques explique leur utilisation systématique dans les enquêtes destinées à analyser les actions des acteurs sino-méditerranéens occidentaux.

1.2.2.2.4 - La mesure des facteurs « identité culturelle et diversité culturelle »

Dans une précédente section, nous avons démontré que l'intégration transrégionale d'un pays à l'égard des pôles de compétitivité est liée aux facteurs « **identité culturelle et diversité culturelle** ».

Nous avons privilégié l'analyse de certains éléments du système de valeurs des acteurs de l'intégration transrégionale sino-méditerranéenne occidentale à partir des trois constatations suivantes.

Les études réalisées par les spécialistes en pôles de compétitivité montrent que :

- l'intégration transrégionale sino-méditerranéenne occidentale est liée à la qualité des pôles de compétitivités;
- les acteurs de l'intégration transrégionale sino-méditerranéenne occidentale sont sensibles au caractère nouveau du pôle de compétitivité ;

De manière générale les acteurs sont attachés aux valeurs traditionnelles.

Dans le cadre de notre travail, nous avons centré notre analyse sur l'aspect suivant:

L'ouverture au nouveau pôle de compétitivité et aux sino-méditerranéens occidentaux

Nous avons demandé aux enquêtés d'établir un classement en fonction de ce qu'ils trouvaient important à différents degrés.

1.2.2.3 - La mesure du développement économique territorial

Nous avons mesuré la stratégie de développement économique territorial en prenant en compte les différents types d'activités des acteurs.

En effet, pour obtenir des informations pertinentes l'observation doit être la plus rapprochée possible de l'activité.

Enfin, l'étude du développement doit être complétée par un ensemble de questions multi chromiques permettant d'identifier les conditions du développement.

1.2.3 - La sélection de l'échantillon

Il s'agit de préciser, les informations susceptibles de répondre aux préoccupations de notre étude ainsi que la méthode de sondage retenue (choix de l'acteur de l'intégration transrégionale sino-méditerranéenne occidentale).

1.2.3.1 - Les informations à collecter

Nous allons présenter les informations qui seront nécessaires à la validation des hypothèses de la recherche. Il est en effet essentiel de préciser le champ d'investigation recouvert par l'étude pour juger de la valeur et le bien fondé des comparaisons, des conclusions et des extrapolations qui seront faites.

Les perceptions qu'ont les acteurs vis-à-vis des pôles de compétitivité présentent un impact important concernant l'activité du développement territorial.

Après la présentation des informations nécessaires à la validation de nos hypothèses, nous allons préciser la méthode de sondage retenue pour notre enquête.

1.2.3.2 - Les méthodes de sondage

Il convient tout d'abord de justifier le choix de l'acteur (acteur de l'intégration transrégionale) retenu pour cette étude, puis présenter la méthode d'échantillonnage.

I. L'acteur étudié

L'échantillonnage est destiné à obtenir des informations sur les acteurs de la mondialisation (acteur de l'intégration transrégionale) qu'il faut donc définir de façon précise si l'on veut que les résultats soient fiables.

Dans bien des cas la définition des acteurs de la mondialisation cibles semble évidente et l'on néglige d'en préciser les limites. Les objectifs de la recherche sont en partie de définir les limites de notre acteur cible.

L'acteur de l'intégration transrégionale sino-méditerranéen occidentale correspond aux acteurs potentiels des pôles de compétitivité sino-méditerranéens occidentaux, facilement identifiables dès lors que l'on applique une méthode bien précise.

La définition de l'acteur de l'intégration transrégionale sino-méditerranéenne occidentale va nous permettre à présent de préciser la méthode de constitution de notre échantillon.

II. Echantillonnage

Il existe deux grands types de méthodes d'échantillonnage :

- empirique
- probabiliste.

La présente étude est menée à partir de la dernière méthode.

1) Les méthodes empiriques

Les méthodes empiriques ou à « choix raisonné » sont très employées car elles ne nécessitent pas une base de sondage et sont relativement peu coûteuses. On distinguera essentiellement:

La méthode des quotas

Elle consiste à imposer à l'échantillon qui fera l'objet de l'enquête une structure analogue à celle de l'acteur total relativement à certains critères dits de "contrôle", dont les études préliminaires permettent de supposer qu'ils sont en étroite corrélation avec le ou les caractères étudiés. (On y retrouve souvent la qualité du poste, nature institutionnelle, etc.).

Cette méthode est économique et rapide. Elle est adaptée aux échantillons de faible effectif et aux enquêtes comportant des difficultés d'observation. Mais en contrepartie, la précision des informations ne peut être calculée, le contrôle des enquêteurs est difficile, les risques de biais sont importants. L'étude de certaines facteurs est impossible (les facteurs de contrôle par exemple).

2) Les méthodes probabilistes: les sondages aléatoires

A l'inverse de la méthode des quotas, dans un sondage aléatoire, les acteurs choisis sont désignés par un mécanisme reproduisant le hasard, de telle sorte que chaque acteur ait une probabilité connue et non nulle d'appartenir à l'échantillon.

Pour réaliser de tels tirages, il est indispensable de posséder une base de sondage.

L'étude devrait porter sur l'ensemble des acteurs de l'intégration transrégionale sur la zone géographique visée, cependant, les contraintes budgétaires, techniques et temporelles ne nous permettent pas de retenir cette option.

Ainsi, pour contourner ces contraintes, nous avons retenu la méthode de l'échantillonnage.

Echantillon des acteurs de l'intégration transrégionale sino-méditerranéenne occidentale

Pour des raisons pratiques, nous avons dû sélectionner des acteurs au sein des régions possédant des caractéristiques particulières et intéressants pour notre étude.

Compte tenu du fait que ce sont les régions les plus développées qui recensent la plupart des acteurs cibles, ce sont ces dernières zones géographiques que nous avons sélectionnées pour notre échantillon

Ce dernier a été constitué des acteurs cibles, lesquels n'ont pas été choisis de manière aléatoire.

La visite des acteurs s'est déroulée selon la méthode des itinéraires.

Nous avons ainsi retenu six villes qui nous paraissent être les zones les plus significativement intéressantes pour nos recherches. Ce sont les villes de :

- Taiyuan (Chine)
- Dongying (Chine)
- Tanger (Maroc)
- Aix-Marseille, (France)
- Paris (France)
- Alger (Algérie)

Ne disposant pas de base de sondage, ni de statistiques suffisamment récentes, et surtout détaillées, concernant les acteurs de ces régions, nous avons opté pour la méthode des itinéraires.

Du fait des contraintes évoquées, nous avons retenu un échantillon de 300 personnes.

La méthode de prospection est la suivante: à l'intérieur de chaque ville retenue, on procède au choix des cibles de l'enquête (chef d'entreprise ou responsable de l'établissement public).

Notre souci permanent est de donner à tous les acteurs la même chance de pouvoir figurer dans l'échantillon.

Une fois la méthode de sondage présentée, il convient d'aborder les méthodes de collecte des informations.

1.2.4 - Le questionnaire

La préparation de la collecte d'informations constitue l'étape clé. Cette phase dépend très étroitement de la définition des objectifs de l'étude et en conséquence, de ce que l'on cherche à connaître et/ou à mesurer.

Concrètement, cette étape se subdivise en deux phases :

- construction du questionnaire ;
- collecte des informations sur le terrain.

1.2.4.1 - L'élaboration des questionnaires

La caractéristique primordiale du questionnaire est un instrument de standardisation de l'information collectée lors d'une enquête. Si la démarche a été accomplie avec rigueur tout au long du processus, chaque cible de l'enquête sera soumise aux mêmes questions.

Malheureusement, la construction d'un questionnaire n'est pas, et ne sera jamais, une science exacte. Il s'agit plutôt d'un art, basé sur quelques règles empiriques liées à l'expérience acquise dans les recherches en sciences sociales.

Dans cette optique, nous avons construit un questionnaire qui, aussi bien dans son fond que dans sa forme, doit inciter la cible à coopérer, à se sentir impliquée et à donner des réponses complètes et exactes aux questions qui lui sont posées.

Après une revue de la littérature et de la formulation d'hypothèses nous avons préparé un questionnaire structuré avec l'aide d'une entrevue de groupe. Selon Cox, Higginbotham et Burton (1976), l'entrevue de groupe est une méthode de recherche qualitative qui est assez fréquemment utilisée. Elle permet au chercheur de prendre de meilleures décisions et peut aider à définir un problème, formuler des hypothèses et générer des idées nouvelles.

Cox, Higginbotham et Burton (1976), Fern (1982) et Zielinski et Ward (1984) pensent que l'entrevue de groupe peut être une aide précieuse pour le chercheur dans la structuration d'un questionnaire. Nous pensons que la revue de la littérature

(nécessaire à la définition de nos objectifs), ainsi qu'en entrevue de groupe, nous ont donné les éléments essentiels pour la préparation du questionnaire.

1.2.4.2 - Le questionnaire-test

Le questionnaire a été élaboré et administré auprès de trente personnes en mai 2011. Ce questionnaire a permis de contrôler la formulation des questions, les échelles utilisées, les filtres...

Ainsi, après avoir préparé différentes versions du questionnaire et reçu de précieux commentaires d'un ensemble de personnes (experts, professeurs, consultants), nous avons procédé à un test du questionnaire sur la base d'un échantillon de trente personnes se répartissant entre la Chine et la France.

Nous leur avons demandé de bien vouloir remplir le questionnaire et de nous en donner leurs interprétations, de nous signaler les questions ambiguës.

Après le test, nous avons eu recours à une première phase de modifications concernant la formulation des questions et aussi des réponses.

Nous avons également observé que les questions posées pouvaient toucher les susceptibilités des personnes interrogées.

Nous avons ensuite effectué une deuxième phase de modifications du questionnaire.

Modification du questionnaire

Nous avons eu un doute concernant la cohérence des réponses attendues, pour diverses raisons, c'est pourquoi nous avons inclus des questions dont le but est de fournir un indice sur la "sincérité" avec laquelle l'acteur remplit son questionnaire. Par exemple, en ce qui concerne les motivations du développement, le vécu de l'activité.

Notons que les commentaires reçus sur ces questionnaires nous ont aidés dans l'élaboration de la version finale.

Cependant, nous avons reformulé toutes les questions en fonction des échanges avec les professeurs, les chefs d'entreprise, les chefs d'établissement public à l'issue d'une conférence internationale relative du développement économique régional.

Nous avons présenté notre modèle de recherche « Tai Ji-engrenage » devant 110 participants de la conférence, dont plus de 60 chefs entreprise et plus de 20 chefs d'établissement public.

Ces derniers nous ont indiqué que ce « *modèle de coopération économique est très intéressant, mais le questionnaire est peut-être trop précis, il pourra être adapté et réalisé par la suite dans notre entreprise par une équipe spécialisée, en tant que décideurs nous préférons répondre pour le moment par oui ou non* ».

Suite à cet avis, guidé par les professeurs, nous avons modifié le questionnaire en ce sens.

1.2.4.3 - Une vue d'ensemble des questionnaires définitifs

Le questionnaire est présenté aux enquêtés qui sont interrogés individuellement.

Questionnaire d'évaluation du modèle de coopération transrégionale (Cf. annexe 2)

Nous avons déterminé 6 groupes de questions (Cf. annexe 2).

- Groupe 1. Les questions ont pour but d'obtenir des informations sur la perception qu'on les acteurs du pôle de compétitivité sino-méditerranéen occidental.
- Groupe 2. Les questions ont pour but d'identifier le niveau d'influence des facteurs « commerce internationale et l'IDE »
- Groupe 3. Les questions ont pour but d'identifier le niveau d'influence des facteurs « politique d'ouverture et libre-échange »

- Groupe 4. Les questions ont pour but d'identifier le niveau d'influence des facteurs « individu et groupe »
- Groupe 5. Les questions ont pour but d'identifier le niveau d'influence des facteurs « identité culturelle et la diversité culturelle »
- Groupe 6. Les questions ont pour but d'identifier de niveau de perception des acteurs du lien entre coopération transrégionale et développement territorial.

1.2.4.4 - L'application du questionnaire destiné aux acteurs transrégionaux

La collecte des informations s'est déroulée pendant trois ans sur la période de juillet 2011 à juillet 2014.

Le questionnaire concernant cette enquête a été réalisé par entretien individuel dans le cadre de visites en Chine, en France, au Maroc et en Algérie.

A l'issue d'une période plus longue que prévue, nous avons collecté 300 réponses exploitables sur 300 questionnaires diffusés (soit un taux de réponse de 100%) ce qui est tout à fait acceptable.

En général, c'est la méthode de l'interview qui est le plus utilisé dans les recherches en marketing.

Dans ce type d'interview, le but des questions posées est non déguisé. De plus, l'enquêteur présente à chacun des répondants les mêmes questions dans le même ordre. Cela permet de s'assurer que tous les enquêtés répondent aux mêmes questions.

L'enquête en face à face donne fréquemment la possibilité à l'interviewer de vérifier quelques réponses et d'obtenir des informations complémentaires par l'observation. L'enquêteur peut lui-même répondre à des questions concernant le rôle de l'institution du répondant par exemple.

La présence de l'enquêteur au cours de l'interview permet l'obtention de réponses claires et complètes; il peut aisément demander à l'enquêté de clarifier sa réponse.

Toutefois l'acceptation du principe de l'interview en face à face est confrontée à des difficultés croissantes:

- Problèmes de connaissance géographique de la Méditerranée
- Problèmes liés à l'influence que peuvent exercer ces derniers sur les réponses.

La technique de la visite est pratique dans la mesure où l'enquêteur peut réaliser un nombre important d'interviews pour un coût qui n'est pas élevé.

1.2.5 - Les résultats d'études

Les résultats seront analysés de manière à examiner la perception des pôles de compétitivité par les représentants des structures interrogées.

Il sera ensuite question de déterminer, d'une manière plus fine, les éléments qui permettent d'expliquer au mieux les conditions du développement territorial.

Nous avons le choix, en pratique, pour analyser les résultats, entre l'une des méthodes du modèle linéaire général (régression, analyse de variance, analyse factorielle), ou l'une des méthodes dites " avancées" ou de " deuxième génération", et en particulier, les modèles de causalité qui permettent d'étudier simultanément la structure des relations entre facteurs et la qualité de la mesure des facteurs.

L'intérêt de ces dernières méthodes pour la présente recherche est qu'elles sont bien adaptées à la confirmation d'hypothèses définies a priori sur le sens des relations entre les facteurs, et qu'elles prennent en compte des relations plus complexes que l'explication linéaire d'un facteur par un ensemble d'autres.

Cependant, nous n'avons pas encore bien perçu toutes les limites et conditions d'utilisation des méthodes dites de deuxième génération. Tout à l'enthousiasme des perspectives ouvertes, on néglige l'hypothèse de base que l'on vérifie si rarement

(Bobko, 1995). Le choix des méthodes de première génération a, bien entendu orienté celui des outils de mesure.

La valeur des résultats exposés ici dépend, pour une grande part, des conditions dans lesquelles la recherche est effectuée et notamment des résultats des enquêtes sur le terrain.

Le dernier aspect qu'aucune recherche ne peut ignorer est lié aux limites de l'étude et qui sont dues aux méthodes de collecte et de traitement des données, ainsi qu'à l'interprétation des résultats issus des traitements. Cependant, malgré les limites que ce travail ne manquera pas de présenter, il sera indispensable d'en tirer un certain nombre d'implications profitables aux acteurs d'intégration transrégionale entre la Chine et les pays méditerranéens occidentaux.

Dans un premier paragraphe, nous décrirons les résultats des enquêtes sur le terrain. Nous analyserons dans un deuxième paragraphe la perception qu'ont les représentants des structures interrogées de l'intégration transrégionale par rapport aux pôles de compétitivité sino-méditerranéens occidentaux et leur influence sur le développement territorial.

1.2.5.1 - L'analyse de l'échantillonnage

L'analyse va se faire en fonction d'un premier panel de facteurs relatifs aux caractéristiques des représentants des structures interrogées: position de structure. Un deuxième panel de facteurs décrivant le développement économique territorial à l'égard du pôle de compétitivité sera utilisé pour apprécier les consciences de développement économique territorial observées.

1.2.5.1.1 - Les caractéristiques des structures

A partir de la 1^{ère} question, nous avons voulu connaître la popularité des pôles de compétitivité sino-méditerranéens occidentaux auprès des représentants des structures interrogées.

I. La position des représentants des structures interrogées

- 51% des chefs d'entreprise (ex : FMN, PME)
- 32% des responsables d'établissement public (ex : Province, Mairie, département économique etc.)
- 14% des consultants des cabinets (ex : Avocat, expert-comptable/finance, conseil de banque/assurance etc.)
- 3% des responsables des organisations internationales (ex : Banque mondiale, OMC, UNESCO etc.)

La tendance observée, est que d'intégration transrégionale sino-méditerranéenne occidentale touche quasiment toutes les structures et prioritairement les entreprises (FMN ou PME).

Tableau 19- La position des représentants des structures interrogées

Position de structure	effectif%
Chef d'entreprise (FMN/PME)	51%
Responsable de l'établissement public (Province, Mairie, département économique etc.)	32%
Consultant des cabinets (Avocat, expert-comptable/finance, conseil de banque/assurance etc.)	14%
Responsable de l'organisation internationale (Banque mondiale, OMC, UNESCO etc.)	3%
Total	100%

II. Le pays d'origine des structures concernées

Tableau 20 – Le pays d’origine des structures concernées

Le pays d’origine des structures	effectif%
Chine	52%
Pays méditerranéens occidentaux	45%
Autres	3%
Total	100%

Le pays d’origine des structures concernées par notre étude sont quasiment à égalité entre la Chine et les pays méditerranéens occidentaux (avec une variation de 7 %).

1.2.5.1.2 – Le développement économique territorial (Groupe 1)

La perception qu’ont les représentants des structures interrogées du lien entre l’intégration transrégionale et le développement économique territorial.

Tableau 21 - L’intégration transrégionale sino-méditerranéenne occidentale favoriser le développement économique territorial

Réponses	effectif%
Chef d’entreprise (FMN/PME)	45%
Responsable de l’établissement public (Province, Mairie, département économique etc.)	35%
Consultant des cabinets (Avocat, expert-comptable/finance, conseil de banque/assurance etc.)	16%
Responsable de l’organisation internationale (Banque mondiale, OMC, UNESSCO etc.)	4%
Total	100% (85% de réponse positive au total)

-85% des représentants des structures interrogées pensent que l'intégration transrégionale sino-méditerranéenne occidentale peut favoriser le développement économique territorial réciproque (45% des entreprises, 35% des établissements publics, reste 20% pour les cabinets de conseil et les organisations internationales).

En plus, la perception qu'ont les représentants des structures interrogées du lien entre l'intégration transrégionale et les pôles de compétitivité méditerranéens occidentaux.

Tableau 22 - Les pôles de compétitivité sino-méditerranéenne occidentale peuvent favoriser l'intégration transrégionale

Réponses	effectif%
Chef d'entreprise (FMN/PME)	46%
Responsable de l'établissement public (Province, Mairie, département économique etc.)	35%
Consultant des cabinets (Avocat, expert-comptable/finance, conseil de banque/assurance etc.)	16%
Responsable de l'organisation internationale (Banque mondiale, OMC, UNESCO etc.)	3%
Total	100% (84% de réponse positive au total)

-84% des représentants des structures interrogées pensent les pôles de compétitivité sino-méditerranéens occidentaux peuvent favoriser l'intégration transrégionale (46% des entreprises, 35% des établissements publics, 16% des cabinets de conseil)

Selon ces questions, plus de 84% des représentants des structures interrogées pensent que l'intégration transrégionale peut favoriser le développement économique territorial entre la Chine et les pays méditerranéens occidentaux grâce au pôle de compétitivité sino-méditerranéenne occidental.

1.2.5.1.3 - La complémentarité économique (Groupe 2)

La perception qu'ont les représentants des structures interrogées du lien entre la complémentarité économique et les pôles de compétitivité méditerranéens occidentaux.

Tableau 23- Les réponses relatives à la complémentarité économique

Questions du groupe 2	Positive%	Négative %
Le commerce international entre la Chine et les pays méditerranéens occidentaux ce qui peut favoriser à une croissance économique mutuelle ?	88%	12%
L'IDE peut-il favoriser une croissance économique réciproque ?	92%	8%
La complémentarité économique entre la Chine et les pays méditerranéens occidentaux existe-t-elle ?	80%	20%
Les pôles de compétitivité sino-méditerranéenne occidentale sont-ils un modèle de complémentarité économique ?	79%	21%
En moyenne (%)	84,75%	15,25%

Ces questions recueillent en moyenne 84,75% de réponses positives.

1.2.5.1.4 - La complémentarité politique (Groupe 3)

La perception qu'ont les représentants des structures interrogées du lien entre la complémentarité politique et les pôles de compétitivité méditerranéens occidentaux.

Tableau 24 - Les réponses relatives à la complémentarité politique

Questions du groupe 3	Positive%	Négative %
La politique d'ouverture de la Chine et des pays méditerranéens occidentaux peut-elle favoriser le développement économique réciproque ?	87%	13%
La politique de libre-échange entre la Chine et des pays méditerranéens occidentaux peut-elle favoriser un développement économique réciproque ?	84%	16%
La complémentarité politique entre la Chine et les pays méditerranéens occidentaux existe-t-elle ?	70%	30%
Les pôles de compétitivité sino-méditerranéenne occidentale sont-ils un modèle de complémentarité politique ?	74%	26%
En moyenne (%)	78,75%	21,25%

Ces questions recueillent en moyenne 78,75% de réponses positives.

1.2.5.1.5 - L'harmonie sociale (ou intégration sociale) (Groupe 4)

Tableau 25 - Les réponses relatives à la l'harmonie sociale

Questions du groupe 4	Positive%	Négative %
Les individus peuvent-ils participer aux activités économiques communes ?	78%	22%
Les groupes peuvent-ils participer aux activités économiques communes ?	90%	10%
L'harmonie (l'intégration sociale) entre la Chine et les pays méditerranéens occidentaux existe-t-elle ?	81%	19%
Les pôles de compétitivité sino-méditerranéenne occidentale sont-ils un modèle d'harmonie sociale (d'intégration sociale) ?	75%	25%
En moyenne (%)	81%	19%

La perception qu'ont les représentants des structures interrogées du lien entre l'harmonie sociale (ou intégration sociale) et les pôles de compétitivité méditerranéenne occidentale.

Ces questions recueillent en moyenne 81,00 % de réponses positives.

1.2.5.1.6 - La coexistence des cultures (Groupe 5)

La perception qu'ont les représentants des structures interrogées du lien entre la coexistence des cultures et les pôles de compétitivité méditerranéens occidentaux.

Tableau 26 -Les réponses relatives à la coexistence des cultures

Questions du groupe 5	Positive%	Négative %
L'identité culturelle peut-elle être considérée comme une source de création de richesses économiques ?	87%	13%
La diversité culturelle peut-elle favoriser la création de richesses économiques ?	84%	16%
La coexistence des cultures entre la Chine et les pays méditerranéens occidentaux est-elle possible ?	70%	30%
Les pôles de compétitivité sino-méditerranéenne occidentale peuvent-ils être considérés comme un modèle de coexistence des cultures?	74%	26%
En moyenne (%)	84,75%	15,25%

Ces questions recueillent en moyenne 84,75% de réponses positives.

1.2.5.1.7 - La coopération transrégionale (Groupe 6)

La perception qu'on les représentants des structures interrogées du lien entre la coopération transrégionale et le développement économique territorial réciproque.

Tableau 27- La coopération transrégionale est la nécessaire du développement économique territorial réciproque

Réponses	effectif%
Chef d'entreprise (FMN/PME)	49%
Responsable de l'établissement public (Province, Mairie, département économique etc.)	38%
Consultant des cabinets (Avocat, expert-comptable/finance, conseil de banque/assurance etc.)	11%
Responsable de l'organisation internationale (Banque mondiale, OMC, UNESCO etc.)	3%
Total	100% (91% de réponse positive au total)

91,00 % des représentants des structures interrogées pensent que la coopération transrégionale est nécessaire au développement économique territorial réciproque (49% des entreprises, 38% des établissements publics, reste 14% pour les cabinets de conseil et les organisations internationales)

De plus, la perception qu'ont les représentants des structures interrogées du lien entre le développement économique territorial et les pôles de compétitivité méditerranéens occidentaux.

88% des représentants des structures interrogées pensent les pôles de compétitivité sino-méditerranéens occidentaux peuvent favoriser le développement économique territorial (40% des entreprises, 37% des établissements publics, 18% des cabinets de conseil)

Tableau 28 - Les pôles de compétitivité sino-méditerranéens occidentaux peuvent favoriser le développement économique territorial

Réponses	effectif%
Chef d'entreprise (FMN/PME)	40%
Responsable de l'établissement public (Province, Mairie, département économique etc.)	37%
Consultant des cabinets (Avocat, expert-comptable/finance, conseil de banque/assurance etc.)	18%
Responsable de l'organisation internationale (Banque mondiale, OMC, UNESCO etc.)	5%
Total	100% (88% de réponse positive au total)

Selon ces questions, plus de 88% des représentants des structures interrogées pensent que la coopération transrégionale peut favoriser le développement économique territorial entre la Chine et les pays méditerranéens occidentaux grâce au pôle de compétitivité sino-méditerranéen occidental.

1.2.5.2 - Le Bilan des hypothèses

L'analyse des données des enquêtes de terrain a permis d'examiner la validité des différentes hypothèses.

En conclusion nous pouvons observer que les réponses positives aux questions posées sont toutes supérieures 70 %.

Tableau 29- Les hypothèses sur les intégrations transrégionales entre la Chine et les pays méditerranéens occidentaux à l'égard du modèle de développement économique territorial

Hypothèses	Libelle	Résultats
H1	L'intégration transrégionale peut favoriser le développement économique territorial entre la Chine et les pays méditerranéens occidentaux.	Vérifiée
H 1.1	Les facteurs de « commerce international » et d'« IDE » qui représentent les attentes communes à la croissance économique mutuelle entre la Chine et les pays méditerranéens occidentaux, jouent un rôle essentiel de complémentarité économique.	Vérifiée
H 1.2	Les facteurs de « politiques d'ouverture » et de « libre-échange » qui doivent s'appliquer au développement économique mutuel entre la Chine et les pays méditerranéens occidentaux, jouent un rôle essentiel de complémentarité politique.	Vérifiée
H 1.3	Les facteurs d'« individu » et de « groupe » qui peuvent s'intégrer aux activités économiques communes entre la Chine et les pays méditerranéens occidentaux, jouent un rôle essentiel dans l'harmonie sociale.	Vérifiée
H 1.4	Les facteurs d'« identité culturelle » et de « diversité culturelle » qui sont considérés comme sources créatives économiques entre la Chine et les pays méditerranéens occidentaux, jouent un rôle essentiel dans la coexistence des cultures.	Vérifiée
H2	La coopération transrégionale est le besoin commun entre la Chine et les pays méditerranéens occidentaux	Vérifiée

Conclusion à la section 1

Dans cette section nous avons présenté les résultats du travail de terrain de notre recherche. Cependant, toutes les théories doivent être soumises à l'épreuve de la pratique. Comme l'ancien chef d'Etat chinois, MAO Zedong a dit « la seule norme de vérification des théories est la pratique » (Maoism, 2006).

Nous allons évoquer le « modèle de Tai Ji- Engrenage » dans la section prochaine qui est l'illustration des résultats que nous avons obtenus.

Section 2 - L'implication du modèle de Tai Ji-Engrenage dans la mondialisation

Introduction à la section 2

A partir du modèle que nous avons mis en place, nous allons étudier un certain nombre d'applications qui peuvent être considérées comme les retombées opérationnelles de l'étude. L'analyse du développement économique territorial entre la Chine et les pays méditerranéens occidentaux par rapport aux pôles de compétitivité sino-méditerranéens occidentaux fournit un grand nombre d'indications qui pourraient s'avérer utiles dans l'élaboration d'une stratégie à destination des acteurs de l'intégration transrégionale (mondialisation ou intégration régionale).

Notre étude a mis la lumière sur deux principales problématiques :

- celle de la stratégie globale de tout acteur de la mondialisation entre la Chine et les pays méditerranéens occidentaux qui doit améliorer sa perception du développement économique territorial par rapport aux pôles de compétitivité sino-méditerranéens occidentaux
- celle des politiques économiques que les différentes structures pourraient mettre en œuvre pour favoriser le développement économique territorial.

2.1 - Le nouvelle théorie du développement économique et du modèle d'échanges commerciaux

Selon une interprétation encore plus restreinte de la mondialisation, celle-ci résulte d'un ensemble de stratégies économiques résidant dans l'esprit des décideurs, et en particulier des dirigeants d'entreprises privées (Kherdjemil, 1999; Mucchielli, 1998).

Ce point de vue est fortement contesté par plusieurs observateurs qui affirment au contraire que **la mondialisation est un processus induit par l'évolution du marché plutôt que le résultat de politiques volontaires.** (Mittleman, 1996).

Ces deux points de vue servent à expliquer le phénomène de l'émergence des échanges commerciaux et de la coopération économique entre la Chine et la région méditerranéenne dans le contexte de la mondialisation.

L'évolution économique peut être divisée en deux étapes :

- la première étape est un processus de l'évolution de l'économie (sans conscience) ;
- la deuxième étape est marquée par l'adoption d'un ensemble de stratégies économiques par les décideurs (avec conscience).

A partir de notre recherche, nous pouvons proposer une nouvelle théorie du développement économique territorial basé sur l'intégration transrégionale qui repose sur la stratégie de coopération entre la Chine et les pays méditerranéens occidentaux.

2.1.1 - La théorie de l'économie en mouvement perpétuel

C'est une théorie basée sur l'existence de doubles moteurs économiques à l'intérieur des territoires qui implique également une synergie économique.

2.1.1.1 - La Piste

Suite à une réflexion portant sur la théorie du commerce international en général et sur la coopération économique régionale en particulier, il s'agit de mettre en lumière les éléments qui participent à la dynamique du développement économique durable dans différents pays, régions, cultures et nations.

Pareils éléments doivent non seulement favoriser la coopération économique entre ces partenaires, mais aussi encourager les échanges culturels entre ces différentes civilisations.

2.1.1.2 - Le mécanisme

Deux entités économiques autonomes (A et B) en interaction établissent réciproquement un ou plusieurs éléments dynamiques en fonction de leurs caractéristiques culturelles et industrielles. Ainsi, l'élément dynamique de A s'intègre au développement économique régional de B. Il devient alors une ressource extérieure pour l'aide au développement durable de l'économie de B. Le même mécanisme s'applique réciproquement pour B au bénéfice de A. Le commerce international et la

coopération économique transrégionale entre A et B assurent le lien et la permanence du fonctionnement entre ces éléments dynamiques.

2.1.1.3 - L'explication

Une métaphore simple, celle d'une bicyclette, peut expliquer le phénomène : Les deux éléments dynamiques forment deux pignons. Le commerce international et la coopération transrégionale sont comme la chaîne qui relie les deux pignons et les économies de deux régions apparaissent comme les deux roues. La chaîne provoque une interaction durable entre les deux éléments dynamiques des deux régions. D'où l'importance de leur coopération et de leur internationalisation.

Les deux éléments dynamiques avec les caractéristiques propres des cultures de chaque pays, permettent d'améliorer la vitalité, l'attractivité et la durabilité des deux pignons dans les moteurs économiques des territoires. En effet, c'est deux éléments dynamiques sont également deux pignons, ou deux pôles de compétitivité sino-méditerranéens occidentaux, ou deux zones du développement économique et culturel spécial au sein de la Chine et des pays méditerranéens occidentaux.

2.1.1.4 - L'approche stratégique

Cette stratégie comprend deux étapes distinctes :

- Il s'agit tout d'abord de constituer en Chine des Zones du développement économiques et culturelles relatives à la Méditerranée orientale ; l'une d'elles sera par exemple située au nord de la Chine (Bohai Economic Rim), tandis qu'une autre sera implantée au sud du pays (Yangtze River Delta Economic Zone ou Pearl River Delta Economic Zone).
- Dans un second temps, il conviendra de créer des Zones du développement économique chinoise dans les pays méditerranéens occidentaux, par exemple: une en France (la Métropole de Marseille), l'autre au Maroc (autour de Tanger).

Les dits sites, ayant pour objet de dynamiser les échanges commerciaux et d'augmenter de ce fait la coopération économique entre la Chine et les pays méditerranéennes occidentaux. Ils constitueront deux moteurs économiques du développement durable de l'économie des pays méditerranéennes occidentaux et des régions chinoises. (Cf. figure 35)

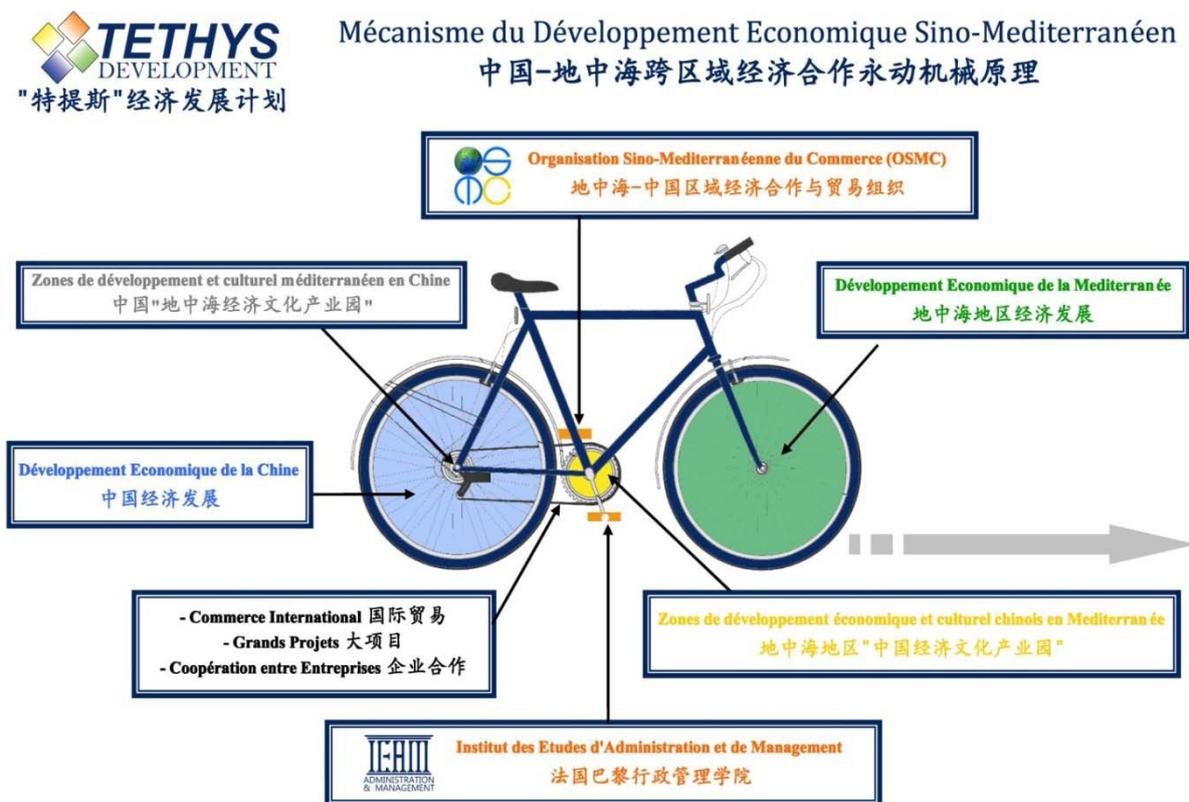
2.1.2 - La transformation de la théorie

Passer de la recherche théorique à l'application pratique constitue une tâche nécessaire et de long terme. Il s'agit de pratiquer l'observation dans la pratique et d'effectuer des vérifications répétées.

2.1.2.1 – La mise en œuvre du modèle du Vélo

Il est constitué **des deux moteurs économiques** (élément dynamiques) permettant un développement économique pérenne réciproque. (Cf. figure 37)

Figure 37 – Le modèle de Vélo



C'est ainsi que fût créée l'association "Organisation Sino-Méditerranéenne du Commerce"⁷³ (OSMC) pour développer ce projet.

Dans cette perspective, le projet d'une « Zone du développement économique et culturelle méditerranéenne en Chine » au sein du projet général « Téthys » a été démarré, dès 2010.

En même temps afin de préparer l'avenir l'Ecole IEAM⁷⁴ a été fondé en 2010 avec entre autre objectif celui de la formation à un haut niveau des fonctionnaires et des entrepreneurs⁷⁵ de manière à leur permettre de servir la coopération économique entre la Chine et les pays méditerranéens occidentaux.

2.1.2.2 - Les perspectives stratégiques du modèle de Vélo

Nous considérons qu'il est possible d'analyser les relations économiques entre la Chine et les pays méditerranéens occidentaux à la lumière de la théorie de l'économie en mouvement perpétuel que nous avons illustrée par le modèle du Vélo.

Ce modèle pourra être ultérieurement utilisé dans d'autres régions ou d'autres thèmes.

En terme de projet, nous proposons, par exemple, la mise en œuvre de Zones de libre-échange économique et culturel avec les pays de la Méditerranée occidentale au nord, au sud, au centre et à l'ouest de la Chine et des Zones de libre-échange

⁷³ Organisation Sino-Méditerranéenne du Commerce (OSMC) a été créé en début 2010, son objectif est pour le développement durable économique dans un contexte mondialisation, lancer les recherches théoriques et mettre en pratiques sur la coopération économique et les échanges commerciaux entre la Chine et les pays méditerranéens, organiser les activités dans les domaines économiques, culturels, éducatifs et touristiques, etc. Les travaux de l'OSMC a référé le modèle de l'OMC, et regroupé les gouvernements locaux et les entreprises chinois à lien avec les entreprises des régions méditerranéennes pour participer ce projet.

⁷⁴ Institut des Etudes d'Administration et de Management (IEAM) a été fondé en fin 2010, est un établissement d'Enseignement supérieur privé spécialisé en administration publique, tant sur le plan local que national. Sa spécificité réside dans son expertise en Administration des entreprises publiques et privées, nationales et multinationales, de la PME à la grande entreprise et ce, dans un contexte interculturel.

⁷⁵ A partir de 2010-2014, nous avons formé environ 1200 fonctionnaires chinois, 300 chefs entreprises chinoise, 500 étudiants chinois, 300 étudiants marocaines.

économique et culturel chinois en France, en Italie, en Espagne et au Maroc, en Algérie, et en Tunisie.

Cette proposition pourra du reste s'internationaliser et s'exporter dans différents pays en dehors de la Chine et la Méditerranée.

Figure 38- Le perspective de l'intégration transrégionale



2.1.2.3 - La complémentarité des pratiques : Système de Gestion du Smart

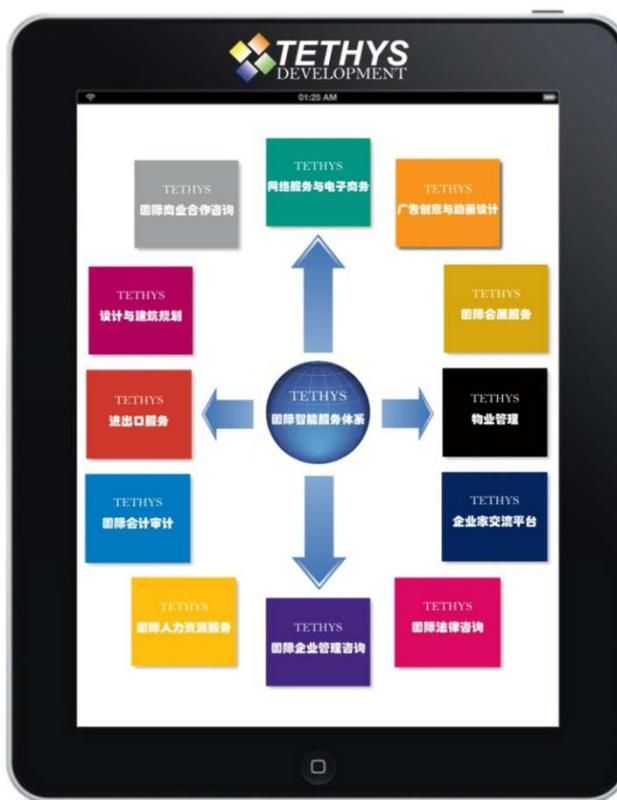
Notre modèle de Vélo du développement économique a besoin **un système des gestions du smart (SGS)** qui servirait les entreprises des deux régions différentes au sein d'un même projet.

La difficulté étant toutefois la problématique interculturelle, mais nous pensons que cela ne constitue pas un obstacle.

La **gestion** est l'ensemble des techniques d'organisation de ressources qui sont mises en œuvre pour l'administration d'une entité Il est important d'étudier la gestion et de bien employer ses quatre fonctions pour trois raisons (Bergeron, 2006) : Premièrement, pour permettre aux entreprises de devenir plus concurrentielles sur les marchés internationaux. Deuxièmement, pour améliorer la qualité des biens et des services et la productivité des organismes. Troisièmement, pour fournir des

connaissances de base sur les concepts et les techniques de gestion aux nouveaux diplômés désireux de devenir gestionnaires.

Figure 39 - Le Système de Gestion du Smart



De la conception à l'accompagnement opérationnel, nous avons porté **un Système de Gestion du Smart (SGS)**, qui propose un ensemble de services utilisables aussi bien par les particuliers que par les entreprises, les institutions et ce sous une forme standardisée ou plus personnalisée.

Par exemple, la fonction du **Système de Gestion du Smart** de "pôle de compétitivité du développement économique et culturel méditerranéen en Chine" est comparable à la fonction d'un I-phone (Smartphone). C'est un outil d'aide à l'installation d'entreprises à l'étranger. Il procure une assistance dans tous les domaines du management : en stratégie, en marketing, en GRH, en comptabilité, en finance, en matière de négociation, en droit, en publicité etc. Le **Système de Gestion du Smart** constitue une clé en main appropriée au développement international.

2.2 - Un projet d'un moteur économique méditerranéen en Chine

Il s'agit de mettre en place une fenêtre culturelle méditerranéenne en Chine, un moteur économique méditerranéen en Chine, le premier pas de la coopération transrégionale sino-méditerranéenne.

2.2.1 - Le projet Téthys

Nous avons l'ambition de présenter les régions méditerranéennes, afin de faire découvrir aux asiatiques les territoires qui bordent le Mare Nostrum, notamment à travers leurs cultures et plus particulièrement leurs gastronomies.

Nous offrirons donc à de nombreuses entreprises méditerranéennes (ex: entreprises corses) l'opportunité d'y trouver de nouveaux débouchés commerciaux d'autant plus durables que les autorités locales privilégient les initiatives de cette nature.

Photo 1 - La fenêtre de culture méditerranéenne-1



Ce pôle de représentation deviendra la Porte de la Méditerranée en Chine. Il permettra aux chinois de découvrir ce carrefour entre l'Europe, l'Afrique et l'Asie. L'espace sera divisé en « maisons régionales ». Par exemple: la Maison de la France, la Maison de l'Italie, la Maison de l'Espagne, la Maison du Maroc ou celle de l'Algérie. Dans chacune de ces maisons, seront présentées des activités typiques et des productions

des différentes régions de ces pays. On y trouvera aussi des hôtels, des restaurants, des "bistrot à vin" ou encore des magasins d'artisanat local etc.

Photo 2 - La fenêtre de culture méditerranéenne-2



On y trouvera enfin les bureaux des sociétés concernées, les usines de fabrication de certains produits, des maisons d'habitation reproduisant les spécificités architecturales des différents pays ou bien encore un centre d'exposition international.

En définitive, c'est un balcon sur la Méditerranée qui s'ouvre en plein cœur du territoire chinois. Les visiteurs chinois y découvriront les hommes, les senteurs, les saveurs, les savoir-faire du berceau de la civilisation occidentale.

2.2.2 - Le démarrage du projet Téthys

2.2.2.1 - Lancement du projet Téthys : Zone du développement économique et culturelle méditerranéenne en Chine

A la suite d'études et de négociations menées avec les responsables de différentes villes chinoises, la province de Shanxi a été choisie comme premier lieu d'implantation de ce projet. En effet, c'est dans cette province que la politique menée nous semble la plus



favorable à la bonne réussite de notre initiative. Celui-ci verra donc le jour au cœur de la Chine, à Taiyuan, la capitale de la province de Shanxi qui fut la première zone spécialisée, autorisée par l'Etat chinois en 2010.

Figure 40 - Le Lieu du projet Téthys en Chine



2.2.2.2 - La signature de la convention de coopération stratégique

Le 29 mars 2012, l'organisation sino-méditerranéenne du commerce (OSMC) a signé **une convention stratégique pour la coopération de Zone du développement économique et culturel de la Méditerranée en Chine** avec la zone nationale des hautes et nouvelles technologies de Taiyuan de la province Shanxi de Chine.

En décembre 2011 a eu lieu la première rencontre avec la délégation de la province de Shanxi à Paris.

Cette délégation composé 10 chefs des départements de la province de Shanxi et de 20 chefs d'entreprise de cette province, a accueilli très favorablement la théorie du modèle de Vélo et du projet de Téthys a propos des quels sont intervenus de nombreux échanges.

A la suite, pour traiter les actions à envisager a été organisée une vidéo conférence le 10 janvier 2012.

Photo 3 - La vidéo conférence du projet Téthys au 10 janvier 2012



Dans cette conférence, une décision collective a été prise par les directeurs généraux des départements de la province pour implanter en Chine – La Zone du développement économique et culturel méditerranéenne proposée par l'Organisation sino-méditerranéenne du commerce.

Photo 4-La conférence du projet Téthys au 26 mars 2012 à Shanxi



Ensuite, une conférence a été organisée le 26 mars 2012 par la province de Shanxi, pour rencontrer les responsables de tous les départements afin de définir les missions du projet Téthys.

Au cours de la conférence qui se déroula le 27 mars 2012, les chefs d'entreprise chinois et les chefs des entreprises des pays méditerranéens occidentaux (à laquelle de nombreuses entreprises corses ont participé) ont affirmé leur volonté de travailler en commun à la réalisation du projet Téthys.

Photo 5 - La conférence entre les chefs d'entreprise sino-méditerranéens occidentaux



La signature de l'accord concernant le projet Téthys a eu lieu le 29 mars 2012, entre l'OSMC et le Zone nationale des hautes et nouvelles technologies de Taiyuan de la province Shanxi.

Photo 6 - La signature du projet Téthys à Taiyuan



Photo 7 - La discours du président du département du commerce de la province de Shanxi



Photo 8 - Les participants à la cérémonie de la signature et le démarrage du projet Téthys



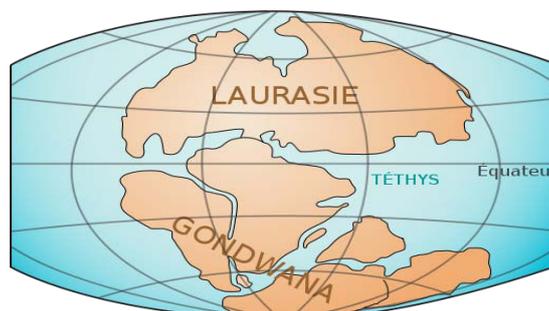
A partir de la signature de la convention de coopération stratégique, la première zone du développement économique et culturel de la Méditerranée en Chine a été démarrée par le projet Téthys.

2.2.3 - L'implication du nom de projet : Téthys

Nous avons donné le nom de la Méditerranée antique : l'océan Téthys⁷⁶ à notre projet en démarche.

La **Téthys** est un paléo-océan qui s'est ouvert d'Est en Ouest du Permien supérieur au Jurassique moyen. Il s'est formé à travers la Pangée, séparant les continents Gondwana au Sud et Laurasia au Nord. L'extrémité occidentale de cet océan Téthys (au sens large) était l'actuelle Europe du Sud et l'actuelle Afrique du Nord. (Cf. figure 41)

Figure 41 - L'océan Téthys



TRIAS
Il y a 200 millions d'années

Il y a un peu plus de 65 à 55 millions d'années, un morceau du Gondwana s'est détaché pour former la plaque tectonique qui deviendra la future Inde. Ce bloc, continuant son parcours, a fini par se rapprocher de l'Eurasie, jusqu'à la collision entraînant la fin de Téthys et la naissance de l'Himalaya. La fermeture de cet océan mésozoïque a donc vraisemblablement commencé dès le Crétacé supérieur. Totale entre l'Inde et l'Asie, il y a environ 45 millions d'années, elle perdure toujours entre l'Eurasie et l'Afrique. La Méditerranée est un des derniers vestiges océaniques de la Téthys. La fermeture récente de l'Isthme de Panama, il y a environ 3 millions d'années,

⁷⁶ "Tethys". Online Etymology Dictionary.

entre l'Amérique du Nord et l'Amérique du Sud, signe peut-être aussi cette convergence générale.

Aujourd'hui, la région du Tibet en Chine, l'Inde, le Pakistan, l'Indonésie et l'Océan Indien se trouvent à l'emplacement qu'occupait la Téthys.

En 1883, en se basant sur des fossiles trouvés dans les Alpes et en Afrique, Eduard Suess a proposé la théorie qu'une mer intérieure aurait existé entre les anciens continents Gondwana au Sud, et Laurasia au Nord. À cette époque, ces deux masses continentales formaient un supercontinent unique : la Pangée. Il nomma alors cette mer selon la déesse grecque de la mer Téthys. Quand la théorie de la tectonique des plaques s'est établie dans les années 1960, il est devenu clair que la mer de Suess était en fait un océan. La tectonique des plaques a aussi permis d'identifier les mécanismes qui ont engendré la disparition de cette mer.

C'est la raison pour laquelle nous avons choisi d'emprunter le nom de la Méditerranée antique – Téthys.

Nous souhaitons appliquer le modèle Taiji- engrenage à la pratique des coopérations transrégionales toujours dans le but de favoriser un développement économique territorial réciproque.

Comme nous l'avons exposé ci-dessus, la référence à la géologie, nous apprend que la Chine et les pays méditerranéens font partie d'une seule et même famille.

Conclusion à la section 2

Nous avons réussi à élaborer une nouvelle théorie du développement économique territorial et un modèle d'échanges commerciaux dénommé « Taiji-engrenage ».

La nouvelle théorie du développement économique territorial est celle du mouvement perpétuel qui repose sur la collaboration de deux entités économiques.

Les résultats de la recherche nous ont permis de développer le modèle Vélo entre la Chine et les pays méditerranéens occidentaux ainsi que la mise en œuvre pratique de projets (Téthys, Zone du développement économique et culturel de la Méditerranée en Chine, pôle de compétitivité sino-méditerranéen).

Conclusion au chapitre 4

Le but de ce chapitre a été d'aider à mieux comprendre comment la mondialisation est gouvernée et d'améliorer notre capacité à rechercher un nouveau modèle du développement économique des territoires.

Son objectif n'est pas de promouvoir des réformes économiques particulières, ni de proposer des réformes institutionnelles économiques ou des politiques économiques. Par conséquent, sa réflexion est plus proche du développement économique que sociologique.

Il prend comme point de départ le point de vue des acteurs stratégiques régionaux. Les relations entre les acteurs stratégiques régionaux peuvent être envisagées comme impliquant différents types d'organisations, que ce soient des entreprises, des États, des organisations internationales ou régionales.

Alternativement, on peut les voir comme impliquant différentes structures de gouvernance économique, politique, sociale et culturelle, qu'elles soient fondées sur une structure de la coopération transrégionale.

CONCLUSION DE LA DEUXIEME PARTIE

Dans cette partie, en utilisant la méthode de l'enquête par questionnaire, nous avons étudié et analysé en profondeur les facteurs déterminants du modèle d'intégration transrégionale entre la Chine et les pays méditerranéens occidentaux.

A partir des résultats obtenus nous avons établi un modèle d'intégration transrégionale et défini les facteurs liés au développement économique territorial. Nous pourrions dès lors faire des recommandations aux institutions intéressées par ce modèle.

Nous avons aussi réalisé l'ensemble du modèle d'intégration transrégionale entre la Chine et les pays méditerranéens occidentaux par les projets mis en pratique.

Concernant les projets de pôle de compétitivité sino-méditerranéens occidentaux, nous avons réalisé un argumentaire stratégique adapté au terrain en Chine et dans les pays méditerranéens occidentaux.

Il en découle que l'utilisation du modèle de Taiji- Engrenage dans les stratégies du développement territorial permet de déceler et d'utiliser les enjeux qu'elle mobilise chez les acteurs de la mondialisation. Plus ces enjeux solliciteront des « forces de motivation puissantes », plus leur utilisation stratégique aura des chances d'être performante.

Nous souhaitons par notre recherche contribuer à mettre en évidence, les conditions permettant un développement économique territorial durable, lequel ne peut pas exister sans la mise en place de politiques dédiées à l'intégration transrégionale.

CONCLUSION GENERALE

En conclusion de cette recherche, nous pouvons établir le bilan des résultats obtenus, en distinguant leurs apports théoriques et empiriques. Il sera tout aussi indispensable de préciser les limites qui s'attachent à ces résultats et les pistes de recherche futures qui s'en dégagent. Rappelons tout d'abord les principaux objectifs théoriques qui avaient été assignés à cette recherche.

I - Le rappel de la problématique

La principale interrogation qui a motivé cette recherche était d'expliquer les stratégies du développement économique territorial des acteurs de la mondialisation. Il s'agissait d'analyser les développements économiques et les intégrations transrégionales de l'acteur de la mondialisation face au pôle de compétitivité puis de mettre en évidence les raisons susceptibles de justifier une telle intégration transrégionale. Ce nouveau modèle d'intégration transrégionale (pôle de compétitivité sino-méditerranéens occidentaux) entraîne les organisations dans les stratégies du développement et engendre de nouveaux plans de développement économique territorial.

La stratégie du développement économique, qui s'est traduite par un transfert de certaines dépenses vers ce modèle, n'a pas provoqué dans l'ensemble de l'institution une transformation identique de la stratégie économique. Certains acteurs des villes ont en effet réalisé ce modèle, alors que d'autres sont restés hors de ce modèle (pôles de compétitivité sino-méditerranéens occidentaux). Cependant il paraît important de constater la dualité du développement économique des acteurs de la mondialisation.

Une synthèse de la littérature sur le sujet a permis de dégager des recherches antérieures sur les apports à partir desquels s'appuyer pour structurer le cadre conceptuel du présent travail. Dès lors, l'accent a été mis sur la liaison intégration transrégional/développement économique territorial. Il convenait de savoir si les stratégies des acteurs de la mondialisation expliquaient les différences de développement. En d'autres termes, il s'agissait de vérifier si un modèle d'intégration transrégionale positive envers les pôles de compétitivité permettait d'expliquer un développement de même teneur.

Au-delà de son aspect général, la recherche devait s'intéresser à l'existence de modèle d'intégration transrégionale venant freiner ou renforcer le développement économique territorial.

Une revue de la littérature a donc permis de justifier les options prises afin d'aborder le modèle d'intégration transrégionale à l'égard du développement économique territorial. La difficulté, sur le plan documentaire, résidait dans le fait que, sur le sujet, aucune recherche n'était disponible en France. La revue de la littérature a donc été considérée plus comme un moyen d'étayer les bases théoriques de la recherche que comme une source d'information sur les problèmes à traiter.

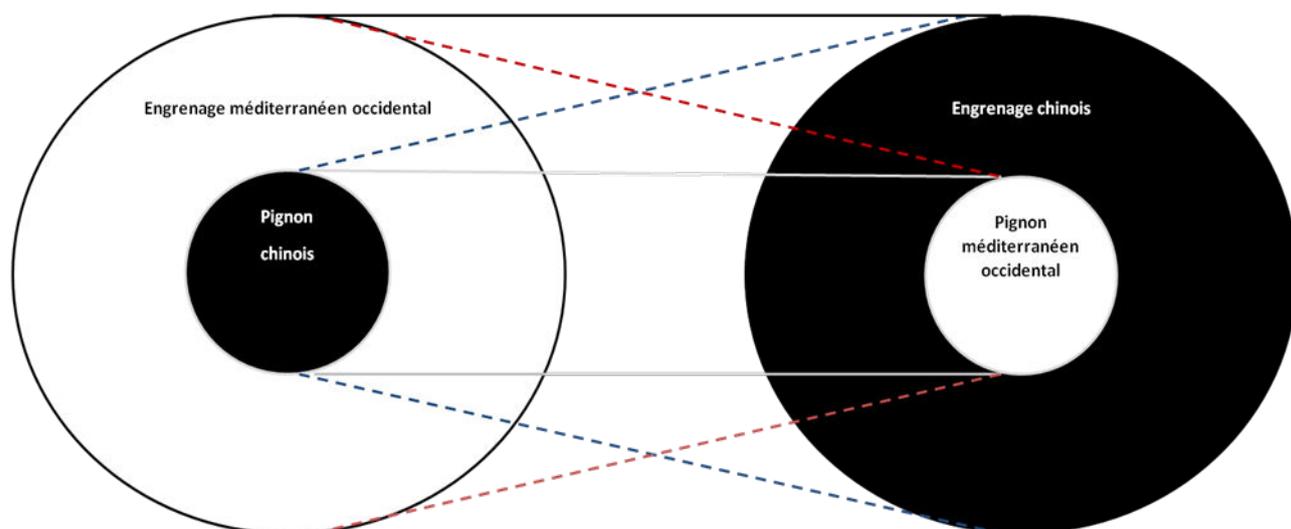
Une fois le fondement théorique de la recherche posé, il fallait élaborer le cadre conceptuel et énoncer les hypothèses de recherche. L'objectif consistait alors à trouver une justification scientifique à l'ensemble des notions utilisées et à construire le modèle explicatif du modèle d'intégration transrégionale face au développement économique territorial.

Les problèmes de mises en œuvre de la recherche empirique, visant à vérifier les hypothèses, se sont révélés d'une grande complexité à l'occasion des études de terrain.

II - Les résultats

Par rapport à l'analyse des questionnaires, notre intérêt est la formulation du modèle d'intégration transrégionale ou du modèle de coopération transrégionale entre la Chine et les pays méditerranéens occidentaux, ainsi que l'application de ce modèle dans les pratiques, avec la vérification par les acteurs de la mondialisation. Donc, à la lumière de notre recherche, nous constatons la convergence entre la logique occidentale et la philosophie orientale. C'est un résultat de recherche original avec le « modèle de Tai Ji- Engrenage » et la « théorie de l'économie en mouvement perpétuel ».

1 - Modèle de recherche Tai Ji-Engrenage



Selon la théorie de Yi Jing et le modèle de Tai Ji, nous avons emprunté le mécanisme d'engrenage pour le descriptif de mouvement de l'intégration transrégionale.

➤ Un écran apparaît en face de nous:

- La Chine est considérée comme l'un des grands engrenages du développement économique du monde,
- Un pignon chinois dans les pays méditerranéens occidentaux,
- le pignon chinois et l'engrenage chinois représentent une courroie de transmission économique interne et externe de la Chine.
- en même temps, le pignon chinois fonctionne en rotation interne dans l'engrenage méditerranéen occidental. La rotation du pignon chinois pousse la fonction d'engrenage de la méditerranée occidentale.
- Les pays méditerranéens occidentaux agissent à l'identique.
- Un pignon méditerranéen occidental en Chine,
- le pignon méditerranéen occidental et l'engrenage méditerranéen forment une courroie de transmission économique interne et externe des pays méditerranéens occidentaux,
- Le pignon méditerranéen occidental fonctionne en rotation interne dans l'engrenage chinois. La rotation du pignon méditerranéen occidental pousse la fonction d'engrenage chinois.

Une courroie de transmission entre le pignon chinois et le pignon des pays méditerranéens occidentaux, est devenue le moteur d'intégration transrégionale. La Chine et les pays méditerranéens occidentaux, ces deux grands engrenages sont un moteur de la mondialisation.

La compréhension du pignon chinois dans les pays des méditerranéens occidentaux peut être comme un pôle de compétitivité chinois, et le pignon des méditerranéens occidentaux est comme un pôle de compétitivité des méditerranéens occidentaux en Chine. Ces deux pôles s'interprètent également à deux moteurs du développement économique par rapport à l'intégration transrégionale.

2 - Théorie de l'économie en mouvement perpétuel

C'est une théorie à double moteur économique des territoires. Elle comprend le mécanisme de la synergie économique des territoires.

➤ La Piste

Suite à une réflexion portant sur la théorie du commerce international en général et sur la coopération économique régionale en particulier, il s'agit de mettre à jour les éléments dynamiques du développement économique durable dans différents pays, régions, cultures et nations.

Pareils éléments doivent non seulement favoriser la coopération économique entre ces partenaires, mais aussi encourager les échanges culturels entre ces différentes civilisations.

➤ Le mécanisme

Deux entités économiques autonomes (A et B) en interaction établissent réciproquement un ou plusieurs éléments dynamiques en fonction de leurs caractéristiques culturelles et industrielles. Ainsi, l'élément dynamique de A s'intègre au développement économique régional de B. Il devient alors une ressource extérieure pour l'aide au développement durable de l'économie de B. Le même mécanisme

s'applique réciproquement pour l'élément de B au bénéfice de A. Le commerce international et la coopération économique transrégionale entre A et B assurent le lien et la permanence du fonctionnement entre ces éléments dynamiques.

➤ **L'explication**

Une métaphore simple, celle d'une bicyclette, peut expliquer le phénomène : les deux éléments dynamiques forment deux pignons. Le commerce international et la coopération transrégionale sont comme la chaîne qui relie les deux pignons et les économies de deux régions apparaissent comme les deux roues. La chaîne provoque une interaction durable entre les deux éléments dynamiques des deux régions. D'où l'importance de leur coopération et de leur internationalisation.

Les deux éléments dynamiques avec les caractéristiques des cultures de chaque pays, permettent d'améliorer la vitalité, l'attractivité et la durabilité des deux pignons dans les moteurs économiques des territoires. En effet, ces éléments dynamiques sont également deux pignons, ou deux pôles de compétitivité sino-méditerranéens occidentaux, ou deux zones du développement économique et culturel au sein de la Chine et les pays méditerranéens occidentaux.

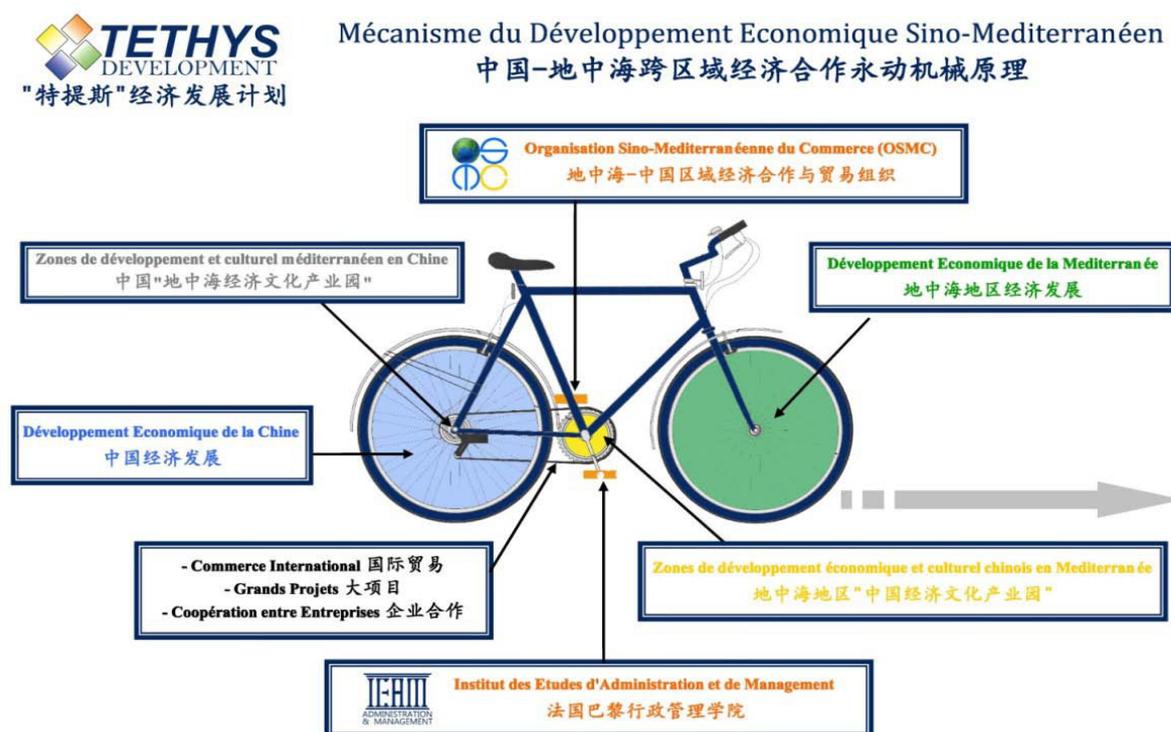
➤ **L'approche stratégique**

Cette stratégie comprend deux étapes distinctes :

- Il s'agit tout d'abord de constituer en Chine des Zones de développement économiques et culturels relatives à la Méditerranée ; l'une d'elles sera par exemple située au nord de la Chine (Bohai Economic Rim), tandis qu'une autre sera implantée au sud du pays (Yangtze River Delta Economic Zone ou Pearl River Delta Economic Zone).
- Dans un second temps, il conviendra de créer des Zones du développement économiques chinoises dans les pays méditerranéens occidentaux, par exemple: une en France la (Métropole de Marseille), l'autre au Maroc (autour de Tanger).

Les sites, auront pour objet de dynamiser les échanges commerciaux et d'augmenter de ce fait la coopération économique entre la Chine et les pays méditerranéens occidentaux. Ils constitueront deux moteurs économiques du développement durable de l'économie des régions méditerranéennes occidentales et des régions chinoises (voir le modèle vélo).

« Modèle de Vélo »



III - Apports et limites de la recherche

1 - Implications pour les praticiens

Cette étude permet de tirer un certain nombre de conséquences sur le plan de l'activité économique, notamment sur les plans stratégiques et opérationnels transrégionaux face au développement territorial. En effet, la prise en compte des résultats de la recherche permet aux acteurs de la mondialisation d'orienter leurs stratégies économiques dans un sens adapté au contexte d'activité économique commune et de coopération transrégionale.

Ces stratégies peuvent donc se traduire par un modèle des coopérations économiques entre la Chine et les pays méditerranéens occidentaux. Il faut pour cela, améliorer

sans cesse l'adéquation entre les attributs des pôles de compétitivité et les avantages recherchés pour le développement économique territorial.

Ce modèle de coopération transrégionale est en fait une piste d'étude pertinente pour les terrains. De celle-ci découle des politiques gravitant autour de notions importantes: le positionnement des pôles de compétitivité et la communication.

L'ensemble de la stratégie étant fonction de situations économiques et de coopérations spécifiques aux acteurs de la mondialisation. Les praticiens pourront bien sur tirer ces conclusions de nos résultats.

Cependant, cette recherche présente un certain nombre de limites qu'il convient de préciser.

2 - Les limites

Sur le plan méthodologique, la méthode d'échantillonnage (aléatoire) et l'utilisation d'échantillons d'une telle taille posent quelques problèmes de représentativité. Malgré le caractère exploratoire évident de la recherche, cette dernière mériterait d'être effectuée sur la base d'échantillons plus larges.

➤ Limites méthodologiques

Au plan méthodologique, la méthode d'échantillonnage (aléatoire) et l'utilisation d'échantillons d'une telle taille posent quelques problèmes de représentativité. Malgré le caractère exploratoire évident de la recherche, cette dernière mériterait d'être effectuée sur la base d'échantillons plus larges.

➤ Limites au niveau des résultats

Il convient de préciser que les résultats auxquels la recherche a abouti doivent être considérés avec beaucoup de prudence, pour les raisons évoquées dans les limites méthodologiques :

La première limite dans les résultats tient au risque de non représentativité des échantillons, malgré les mesures prises pour leur élaboration.

La deuxième limite provient du modèle conceptuel mis en place pour aborder les régions (ou des pays) à l'égard des pôles de compétitivité sino-méditerranéens occidentaux. Il se pourrait, en effet, que des facteurs de grande valeur explicative aient été écartés de l'analyse, ce qui serait un facteur d'appauvrissement des résultats face à l'ampleur du problème recherché.

IV - Perspectives de recherches futures

Au terme de l'étude, il convient de proposer un ensemble de recherches possibles, dans le futur, pour approfondir la connaissance du modèle d'intégration transrégionale à l'égard du développement économique territorial par des pôles de compétitivité sino-méditerranéens occidentaux.

Comme on l'a déjà signalé, nous sommes sur un terrain vierge concernant ces problèmes. De ce fait, les prolongements de la présente recherche sont multiples. Il serait donc souhaitable que des études soient envisagées sur ces thèmes du développement économique territorial afin que l'on parvienne à une meilleure connaissance des modèles du développement et de la coopération économique par les pôles de compétitivité sino-méditerranéens occidentaux, dont on ignore largement les fondements.

Il serait possible de dégager quelques voies de recherches futures, ainsi:

- Un premier axe serait de renforcer la validation statistique du modèle présenté et d'améliorer sa construction.
- Un deuxième axe consisterait à étudier plus précisément les hypothèses provenant des facteurs situationnels plus difficilement manipulables par les acteurs de la mondialisation (environnement, climat, service de ville, caractéristiques économique etc.).

Ces deux réflexions soulignent l'importance des interactions entre les facteurs, le modèle d'intégration transrégionale comme les pôles de compétitivité sino-

méditerranéens occidentaux concernés en pratique pour les acteurs de la mondialisation. Il convient de rappeler que les résultats de l'enquête auprès des acteurs de la mondialisation montrent que l'impact des facteurs influençables varie en fonction de la nature des pôles de compétitivité sino-méditerranéens occidentaux, ce qui rend digne d'analyser l'interaction " développement économique – environnement-pôle de compétitivité".

- Le troisième axe consisterait à analyser de manière théorique, analytique et exhaustive, les stratégies de développement économique que ces nouveaux pôles de compétitivité sino-méditerranéens occidentaux pourraient entraîner chez les acteurs de la mondialisation.

BIBLIOGRAPHIE

A

Aaker D. et Day G. (1980), *Marketing Research: Private and Public Decision*, John Wiley and Sons: New-York, pp.186-187.

Adda J. (2006), *La Mondialisation de l'économie : Genèse et problèmes*, La Découverte, 7e édition.

Aichkowsky J.L. Ichkowsky J.L. (1985), *Familiarity: Product Use. Involvement or Expertise?* In E.C. Hirschman and M.B. Holbrook (eds), *Advances in Consumer Research*, Association for Consumer Research, Vol.13.

Ait Mokhtar Omar(2013), *La mondialisation : Caractéristiques et Impacts*, *Revue académique des études sociales et humaines*. 9 -2013. pp 18-25.

Ait Mokhtar Omar(2013), *La mondialisation : Caractéristiques et Impacts*, *Revue académique des études sociales et humaines*. Septembre, pp 18-25.

Akin Aina Tade (1997) : *Mondialisation et Politique Sociale en Afrique – Questions et Pistes de Recherche CODESRIA*.

Akyüz Y.(1995), *New trends in Japanese trade and FDI?: Post6 industrial transformation and policy challenges*, paper given at WIDER Conference on Transnational Corporations and the Global Economy, *Kingscollege*, UK, September.

Alba J. et Hutchinson (1987) J.W. (1987), *Dimensions of Consumer Expertise*, *Journal of Consumer Research*, pp.411-455.

Alon Ilan, ed. (2003), *Chinese Economic Transition and International Marketing Strategy*, Westport, Connecticut: Praeger Publishers.

Alon. Ilan and John McIntyre, eds. (2008), *The Globalization of Chinese Enterprises*, New York: Palgrave McMillan.

Alpert M. (1971). *Identification of Determinant Attributes: a Comparison of Methods*, *Journal of Marketing Research*, Vol.8, mai, pp.184-191.

Amanda L. (2009), *A Guide to China's Ethnic Groups*, *Washington Post*.

Amitendu P. (2012), *China-India Economics: Challenges, Competition and Collaboration*. Routledge. p.4.

Anthony McGrew (2003), *The Global Transformations Reader: An Introduction to the Globalization Debate*, Paperback, 2ème édition.

Artaud G., Benaroya F. (1997), *La concurrence, ennemie de l'emploi*, Problèmes économiques, no. 2.550, 7 janvier 1998, pp.1-8, tiré de la revue *Commentaire*, no.78.

Arthur F. Burns & Wesley C. Mitchell, 1946. "Cyclical Changes in Cyclical Behavior," NBER Chapters, in: *Measuring Business Cycles*, pages 424-471 National Bureau of Economic Research, Inc.

Arthur F. Burns & Wesley C. Mitchell, 1946. "Appendix C: Source of Data," NBER Chapters, in: *Measuring Business Cycles*, pages 546-556 National Bureau of Economic Research, Inc.

Aycan Z., Kanungo R., Mendonca M. et al. (2000), *Impact of Culture on Human Resource Management Practices: A.10-Country Comparison*, *Applied Psychology: An International Review*, 49(1) : 192-221.

Ayoubé, A.(2012), *Les réserves pétrolières: entre l'épuisement physique et l'épuisement économique* dans Bouvier, Yves (dir.), *Les défis énergétiques du XXIe siècle*, Bruxelles, Peter Lang, éd., 2012, pp. 63-73.

Ayoubé, A. (1998), *La libération des marchés de l'énergie: utopie, théories et pragmatisme*, *Revue de l'énergie*, juillet-aout-septembre, 477-483.

B

Badie B. (1996), *Entre mondialisation et particularisme*, *Sciences Humaines*, n°61, mai, pp. 22-25.

Badr Eddine Y. (2006), *Politique de voisinage: cimetière des illusions perdues*, in *Perspectives du Maghreb*, no. 8, décembre, p.18

Balassa Béla A. (1961), *the theory of economic integration*, *Homewood*, R. D. Irwin

Balkin J. M. (2002). *The laws of change: I ching and the philosophy of life*. *Schocken Books*. p. 84.

Banque Mondiale (1996, 2000, 2004, 2001, 2008), évolution du nombre des pauvres dans le monde.

Banque mondiale (1998), *Culture and Sustainable Development: A Framework for Action*, Washington, chapitre 1: “But for development to be inclusive and sustainable, it must nurture diversity of belief systems and traditions that enhance people’s self images and give them confidence to act in their own interests while respecting and supporting the traditions of other groups”.

Banque mondiale (1999), *Culture and Sustainable Development: A Framework for Action*, 1998, chapitre 1. Mais voir plus particulièrement sur ce sujet The Nordic World Heritage Office, *Sustainable Tourism and Cultural Heritage*, en collaboration avec l’UNESCO, Oslo.

Banque Mondiale (2000), *Trade Blocs, Policy Research Report*, *Oxford University Press*, 2000.

Banque Mondiale, Trade Blocs (2000), *Policy Research Report*, *Oxford University Press*, 2000.

- Beaudreau B. (1999), *Identity, Entropy and Culture*, Québec, *Université Laval*, p.20.
- Beaudreau B. (2012), *Identity, Entropy and Culture*, Québec, *Université Laval*, p.20.
- Beck U. (1997), *What is Globalization?* , trad. Patrick Camiller, *London*, Sage, 2000.
- Bekouche P. (2007), *Comparer Euromed aux autres régions Nord-Sud*, in *Géoeconomie*, no. 42, Paris, p.25
- Berrux B. et Letocart P. (2003), *S’implanter en Chine, Beijing*, *Centre français du commerce extérieur*.
- Bjorn Hettne (1996): *Development, Security and World Order: A Regionalist Approach dans Globalisation, Competitiveness and Human Security – Papers from the Vienna Conference of EADI*; Cristobal kay, *Frank Cass*, London.
- Bkx P. (2003), *Evaluation de la mondialisation dans l’Union Européenne: Les défis politiques et l’Etat de la technique*, 22e séminaire du CEIES « Statistiques et mondialisation économique » *Copenhague*, 2 et 3 juin 2003
- Bolduc D.et Ayoub A. (2000) , *La mondialisation et ses effets: revue de la littérature*, GREEN — *Université Laval*, Québec, Canada, novembre, p4.
- Bon J.et Gregry P.(1995), *Techniques marketing*, *Vuibert*, pp.20-25.
- Braudel F. (1985), *La Méditerranée. L’espace et l’histoire*, Paris, *Flammarion*, p.35
- Braudel F. (1949), *La Mediterranee et le Monde Mediterraneen a l’Epoque de Philippe II, Deux Volumes*, 9e edition (Paris: Armand Colin, 1990 [1949]), Vol. 1, p. 207. 21.

Braudel F. (1949), *La Méditerranée et le Monde Méditerranéen à l'Époque de Philippe II, Deux Volumes*, 9e édition (Paris: Armand Colin, 1990 [1949]), Vol. 1, pp. 272-276

Braudel F. (1979), *Civilisation matérielle, économie et capitalisme*, vol.III, Paris, pp.270-271

Braudel F. (1985), *La Méditerranée. L'espace et l'histoire*, Flammarion, Paris, pp.182-1983

Brucks M. (1986), A Typology of Consumer Knowledge Convert, *Advances in Consumer Research*, Ann Arbor, Michigan, Association for Consumer Research, Vol.13, pp.58-63.

Bryant R. (1980), *Money and Monetary Policy in Interdependent Nations*, Washington, DC: Brooking Institution.

C

Calder B.J. (1977), *Focus Group and the Nature of Qualitative Marketing Research*, *Journal of Marketing Research*, Vol.14, août, pp.353-364.

Canclini G. N. (1992), 'Cultural Reconversion' in George Yudice, Jean Franco and Juan Flores (eds), *On Edge: The Crisis of contemporary Latin Amérrican Culture*, University of Minnesota Press: Minneapolis and London.

Carroue F. (2004), *La mondialisation en débat*, *Documentation Photographique*, n° 8 037, *La Documentation française*, Paris, p63.

Carroué L. (2007), *Géographie de la mondialisation*, Paris, Armand Colin, 3e édition.

Chang S(2013), *L'étiqne de Yinet Yang*, édition Jiaohui, Taibei.

CHEN J. (1995), *China, Constitutional Changes and Legal Developments*, dans LEUNG, Conita S.C. et TAY, Alice E.-S. (dir.), “Greater China: Law, Society and Trade”, *Victoria* (Australie), The Law Book Company Limited, 1995, p. 143; voir aussi QUIANLAN, Wu. “The Making of a Market Economy in China”: *Transformation of Government Regulation of Market*.

Cheng A. (1997), *Histoire de la pensée chinoise*, Paris, Seuil, 1997.

Chinard Y., Guilhot L. (2007), *Le Nouveau Régionalisme, de quoi parlons-nous?*, *AFRI*, volume VIII.

Cicéron (en latin *Marcus Tullius Cicero*), né le 3 janvier 106 av. J.-C. à Arpinum, En Italie et assassiné le 7 décembre 43 av. J.-C. à Gaète, est un philosophe romain, homme d'état et un auteur latin.

Clark P.B. (2006), *Encyclopedia of new religious movements*. *Psychology Press*. p. 290.

Commission européenne (1997), Dans *Thompson*, 1999 cités par Bolduc et Ayoubé, p.51,

Commission européenne(1999), p.51, Dans *Thompson*.

Cox E. (1980), *The Optimal Number of Response Alternatives for a Scale: a Review*, *Journal of Marketing Research*, Vol.17, pp.407-422.

Cox K., Higginbotham J. et Burton J.(1976), *Application of Focus Group Interviews in Marketing*, *Journal of Marketing*, janvier 1976, pp.77-80.

Cox K., Higginbotham J.et Burton J. (1976) , *Applications of Focus Group Interviews in Marketing*, *Journal of Marketing*, janvier, pp.77-80.

Crespi J. (1961), *Use of Scaling Techniques in Surveys*, *Journal of Marketing*, Vol.25, pp.69-72.

Crochet A.(1996), *Le concept de globalisation : mythes et réalités*, dans Azuelos, M., (dir.), *Le modèle anglo-saxon à l'épreuve de la globalisation*, Paris, *Presse de Sorbonne Nouvelle*, 1996, pp.35-4

D

Day G. (1972), *Evaluation Models of Attitude Structure*, *Journal of Marketing Research*, Vol.9, août, pp.279-286.

De Lamarliere G. ; Staszak J.F. (2000), *Principes de Géographie économique*, Paris, *Bréal*, 448 p.

Deng T. (1991), la collection MAO Zedong : *la théorie des pratiques*, 2ème édition, *bureaux de traduction du gouvernement central de Chine*, Pékin.

Deng Y. & Moore, T. (2004), *China Views Globalization: Toward a New Great-Power Politics*, *The Washington Quarterly* , vol.27, No.3, *Washington D.C.*, Summer 2004, p.119.

Dictionnaire historique de la langue française, *Le Robert*.

Didier M. (1995), *Libre-échange et organisation du commerce international : les enseignements de la théorie*, *Problèmes économiques*, no 2.415-2.416, 15-22 mars 1995, pp.3-8, tiré de *Revue de Rexecode*, no.42, janvier 1994

Diogène Laërce (en grec ancien Διογένης Λαέρτιος / *Diogenês Laertios*) (ou *Diogenes Laertius* ou *Diogène de Laërte*) est un poète, un doxographe et un biographe du début du iii^e siècle après J.-C.

Diouf A. (2006), *Afrique : l'intégration régionale face à la mondialisation*, *Politique étrangère*, 2006/4, p. 785-797

Diouf Abdou (2006), *Afrique : l'intégration régionale face à la mondialisation*, *Politique étrangère*, p. 785-797.

Djalili M.-R. (2006), *Intégration régionale en Asie centrale*, *Cahiers d'Etudes sur la Méditerranée Orientale et le monde Turco-Iranien*.

Dollfus D., Crataloup C. et Lévy J. (1999), *Trois ou quatre choses que la mondialisation dit à la géographie*, *L'Espace Géographique*, Tome 28, N°1, P2.

Dollfus O. (2001), *La mondialisation*, Paris, *Presses de Sciences Po*, 2ème édition.

Dumont G.-F. (2011), *Tunisie: si Ben Ali avait appris la géopolitique des populations*, *Population & Avenir*, n°702, mars-avril 2011.

E

EBRD's (1994), *Transition Report*

Ebrey P. (2010). *The Cambridge Illustrated History of China*, *Cambridge University Press*. p.42.

Echinard Y., Guilhot L. (2007), *Le Nouveau Régionalisme*, de quoi parlons-nous?, *AFRI*, volume VIII

Edgar M. (1977), *La Méthode 1. La Nature de la Nature*, p. 228, *Seuil*, Paris.

Edu Koku Raven (2005), *Afrique, le défi de l'intégration régionale - Une réponse à la mondialisation : l'intégration des économies africaines*, *Contribution au symposium "Quel avenir pour l'Afrique?"*. La question de l'intégration régionale, *penserpouragir.org*, 15 juillet 2005.

Edwards L. (1957), *Product of Attitude Scale Construction*, *Appleton century crofts: New-York*, p.172-200.

Eppinger F. (2001), *Innovation at the speed of information*. *Harvard business review* 79 (1): 149–58.

Ernanand B. (1979), *Civilisation matérielle, économie et capitalisme, XVe-XVIIIe siècles*, 3tomes, Paris, *Armand Colin*.

Evrard Y., Pras B. et Roux E. (1993), *Market, Etudes et recherches en marketing, fondements et méthodes*, *Nathan*, Paris.

Evrard Y., Pras B. et Roux E. (1993), *Market : Etudes et recherches en marketing, Fondements Méthodes*, *Nathan*, 1993. Erard Y., PRAS B. et ROUX E., *Market: Etudes et recherches en marketing, Fondements Méthodes*, *Nathan*.

F

Nicolas F. (2003), *Mondialisation et intégration régionale, des dynamiques complémentaires*. *Cahiers français*, no 317, novembre-décembre.

Farah P. (2006), L'accèsion de la Chine à l'Organisation mondiale du commerce : *les règles internationales et les barrières culturelles internes*, dans *Lettre de l'Antenne franco-chinoise*, Janvier 2006, pp. 1–12

Fazio R.H. et Zanna M.P. (1978), *On the Predictive Validity: the Roles of Direct Experience and Confidence*, *Journal of Personality*, Vol.46, no1, March, pp.228-243

Fazio R.H. et Zanna M.P. (1981), *Direct Experience and Behavior Consistency*, *Advances in Experimental Social Psychology*, Vol 14, pp.161-202.

Featherstone, M. (1990), *Global Culture, Nationalism and Modernity*, Sage, London, pp.1-14.

Feige E. L. & Urban I. (2007), Measuring Underground (Unobserved, Non-Observed, Unrecorded) Economies in Transition Countries: *Can We Trust GDP*, MPRA Paper 7345, *University Library of Munich*, Germany.

Ferber R. (1974), *Handbook of Marketing Research*, *Mc Graw Hill: New-York*, p.324.

Fern E.(1982), The Use Focus Groups for Idea Generation: *the Effects of Group Size, Acquaintanceship, and Moderator on Response Quantity and Quality*, *Journal of Marketing Research*, Vol .19,fevrier, pp.1-13.

Ferrandéry J.L.(1998), *Le point sur la mondialisation*, *Presses universitaires de France*, Paris.

Fisbein M.et Ajzn J.(1975), *Belief Attitude, Intention and Behavior: an Introduction to Theory and Research*, *Addidon Wesley: Reading*.

Fischer S (2003), Globalization and Its Challenges, *American Economic Review*, 93(2): 1-30.

Flanigan J. (2011), A Wave of Chinese Money Gives a Lift to Companies Struggling in Tough Times. *The New York Times*. Retrieved July 7.

Flores J. (2001), Perpétuelles à roue de rencontre ou Montres automatiques, une page d'histoire : *analyse d'un document de l'Académie française de 1778 et de ses conséquences historiques*, *Besançon, Néo*, p.160

Friedman, J. (2000), *Globalization, Class and Culture in Global Systems*, *Journal of World-systems Research*, VI, 3, North Carolina State University, Fall/winter. pp.636-656.

Friedman, T. L. (2000), the Lexus and the Olive Tree. *Understanding Globalization*, Anchor, New York, pp.7-8.

Friedman T. L. (2006), La terre est plate. Une brève histoire du XXIe siècle, Éditions Saint-Simon, 288 p.

G

George A. Akerlof et Rachel E. Kranton (1999), *Economics and Identity*.

Giannelloni J.L.et Vernet E. (1995), Etudes de marche, *Vuibert*, pp52-63.

Giddens, A. (1990), The Consequences of Modernity, *Polity Press*, Cambridge, UK, p.64.

Giddens A. (2002) *The Transformation of Intimacy*, traduction française : *Les transformations de l'intimité. Sexualité, amour et érotisme dans les sociétés modernes*, Le Rouergue / Chambon (2005).

Giraud P.-N. (1996), L'inégalité du monde, *éditions Gallimard*, Paris.

Grand Dictionnaire Ricci de la Langue Chinoise(2006), éditions Cerf -Instituts Ricci, Paris-Taipei.

Green P. et Tull D. (1978), Research for Marketing Decision, 4e éd., *Englewood-cliffs*, N.J.: Prentice-Hall Inc.

Green P.et Rao V. (1970), Rating Scales and Information Recovery: *How Many Scales and Response Categories to Use*, *Journal of Marketing*, Vol.3, pp.37-41.

Greenberg B., Goldstucker J. et Bellenger D.(1977), *What Techniques are used by Marketing Research in Business?*, *Journal of marketing*, Vol.11, pp.62-68.

Grimwade N. (2010): International Trade – New Patterns of Trade, *Production and Investment*; second edition, *Routledge*, 421 p.

Guan T. Y. & Holley R. A. (2003). Pathogen survival in swine manure environments and transmission of human enteric illness--a review *Journal of Environmental Quality*, 32(2), pp.383-392.

Guigou J. –L. (2007), La reconnexion des Nord et des Sud: l'émergence de la région méditerranéenne (ou la théorie des quartiers d'orange), in *Géoéconomie*, no.42, pp.55-60

Gwillim L. (2005), *Provinces of China*. Retrieved 15 April 2006.

H

Habermas J. (1998), *Après l'Etat-nation. Une nouvelle constellation politique*, *Fayard* Paris.

Haley R.I. (1988), Benefit Segmentation 20 Years Later, *Journal of Consumer Marketing*, pp.6-13.

Hasmath R. (2012), Red China's Iron Grip on Power: *Communist Party Continues Repression*, *The Washington Times*, 12 November, p. B4.

Havrylyshyn O. et Thomas. W. (1999), Determinant of Growth in Transition Countries, *Economy in Transition*, June, 12-15.

Heise D.(1970), The Semantic Differential and marketing Research, in Summers G., *Marketing measurement*, Rand Mc Nally:Chicago, pp.235-253.

Held D. et McGrew A.(2000), b(ed.) The Global Transformation Reader: An Introduction to the Globalization Debate, *Polity Press*, Cambridge, UK, p.55.

Held D., Mcgrew A., Goldblatt D., Perraton J. (1999), *Global Transformations*, Stanford University Press, Stanford.

Henderson D. (2012). *Why Repairmen Earn More Than Child-Care Workers*, The Concise Encyclopedia of Economics. *Library of Economics and Liberty* Retrieved 2 July 2012.

Henry J.-R. (2004), *La Méditerranée occidentale en quête d'un destin commun*, Dossier: *L'espace euro-maghrébin*, p25.

Herbert G.(1999), *The Case for Amero : The Economics and Polamitics of a North American Monetary Union*, Critical Issues Bulletin, *The Fraser Institute*, September.

Higott Richard(1998), cité dans Sachwald, *La mondialisation comme facteur d'intégration régionale*, *Politique étrangère* N°2 - 1997 - 62e année, pp. 257-264

Holton R. J. (1998), *Globalization and the Nation-State*, Macmillan, London.

Homes C. (1974), A statistical Evaluation of Tatting Scales, *Journal of the Market Research Society*, Vol.16, 1974, pp.87-107.

Hoogvert A. (2001), *Globalization and the Post-colonial World*, Palgrave, London.

Hu S.-S. (2009), Economic globalization and cultural conflict, *Journal of Xiangfan University*, Vol.30 No.3.

Huntington, S.-P.(1993), *The clash of civilizations*, Foreign Affairs, Vol.72, No. 3, *Huntington*, New York, pp.22-28.

J

James M. (2006), Chinese Religions in Contemporary Societies. *ABC-CLIO*. p.57.

Jandir F. L. (2012), *Géoeconomie et développement régional*, *publibook*, Paris.

Jeffrey Sachs (2002), A New Global Effort to Control Malaria, *Science*, Vol. 298, 4 octobre 2002.

Jolibert A. et Baumgartner G. (1981), *An Empirical Comparison Of the Properties of Three Scaling Techniques*, in Proceedings of 10th Annual Workshop of European Academy For Advances Research in Marketing. *Larsen and Heede: Copenhagen*.

K

Kapferer J.N. et Laurent G. (1983), Marketing Analysis on the Basics of Consumers Degree of Involvement, *37th ESOMAR Congress Proceeding*, pp.223-245.

Kapferer J.N. et Laurent G. (1985), Measuring Consumer Involvement Profiles, *Journal of Marketing Research*, 22 February, pp.41-53.

Katrin B. (2007), Mediterranean Union Plan: lofty but vague, *International Herald Tribune*, 25.oct. p.3

Kearney, A.T. (2005), Measuring Globalization. *The Global Top 20*, Foreign Policy, the *World Bank*, Washintong.D.C. May/June, pp. 52-60.

Keith B.(2012), Social Risk, *Test Ordered by China for Big Projects*. *The New York Times*. Retrieved November 13.

Kenwood A.G. et Lougheed A.L. (2000): *The Growth of International Economy 1820-2000*; *Routledge*; London and New York. P250.

Kenwood A.G. et Lougheed A.L. (2013), *The Growth of International Economy 1820-2015*; *Routledge*, London and New York.

Kerlinger F (1973), *Foundations of Behavioral Research*, 2eme ed. Holt, Rinehart et Winston, New-York.

Khader B. (2007), L'anneau des amis, "*Ring of Friends*": la nouvelle politique européenne de Voisinage, in *Géostratégiques*, no. 17, Paris, pp.197-233

Kherdjemil B. (1999), *Territoires*, mondialisation et redéveloppement, *RERU*, pp.267-294.

Kinnear G.et Taylor H. (1979), *Marketing Research: an Applied Approach*, Mc Graw Hill: New-York, pp.313-314.

Krasner, Stephen D. (1999), Globalization and Sovereignty, dans Smith et. al., *States and Sovereignty in the Global Economy*, Routledge, Londres et New York.

Krugman, P.R. (1995), OBSTFELD, Maurice, *économie internationale*, De Boeck et Larcier, Bruxelles, p891.

Krugman, P.R. (2000), La mondialisation n'est pas coupable : *vertus et limites du libre-échange*, (Pop internationalism) édition *La Découverte*, Paris.

Kundu G. (1972), A Comparison of the Likert and a New Technique, Of Attitude Measurement, *Indian Journal of Psychology*, Vol. 47, pp.245-258.

Kung Fu Tze (Confucius) (1998). D. C. Lau (Translator), ed. *The Analects*. Penguin Classics.

L

Lancaster K. (1991), The Product Variety case for Protection, *Journal of International Economics*, No 10, pp. 151-175.

Le Classique des vers (chinois simplifié : 诗经 ; chinois traditionnel : 詩經 ; pinyin : Shījīng ; Wade : Shih1-ching1 ; EFEO : Chetseng) s'est d'abord appelé les Poèmes, ou *les Trois Cents Poèmes* (chinois : 詩三百) puisqu'il compte trois cents cinq poèmes. Ce recueil est une anthologie rassemblant des textes qui vont du xie au ve siècle av. J.-C., provenant de la Plaine centrale (les royaumes occupant le nord et le sud de la vallée du Fleuve Jaune), et est l'un des rares textes de l'Antiquité chinoise à avoir survécu à la destruction des livres opérée par l'empereur Qin Shi Huangdi après son accession au pouvoir en 221 av. J.-C. On y trouve les plus anciens exemples de la poésie chinoise

Le Yi Jing (sinogrammes 易经, pinyin yìjīng, Wade -Giles i4 ching, également orthographié Yi King ou Yi-King), prononcé en français i-ting est un manuel chinois dont le titre peut se traduire par Classique des changements ou Traité canonique des mutations.

Leblanc-Maridor F. (1985), Analyse du choix et de l'évaluation de l'offre de produit: *le cas du secteur hôtelier de la prairie du nouveau Brunswick du Canada*, thèse de Science de gestion, Aix-Marseille.

Lenahan R., Thomas J., Taylor O., Call D. et Padberg D. (1973), Consumer Reaction to Nutrition Labels on Food Products, *Journal of Consumer Affairs*, pp.1-4.

Levy J. et Lussault M. (2003), Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés, *Belin*, p.24

Lewis, M. J. T. (1993). Gearing in the Ancient World. *Endeavour* 17.

Li G.H. (李国环) (2007), *Sun Zhongshan pinjun diquan yu jiezhi ziben jingji sixiang shuping 孙中山平均地权与节制资本经济思想述评* (Critiques sur les pensées économiques de Sun Zhongshan sur l'égalisation des propriétés de terrains et le contrôle des capitaux), (en chinois), *Academic Journal of Zhongzhou (Zhongzhou Xuekan 中州学刊)*, Kaifeng, Henan, n°6, 2007, pp.171-173.

Li J. (2010), *Le Yin et le Yang et les cinq éléments, édition Ingénieur*, Pékin.

Li S.-M. (李慎明)(2002), *Quanqiuhua he zhongguo chuantong wenhua 全球化和中国传统文化 (La culture traditionnelle chinoise et la mondialisation)*, (en chinois), *Zhongguo dangzhen ganbu luntan 中国党政干部论坛 (Revue du Forum des cadres)*, N° 1, Beijing, 2002, pp.12-16.

Likert R. (1967), *The Method of Constructing an Marketing Scale*, In Fisbheim M., *Reading Attitudes, Theory and Measurment*, John Wiley and Sons: New-York, pp.90-95.

Liu Y. (2006), *Confucius, in Essentials of Philosophy and Ethics, Hodder Arnold.*

Liu Y. (2010), *la panse harmonie de Yin et Yang, Université de Shandong, Jinan, Chine.*

Lorot P. (2007), *Editorial d'un numéro spécial de la revue Géoéconomie (l'Institut Choiseul, no.42) et consacré à l'Union Méditerranéenne, p.5*

M

Malinvaud E. (1969), *Leçons de théorie micro-économique, Dunod, Paris.*

Mandelson P.(2006), *Un monde d'opportunités: la Chine et l'avenir du commerce international, Université de Renmin, Pékin, Chine.*

Mao J. (2013), *L'impact des pratiques de gestion des ressources humaines : Le management des compétences dans les firmes multinationales en Chine, Thèse en Doctorat, Université Aix-Marseille.*

Maoism' (2006), *in Essentials of Philosophy and Ethics, Hodder Arnold.*

Marcel G. (1982), *Fêtes et chansons anciennes de la Chine, 1ère éd. 1919, rééd. Albin Michel.*

Martilla J et Carvey D. (1975), Four Subtile Sins in Marketing Research, *Journal of Marketing*, Vol.39, pp.8-10.

Marx et Engels. (1894), Extrait du Manifestation du Partie communiste, version française.

Mc Daniel C. et Gates R. (1991), *Contemporary, Marketing Research*, West publishing CY, p.384.

Mcgrew A. (1977), The transformation of democracy, *The Open University*, Cambridge.

Milanovic, B. (1999), True world income distribution, 1988 and 1993: First calculation based on household surveys alone, *World Bank Policy Research Working Paper No. 2244*, November.

Military and Security Developments Involving the People's Republic of China 2013" (PDF). *US Secretary of Defense*. 2013. Retrieved 25 June 2013.

Mittelman, J. H.(1996), *Globalization, critical reflections*, *International Political Economy Yearbook*, volume 9, Lynne Rienner Publishers, Boulder et Londres.

Moore M. (2012), *Xi Jinping crowned new leader of China Communist Party*. *The Daily Telegraph*. Retriever 15 November. London.

Mucchielli, J.-L. (1998), Multinationales et mondialisation, éditions du *Seuil*, mai p373.

Myers J.H. et Alpert M. (1968), Determinant Buying Attitudes: Meaning and Measurement, *Journal of Marketing*, Vol.32, octobre, pp.13-20.

N

Nesadurai Helen E.S. (2003), « Attempting Developmental Regionalism Through AFTA: The Domestic Sources of Regional Governance », *Third World Quarterly*, vol 24, n°2, 235-253.

Néstor García Canclini (2001), Politiques de créativité culturelles, *UNESCO*, document préparatoire 3, *Conférence de Stockholm sur Le pouvoir de la culture*, p. 5

Nicolas F. (1997), Mondialisation et régionalisation dans les PED : *les deux faces de Janus*, *Politique étrangère*, été, pp. 293-307.

Nkama H. G. (2001), Economie et Mondialisation: Une Approche Méthodologique, *Université de Yaoundé II*.

Nkama, Arsène Honoré Gidéon(2001), L'avenir de la zone franc : *perspectives africaines*. Karthala, Paris. p. 159-183

O

O'Brien P. (2007), Divination: Sacred Tools for Reading the Mind of God. *Visionary Networks Press*. p. 92.

OCDE(2005), *Mesurer la mondialisation*, p.19.

Oegood C.,Suci G. et Tannenbaum G.(1970), The measurement of meaning, 2ème édition, *Urbana University of Illinois Press:Urbana*.

Omar A.M. (2013), La mondialisation: Caractéristiques et impacts, *Revue académique des études sociales et humaines*, N°9,18-25.

P

Pang X.M. (1997), The conception of regional integration and related development, *Progress in Geography*, Vol.16, N°2.

Panic M.(1995), *Transnational's, international interdependence and national economic policy*, paper delivered at WIDER Conference on Transnational Corporations and the Global Economy, *Kings College*, Cambridge, UK, September.

Pereti J-M., Autissier D., Moutot J-M, Wu S. (2014), *Changement & Transformation, collection franco chinoise de livres en sciences de gestion de l'IEAM*, édition *Maison de Chine*, Pékin.

Perrien J., Cheron E.J.et Zins M. (1984), *Recherche en marketing: méthodes et décisions*, *Gatan Morin*, pp.3-49.

Perroux F. (1964), *économie du XXème siècle*, *P.U.F.*, p.286.

Petras J. et Veltmeyer H. (2001), *La face cachée de la mondialisation. L'impérialisme au XXIe siècle*, Paris, *L'Aventurine*, 2002.

Pierre G. (2006), Bergeron, *La Gestion dynamique*, Canada, *Gatan Morin*, p. 36.

Pras B. (1976), Echelles 'intervalle a support semantique, *Revue française du marketing*, Cahier 61, pp.87-95.

R

Rapport de 2008 de l'AusAid (Australian Government Overseas Aid Programme - Programme d'aide extérieure du gouvernement australien) cité dans Institut des Politiques publiques du Pacifique, « étoffer le PACER Plus », *Eclairage*, Volume 8, Numéro 5, Juin 2009

Robinet I. (1991), *Histoire Du Taôisme - Des Origines Au xiv e siècle*, éditions *Cerf*, Paris.

Rodrik D.(1998), Symposium on globalization in perspective: an introduction, *The Journal of Economic Perspective*, vol. 12, no. 4, Fall, pp. 3-8.

S

Samuelson P. (1982), *L'Économique*, Armand Colin, Paris.

Sardon, J.-P. (2011), La population des continents et des pays, *Population & Avenir*, n°705, novembre-décembre 2011.

Scott W. (1968), Marketing Measurement, in Lindzey et Aronson, *Handbook of Social Psychology*, Addison Wesley: New York.

Sedille S. (2010), L'UNASUR s'associe à la création d'un nouveau bloc régional sans les USA, www.unasur.fr, 10 mars 2010.

Sellitz C. (1959), Jahoda M., Deutch M. et Cook S., *Research Method in Social Relations* Holt Rinehart: New-York.

Sophie Boisseau du Rocher (2007), ASEAN et la construction régionale en Asie du Sud-Est, L'Harmattan, Paris, 1998, p. 9 dans Echinard Yann, Guilhot Laetitia, « Le Nouveau Régionalisme, de quoi parlons-nous? », *AFRI*, volume VIII.

Stamps J. (1980). Holonomy: A Human Systems Theory. *Jeffrey Stamps*. p. 207.

Steininger H., Bleeker, C. J. et Widengren G. (1971), *Historia Religionum*, Volume 2 Religions of the Present. *Brill Academic Publishers*. p. 478.

Sun A. (2013), Confucianism as a World Religion: *Contested Histories and Contemporary Realities*. Princeton University Press. p.86.

Sun Z. (1990), Nouvelle théorie de Yi Jing, édition *Zhengzhong*, Taibei.

T

Tanaka K. (2009), Intégration régionale en Asie du Sud-est : *le renforcement de la coopération macroéconomique permet d'atténuer les risques*, Centre de développement de l'OCDE, *Repères*, n° 90, février.

Teisserenc P. (1994), Les politiques de développement local: approche sociologique, *Economica*, Paris.

Thompson G. (1999), Introduction : situer la mondialisation, *Revue Internationale des Sciences Sociales*, no. 160, juin 1999, pp. 159-174

Thompson G. et Hirst P. (1996), *Globalization in Question*, Cambridge, Polity.

Throsby, David (1998), Le rôle de la musique dans le commerce international et le développement économique, UNESCO, Rapport mondial sur la culture, éditions UNESCO, Paris, p.225.

Throsby D. (2001), *Economics and Culture*. Cambridge: *Cambridge University Press*.

Throsby D. (2008), "The concentric circles model of the cultural industries". *Cultural Trends*, vol. 17, no 3, p. 147-164.

Thurow Lester (1996): *The Future of Capitalism*, *Nicholas Brealey*, London.

Tinbergen J. (1954) *Customs unions: influence of their size on their effect*, Amsterdam, *North- Holland Publishing*.

Tull D.S et Hawkins D. (1980), *Marketing Research –Measurement and Method*, *Mac Millan publishing, Co., Inc.*, New-York.

U

UNESCO(1995), Commission mondiale de la culture et du développement, Rapport: *Notre diversité créatrice*.

Urns M., ARTHUR F.et WESLEY C. (1946), *Measuring Business Cycles*. New York: *National Bureau of Economic Research*, Xxvii, 560 pp.5.

V

Viner J. (1950), The Customs Union Issue, *Carnegie Foundation for International Peace*, New York.

W

Walton G. (2001), International Centre for Human Rights and Democratic Development, Executive Summary. *China's golden shield: Corporations and the development of surveillance technology in the People's Republic of China. Rights & Democracy*. p. 5

Wang C.K.(2002), Cultural conflicts and integration among economic globalization, *Guangming Presse*, 11 juin.

Warnier J-P (1999), La mondialisation de la culture, Repères, n° 260, *La découverte*.

Wei Y. (魏源) (1842), Hai guo tu zhi 海国图志(La géographie du monde), (en chinois), première édition 1842.

White G. (2013), *China trade now bigger than US*, Daily Telegraph Retrieved 15 February, London.

Wilhelm R. (2008). I Ching Introduction. English translation by Cary F. Baynes; HTML edition by *Dan Baruth*. Retrieved on: January 20.

Williamson J. (2000), *What Should the World Bank Think about the Washington Consensus?*, World Bank Research Observer, *Oxford University Press*, Oxford, Vol.15, No.2, pp.251-264.

Worren. N. (2012), *Organisation Design: Re-defining complex systems*. *Pearson*.

X

Xi Jinping (2012), 59, was named general secretary of the 82- million member Communist Party and is set to take over the presidency, a mostly ceremonial post, from Hu Jintao in March”, “*Who’s Who in China’s New Communist Party Leadership Lineup*”. *Bloomberg L.P.*, 2012-11-15. Retrieved 2014-07-26.

Xiao H. (2006), *Le rapport du développement des compétitivités régionaux en Chine, édition Statistique Chinois*.

Xie Z. (2006), *Religious Diversity and Public Religion in China*. *Ashgate Publishing*. p.73

Xu T.X. et Wu, C.M. (许涤新, 吴新明)(1993), *Zhongguo ziben zhuyi fazhanshi 中国资本主义发展史(La chronologie du développement du capitalisme en Chine)*, (en Chinois), Renmin chubanshe 人民出版社(*La Presse du Peuple*), Beijing, p.39.

Yang Q. (2013), *La philosophie des coexistences harmonie de la civilisation diverse*, *Stratégie & Management*, 15 octobre.

Y

Yao X. (2010), *Chinese Religion: A Contextual Approach*. *Continuum*. p.11

Z

Zhang & Ryden (2002), “always refers to the infinite and the boundless”. *Wuji in Zhuangzi*. p72.

Zhao Y.H. (2009), L’insertion de la Chine dans la mondialisation, *les flux d’investissements directs étrangers et la disparité économique régionale en Chine*, thèse, Université Sorbonne Nouvelle-Paris 3.

Zhou N. (2013), Yin et Yang est symbiose mutuelle : *l’équilibre entre l’argent et la vie*, *journal de lecture de Chine*, le 2 janvier.

Zuhair Dibata (1996): Globalisation: *The Last sky dans Globalisation, Competitiveness and Human Security* – Papers from the Vienna Conference of EADI; Cristobal kay, Frank Cass, London.

ANNEXES

Annexe 1- Les significations de 64 hexagrammes

Hexagrammes 1 à 32

N°	Hexagramme			Nom français	Nom chinois
	Image	Unicode	Simplifié		
01		☰	☰	le Créatif, le Ciel	乾 qián
02		☷	☷	le Réceptif	坤 kūn
03		☶	☶	la Difficulté initiale	屯 chún
04		☱	☱	la Folie juvénile	蒙 méng
05		☱	☱	l'Attente	需 xū
06		☲	☲	le Conflit	訟 sòng
07		☲	☲	l'Armée	師 shī
08		☵	☵	la Solidarité, l'Union	比 bǐ
09		☱	☱	le Pouvoir d'approvisionnement du petit	小畜 xiǎo chù
10		☱	☱	la Marche	履 lǚ
11		☱	☱	la Paix	泰 tài
12		☷	☷	la Stagnation	否 pǐ

13		<input type="checkbox"/>		la Communauté avec les hommes	同人 tóng rén
14		<input type="checkbox"/>		le Grand Avoir	大有 dà yǒu
15		<input type="checkbox"/>		l'Humilité	謙 qiān
16		<input type="checkbox"/>		l'Enthousiasme	豫 yù
17		<input type="checkbox"/>		La Suite	隨 suí
18		<input type="checkbox"/>		le Travail sur ce qui est corrompu	蠱 gǔ
19		<input type="checkbox"/>		l'Approche	臨 lín
20		<input type="checkbox"/>		la Contemplation	觀 guān
21		<input type="checkbox"/>		Mordre au travers	噬嗑 shì kè
22		<input type="checkbox"/>		la Grâce	賁 bì
23		<input type="checkbox"/>		l'Éclatement	剝 bō
24		<input type="checkbox"/>		le Retour	復 fù
25		<input type="checkbox"/>		l'Innocence	無妄 wú wàng
26		<input type="checkbox"/>		le Pouvoir d'appivoisement du grand	大畜 dà chù
27		<input type="checkbox"/>		les Commissures des lèvres	頤 yí
28		<input type="checkbox"/>		la Prépondérance du grand	大過 dà guò

29		<input type="checkbox"/>		l'Insondable	坎 kǎn
30		<input type="checkbox"/>		le Feu	離 lí
31		<input type="checkbox"/>		l'Influence	咸 xián
32		<input type="checkbox"/>		la Durée	恆 héng

Hexagrammes 33 à 64

N°	Hexagramme			Nom français	Nom chinois
	Image	Unicode	Simplifié		
33		<input type="checkbox"/>		la Retraite	遯 dùn
34		<input type="checkbox"/>		la Puissance du grand	大壯 dà zhuàng
35		<input type="checkbox"/>		le Progrès	晉 jìn
36		<input type="checkbox"/>		l'Obscurcissement de la lumière	明夷 míng yí
37		<input type="checkbox"/>		la Famille	家人 jiā rén
38		<input type="checkbox"/>		l'Opposition	睽 kuí
39		<input type="checkbox"/>		l'Obstacle	蹇 jiǎn
40		<input type="checkbox"/>		la Libération	解 xiè
41		<input type="checkbox"/>		la Diminution	損 sǔn

42		<input type="checkbox"/>		l'Augmentation	益 yì
43		<input type="checkbox"/>		la Percée	夬 guài
44		<input type="checkbox"/>		Venir à la rencontre	姤 gòu
45		<input type="checkbox"/>		le Rassemblement	萃 cuì
46		<input type="checkbox"/>		la Poussée vers le haut	升 shēng
47		<input type="checkbox"/>		l'Accablement	困 kùn
48		<input type="checkbox"/>		le Puits	井 jǐng
49		<input type="checkbox"/>		la Révolution	革 gé
50		<input type="checkbox"/>		le Chaudron	鼎 dǐng
51		<input type="checkbox"/>		l'Ébranlement	震 zhèn
52		<input type="checkbox"/>		la Montagne	艮 gèn
53		<input type="checkbox"/>		le Développement	漸 jiàn
54		<input type="checkbox"/>		l'Épousée	歸妹 guī mèi
55		<input type="checkbox"/>		Abondance	豐 fēng
56		<input type="checkbox"/>		le Voyageur	旅 lǚ
57		<input type="checkbox"/>		le Doux	巽 xùn

58		<input type="checkbox"/>		le Lac	兌 duì
59		<input type="checkbox"/>		La Dispersion	渙 huàn
60		<input type="checkbox"/>		la Limitation	節 tsié
61		<input type="checkbox"/>		la Vérité intérieure	中孚 zhōng fú
62		<input type="checkbox"/>		la Prépondérance du Petit	小過 xiǎo guò
63		<input type="checkbox"/>		Après l'accomplissement	既濟 jì jì
64		<input type="checkbox"/>		Avant l'accomplissement	未濟 wèi jì

Annexe 2-Le questionnaire final

Quelle est votre position dans la structure :

- Chef d'entreprise (FMN/PME)
- Responsable de l'établissement public (Province, Mairie, département économique etc.)
- Consultant des cabinets (Avocat, expert-comptable/finance/management, conseil de banque/assurance etc.)
- Responsable d'organisation internationale (Banque mondiale, OMC, UNESCO etc.)

Quelle est le pays de rattachement de votre structure :

- Pays méditerranéens occidentaux
- Chine
- Autres

Groupe 1 : Les questions ont pour but d'obtenir des informations sur la perception qu'on les acteurs du pôle de compétitivité sino-méditerranéen occidental.

1. L'intégration transrégionale sino-méditerranéenne occidentale peut-elle favoriser le un développement économique territorial réciproque ?

您是否认同中国与西地中海国家的跨区域一体化有利于双方的经济发展？

- Oui
- Non

2. La pôles de compétitivité sino-méditerranéenne occidentale peuvent-ils favoriser l'intégration transrégionale ?

您是否认同中国与西地中海国家的集群模式有利于跨区域一体化？

- Oui
- Non

3. Les pôles de compétitivité sino-méditerranéenne occidentale permettent-ils de favoriser le développement économique territorial ?

您是否认同中国与地中海的集群模式有利于双方的经济发展？

- Oui
- ?on

Groupe 2 : Les questions ont pour but d'identifier le niveau d'influence des facteurs « commerce internationale et l'IDE »

1. Le commerce international entre la Chine et les pays méditerranéens occidentaux ce qui peut favoriser à une croissance économique mutuelle ?

您是否认同中国与西地中海国家的国际贸易可以带动对方的经济增长？

Oui Non

2. L'IDE peut-il favoriser une croissance économique réciproque ?

您是否认同中国对西地中海国家的直接投资或西地中海国家在中国的直接投资可以帮助双方经济增长？

Oui Non

3. La complémentarité économique entre la Chine et les pays méditerranéens occidentaux existe-t-elle ?

您认同中国与西地中海国家之间存在着经济互补？

Oui Non

4. Les pôles de compétitivité sino-méditerranéenne occidentale sont-ils un modèle de complémentarité économique ?

您是否认同中国与西地中海集群模式是一种经济互补模式？

Oui Non

Groupe 3 : Les questions ont pour but d'identifier le niveau d'influence des facteurs « politique d'ouverture et libre-échange »

1. La politique d'ouverture de la Chine et des pays méditerranéens occidentaux peut-elle favoriser le développement économique réciproque ?

您是否认同中国与西地中海国家实施的开放的政策可以互利对方经济发展？

Oui Non

2. La politique de libre-échange entre la Chine et des pays méditerranéens occidentaux peut-elle favoriser un développement économique réciproque ?

您是否认同中国与西地中海国家实施的自由贸易政策可以互利对方的经济发展？

Oui Non

3. La complémentarité politique entre la Chine et les pays méditerranéens occidentaux existe-t-elle ?

您是否认同中国与西地中海国家之间存在一些互利的政策？

Oui Non

4. Les pôles de compétitivité sino-méditerranéenne occidentale sont-ils un modèle de complémentarité politique ?

您是否认同中国与西地中海集群是一种政策互利的模式？

Oui Non

Groupe 4 : Les questions ont pour but d'identifier le niveau d'influence des facteurs « individu et groupe »

1. Les individus peuvent-ils participer aux activités économiques communes ?

您是否认同个人可以参与到中国与西地中海国家间共同的经济活动中？

Oui Non

2. Les groupes peuvent-ils participer aux activités économiques communes ?

您是否认同团体是愿意参与到中国与西地中海国家间共同的经济活动中？

Oui Non

3. L'harmonie (l'intégration sociale) entre la Chine et les pays méditerranéens occidentaux existe-t-elle ?

您是否认同在中国与地中海国家是可以存在和谐社会（或社会融入）？

Oui Non

4. Les pôles de compétitivité sino-méditerranéenne occidentale sont-ils un modèle d'harmonie sociale (d'intégration sociale) ?

您是否认同中国与西地中海集群模式是可以促进社会和谐（或社会融入）吗？

Oui Non

Groupe 5 : Les questions ont pour but d'identifier le niveau d'influence des facteurs « identité culturelle et la diversité culturelle »

1. L'identité culturelle peut-elle être considérée comme une source de création de richesses économiques ?

您是否认同在中国与西地中海之的各自文化独特性是一种经济财富创造的源泉？

Oui Non

2. La diversité culturelle peut-elle favoriser la création de richesses économiques

您是否认同在中国与西地中海各自的文化多元性有利于经济财富创造？

Oui Non

3. La coexistence des cultures entre la Chine et les pays méditerranéens occidentaux est-elle possible ?

您是否认同在中国与西地中海各自不同的文化是可以共存的？

Oui Non

4. Les pôles de compétitivité sino-méditerranéenne occidentale peuvent-ils être considérés comme un modèle de coexistence des cultures?

您是否认同中国与西地中海集群模式是一种文化共存的模式？

Oui Non

Groupe 6 : Les questions ont pour but d'identifier de niveau de perception des acteurs du lien entre coopération transrégionale et développement territorial.

1. La coopération transrégionale est-elle nécessaire au développement économique territorial ?

您是否认同跨区域合作是中国与西地中海国家各自发展需要？

Oui Non

2. Les pôles de compétitivité sino-méditerranéenne occidentale peuvent favoriser le développement économique territorial ?

您是否认同中国与西地中海集群模式有利于地区经济发展？

Oui Non

LISTE DES FIGURES

Figure 1 - L'intégration régionale en Afrique.....	64
Figure 2 - L'intégration régionale en Amérique.....	68
Figure 3 - L'intégration régionale en Asie.....	71
Figure 4 - L'intégration régionale en Europe.....	74
Figure 5 - L'intégration régionale en Océanie.....	78
Figure 6 - Le bassin de la Méditerranée.....	88
Figure 7 - Le partenariat Euro-méditerranéen.....	94
Figure 8 - L'Union pour la Méditerranée.....	95
Figure 9 - La croissance annuelle du PIB de la Chine 1961-2012 (%).....	125
Figure 10 - Les frontières de la Chine.....	145
Figure 11 - La densité de la population RPC (2009).....	146
Figure 12 - Les divisions administratives de Chine.....	152
Figure 13 - La disposition des zones de développement en Chine.....	164
Figure 14 - Le Taiji : Yin et Yang.....	234
Figure 15 - Les relations de philosophie par Fu Xi.....	240
Figure 16 - Le Tai Ji et les huit trigrammes par Roi Wen Zhou.....	240
Figure 17 - La relation entre la mondialisation et le Wu Ji.....	249
Figure 18 - Le modèle du passage du Wu Ji au Tai Ji.....	251
Figure 19 - Le modèle d'interprétation de la mondialisation à l'intégration transrégionale (La Chine et les pays méditerranéens).....	252
Figure 20 - Le modèle entre la mondialisation économique et le Tai Ji.....	253
Figure 21 - Le modèle économique du Tai Ji	254
Figure 22 - Le modèle entre la mondialisation politique et le Tai Ji.....	254
Figure 23 - Le modèle politique du Tai Ji.....	255
Figure 24 - Le modèle entre la mondialisation sociale et le Tai Ji.....	256
Figure 25 - Le modèle social du Tai Ji.....	256
Figure 26 - Le modèle entre la mondialisation culturelle et le Tai Ji.....	257
Figure 27 - Le modèle culturel du Tai Ji.....	257
Figure 28 - Le modèle Yi Jing.....	262
Figure 29 - La théorie de changement et de transformation.....	263
Figure 30 - La théorie d'intégration transrégionale.....	264
Figure 31 - Le modèle de composite sur Tai Ji.....	267

Figure 32 - Le mécanisme de mouvement d'engrenage.....	269
Figure 33 - Le mouvement d'engrenage entre la Chine et les pays méditerranéens.....	270
Figure 34 - Les dents d'une roue.....	271
Figure 35 - le modèle de recherche Tai Ji- Engrenage.....	272
Figure 36 - Le modèle de recherche.....	273
Figure 37 - Le modèle de Vélo.....	323
Figure 38 - Le perspective de l'intégration transrégionale.....	325
Figure 39 -Le Système de Gestion du Smart.....	326
Figure 40 - Le Lieu du projet Téthys en Chine	329
Figure 41 - L'océan Téthys.....	333

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 - Population, superficie et densité des pays de la région méditerranéenne.....	90
Tableau 2 - Commerce international de Sino-Europe et de Sino- Afrique 2005-2013.....	137
Tableau 3 - Echanges commerciaux entre la Chine et les pays méditerranés 2006-2013.....	138
Tableau 4 - Comparaison entre les investissements chinois en Afrique et en Europe et les investissements européens et africains en Chine.....	139
Tableau 5 - Les investissement chinois en Méditerranée et les investissements méditerranéens en Chine	140
Tableau 6 - Les divisions administratives en Chine.....	153
Tableau 7 - La croissance annuelle moyenne du commerce extérieur de la Chine 1981-2013.....	156
Tableau 8 - Le développement des zones économique spéciales en Chine.....	165
Tableau 9 - La situation générale des accords de libre-échanges (ALE) entre la Chine et les pays.....	166
Tableau 10 - L'évolution du nombre de pauvres dans le monde.....	208
Tableau 11 - La différence de dimension culturel par pays.....	214
Tableau 12 - Chronologie des dynasties.....	228
Tableau 13- Les grandes figures philosophiques.....	231
Tableau 14 - La description de 8 trigrammes.....	242
Tableau 15- La description de 64 hexagrammes.....	243
Tableau16- Le théorie de Yi Jing.....	246
Tableau 17- La combinaison de la mondialisation et du Tai Ji.....	250
Tableau 18 - La formulation des hypothèses.....	287
Tableau 19 - La position des représentants des structures interrogées	311
Tableau 20 - Le pays d'origine des structures concernées.....	312
Tableau 21 - L'intégration transrégionale sino-méditerranéenne occidentale peut favoriser le développement économique territorial.....	312
Tableau 22 - Les pôles de compétitivité sino-méditerranéenne occidentale peuvent favoriser le développement économique territorial.....	313
Tableau 23 - La réponses relative à la complémentarité économique.....	314

Tableau 24 - La réponses relatives à la complémentarité politique.....	315
Tableau 25 - La réponses relative à la l'harmonie sociale.....	315
Tableau 26 - La réponses relatives à la coexistence des cultures.....	316
Tableau 27 - La coopération transrégionale est le besoin du développement commun entre la Chine et les pays méditerranéens occidentaux.....	317
Tableau 28 - Les pôles de compétitivité sino-méditerranéenne occidentale peuvent favoriser le développement économique territorial.....	318
Tableau 29 - Hypothèses sur les intégrations transrégionales entre la Chine et les pays méditerranéens occidentaux à l'égard du modèle de développement économique territorial.....	319

LISTE DES PHOTOS

Photo 1 -La fenêtre de culture méditerranéenne-1.....	327
Photo 2 - La fenêtre de culture méditerranéenne-2.....	328
Photo 3 - La vidéo conférence du projet Téthys au 10 janvier 2012.....	330
Photo 4 - La conférence du projet Téthys au 26 mars 2012 à Shanxi.....	331
Photo5 - La conférence entre les chefs d'entreprise sino-méditerranéens occidentaux	331
Photo 6 - La signature du projet Téthys à Taiyuan.....	332
Photo 7- La discours du président du département du commerce de la province de Shanxi	332
Photo 8 - Les participants à la cérémonie de la signature et le démarrage du projet Téthys	332

LISTE DES INDEX

ADPIC	Aspects des Droits de Propriété Intellectuelle qui Touchent au Commerce
AGCS	Accord Général sur le Commerce des Services
ALE	Accords de Libre-Echange
ALENA	North American Free Trade Agreement
APEC	Coopération Économique Asie Pacifique
APEC	Asia-Pacific Economic Cooperation
APN	Assemblée Populaire Nationale
APN	Assemblée Populaire Nationale
ASEAN	Association of Southeast Asian Nations
BCIM	Bangladesh–China–India–Myanmar Forum for Regional
BERD	Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement
BIMSTEC	Bay of Bengal Initiative for Multi- Sectoral, Technical and Economic Cooperation
BRICS	Brazil, Russia, India, China, and South Africa.
CACO	Organisation de Coopération Centrasiatique
CAE	Communauté d’Afrique de l’Est
CAREC	Programme de Coopération Economique Régionale pour l’Asie Centrale
CCCE	Conseil Canadien des Chefs d’Entreprise
CCPPC	Conférence Consultative Politique du Peuple Chinois
CCPPC	Conférence Consultative Politique du Peuple Chinois
CEA	Communauté Economique de l’ASEAN
CEDEAO	Communauté Economique des Etats de l’Afrique de l’Ouest
CEE	Communauté Economique Européenne
CI	Contrôle de l’Incertitude
COMESA	Marché Commun de l’Afrique Orientale et Australe

CSN	Communauté Sud-Américaine des Nations
EFTA	European Free Trade Agreement
EPE	Entreprises Publiques d'État
EVV	Entreprises de Ville et de Village
FED	Banque Fédérale des Etats-Unis
FMN	Firme MultiNationale
GATT	General Agreement on Tariffs and Trade
GMP	Good Manufacturing Practice
ICA	Consortium pour les Infrastructures en Afrique
IDE	Investissement Direct à l'Etranger
IMF	International Monetary Fund
IND	Individualisme
M & A	Fusion et Acquisition
MASC	Masculinité
MC	Marché Commun
MEDA	Mesures d'Accompagnement Financier et Technique
MERCOSUR	Marché Commun du Sud
MIC	Mesures Concernant les Investissements et liées au Commerce
MIT	Modèle d'intégration transrégionale
MO	Méditerranée Occidentale
NEPAD	Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Économiques
OCS	Organisation de Coopération de Shanghai
OEA	Organisation des Etats Américains
OIT	Organisation Internationale du Travail

OMC	Organisation Mondiale du Commerce
OMVS	Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
OSMC	Organisation Sino-Méditerranéenne du Commerce
OUA	Organisation de l'Unité Africaine
PACER	Pacific Agreement on Closer Economic Relations
PCC	Parti Communiste Chinois
PCM	Pôles de Compétitivité Sino-Méditerranéenne
PED	Pays en Développement
PEV	Politique Européenne de Voisinage
PIB	Produit Intérieur Brut
PICTA	Pacific Island Countries Trade Agreement
PID	Pays Industriel Développé
PME	Petites et Moyennes Entreprises
PMG	Politique Méditerranéenne Globale
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PSEM	Pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée
PSP	Partenariat pour la Sécurité et la Prospérité
PTMs	Pays Tiers Méditerranéens
RAS	Régions Administratives Spéciales
ROC	la République de Chine
RPC	République Populaire de Chine
SAARC	South Asian Association for Regional Cooperation
SACU	Union Douanière d'Afrique Australe

SADC	Communauté de Développement de l'Afrique australe
SGS	Système de Gestion du Smart
SPECA	Programme Spécial pour les Economies des Pays de l'Asie Centrale
TIC	Technologies de l'Information et des Communications
UD	Union Douanière
UE	Union Européenne
UEM	Union Economique et Monétaire
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine
UMA	Union du Maghreb Arabe
UNASUR	Union des Nations Sud-Américaines
UNESCO	United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization
UPM	Union Pour la Méditerranée
ZES	Zone Economique Spéciale
ZLE	Zones de Libre-Echange
ZLEA	Zone de Libre-Echange des Amériques
ZLEE	Zone de Libre-Echange Expérimentale

TABLE DES MATIERES

RESUME	1
REMERCIEMENTS	2
SOMMAIRE.....	4
INTRODUCTION GENERALE	5
I - Le cadre de la recherche.....	8
II - Les implications théoriques	9
III - Les implications pratiques	10
PREMIERE PARTIE – LES BASES THEORIQUES	12
Chapitre 1 : Le processus de la mondialisation et le parcours de l'intégration régionale.....	14
Introduction au chapitre 1	14
Section 1 - Les théories de la mondialisation.....	15
Introduction à la section 1	15
1.1- Le phénomène et le processus du développement du commerce mondial ...	16
1.1.1 - L'évolution de la théorie de la mondialisation	16
1.1.2 - La conception et la définition de la mondialisation.....	19
1.1.3 - Les caractéristiques de la mondialisation	20
1.1.3.1 - La réduction des barrières commerciales	20
1.1.3.2 - Les aspects micro-économiques interétatiques.....	21
1.2 - Les enjeux de la mondialisation	22
1.2.1 - La conception d'interdépendance	22
1.2.1.1 - Une approche de la normalisation des règles	23
1.2.1.2 - Une approche de la planification et l'ordonnancement adaptatif...	23
1.2.1.3 - Une approche du partage constant de l'information	23
1.2.2 - La conception d'équilibre.....	23
1.2.2.1 - Une approche en équilibre d'opposition.....	24
1.2.2.2 - Une approche en équilibre de fusion	25
1.2.2.3 - Une approche en équilibre d'accumulation	26
1.2.3 - La conception de transition.....	26
1.2.3.1 - L'indicateur de transition.....	28
1.2.3.2 - La transition de la mondialisation	29
1.2.3.3 - Le processus de transition.....	30
1.2.4 - La conception de cycle	31
1.2.4.1 - La classification de cycle.....	31
1.2.4.2 - L'identification de cycle.....	32
1.2.4.3 - L'atténuation du ralentissement économique	33
1.2.5 – La conception d'intégration	34
1.2.5.1 - Une approche classique, néoclassique et l'optimum	35
1.2.5.2 - Une approche dynamique des unions douanières	36

1.2.5.3 - Les formes d'intégration.....	38
1.2.5.4 - L'intégration et la mondialisation.....	39
1.2.6 - La conception d'égalité	41
1.2.6.1 - Le revenu individuel.....	42
1.2.6.2 - Le revenu du pays.....	43
Conclusion à la section 1	45
Section 2 - La dynamique complémentaire de mondialisation	46
Introduction à la section 2.....	46
2.1 - Un processus de renforcement progressif des coopérations économique ..	47
2.1.1 - La conception et la définition de l'intégration régionale.....	47
2.1.2 - L'intégration régionale : une partie relative étroitement liée à la mondialisation.....	50
2.1.2.1 - Les facteurs déterminants de l'intégration régionale.....	51
2.1.2.2 - L'intérêt de l'intégration régionale.....	51
2.1.3 - L'intégration régionale : les étapes de la mondialisation	53
2.1.3.1 - Un catalyseur de la mondialisation.....	53
2.1.3.2 - Vers un rééquilibrage du monde.....	55
2.1.4 - L'intégration régionale : mini-mondialisation.....	58
2.1.4.1 - Les états face à l'intégration régionale	59
2.1.4.2 - Les pays à l'égard de la mondialisation.....	60
2.1.4.3 - Les auteurs de la mondialisation et de l'intégration régionale	61
2.2 - Les processus des intégrations régionales dans le monde	62
2.2.1 - L'intégration régionale en Afrique	63
2.2.2 - L'intégration régionale en Amérique	66
2.2.3 - L'intégration régionale en Asie	69
2.2.4 - L'intégration régionale en Europe	73
2.2.5 - L'intégration régionale en Océanie	77
Conclusion à la section 2	81
Conclusion du chapitre 1.....	82

Chapitre 2 - L'émergence de la coopération transrégionale entre la Chine et les pays de la zone de méditerranée occidentale.....83

Introduction au chapitre 2

Section 1 - La porte du monde méditerranéen : Les pays méditerranéens occidentaux

Introduction à la section 1.....	86
1.1 - L'aperçu de l'espace méditerranéen	87
1.1.1 - Géographie.....	87
1.1.2 - Socio-démographie.....	88
1.1.2.1 - Les religions et ethnicités	91
1.1.2.2 - Les États	91
1.1.3 - La culture	92
1.1.4 - La politique.....	92
1.1.4.1 - La politique méditerranéenne globale	92
1.1.4.2 - La politique méditerranéenne rénovée	93
1.1.5 - Le partenariat euro-méditerranéen.....	94
1.1.6 - L'Union pour la Méditerranée	95
1.2 - L'évolution économique de l'espace méditerranéen et ses défis	97
1.2.1 - Le concept d'économie-monde et l'espace méditerranée.....	97

1.2.1.1 - L'économie-monde: éléments de définition	97
1.2.1.2 - La Méditerranée : espace économique, politique et culturel	100
1.2.2 - L'évaluation économique de l'espace méditerranéen	100
1.2.2.1 - La Méditerranée : le microcosme de l'économie mondiale	101
1.2.2.2 - Le déclin de la Méditerranée	105
1.2.2.3 - La mondialisation et la mise en périphérie de la Méditerranée... ..	109
1.2.3 - Une revalorisation de l'espace de la Méditerranée.....	112
1.2.3.1 - Les enjeux de la « réémergence ».....	112
1.2.3.2 - La possibilité du projet d'« Union pour la Méditerranée »	113
1.2.4 - La zone euro-méditerranéenne de libre-échange.....	116
1.2.5 - Les défis de la mondialisation de la Méditerranée	118
1.2.5.1 - Le défi environnemental.....	119
1.2.5.2 - Les défis démographique, économique, social et culturel.....	120
1.2.5.3 - Les défis de la mondialisation en face de la coopération régionale et de la gouvernance.....	122
1.3 - La présence de la Chine en Méditerranée et l'apparition de l'espace de la Méditerranée occidentale	124
1.3.1 - Le processus méditerranéen de la Chine	126
1.3.1.1 - La Chine et la rive nord de la Méditerranée	126
1.3.1.2 - La Chine et la rive sud de la Méditerranée.....	127
1.3.1.3 - La Chine et la Méditerranée orientale	131
1.3.1.4 - La présence chinoise en Afrique	131
1.3.2 - L'émergence de l'aire géographique de la Méditerranée occidentale	133
1.3.3 - L'émergence des échanges commerciaux sino-méditerranéens occidentaux	136
1.3.3.1 - Le commerce international entre la Chine et les pays méditerranéens	136
1.3.3.2 - L'Investissement chinois en Méditerranée et l'investissement méditerranéen en Chine	139
Conclusion de la section 1	140
Section 2 - La nouvelle clé de la mondialisation : La Chine	142
Introduction à la section 2.....	142
2.1 - L'aperçu de la Chine.....	143
2.1.1 - La géographie	144
2.1.2 - La socio-démographie	145
2.1.2.1 - L'éducation.....	147
2.1.2.2 - La religion.....	147
2.1.2.3 - Les groupes ethniques	148
2.1.3 - La culture	149
2.1.4 - La politique.....	150
2.1.4.1 - Le parti communiste	151
2.1.4.2 - Le gouvernement	151
2.1.4.3 - Les divisions administratives.....	152
2.2 - Le développement de l'économie et les défis de la Chine	153
2.2.1 - Le Commerce international de la Chine	154
2.2.2 - Les investissements étrangers en Chine et les investissements chinois à l'étranger.....	157
2.2.2.1 - Les investissements étrangers en Chine	158
2.2.2.2 - Les investissements chinois à l'étranger	160
2.2.3 - Depuis la zone économique spéciale à la zone libre-échange	162

2.2.3.1 - Les zones économiques spéciales en Chine	163
2.2.3.2 - La Zone de libre-échange	165
2.2.3.3 - Les accords des zones de libre-échange	166
2.2.3.4 - La Zone de libre-échange expérimentale à Shanghai	167
2.2.4 - Les défis de la Chine face à la mondialisation	168
2.3 - La Chine face à la mondialisation	170
2.3.1 - Le processus de la mondialisation de la Chine.....	170
2.3.1.1 - La mondialisation de la Chine ancienne.....	170
2.3.1.2 - La mondialisation de la Chine moderne	172
2.3.1.3 - La mondialisation de la Chine contemporaine	176
2.3.2 - Les impacts de la mondialisation en Chine	182
Conclusion de la section 2	183
Conclusion du chapitre 2.....	184

DEUXIEME PARTIE – LES ETUDES EMPIRIQUES 186

Chapitre 3 - La convergence entre la logique occidentale et la philosophie orientale 188

Introduction au chapitre 3 188

Section 1 - Les dimensions de la mondialisation pour la recherche 189

Introduction à la section 1

1.1 - La dimension économique.....

1.1.1 - Le commerce international

1.1.2 - L'investissement direct à l'étranger

1.2 - La dimension politique

1.2.1 - La politique d'ouverture

1.2.2 - La politique de libre-échange

1.3 - La dimension sociale

1.3.1 - L'individu

1.3.2 - Le groupe.....

1.4 - La dimension culturelle

1.4.1 - L'identité culturelle

1.4.2 - La diversité culturelle

Conclusion de la section 1

Section 2 - L'initiation de la philosophie chinoise et le modèle de Tai Ji..... 223

Introduction à la section 2.....

2.1 - La philosophie chinoise et Yi Jing

2.1.1 - Les pensées de la philosophie chinoise

2.1.1.1 - Les fondamentaux des pensées de la philosophie chinoise

2.1.1.2 - Les caractéristiques des philosophies chinoises

2.1.1.3 - Le développement des philosophes chinois

2.1.2 - La théorie Yi Jing

2.1.2.1 - Histoire de Yi Jing

2.1.2.2 - La structure mathématique

2.1.2.3 - La consultation du Yi Jing.....

2.2 - Les interprétations des modèles de Yi Jing

2.2.1 - La mondialisation et le Wu Ji

2.2.2 - La mondialisation et le Tai Ji

2.2.3 – L’intégration transrégionale et le Tai Ji	251
2.2.3.1 - La mondialisation économique et le Tai Ji	253
2.2.3.2 - La mondialisation politique et le Tai Ji	254
2.2.3.4 - La mondialisation sociale et le Tai Ji	255
2.2.3.5 - La mondialisation culturelle et le Tai Ji	257
Conclusion de la section 2	258
Conclusion du chapitre 3.....	259

Chapitre 4 - L’implication de l’intégration transrégionale sino-méditerranéenne occidentale

Introduction au chapitre 4

Section 1 - L’étude du modèle de l’intégration transrégionale.....

Introduction à la section 1

1.1 - Les modèle de recherche

 1.1.1 - L’initiation de la théorie Yi Jing.....

 1.1.2 - L’innovation du modèle de Tai Ji.....

 1.1.3 - L’intégration du mécanisme d’engrenage

 1.1.4 - Le modèle d’intégration transrégionale entre la Chine et les pays méditerranéens occidentaux.....

 1.1.5 - Le modèle descriptif

1.2 - Les méthodologies de recherche.....

 1.2.1 - La formulation des hypothèses

 1.2.1.1 - Le développement économique territorial

 1.2.1.2 - Le complémentarité économique mutuelle.....

 1.2.1.3 - Les politiques développement réciproque

 1.2.1.4 - L’harmonie sociale.....

 1.2.1.5 - La coexistence des cultures

 1.2.1.6 - La coopération transrégionale

 1.2.2 - Les outils de mesure

 1.2.2.1 - La mesure de l’intégration transrégionale

 1.2.2.2 - La mesures des facteurs influençables.....

 1.2.2.3 - La mesure du développement économique territorial

 1.2.3 - La sélection de l’échantillon.....

 1.2.3.1 - Les informations à collecter

 1.2.3.2 - Les méthodes de sondage

 1.2.4 - Le questionnaire

 1.2.4.1 - L’élaboration des questionnaires

 1.2.4.2 - Le questionnaire-test.....

 1.2.4.3 - Une vue d’ensemble des questionnaires définitifs

 1.2.4.4 - L’application du questionnaire destiné aux acteurs transrégionaux

 1.2.5 - Les résultats d’études.....

 1.2.5.1 - L’analyse de l’échantillonnage

 1.2.5.2 - Le Bilan des hypothèses

Conclusion à la section 1

Section 2 - L’implication du modèle de Tai Ji-Engrenage dans la mondialisation

Introduction à la section 2.....

2.1 - Le nouvelle théorie du développement économique et du modèle d'échanges commerciaux.....	320
2.1.1 - La théorie de l'économie en mouvement perpétuel	321
2.1.1.1 - La Piste	321
2.1.1.2 - Le mécanisme	321
2.1.1.3 - L'explication.....	322
2.1.1.4 - L'approche stratégique	322
2.1.2 - La transformation de la théorie.....	323
2.1.2.1 - La mise en œuvre du modèle du Vélo	323
2.1.2.2 - Les perspectives stratégiques du modèle de Vélo	324
2.1.2.3 - La complémentarité des pratiques : Système de Gestion du Smart	325
2.2 - Un projet d'un moteur économique méditerranéen en Chine	327
2.2.1 - Le projet Téthys.....	327
2.2.2 - Le démarrage du projet Téthys	328
2.2.2.1 - Lancement du projet Téthys : Zone du développement économique et culturelle méditerranéenne en Chine.....	328
2.2.2.2 - La signature de la convention de coopération stratégique.....	330
2.2.3 - L'implication du nom de projet : Téthys	333
Conclusion à la section 2	335
Conclusion au chapitre 4	336
CONCLUSION GENERALE.....	338
I - Le rappel de la problématique	338
II - Les résultats	339
III - Apports et limites de la recherche	343
BIBLIOGRAPHIE.....	347
ANNEXES	372
LISTE DES FIGURES	381
LISTE DES TABLEAUX	383
LISTE DES PHOTOS	385
LISTE DES INDEX.....	386
TABLE DES MATIERES	390